



AVRIL 2012

ANNUAIRE 2012-2013

*des structures d'insertion par l'activité
économique de l'Isère.*

—

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE
UNITÉ TERRITORIALE ISÈRE DE LA DIRECCTE

SOMMAIRE

P04 INTRODUCTION À L'USAGE DES ACHETEURS

P05 CONTACTS UTILES

P06 L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE :
UNE DIVERSITÉ D'ACTEURS

P09 DISPOSITIFS D'INSERTION

P19 OFFRE DE SERVICE CLEF EN MAIN

 **P21** COMMUNICATION
IMPRESSION - FAÇONNAGE

 **P31** STYLISME
SCÉNOGRAPHIE

 **P37** CYCLES

 **P41** ENVIRONNEMENT
ESPACES VERTS

 **P105** ARTISANAT BOIS

 **P111** PROPRETÉ - NETTOYAGE
TRI - DÉBARRASSEMENT D'ENCOMBRANTS

 **P135** RESTAURATION
BUFFETS

 **P143** SECOND ŒUVRE
PEINTURE

 **P173** SOUS-TRAITANCE
INDUSTRIELLE

 **P177** TEXTILE

 **P189** TRANSPORT
MANUTENTION

P197 OFFRE DE SERVICE
MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

P245 COORDONNÉES DES STRUCTURES DE PRESTATIONS
CLEF EN MAIN PAR BASSIN D'EMPLOI

P259 COORDONNÉES DES STRUCTURES DE MISE À
DISPOSITION DE PERSONNEL PAR BASSIN D'EMPLOI

INTRODUCTION À L'USAGE DES ACHETEURS

VOUS AVEZ BESOIN DE RÉALISER DES TRAVAUX OU DES SERVICES DANS LES DOMAINES SUIVANTS

- Communication - impression - façonnage
- Stylisme - scénographie
- Cycles
- Environnement - espaces verts
- Artisanat bois
- Propreté - nettoyage - tri, débarrassage d'encombrants
- Restauration - buffets
- Second œuvre - peinture
- Sous-traitance industrielle
- Textile
- Transport manutention

VOUS AVEZ BESOIN DE PERSONNEL POUR RÉPONDRE À UN BESOIN DE REMPLACEMENT, RÉPONDRE À UN SURCROIT D'ACTIVITÉ,

VOUS SOUHAITEZ VOUS ENGAGER EN EFFECTUANT DES ACHATS SOCIALEMENT RESPONSABLES QUI FAVORISENT L'ACCÈS À L'EMPLOI DES PERSONNES QUI EN SONT ÉLOIGNÉES.

Cet annuaire vous permet d'identifier les structures susceptibles de répondre à votre besoin (réalisation d'une prestation, mise à disposition de personnel...) et dont les compétences en termes d'encadrement et d'accompagnement des publics dits prioritaires sont reconnues par un conventionnement avec l'Etat sanctionnant le respect d'un cahier des charges précis.

EN ISÈRE, 69 STRUCTURES SONT CONVENTIONNÉES

- 36 Ateliers et Chantiers d'Insertion,
- 15 Entreprises d'Insertion dont 4 Régies de Quartier,
- 14 Associations Intermédiaires dont 2 portent des Chantiers Éducatifs
- 4 Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion.

Avertissement

Sont uniquement présentées dans cet annuaire les Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) et les Chantiers Éducatifs de la prévention spécialisée. L'annuaire ne comporte pas les structures d'accueil pour les personnes handicapées. Le recours aux structures présentées n'est pas la seule modalité possible pour la réalisation d'une clause sociale d'un marché mais ces structures sont un outil efficace pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées.

CONTACTS UTILES POUR FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DES CLAUSES SOCIALES

VOUS POUVEZ ÊTRE ACCOMPAGNÉS DANS VOS ACHATS SOCIALEMENT RESPONSABLES. DES COLLECTIVITÉS, NOTAMMENT, PORTENT DES PERSONNELS OU DES DISPOSITIFS FACILITANT LA MISE EN PLACE DE CLAUSES SOCIALES.

LES MISSIONS DES « FACILITATEURS » SONT, ENTRE AUTRES

- d'accompagner les maitres d'ouvrage dans l'identification des marchés ou lots pouvant comporter une clause sociale ; dans la rédaction des pièces du marché ; dans le suivi, l'évaluation et la restitution de l'exécution de la clause sociale,
- d'accompagner les entreprises attributaires dans la réalisation et le suivi de leur engagement d'insertion, en lien avec le Service Public de l'Emploi et les partenaires de l'emploi et de l'insertion.

EN ISÈRE, VOUS POUVEZ SOLLICITER, EN FONCTION DE VOTRE SITUATION GÉOGRAPHIQUE

**GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ /
DISPOSITIF CHANTIERS EMPLOI / FRÉDÉRIC COOK**
T. 04 76 59 57 82
frederic.cook@lametro.fr

**LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DU PAYS
VOIRONNAIS ET DU SUD GRÉSIVAUDAN / GENEVIÈVE NAIN**
T. 04 76 93 17 18
genevieve.nain@paysvoironnais.com

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DES PORTES
DE L'ISÈRE / NATHALIE BARALE**
T. 04 74 27 28 00
nbarale@capi38.fr

**LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN /
ANTOINE ANCELET**
T. 04 76 90 51 56
aancelet@le-gresivaudan.fr

**VIENNAGGLO / MYRIAM AUBONNET (PROMOTION DES
CLAUSES, RELATIONS INSTITUTIONNELLES...)
ET PASCAL REYNAUD (CHARGÉ DU SUIVI DES CLAUSES,
EN LIEN AVEC LES ENTREPRISES NOTAMMENT)**
T. 04 27 87 80 16
preynaud@paysviennois.fr

L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

UNE DIVERSITÉ D'ACTEURS AU SERVICE DES PARCOURS D'INSERTION

EN FRANCE, L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EST CONÇUE COMME UN SAS VERS LE MARCHÉ DU TRAVAIL ORDINAIRE.

SON OBJECTIF EST DE PERMETTRE À DES PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI DE (RE)PRENDRE CONTACT AVEC LE MONDE DU TRAVAIL, DE CONSTRUIRE UN PROJET PROFESSIONNEL ET D'APPRENDRE UN MÉTIER DE FAÇON À (RE) TROUVER UNE PLACE DANS LE MARCHÉ DE L'EMPLOI.

IL S'AGIT DONC DE CONSTRUIRE DES PARCOURS D'INSERTION AVEC DES ACTIONS SPÉCIFIQUES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATION QUI DOIVENT LEUR PERMETTRE À TERME D'ACCÉDER À UN EMPLOI OU À UNE FORMATION QUALIFIANTE.

TOUTS LES SALARIÉS EN INSERTION NE RENCONTRENT PAS LES MÊMES DIFFICULTÉS. CERTAINS ONT SEULEMENT BESOIN D'ACQUÉRIR DES SAVOIR-FAIRE PROFESSIONNELS POUR S'INSÉRER, D'AUTRES RENCONTRENT DE GRANDES DIFFICULTÉS SOCIALES ET PROFESSIONNELLES ET ONT BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ. ENTRE LES DEUX, UN GRAND NOMBRE DE SITUATIONS EXIGENT DES PARCOURS PLUS OU MOINS LONGS. LA DIVERSITÉ DES DISPOSITIFS D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE RÉPOND À CETTE VARIÉTÉ DE SITUATIONS DES PERSONNES.

L'article L5132-1 du code du travail définit l'objet de ce secteur. « *L'Insertion par l'Activité Économique (IAE) a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement* ».

Le secteur de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) recouvre 4 types de structures : Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI), Associations intermédiaires (AI), Entreprises d'insertion (EI) et Entreprises de Travail Temporaire d'insertion (ETTI), auxquels il a été rajouté dans le présent annuaire les chantiers éducatifs et les régies de quartiers, pour plus de commodités.

Les publics des SIAE sont les personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Pôle Emploi délivre un agrément à ces publics. Cet agrément dépend de leur situation personnelle à un instant donné et de la situation du marché du travail local, il n'est pas automatique. Les publics peuvent être demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi depuis 12 mois ou plus, bénéficiaires de minima sociaux - dont le RSA, ou jeunes sans qualification professionnelle...

Les SIAE ont pour objectif global le retour à l'emploi durable des salariés en insertion. L'acquisition et la validation des compétences ou capacités transférables ainsi que les formations mises en œuvre pendant les parcours d'insertion peuvent y contribuer.

Schématiquement on distingue deux grandes étapes de parcours d'insertion correspondant à deux grands réseaux d'acteurs de l'insertion.

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

UNE PREMIÈRE ÉTAPE DE REMOBILISATION ET DE RÉINSERTION PAR LE TRAVAIL DITE «PARCOURS DE NIVEAU 1»

>> pour les personnes peu ou pas qualifiées cumulant le plus souvent des difficultés sociales et professionnelles.

Un travail d'accompagnement renforcé est réalisé pour aider les personnes à lever les obstacles à la productivité et à la régularité (mauvaise santé, logement précaire, faible autonomie, fragilité psychologique). Cette étape s'accompagne d'un travail d'orientation et d'aide à la construction d'un projet professionnel. Dans ce cas l'activité de production n'est pas une fin en soi mais seulement le support d'une démarche d'insertion. Elle n'est pas soumise aux mêmes contraintes de temps et de productivité que le secteur ordinaire mais doit répondre à des exigences de qualité de réalisation. Cette première étape de l'insertion sociale et professionnelle est mise en œuvre par :

- les Ateliers et Chantiers d'Insertion pour des jeunes et des adultes employés en contrats aidés sur une période de 6 mois à 2 ans,
- les Chantiers Éducatifs pour des jeunes uniquement et dans le cadre de la prévention spécialisée et de la protection de l'enfance. Les missions de travail confiées sont de courte durée (2 à 3 semaines),
- Les Associations Intermédiaires (AI) proposent aux personnes des missions ponctuelles d'emplois de maison, d'entretien ou de nettoyage et autres services principalement auprès de particuliers, associations et collectivités. Le placement dans une entreprise est également possible mais pour une durée limitée (480 heures maximum sur 24 mois).

PARCOURS 2
Professionalisation,
préparation
à l'emploi.

UNE SECONDE ÉTAPE DE PROFESSIONNALISATION ET DE PRÉPARATION À L'EMPLOI DITE «PARCOURS DE NIVEAU 2»

>> pour des personnes rencontrant moins de difficultés.

L'objectif est alors d'apporter aux personnes la qualification et l'autonomie nécessaire pour accéder à un emploi ou à une formation qualifiante. Elles sont placées dans un contexte de travail ordinaire comportant des contraintes de délai et de productivité tout en bénéficiant d'un accompagnement social et professionnel. Ce travail est réalisé par divers types de structures agissant dans le secteur concurrentiel :

- Les Entreprises d'Insertion et les Régies de Quartier sont spécialisées dans un ou plusieurs secteurs d'activité et fournissent des prestations «clef en main»
- Les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) proposent des emplois en missions d'intérim à des personnes en fin de parcours d'insertion dans le bâtiment, l'industrie et les services. Elles accompagnent et forment leurs salariés pour consolider leur parcours d'insertion professionnelle.

DISPOSITIFS
D'INSERTION

DISPOSITIFS D'INSERTION

DISPOSITIFS
D'INSERTION

DISPOSITIFS
D'INSERTION

CHANTIERS ÉDUCATIFS

- P11** CHANTIERS ÉDUCATIFS
- P12** CHANTIERS-ÉCOLE
- P13** ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION
- P14** ASSOCIATIONS INTERMÉDIAIRES
- P15** ENTREPRISES D'INSERTION
- P16** RÉGIES DE QUARTIER
- P17** ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE D'INSERTION

PUBLICS

Adolescents et jeunes adultes dont les conditions de modes de vie peuvent conduire à un risque d'exclusion sociale et professionnelle, jeunes en grande fragilité sociale, éloignés de l'emploi (perte de confiance, rupture scolaire).

SUPPORT D'ACTIVITÉ

Travaux ayant une valeur économique reconnue doivent être :

- accessibles pour un public sans qualification
- signifiants et valorisants pour les personnes

FORME JURIDIQUE

Selon la circulaire DGEFP du 29/06/1999, les Chantiers Éducatifs sont mis en oeuvre par des associations de prévention spécialisées dans le cadre de leur mission de lutte contre l'exclusion des jeunes et de prévention de la délinquance. Ces associations sont conventionnées, dans le cadre de l'art. 45 du code de la famille et de l'aide sociale, par le Conseil Général.

Les jeunes sont employés par une association intermédiaire de prévention spécialisée, conventionnée par le préfet, au titre de l'Insertion par l'Activité Économique et mis à disposition auprès de l'Association de Prévention Spécialisée.

- L'APS passe un contrat de travaux avec le donneur d'ouvrage,
- L'APS assure l'encadrement technique des jeunes,

L'agrément de l'embauche des jeunes par Pôle Emploi n'est pas nécessaire.

OBJECTIFS

ÉDUCATIFS ET SOCIAUX

À travers une première expérience de travail, aider le jeune à rompre avec une situation d'échec ou de fragilité.

- Dynamisation, reprise de confiance en soi, redonner envie,
- Acquisition de savoir-être (respect des horaires, consignes, respect de l'autre),
- Découverte par le jeune des ses propres compétences,
- Obtention d'un revenu,
- Repérage des capacités et difficultés du jeune.

STATUT DES BÉNÉFICIAIRES

Salariés de l'AI - rémunération au SMIC

DURÉE DE L'ACTION

COURTE : 2 à 3 semaines

AIDES FINANCIÈRES

RÉMUNÉRATION

Exonération des charges patronales de sécurité sociale.

ENCADREMENT TECHNIQUE

Aides du Conseil Général sur le sur-encadrement technique.

ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL

Participation du PLIE de Grenoble sur la coordination pédagogique.

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

CHANTIERS-ÉCOLE

BIEN QUE NE FAISANT PARTIE DES DISPOSITIFS PERMANENTS D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, LES CHANTIERS-ÉCOLE CONSTITUENT UN OUTIL PARTICULIÈREMENT INTÉRESSANT POUR REMETTRE EN DYNAMIQUE D'APPRENTISSAGE DES PUBLICS EN DIFFICULTÉ D'INSERTION ET FAVORISER LEUR INSERTION PROFESSIONNELLE. BASÉ SUR LE PRINCIPE DE "L'APPRENDRE EN FAISANT", LE CHANTIER-ÉCOLE PERMET À DES PERSONNES DE VIVRE UNE EXPÉRIENCE DE TRAVAIL ET UN APPRENTISSAGE ACTIF ASSOCIANT ÉTROITEMENT PRATIQUE ET THÉORIE.

DANS LE CADRE DE LA COMMANDE PUBLIQUE, UN MAÎTRE D'OUVRAGE PEUT AINSI CONFIER LA RÉALISATION DE CERTAINS TRAVAUX À UN CHANTIER-ÉCOLE MIS EN ŒUVRE PAR UN ORGANISME DE FORMATION HABILITÉ.

PUBLICS

Jeunes et adultes en difficulté d'insertion difficilement mobilisables sur une formation classique mais motivés par une activité concrète.

SUPPORT D'ACTIVITÉ

Travaux ayant une valeur économique reconnue suffisamment :

- complexe pour offrir des situations formatives variées et qualifiantes,
- signifiante et valorisante pour les personnes

INTERVENANTS

COMMANDITAIRES : collectivités locales, bailleurs sociaux entreprises, associations...

OPÉRATEUR : structure bénéficiant d'un conventionnement par l'état d'Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI) ou organisme de formation.

La formation est nécessairement mise en œuvre par un organisme de formation.

OBJECTIFS

Étape d'un parcours d'insertion ayant pour objectif principal :

- La socialisation / la redynamisation

ou/et

- La préparation à l'emploi : pré-professionnalisation et professionnalisation.

CONTENU

- Mise en situation de travail,
- Mode pédagogique de « l'apprendre en faisant »,
- Accompagnement socioprofessionnel.

STATUT BÉNÉFICIAIRES

Stagiaires de la formation professionnelle rémunérés.

DURÉE DE L'ACTION

3 à 4 mois.

FINANCEMENT

Prise en charge de la prestation pédagogique par le Conseil Régional dans le cadre des dispositifs de formation professionnelle et cofinancements divers : OPCA, contrats urbains de cohésion sociale, ...

Prise en charge de la prestation technique par le commanditaire du chantier (matériaux, surencadrement technique).

CONTACT

ANIMATRICE DU CTEF BASSIN GRENOBLAIS :
Anne GARNIER DE FALLETANS
T. 04 76 58 28 40
anne.garnierdefalletans@lametro.fr

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION

PUBLICS

Public tous âges en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle :

- Bénéficiaires de « minimas sociaux » : RSA, ASS, AAH,
- Jeunes sans emploi sans qualification, en grande difficulté,
- Demandeurs d'emploi longue durée,
- Travailleurs handicapés,
- Personnes sous main de justice et/ ou sortant de prison.

SUPPORT

Les biens ou services produits visent à répondre à des besoins collectifs non satisfaits (environnement, rénovation de bâtiment ancien...). Tous les secteurs d'activité sont concernés dans la mesure où :

- les avantages et aides accordés par l'État n'entraînent pas de distorsion de concurrence,
- les emplois créés ne se substituent pas à des emplois privés ou publics existants.

Les travaux proposés sont un support de l'Insertion Professionnelle.

FORME JURIDIQUE

- Pas de personnalité morale.
- Portage juridique par une structure agréée : association loi 1901, CCAS, commune ou EPCI.
- Conventionnement Etat après avis du CDIAE.
- Les aides publiques octroyées ne doivent pas créer de distorsion de concurrence et les emplois créés ne doivent pas se substituer à des emplois existants.
- Les recettes de commercialisation sont possibles lorsqu'elles contribuent à la réalisation et au développement des activités d'insertion sociale et professionnelle des personnes accueillies. Celles-ci peuvent couvrir jusqu'à 30% des charges... voire dans certains cas 50 % (après avis du Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Économique-CDIAE).

OBJECTIFS

Souvent première étape dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle de personnes très éloignées de l'emploi ayant connu une longue période d'inactivité :

- insertion sociale (remobilisation, reprise de confiance en soi, socialisation par un travail en équipe),
- insertion professionnelle (développement de l'employabilité),
- acquisition de savoir-faire dans un contexte réel de production de biens et de services.

CONTENU

- Mise en situation de travail,
- accompagnement socioprofessionnel,
- accès à des formations.

STATUT DES BÉNÉFICIAIRES

- Salariés sous contrats de travail « aidés » CAE,
- Recrutement en lien avec Pôle Emploi, CLI ou ML/PAIO,
- Agrément par le Pôle Emploi avant l'entrée.

DURÉE DE L'ACTION

CAE : de 6 à 12 mois, renouvelable dans la limite de 24 mois - 20H minimum hebdo.

AIDES FINANCIÈRES

ETAT : accompagnement socio-professionnel et rémunérations des salariés.

CONSEIL GÉNÉRAL : encadrement technique et cofinancement éventuel de la rémunération des salariés.

CONSEIL RÉGIONAL : formation et encadrement technique.

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

ASSOCIATIONS INTERMÉDIAIRES

PUBLICS

Personnes sans emploi en grande difficulté d'insertion ou de réinsertion sociale et professionnelle, ne pouvant accéder directement au marché du travail

- Bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, ASS, APH),
- Demandeurs d'emploi de longue durée,
- Jeunes de faible niveau de qualification sans emploi.

OBJECTIFS

Faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes en les mettant à disposition de personnes physiques et morales et en les inscrivant dans un parcours de réinsertion avec pour objectif un retour à l'emploi durable (remobilisation, définition du projet professionnel, formations pré-qualifiantes et qualifiantes, sortie vers l'emploi).

FORME JURIDIQUE

Association loi 1901 conventionnée par le Préfet au titre de l'insertion par l'activité économique.

CONTENU

- Mise à disposition pour tout type d'emploi et tout type d'utilisateur (particuliers, associations, collectivités locales, entreprises...) dans tous les secteurs d'activité.
- Accueil et accompagnement socioprofessionnel.

SUPPORT D'ACTIVITÉ

- Les AI peuvent intervenir dans l'ensemble des secteurs d'activité et mettre à disposition leurs salariés pour tout type d'emploi, sur un territoire précisé dans la convention avec le préfet.

- Les travaux particulièrement dangereux ne peuvent pas être réalisés par les personnes mises à disposition par une AI (article L5132-10 du code du travail).
- Un contrat de mise à disposition est conclu entre l'association intermédiaire et l'utilisateur.

STATUT DES BÉNÉFICIAIRES

- Contrats de mise à disposition,
 - Agrément du pôle emploi obligatoire pour les personnes mises à disposition auprès d'une entreprise pour une tâche précise et temporaire supérieure à 16 heures – Agrément valable deux ans, non renouvelable,
- Agrément non exigé pour des mises à disposition auprès de particuliers, de collectivités locales ou d'associations ou d'entreprises pour des missions inférieures à 16H.

DURÉE DU CONTRAT

En entreprise, la durée totale de la mise à disposition ne peut excéder 480 heures sur une période de 24 mois.
Au delà des 240 heures, le salarié en insertion a la possibilité de poursuivre ses missions en Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion, sans limite d'heures annuelles.

AIDES FINANCIÈRES

- Exonération des cotisations patronales de sécurité sociale, dans la limite de 750 heures par personne. Mise à disposition pour une période de 12 mois.
- Exonération de TVA, impôt sur les sociétés, taxe professionnelle, taxe d'apprentissage.
- Aide éventuelle à l'accompagnement modulable, dans la limite des 30000 €/an versée par l'UT38 de la DIRECCTE.

PARCOURS 2
Professionnalisation,
préparation
à l'emploi.

ENTREPRISES D'INSERTION

PUBLICS

Personnes sans emploi, rencontrant des difficultés particulières d'insertion sociale et professionnelle et notamment :

- les jeunes de moins de 26 ans de faible niveau de qualification,
- les demandeurs d'emploi de longue durée,
- les bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, ASS, AAH).

OBJECTIFS

Faciliter l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté en leur proposant une activité professionnelle dans un milieu productif et un accompagnement socioprofessionnel.

Dans un parcours d'insertion, le passage dans une entreprise d'insertion constitue souvent l'ultime étape avant l'emploi en milieu ordinaire.

FORME JURIDIQUE

- Toute forme juridique : SA, SARL, Association loi 1901.
- Double dimension économique et sociale.
- Doit avoir :
 - une personnalité juridique autonome,
 - être viable économiquement (les ressources d'une EI proviennent essentiellement des ventes),
 - avoir un projet social.

SUPPORT D'ACTIVITÉ

Toute production de biens ou de services dans le cadre de l'économie marchande et du champ concurrentiel.

CONTENU

- Activité professionnelle dans un milieu productif,
- Ré-entraînement aux rythmes de travail, respect des horaires, des consignes, travail en équipe, adaptation aux exigences de productivité,
- Apprentissage professionnel complété en interne ou en externe par des formations,
- Accompagnement socio-professionnel.

STATUT DES BÉNÉFICIAIRES

- Salariés en contrat à durée déterminée de droit commun,
- Agrément de la personne par le Pôle Emploi exigé avant l'entrée,
- Rémunération : SMIC minimum.

DURÉE DE L'ACTION

Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) d'une durée minimale de 4 mois, renouvelable dans la limite de 24 mois ; la durée de travail doit être d'au moins 20 h par semaine.

AIDES FINANCIÈRES

- Aide au poste d'insertion par l'Etat pour financer l'encadrement et l'accompagnement socioprofessionnel et compenser la moindre productivité du salarié.
- Allègement des cotisations sociales prévu par la loi du 17 janvier (« loi Fillon »).

PARCOURS 2
Professionalisation,
préparation
à l'emploi.

RÉGIES DE QUARTIER

PUBLICS

Habitants d'un quartier, en difficulté d'insertion : demandeurs d'emploi longue durée, jeunes sans emploi ni qualification, bénéficiaires du RMI...

OBJECTIFS

- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des habitants d'un quartier,
- créer des liens entre les habitants.

SUPPORT D'ACTIVITÉ

Travaux d'entretien et de réhabilitation d'un quartier : second œuvre, gardiennage, entretien de bâtiments ou d'espaces verts pour le compte des bailleurs sociaux et des communes.

FORME JURIDIQUE

- Association loi 1901, dont le conseil d'administration est composé d'habitants du quartier, des bailleurs sociaux et de la commune concernée,
- Agrément possible en Entreprise d'Insertion,
- La « régie de quartier » est un label national délivré par le Comité national de liaison des régies de quartier,
- Conventionnement possible en Entreprise d'Insertion.

STATUT DES BÉNÉFICIAIRES

Salariés sous contrats divers : CDD, CDI, contrats aidés

DURÉE DE L'ACTION

Variable selon le type de contrat.

AIDES FINANCIÈRES

- Exonération de cotisations sociales pour les régies situées en Zone Franche Urbaine (ZFU).
- Aides de l'Etat en fonction du conventionnement EI.

PARCOURS 2
Professionalisation,
préparation
à l'emploi.

ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE D'INSERTION

PUBLICS

Personnes sans emploi, rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle particulières.

Les personnes embauchées doivent être agréées par Pôle Emploi. Cet agrément ouvre droit pour la structure à l'aide à l'accompagnement versée par l'Etat.

L'entrée en ETTI intervient souvent en fin de parcours d'insertion

OBJECTIFS

Favoriser l'insertion professionnelle par la conclusion de contrats de travail temporaire et par un accompagnement social et professionnel personnalisé. La finalité est l'accès à l'emploi pérenne.

Les ETTI mettent à disposition auprès d'employeurs publics et privés des personnes en difficulté et agissent dans le cadre du champ concurrentiel. Elles leur donnent ainsi l'occasion d'une expérience professionnelle qui pourra être valorisée.

FORME JURIDIQUE

- Entreprises de travail temporaire soumises aux dispositions réglementaires du travail temporaire,
- elles ont pour activité exclusive l'insertion de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières,
- elles mettent en œuvre des modalités d'accueil et d'accompagnement,
- et signent avec l'Etat une convention annuelle ou pluriannuelle, sur avis du CDIAE (Conseil Départemental d'Insertion par l'Activité Économique).

SUPPORT D'ACTIVITÉ

Missions de travail temporaire dans tous les secteurs d'activité. Les travaux particulièrement dangereux sont interdits (article D4154-1 du code du travail).

CONTENU

- Suivi et accompagnement socioprofessionnel tant au cours qu'entre les missions en entreprise,
- Aide à la recherche d'un emploi en milieu ordinaire de travail et mise en place de formations.

STATUT DES BÉNÉFICIAIRES

- Agrément du pôle emploi dès la première heure de travail,
- Salariés en contrat de travail temporaire.

AIDES FINANCIÈRES

- Aide de l'Etat au poste d'accompagnement,
- Allègement des cotisations sociales prévu par la loi du 17 janvier (« loi Fillon »).

RESEARCH
CLEF EN MAIN

OFFRE DE SERVICE : CLEF EN MAIN

RESEARCH
CLEF EN MAIN

OSCAR
CLÉS AVANT



COMMUNICATION - IMPRESSION - FAÇONNAGE

OSCAR
CLÉS AVANT
NICE
MAIN

PARCOURS 1Socialisation,
remobilisation
par le travail.

GRENOBLE SOLIDARITÉ

FACONNAGE D'IMPRIMERIE ET SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA
(RÉGIME DE LA TAXE SUR LES SALAIRES)

P23 GRENOBLE SOLIDARITÉ

P26 CENTRE SOCIAL RENÉ CASSIN

P28 LE BON PLAN

SIÈGE SOCIAL - 1 RUE HAUQUELIN - 38000 GRENOBLE
T. 04 76 44 35 88 - F. 04 76 01 03 51
grenoble.solidarite@ulisse38.com
www.grenoblesolidarite.com

*PRÉSIDENTE : Françoise TRAHAND
DIRECTEUR : Laurent PINET*

ATELIER CÉMOI - 12 RUE AMPÈRE - 38000 GRENOBLE
T. 04 76 96 31 06 - F. 04 76 49 44 12
gs.cemoui@wanadoo.fr
www.grenoblesolidarite.com



NATURE DES PRESTATIONS

FAÇONNAGE MANUEL

Assemblage, reliure, pliage, collage, adhésif double-face, contre-collage de reliures, gommage de liasses ou documents, comptage, pavillonnage, insertion...

FAÇONNAGE SUR MACHINES

Agrafage, piqure à cheval ou à plat, coupe massicot, perforation, pose de dos adhésif sur bordeuse, taquage de liasses ou feuillets, collage sur liasseuse chauffante...

CONDITIONNEMENT

Mise sous pli, emballages divers (cartons, sachets, élastiques, tubes, paquetages divers, film sous machine à rétracter...), colisage et expédition.

MONTAGES / ASSEMBLAGES DIVERS

Coupe et pose de ficelle sur calendriers, étiquettes vêtements; pose de rivets et œillets; pose d'élastiques; mise en forme; montage de boîtiers électriques / électroniques...

MOYENS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 1 responsable d'atelier : 20 ans d'expérience dans la fonction.
- 1 encadrant technique (titre professionnel niv. 4) : 5 ans d'expérience sur le poste.
- 1 chargé de relations entreprise : prospection commerciale, prise et suivi des commandes, livraisons, suivi des règlements en lien avec la comptabilité (5 ans d'expérience sur le poste).
- 22 postes en insertion : ouvriers de façonnage polyvalents.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- Atelier de 300 m²
- Massicot f176,
- Assembleuse,
- Piqueuse rapidex,
- Perforeuse,
- Filmeuse,
- Bordeuse,
- Liasseuse chauffante,
- Gerbeur fenwick peg,
- Vehicule de livraison VL type fourgonnette (ford tournéo connect).

TYPE DE CLIENTÈLE

- Entreprises d'imprimerie ou de communication,
- Comités d'entreprises,
- Administrations,
- Collectivités locales et territoriales,
- Etablissements Publics,
- Associations.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE	MONTANT
2011	Façonnage	Imprimerie des 2 ponts	2 917€
	Mise sous plis	Edition des correspondances	1 824€
	Façonnage	Alias	1 900€
2010	Façonnage	Imprimerie des 2 ponts	3 328€
	Façonnage	Imprimerie des Boulevards	1 469€
	Façonnage / Mise sous pli	Imprimerie du Pont-de-Claix	3 430€

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Socialisation / dynamisation / acquisition des règles de base,
- Acquisition de premiers gestes techniques,
- Remise à niveau de savoirs de base (culture générale / technique) : mobilisation des modules « savoirs de base » organisés par TI38,
- Découverte des métiers et milieux professionnels,
- Définition d'un projet professionnel en lien, ou non, avec le secteur de l'imprimerie et de l'industrie,
- Poursuite du parcours au sein d'un autre chantier ou d'une autre SIAE : passerelles vers chantier INPG, atelier Ressourcerie, Emploi 38, E3i ou une SIAE extérieure à ULISSE,
- Préparation à l'emploi (formations professionnalisantes, pré-qualifiantes ou qualifiantes) : modules courts organisés par TI38.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Mise en situation de travail sur le chantier,
- Visite médicale d'embauche,
- 1^{er} bilan à l'issue de la période d'essai (15 jours),
- Accompagnement individuel, contrats d'engagement réciproques,
- Actions d'accompagnement collectif (réunions thématiques – ex : santé au travail),
- Formations aux savoirs de base et formations courtes professionnalisantes,
- Immersions en entreprise,
- Démarche de Reconnaissance des Savoirs Faire Professionnels (RSFP),
- Gestion transversale des parcours au sein du groupe Ulisse (réunion de régulation),
- Travail en lien avec les référents emploi (bilans à mi-parcours + bilans de fin de contrat),
- Livret de parcours, attestations de compétences / capacités,
- Appui possible (public PLIE / VIAE38) par la Chargée de Relations Entreprises d'ULISSE pour accéder à l'emploi en fin de parcours.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

- Capacité à s'intégrer dans une équipe
- Respect rigoureux des consignes de sécurité
- Minutie, soin dans le travail.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

- Environnement parfois bruyant et exposé à des odeurs (atelier),
- Port des EPI (gants, chaussures) parfois nécessaires (conditionnement, manutention).

OBJECTIFS DE SORTIE

- Sorties emploi durable (CDI / CDD > 6 mois) : 5%
- Sorties emploi de transition (CDD ou intérim < 6 mois / contrat aidé hors IAE) : 10%
- Sorties positives (formation pré-qualifiante ou qualifiante, suite de parcours IAE) : 20%.

ASSURANCE QUALITÉ

Certification qualité CEDRE / fédération COORACE (équivalence norme iso en cours).

PUBLIC

- **Age** : tout public (moins de 26 ans : 6% ; 26-45 ans : 82% ; 46-50 ans : 6% ; plus de 50 ans : 6%),
- **Statut initial** : 58% allocataires RSA,
- **Statut dans la structure** : salariés en CDD de 6 mois en CUI-CAE ; 26 heures / semaine.

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

CENTRE SOCIAL RENÉ CASSIN

COMMUNICATION / REPROGRAPHIE / DIFFUSION

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, À BUT NON LUCRATIF, NON ASSUJETTIE À LA TVA.

CENTRE SOCIAL RENÉ CASSIN - CHANTIER PUBLICASSIN

21, RUE LAURENT GAYET - 38530 PONTCHARRA
T. 04 76 97 79 79 - F. 04 76 97 30 88
centresocialcassin.pontcharra@wanadoo.fr

NOM DU RESPONSABLE : Jean CICERO



OBJET

Activités sociales et de loisirs, dont 4 Ateliers et Chantiers d'Insertion

NATURE DES PRESTATIONS

Conception et diffusion d'outils de communication visuelle.

TRAVAIL D'ATELIER

- Conception de documents papiers : tracts, flyers, affiches, cartes de visite, de vœux,....
- Impression, photocopie de document,
- Façonnage : assemblage, massicotage, pliage, mise sous pli, reliure....

TRAVAIL D'EXTÉRIEUR

- Diffusion : tractage, affichage et distribution dans les boîtes aux lettres.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- Chargée d'insertion pour l'accompagnement de 20 salariés (32 h/semaine),
- Responsable d'atelier pour l'encadrement de 10 salariés (24 h/semaine),
- Infographiste pour l'encadrement de 10 salariés (16 h/semaine),
- Equipe de 10 salariés en insertion ayant un contrat de 26 heures par semaine.
- Horaires de travail : 8h30 à l'atelier – pose de 1 heure entre 12h30 et 13h30 – fin de journée à 17h30. Travail seulement le matin les lundis et mercredis.

ASSURANCE QUALITÉ TRAVAUX

Cet atelier créé en 1998, bénéficie d'une bonne appréciation des associations et communes utilisatrices de ses services. La qualité du travail effectué est reconnue localement et se matérialise par l'accroissement des demandes sans pour autant de souci de concurrence avec les entreprises locales.

TYPE DE CLIENTÈLE

Collectivités locales et associations.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE	MONTANT
2011	Tracs et affiches. Distribution dans les boîtes aux lettres.	Mairie de Pontcharra	4 000€
	Journal Point'y es : créé, tiré et diffusé à 12 000 exemplaires.	CSRC	
2010	Tracs et affiches. Distribution dans les boîtes aux lettres.	Mairie de Pontcharra	4 000€
	Journal Point'y es : créé, tiré et diffusé à 12 000 exemplaires.	CSRC	

PRESTATION D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

Le Chantier d'Insertion est un outil d'insertion par l'économique qui permet :

- la resocialisation (travail en équipe),
- la redynamisation (travail sur le savoir-être),
- la pré-qualification (apprentissage de savoir-faire),
- l'insertion professionnelle avec la mise en condition réelle de travail (respect des horaires, des consignes, des conditions de sécurité),
- une démarche de développement local (réalisation de travaux d'intérêt collectif ayant une valeur sociale et économique reconnue),
- une mise en situation de travail sous statut salarié de personnes éloignées de l'emploi,
- une reconnaissance sociale des salariés en insertion.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Orientation des candidats par les prescripteurs (Pôle Emploi, animateur local d'insertion Mission Locale Jeunes, Cap Emploi,...) qui ont au préalable validé la pertinence d'intégrer un Chantier d'Insertion.
- Recrutement : information collective suivie d'entretien individuel – si embauche : signature du contrat en présence des prescripteurs – définition et signature d'un contrat d'objectif adapté à chacun.

■ Intégration dans l'équipe le jour de l'embauche par l'encadrant technique d'insertion : présentation de l'équipe, du travail, du matériel....

■ Accompagnement individualisé : entretien mensuel de suivi avec la chargée d'insertion (travail sur les objectifs définis lors de la signature du contrat).

■ Bilan de fin de période d'essai, un mois après l'embauche, avec le salarié, l'encadrant et la chargée d'insertion.

■ Évaluation des compétences acquises : le salarié et l'encadrant remplissent chacun une grille d'évaluation concernant les compétences techniques ainsi que les savoir-être en entreprise – fréquence à 2 mois et 1 mois avant la fin de contrat.

■ Bilan de fin de contrat 1 mois avant le terme du contrat en présence du salarié, de la chargée d'insertion et du prescripteur. Si renouvellement, point sur les objectifs et définition de la poursuite du contrat.

■ Délivrance d'un relevé de compétences.

■ Formation : en interne – positionnement de tous les salariés sur des modules courts de formation : Publisher, Word et Excel et autres modules en fonction du projet professionnel du salarié – proposition de formation aux compétences clefs Prévention Secours Citoyen 1.

■ Travail de diagnostic et orientation en fonction des problématiques rencontrées (sociales, logement, endettement, psychologique, addictions...).

■ Intervention collective d'une infirmière sur les chantiers 1 à 2 fois par an.

OBJECTIFS DE SORTIE

- Avoir acquis des comportements de travail adaptés,
- Intégrer une formation qualifiante,
- Intégrer un emploi stable,
- Avoir résolu des difficultés sociales.

PUBLIC

■ **Age** : Tout public

■ **Statut** : Principalement des bénéficiaires du RSA, chômeurs de longue durée, jeunes de moins de 26 ans pouvant être dans le dispositif Civis, bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé, d'une Reconnaissance Travailleur Handicapé, de l'Allocation Spécifique de Solidarité, personnes suivies dans le cadre de la justice.

■ **Statut dans la structure** : Salariés en contrat aidé.

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

LE BON PLAN

COMMUNICATION / EDITION

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA
(RÉGIME DE LA TAXE SUR LES SALAIRES)

ATELIER CHANTIER D'INSERTION - LE BON PLAN

19, RUE EUGÈNE SUE - 38100 GRENOBLE
- UNION MUTUALISTE
T. 04 76 22 73 84 - F. 04 76 39 22 19
contact@lebonplan.org

RESPONSABLE : Philippe SERRANO

STRUCTURE PORTEUSE - UMIJ/IMPACT

19, RUE EUGÈNE SUE - 38 100 GRENOBLE
- UNION MUTUALISTE
T. 04 76 22 73 84 - F. 04 76 39 22 19
ps.impact@umij.org



NATURE DES PRESTATIONS

Conception et réalisation de documents de communication :

- Communication globale.
- Plaquettes, affiches, flyers, etc.
- Sites Internet.

Compétences mises en œuvre :

- Information : recueil, analyse, traitement, vérification,
- Rédaction : conception, relecture / correction, reformulation, synthèse, harmonisation, accroche / slogan,
- Conception graphique : mise en page, illustration (numérique, traditionnelle),
- Photomontage, pictogramme), identité visuelle (charte graphique, logo),
- Suivi de production : impression, façonnage, livraison,
- Web : construction de sites, solutions d'hébergement, conseil, accompagnement.

MOYENS D'INTERVENTION

HUMAINS

ENCADREMENT

- Un directeur chargé des ressources humaines et du suivi global de l'activité,
- Une responsable d'activité / rédactrice en chef responsable de la production du journal et des outils de communication, de la gestion de l'équipe, des relations avec le lectorat et les partenaires,
- Une chargée d'insertion responsable de l'accompagnement professionnel.

SALARIÉS EN INSERTION

- Illustrateurs / metteurs en page / infographistes print et web,
- Rédacteurs,
- Secrétaire.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- Environnements MAC et PC, logiciels PAO et Web.

TYPE DE CLIENTÈLE

Tout type de clientèle : entreprises, collectivités territoriales, associations, mutuelles, etc.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

- MFI : conception et réalisation de plaquettes, flyers, coordination du routage pour les structures gérées par la mutualité française de l'Isère.
- MIPE Fontaine : conception et réalisation d'une plaquette pour l'action de parrainage à destination des entreprises (le travail a débuté en 2005 pour se terminer début 2006).
- « Le RMI à Grenoble » : travail rédactionnel et graphique, guide pratique à destination des bénéficiaires du RMI, commandé par le service insertion de Grenoble. Le guide, dont l'étape de conception s'est déroulée entre 2004 et 2005, a été réactualisé régulièrement. En 2011, une nouvelle pochette a été conçue « le rSa à grenoble », qui a été étendue à tout le territoire d'agglomération grenobloise.

- « rSa mode d'emploi » : travail rédactionnel et graphique, livret à destination des bénéficiaires du rSa de l'Isère, conçu en 2009.
- Agenda / guide pratique 2008 et 2009 : 152 pages à destination des allocataires du RMI et du public précaire en général, qui recensent des « bons plans » et des textes de création dans l'esprit du journal papier commandé par 5 CLI du département. Edité à 3200 exemplaires en 2008 puis 8800 en 2009.
- Dossier de presse : partenariat Adams/ ADPA.
- Reformulation, réécriture et mise en page de documents (EPHAD).
- « VOIES », journal de l'économie sociale et solidaire grenobloise. Mise en page du journal, lecture et correction des articles, soutien logistique, technique et administratif.
- Création de sites Internet.

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Socialisation / dynamisation / acquisition des règles de base,
- Remise à niveau des savoirs de base en culture générale et technique,
- Découverte des métiers et milieux professionnels / travail sur l'orientation,
- Projet professionnel,
- Préparation à l'emploi (formations pré-qualifiantes ou qualifiantes),
- Autres .

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Tous les moyens habituels dédiés pour les ACI, formations régulières des intervenants, participation au collectif chantiers.

OBJECTIFS DE SORTIE

Emploi ou formation qualifiante.

PUBLIC

- Age/sex : Public mixte.
- Statut avant le chantier : demandeurs d'emploi de longue durée et bénéficiaires du RSA, agréés par Pôle Emploi.
- Statut pendant le chantier : salariés en contrat d'avenir ou contrat d'accompagnement à l'emploi.

OSCAR DE LA RENTA
CLEF EN MAIN



STYLISME - SCÉNOGRAPHIE

OSCAR DE LA RENTA
CLEF EN MAIN
NICE
MAIN

PARCOURS 1Socialisation,
remobilisation
par le travail.

LES ATELIERS MARIANNE

ATELIER CONFECTION

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

P33 LES ATELIERS
MARIANNE**LES ATELIERS MARIANNE**14 RUE ARISTIDE-BERGÈS - ZI DES ÎLES
38800 PONT-DE-CLAIX
T. 04 76 99 99 60
lesateliersmarianne@orange.frRESPONSABLE : Magda MOKHBI
PRÉSIDENTE : Nelly GIORNI

NATURE DES PRESTATIONS DE SERVICES OU DE TRAVAUX

- Création et réalisation des costumes et des décors ainsi que des accessoires pour le spectacle vivant,
- Location de costumes et éléments de décors pour les compagnies et associations culturelles, comités d'entreprise et particuliers,
- Création et customisation de modèles prêt-à-porter depuis 2009.

MOYENS D'INTERVENTION

HUMAIN

FONCTION	NIVEAU DE QUALIFICATION
Directrice	DECF gestion des entreprises MASTER – développement et expertise de l'économie sociale
Encadrant technique décors	Menuisier ébéniste constructeur décors, formation directeur technique au CFPTS
Encadrant technique costumes	BTS Couturière costumière
Chargée accompagnement des publics	DEFA, formation chargée d'insertion AROBASE
Secrétaire administrative	BEP

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- Chaque atelier est équipé du matériel spécifique à l'activité : machines industrielles : outillage portatif, fixe et manuel pour l'atelier décors,
- Machines à coudre, mannequins, tables, presse à repasser, outillages pour l'atelier costumes,
- Salle de réunion pour les interventions de l'organisme de formation et l'enseignement théorique de chacun des ateliers.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

L'atelier "costumes" dispose d'un catalogue où sont répertoriés plus de 300 costumes et accessoires ainsi que des éléments de décors que nous mettons à la location.

TYPE DE CLIENTÈLE

- Compagnies théâtrales du spectacle vivant,
- Collectivités territoriales ou locales,
- MJC, comité des fêtes...
- Etablissements scolaires,
- Comités d'entreprise,
- Particuliers.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

EN 2010

■ Amphithéâtre - Pont-de-Claix

Construction de la baraque à frites pour le spectacle «Brecht».

■ Ville de Pont-de-Claix

Construction et réalisation du bonhomme carnaval « carnaval 2010 ».

■ Lycée horticole Saint-Ismier

Atelier autour des métiers de la culture.

■ MC2

Construction d'élément de décors pour le spectacle «Imaginez maintenant».

■ Ville de Pont-de-Claix

Réalisation de 50 besaces à partir de bâches recyclées.

■ Travelling Theatre - Lyon

Construction et réalisation d'éléments de décors pour le spectacle « un endroit où aller ».

EN 2011

■ CCAS Pont-de-Claix

Construction et réalisation d'un aménagement au boulodrome de Pont-de-Claix pour le repas des aînés.

■ Fabrique Opéra - Grenoble

Location d'accessoires pour le spectacle « Carmen ».

■ Ville de Pont-de-Claix

Réalisation de meubles de rangement pour l'association Amphipédia.

■ Maison des initiatives - Saint-Martin-d'Hères

Construction et réalisation d'éléments de mobiles pour le CCAS de Saint Martin d'Hères.

■ Comédie du Dauphiné - Serge Papagalli

Réalisation du décor et de 4 vestes pour le spectacle « salle défaite ».

■ AIDA Conseil Général 38

Partenariat dans le cadre du festival BERLIOZ.

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

Notre action d'insertion par les métiers du spectacle comporte deux ateliers : un atelier de décors et un atelier de costumes de spectacles vivants. Elle a pour objectif la redynamisation des personnes très éloignées de l'emploi et cumulant des difficultés d'ordre social et professionnel, en utilisant la création artistique et collective comme moteur de l'insertion.

En effet, chaque création comporte une grande partie de discussion et de formation qui permet aux personnes de s'intégrer à des projets spécifiques, pour lesquels il n'existe pas de lignes à priori.

Nous avons bien conscience que les métiers du spectacle vivant ne doivent pas être présentés comme un but professionnel, mais la qualité de réflexion et le souci de professionnalisme affichés par les équipes de création et les compagnies de théâtre concernés dynamisent énormément notre action en lui conférant à la fois un aspect valorisant et exceptionnel qui se répercute sur les bénéficiaires. Ceux-ci se sentent concernés et impliqués dans chaque projet, ce qui leur rend une image positive et peut servir de tremplin à leur démarche personnelle.

Cette redynamisation consiste à :

- l'appropriation de l'outil de travail,
- l'intégration d'un rythme de travail et une discipline de travail,
- l'acquisition progressive de compétences professionnelles,
- l'identification de savoir-faire transférable sur des secteurs d'activité porteurs de recrutement,
- une (re)construction identitaire (reconnaissance du réel l'acceptation des règles sociales et sociétales),
- un accompagnement social et professionnel personnalisé et individualisé,
- la définition ou la précision d'un projet professionnel,
- la participation à plusieurs manifestations culturelles permettant aux bénéficiaires de s'ouvrir vers l'extérieur et d'accumuler des expériences riches et variées. L'adaptation permanente de l'accompagnement ainsi qu'une meilleure articulation entre les référents sociaux et professionnels des ateliers (pointage des problèmes de santé, logements ...) la mise en place de réunions de régulation « espace parole », permettent de maintenir l'assiduité des personnes, de les sensibiliser sur la nécessité de préparer leur avenir tant personnel que professionnel.

Les actions additionnelles menées en parallèle des activités principales ont contribué à apporter une énergie supplémentaire pour réaliser nos objectifs initiaux :

- Atelier de sensibilisation à la citoyenneté,
- L'atelier de théâtre,
- L'atelier d'écriture.

OBJECTIFS DE SORTIE

- Reprise de confiance en soi et remobilisation sur un projet personnel et/ou professionnel,
- Emplois en milieu ordinaire ou entreprise d'insertion,
- Formations,
- Pour les personnes ne pouvant aller vers l'emploi, mise en place d'un projet leur permettant d'avoir un revenu et une place dans la société.

PUBLIC

- **Age/sexe** : Tout public
- **Statut initial** : bénéficiaires du RSA, jeunes en difficulté d'insertion DELD
- **Statut dans le chantier** : salariés en contrat aidé CAE/CUI

OSCAR
CLERVEN



CYCLES

OSCAR
CLERVEN
NICE
MAIN

PARCOURS 1Socialisation,
remobilisation
par le travail.

REPÉRAGES

RÉCUPÉRATION, RÉPARATION, ENTRETIEN ET VENTE DE CYCLES

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

P39 REPÉRAGES

REPÉRAGES - ATELIER

15 RUE ABBÉ VINCENT - 38600 FONTAINE
T. 04 76 25 51 10 - F. 04 76 25 51 50
reperages2@orange.fr

DIRECTEUR : Hyacinthe KARAMBIRI



NATURE DES PRESTATIONS

- Enlèvement des encombrants cycles,
- Prestation d'entretien et de réparation de cycles.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- Un atelier avec 11 postes entièrement équipés d'outils de maintenance,
- 2 camions de ramassage avec chauffeur.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- Un encadrant technique,
- Une chargé d'insertion,
- Une chargé de communication,
- Un directeur,
- Une équipe de 11 personnes en insertion travaillant 26 heures par semaine.

TYPE DE CLIENTÈLE

Tous types de clients :

- Entreprises (dans le cadre PDE ou pour leur parc vélos utilisés dans l'enceinte de l'entreprise),
- Particuliers,
- Secteur Public.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE	MONTANT
2011	Entretien des vélos	Ville de Grenoble	entre 10 et 15 000€
Depuis 2008	Entretien des vélos	Entreprise Arkema	2 000€ à 3 000€

PRESTATION D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Acquisition de premiers gestes techniques,
- Définition de projet,
- Préparation à l'emploi.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Accueil et intégration,
- Mise en situation de travail : production de vélos pour la vente,
- Diagnostic de situation,
- Elaboration du plan d'action, du contrat d'objectif,
- Mise en œuvre des actions,
- Elaboration de projet,
- Immersion etc...,
- Mise en œuvre des compétences clés ou compétences de base
- Accompagnement des problématiques sociales, TRE et recherche de solution d'emploi ou de formation qualifiante,
- Des entretiens individuels réguliers,
- Des évaluations de compétences et des qualités,
- Des bilans avec les référents.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ

DANS LA STRUCTURE

- Motivation,
- Bon état de santé.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

- Travail en intérieur,
- Port de charges,
- Pas d'utilisation de machine,
- Durée de travail hebdomadaire : 26H - Pas d'horaires particuliers.

OBJECTIFS DE SORTIE

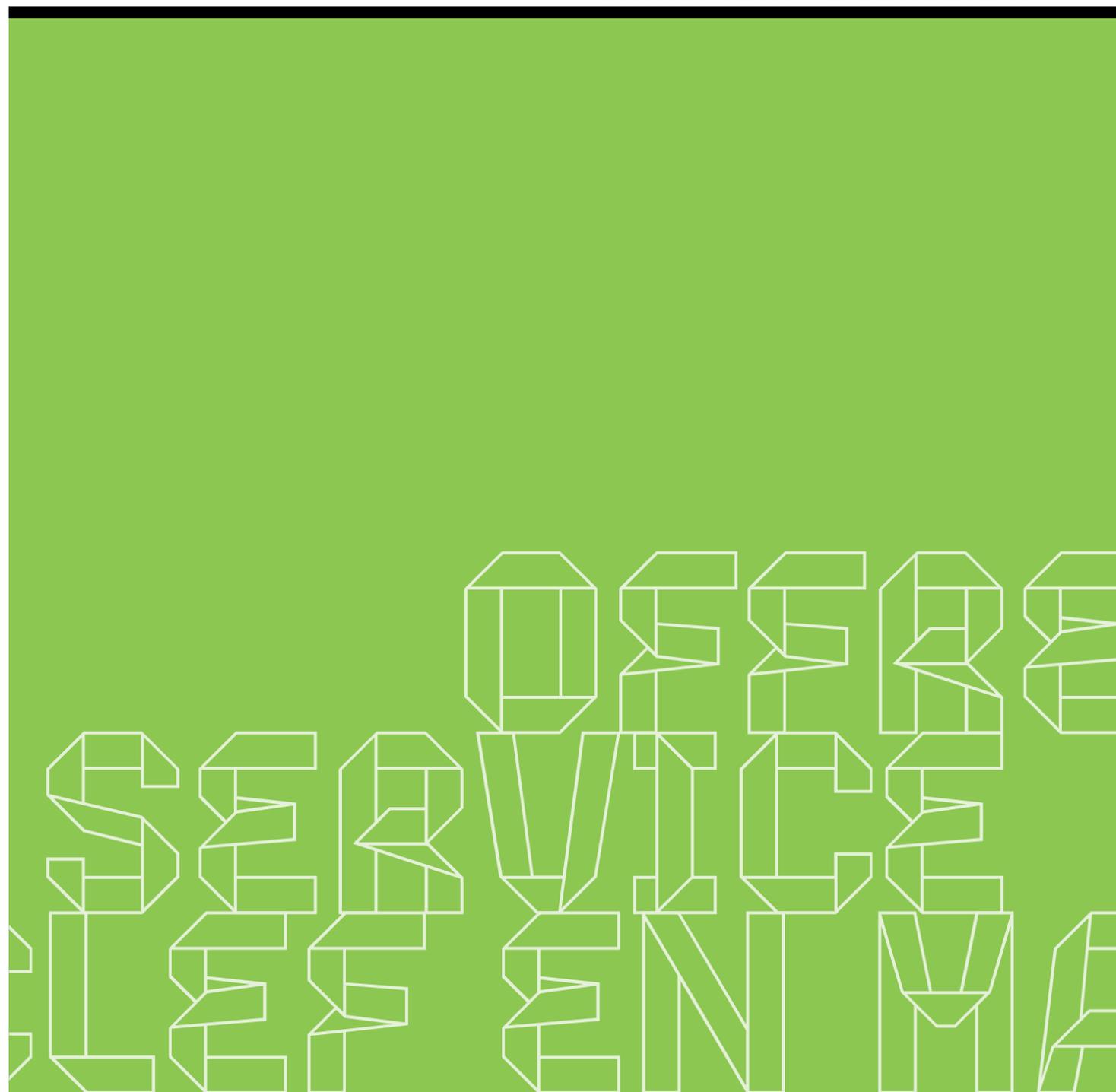
35 à 40% de sortie sur l'emploi durable (CDI ou CDD de plus de 6 mois).

PUBLIC

- **Age/sex** : Tout public
- **Statut initial** : bénéficiaires du RSA, jeunes en difficulté d'insertion, DELD, ...
- **Statut dans le chantier** : salariés en contrat aidé CAE/CUI



ESPACES VERTS - ENVIRONNEMENT



PARCOURS 1Socialisation,
remobilisation
par le travail.

ACEV / ASSOCIATION ESPACES VERTS

ENTRETIEN D'ESPACES VERTS

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

A.C.E.V.5, BIS RUE MARIUS CHARLES - 38420 DOMÈNE
T. 04 76 77 51 90 - F. 04 76 77 51 87
sandrine.carron@mairie-domene.fr

RESPONSABLE : Patrick BOUCHARLAT



P43 ACEV
P45 ACTY CHANTIERS
P47 ADFE
P49 ARECE
P51 AREPI
P53 ARRC
P55 ATELIERS SIIS
P57 CAFES
P59 LES BRIGADES VERTES
P61 CEI
P63 PRODEPARE CHARTREUSE
P65 CENTRE SOCIAL RENÉ CASSIN
P67 CISI

P70 EMPLOIS VERTS DU PAYS VOIRONNAIS
P73 JARDINS DE LA SOLIDARITÉ ENTRETIEN ESPACES VERTS
P76 JARDINS DE LA SOLIDARITÉ PRODUCTION MARAÎCHÈRE
P79 LES JARDINS DU PRADO
P81 ONF ISÈRE RHODANIE
P85 ONF CENTRE ISÈRE
P89 ONF BASSIN GRENOBLOIS
P93 ONF NORD ISÈRE
P97 PREVENIR
P99 SYNERGIE
P101 SOLID'ACTION

NATURE DES PRESTATIONS

Débroussaillage, taille, tonte, élagage, plantations, curage de fosse, pose de clôtures et balisage de sentiers.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 1 directeur,
- 1 chef de chantier,
- 1 secrétaire comptable,
- 1 chargée d'insertion,
- 11 ouvriers en espaces verts.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- Locaux administratifs et techniques adaptés,
- 1 camionnette,
- 1 camion double-cabine,
- 1 remorque,
- 1 tracteur autoporté (tondeuse),
- 1 broyeur,
- 1 mini-pelle,
- Matériel technique en nombre suffisant et régulièrement renouvelé : débroussailleuses, tondeuses de différents gabarits, tronçonneuses, tronçonneuse à perche, souffleurs.

ASSURANCE QUALITÉ TRAVAUX

Un suivi régulier de nos travaux et prestations nous permet d'offrir une qualité de service à nos différents donneurs d'ordre.

PARCOURS 1Socialisation,
remobilisation
par le travail.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE
2011	Tonte, débroussaillage, taille, entretien des sentiers et chemins de randonnée	Conseil Général : ■ Domaine de Vizille ■ Musée de la Houille Blanche Différentes communes du Balcon de Belledonne et du Grésivaudan
	Binage, tonte, débroussaillage, soufflage des feuilles	Collège de Saint-Ismier
	Curage de ruisseaux, broyage, tronçonnage et broyage d'arbres	Association départementale des digues et canaux

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Mise en situation de travail,
- Accompagnement individualisé par la chargée d'insertion,
- Ateliers collectifs : travail sur l'estime de soi/gestion du stress/santé/alimentation,
- Techniques de recherche d'emploi,
- Suivi médico-social,
- Visites d'entreprises, immersion, orientation plate-forme de vocation Pôle Emploi, orientation plateforme de la mobilité,
- Accès à la formation (remise à niveau, pré-qualifiantes ou qualifiantes),
- Partenariats avec le monde économique pour faciliter la réinsertion des salariés dans le secteur marchand.

PRESTATION D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Permettre à un public éloigné de l'emploi, personnes bénéficiaires du RSA ou handicapées, de reprendre contact avec la vie professionnelle.
- Repérage des capacités (savoir-être, savoir-faire).
- Dynamisation/prise de confiance en soi/acquisition des règles de base
- Remise à niveau, savoirs de base, culture générale et technique.
- Découverte des métiers et milieux professionnels/travail sur l'orientation.
- Elaboration d'un projet professionnel.
- Préparation à l'emploi (formations pré-qualifiantes ou qualifiantes) ou orientation éventuelle vers une structure adaptée.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Aptitude médicale à l'emploi.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

- Travail en extérieur sur les chantiers et à l'atelier pour l'entretien et la petite réparation des machines,
- Port d'un équipement de sécurité obligatoire,
- Contrat de travail de 6 mois à 26h par semaine,
- Horaires de travail 7h-14h30, 4 jours par semaine.

OBJECTIFS DE SORTIE

Accès à l'emploi (milieu ordinaire de travail) ou à une formation diplômante ou qualifiante longue.

PUBLIC

- **Age/sexe** : Tout public
- **Statut initial** : en majorité, bénéficiaires du RSA et 20% de jeunes en difficultés et personnes handicapées,
- **Statut dans le chantier** : salariés en Contrat Unique d'Insertion (CUI).

ACTY CHANTIERS

ENTRETIEN D'ESPACES NATURELS

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

ACTY CHANTIERS

82, CHEMIN DES PÂQUERETTES -
38480 PONT DE BEAUVOISIN
T. 04 76 37 33 13 - F. 04 76 32 99 90
info@isactys.com

DIRECTEUR DU GROUPE ISACTYS : M^r YADH MZOUGH

NATURE DES PRESTATIONS

- Débroussaillage,
- Tronçonnage,
- Elagage,
- Nettoyage de zones humides : berges de lacs, de rivières, de marais...
- Entretien de sentiers de randonnées, de prairies sèches,
- Entretien de lieux publics

TERRITOIRE D'INTERVENTION

Pont de Beauvoisin, Avant Pays Savoyard

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 1 encadrant technique qualifié à temps plein,
- 1 chargée d'insertion,
- une équipe de 10 salariés en insertion.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- 1 camion plateau,
- Débroussailleuses,
- Perches d'élagage,
- Tronçonneuses,
- Taille-haies,
- Tondeuses,
- Outillage manuel : sécateurs, pelles, pioches, râtaux, etc...,
- Équipements de sécurité.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

www.isactys.com

PARCOURS 1Socialisation,
remobilisation
par le travail.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE
2011	Entretien de rivières	Syndicat Intercommunal
	Protection de zones naturelles sensibles	Conservatoire de la nature
	Entretien des espaces publics	Collectivités
2010	Entretien de rivières	Syndicat intercommunal
	Protection de zones naturelles sensibles	Conservatoire de la nature
	Entretien des espaces publics	Collectivités

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Dynamisation – acquisition des règles de base du monde du travail,
- Acquisition de gestes techniques en lien avec l'activité,
- Découverte du métier et des milieux professionnels proches de ce secteur d'activité lié à l'environnement,
- Définition d'un projet professionnel.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Mise en situation de travail sur sites, en équipe, encadrée par un chef de chantiers, apprentissage progressif des gestes techniques, apport de nouvelles techniques par des sessions de formation,
- Accompagnement régulier des salariés concrétisé par des entretiens individuels, des temps collectifs,
- Structuration du parcours à travers un livret d'accompagnement qui indique les progressions et les démarches à faire pour préparer « l'après chantiers »,
- Prise en compte des difficultés périphériques à l'emploi (santé, mobilité, logement, autre..) pour aider à y remédier,
- Accompagnement à la recherche d'un emploi de droit commun.

OBJECTIFS DE SORTIE

- Signature d'un contrat de travail de droit commun durable si possible,
- Entrée en formation qualifiante si cela correspond au parcours.

PUBLIC

- **Âge** : Tout public
- **Statut initial** : bénéficiaires du RSA, de l'ASS – personnes ayant la reconnaissance d'un handicap compatible avec l'emploi. – jeunes sans qualification
- **Statut dans la structure** : les salariés bénéficient d'un contrat aidé (CUI – CAE).

ADFE / ASSOCIATION DAUPHINOISE FORMATION EMPLOI ESPACES VERTS

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

A.D.F.E.

LE TRIDENT, 34 AVENUE DE L'EUROPE - 38100 GRENOBLE
T. 04 76 40 29 29 - F. 04 76 40 73 49
adams-kbenyamina@wanadoo.fr

RESPONSABLES : Krimo BENYAMINA / Philippe SERRANO



NATURE DES PRESTATIONS DE SERVICES OU DE TRAVAUX

- Forestage, élagage, débroussaillage, nettoyage, et curage de ruisseaux pour le secteur espaces verts et environnemental,
- Propreté/entretien des espaces publics,
- Entretien du patrimoine bâti.

MOYENS D'INTERVENTION

HUMAINS

MOYENS SPÉCIFIQUES À CHAQUE CHANTIER

- 1 chef d'équipe, encadrant technique et pédagogique,
- 10 salariés en insertion (26h/semaine).

MOYENS COMMUNS AUX 5 CHANTIERS ADFE

- 1 directeur,
- 2 chargées d'insertion,
- 2 secrétaires,
- 2 comptables.

MATÉRIEL

- 1 véhicule de transport,
- Equipements de sécurité : chaussures, lunettes et masques,
- Outils et matériaux de travail nécessaires soit au débroussaillage soit à l'entretien d'espaces verts.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

Edition d'une plaquette.

TYPE DE CLIENTÈLE

- Collectivités locales (Grenoble, Saint-Egrève, Saint-Martin-le-Vinoux),
- Bailleurs sociaux (OPAC 38).

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

SITES

- **Rives gauches et droites du Drac et de l'Isère**
 - Travaux sur les digues de Voreppe derrière les casses,
 - Travaux sur les digues de Comboire, sur les enrochements du bord du Drac,
 - Travaux sur les digues de Noyarey et Sassenage,
 - Travaux ponctuels pour la Metro : Bois Français ; Sablons ; tennis Seyssins.
- **Bastille**
 - Entretien et restauration du site de la Bastille (débranchement, élagage, abattage, tonte, ou travaux de maçonnerie).
- **Travaux sur le parc des Vouillants (Fontaine et Seyssinet-Pariset)**
 - Débroussaillage, travaux de bûcheronnage (abattage, ébranchage et brûlage des branches et buissons).

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Permettre à des personnes éloignées de l'emploi de renouer avec une activité professionnelle adaptée, en les redynamisant, en évaluant leurs capacités et potentialités : les personnes sont intégrées en fonction de leur projet professionnel et de leur lieu de domiciliation soit à un chantier espaces verts, soit à un chantier bâtiment peinture.
- Accompagner le salarié dans ses démarches socioprofessionnelles, en lien avec son référent de parcours, afin de l'intégrer au mieux dans un parcours d'insertion socioprofessionnel global : la connaissance acquise de la personne, par son suivi au quotidien dans une activité professionnelle, est alors une valeur ajoutée importante dans le choix des moyens mis en place pour cet accompagnement.

Pour les salariés en insertion, les objectifs prioritaires sont les suivants :

- Se remettre en situation de travail et de formation,
- Reprendre un rythme de travail (respect des horaires et des consignes),
- Découvrir le sens du travail en équipe et recréer du lien social,
- Réaliser des travaux d'intérêt collectif visibles,
- Découvrir ou redécouvrir des gestes techniques simples,
- Favoriser et développer les capacités d'autonomie et d'initiative.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Réunion hebdomadaire des chefs d'équipe / chargées d'insertion / directeur de l'ADFE qui permet de traiter le suivi socio professionnel des salariés ;
- 1 chargée d'insertion a pour fonction le recrutement et l'accueil des nouveaux salariés, assure les entretiens bilan de parcours trimestriel avec le salarié en présence du référent de parcours global et du chef d'équipe. Met en place en lien avec le salarié et le référent de parcours les actions nécessaires pour réduire les difficultés repérées pour l'accès à l'emploi (formation linguistique, action santé...)
- 1 chargée d'insertion assure l'accompagnement au projet professionnel et les recherches de solutions pour la suite du parcours (emploi / formation). Sous la forme d'entretiens individuels tous les 15 jours ou à la demande pour travailler sur les techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, préparation à un entretien d'embauche).

OBJECTIFS DE SORTIE

Les compétences pédagogiques du chef d'équipe permettent à chaque salarié de trouver sa place au sein de l'équipe de travail, de se remettre progressivement en situation de travail, de regagner la confiance en soi, et de retrouver une dynamique à la fois personnelle et professionnelle. Elles permettent aussi de faire accepter dans le temps une orientation professionnelle à moyen et long terme souvent refusée ou niée à l'entrée en Chantier d'Insertion (par exemple montage d'un dossier de demande de Reconnaissance Travailleur Handicapé auprès de la COTOREP).

Les entretiens bilans qui se déroulent à raison d'une fois par trimestre en présence du salarié, de son référent de parcours, du chef de chantier et de la chargée d'insertion permettent d'envisager ensemble les actions à mettre en œuvre pour créer des conditions de sortie favorables pour le salarié.

PUBLIC

- **Age/sexe** : 20 à 50 ans.
- **Statut initial** : allocataires RSA, COTOREP, DELD.
- **Statut dans le chantier** : salariés en CAE (Contrats d'Accompagnement à l'Emploi).

ARECE

ENTRETIEN D'ESPACES VERTS, ESPACES NATURELS

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

A.R.E.C.E.

LES DÉVAS - 38190 LES ADRETS
T. 04 76 71 18 00 - F. 04 76 71 10 50
aci.arece@orange.fr

RESPONSABLES : Thierry ROUVES



NATURE DES PRESTATIONS

- Création et entretien de sentiers de randonnées,
- Débroussaillage, élagage, abattage, broyage de rémanent,
- Création de passerelles,
- Entretien d'assises,
- Petit balisage, pose de signalétique,
- Aménagement paysager,
- Tonte, taille de haie,
- Engazonnement,
- Réalisation d'accès, chemin (pose de balthazar),
- Entretien de ruisseau,
- Désherbage mécanique,
- Soufflage de feuilles,
- Entretien de bassin de rétention, captage,
- Entretien de canaux d'irrigation,
- Déneigement,
- Entretien des voies vertes de la rocade sud de Grenoble,
- Gestion d'un domaine nordique.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 1 directeur,
- 1 chef d'équipe,
- 1 adjoint au chef d'équipe,
- 1 chargée d'insertion,
- Ouvriers en espaces verts.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- 1 fourgon (9 places),
- 1 camion benne (6 places),
- 1 4x4 (5 places),
- 1 mini-pelle,
- 1 quad,
- Equipements de Protection Individuelle : chaussures de sécurité, pantalon de sécurité anti-coupe, salopette de travail, gilets de signalisation, gants, casque de sécurité avec protection visuel, auditive,
- Broyeur de branches,
- Matériel motorisé : débroussailleuse, tronçonneuse, élagueuse, fendeuse, taille-haies...
- Matériel électrique : perforateur, piqueur, meuleuse, ...
- Matériel manuel : pelle, pioche, râteau, ...
- Tire fort, treuil à tambour,
- Groupe électrogène,
- Echelle 3 pans.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE
2011	Création et entretien de sentiers de randonnée	Communauté de communes du Grésivaudan
	Entretien digues et canaux de l'Isère	Association digues et canaux de l'Isère
	Nettoyages de propriétés	ACTIS
2010	Création et entretien de sentiers de randonnées	SIVOM de la station des 7 laux
	Entretien digues et canaux de l'Isère	Association digues et canaux de l'Isère
	Nettoyages de propriétés	ACTIS

PRESTATION D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Permettre à des personnes éloignées de l'emploi de se redynamiser par une activité professionnelle, de repérer leurs capacités et limites, d'acquiescer des règles de base dans le travail (respect des horaires, règles de sécurité), de retrouver confiance en elles,
- Accompagner les personnes tant sur le volet professionnel que social en prenant en compte l'ensemble des problèmes susceptibles de freiner l'accès à l'emploi,
- Aider à l'orientation et à l'élaboration d'un projet professionnel,
- Préparer la sortie du chantier.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Un contrat d'objectif est établi : il permet d'identifier les freins, et ainsi déterminer les démarches à entreprendre en terme d'actions de formation professionnelle et / ou de recherche d'emploi.
- Le suivi s'effectue sur la base de bilans individuels mensuels entre le salarié et la chargée d'insertion. Ces bilans permettent d'évaluer la progression en terme de savoir-être et de savoir-faire.
- Un bilan hebdomadaire est réalisé entre la chargée d'insertion, l'encadrant technique et le directeur afin d'échanger sur le déroulement des contrats.
- Des bilans initiaux, intermédiaires et finaux sont réalisés entre le salarié, son référent et la chargée d'insertion.
- La chargée d'insertion positionne le salarié sur des formations professionnalisantes et compétences-clé en fonction de leur projet professionnel.
- Des évaluations sont organisées en début, milieu et fin de contrat afin de mesurer les évolutions des compétences et capacités. Nous essayons d'associer les donneurs d'ordres à nos actions afin de valoriser les salariés auprès de ces derniers. Cela permet également d'avoir un avis professionnel extérieur au chantier d'insertion sur leur travail.
- La chargée d'insertion met en relation le salarié avec les personnes susceptibles de lui apporter une aide dans la résolution de ses problèmes personnels (logement, santé, etc).
- La chargée d'insertion apporte son soutien au salarié dans ses démarches de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, simulation d'entretien, contact entreprise, offre sur réseau et internet) et pour le montage de dossiers de formation professionnelle.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

- Ne pas avoir de problèmes de santé physique (dos, tendinite importante...),
- Savoir se faire comprendre en français,
- Comprendre le français (consignes de sécurité).

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

- Travaux en extérieur par tous les temps
- Travail en équipe
- Déplacement sur chantier régulier
- Port de charge lourde, activité physique

OBJECTIFS DE SORTIE

- Retour à l'emploi,
- Formation,
- Réorientation.

PUBLIC

- **Age/sexe** : tout public
- **Statut initial** : bénéficiaires des minima sociaux, jeunes en difficulté, travailleurs handicapés, demandeurs d'emploi longue durée (DELD).
- **Statut dans le chantier** : agent espaces verts en contrat d'accompagnement à l'emploi.

AREPI / ASSOCIATION DE RÉINSERTION DES PRISONNIERS DE L'ISÈRE

ESPACES VERTS / NETTOYAGE DE RUES

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

A.R.E.P.I. - SERVICE PLACEMENT EXTERIEUR

62, RUE DU DRAC - 38000 GRENOBLE
T. 04 76 48 14 77 - F. 04 76 48 73 27
arepi.pe@aliceadsl.fr

RESPONSABLE : Patrick MARCHAND



NATURE DES PRESTATIONS DE SERVICES OU DE TRAVAUX

- Espaces verts, entretien de rivières, débroussaillage, abattage et élagage.
- Approvisionnement, débarrasage de chantiers, démolition intérieure (sauf béton).
- Entretien de voiries : balayage, nettoyage, déneigement.

MOYENS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 1 responsable,
- 2 éducateurs techniques (2 ETP),
- 3 éducateurs à temps partiel (2 à 91% ETP + 1 à mi-temps),
- 1 psychologue (25% ETP),
- 1 secrétaire à temps partiel (61% ETP),
- 16 ouvriers en espaces verts et entretien voirie (50% ETP).

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- Locaux administratifs et techniques adaptés,
- Deux camions,
- Matériel technique en nombre suffisant et régulièrement renouvelé :
 - Tondeuses de différents gabarits,
 - Tronçonneuses,
 - Souffleurs,
 - Débroussailleuses,
- Outillage à main (chariots, pinces à déchets...),
- Equipements de sécurité pour les personnes.

TYPE DE CLIENTÈLE

- Donneurs d'ordre public : communes, Conseil Général,
- Associations,
- PME bâtiment,
- Particuliers.

PARCOURS 1

Socialisation,
remobilisation
par le travail.

PARCOURS 1Socialisation,
remobilisation
par le travail.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE	MONTANT
2011	Entretien de la voirie Rociade	Direction des routes (DIR CE)	26 500€
	Entretien voirie	mairie de Seyssins	19 000€
	Débroussaillage, élagage	mairie de Seyssins	20 000€
	Chantiers Débroussaillage, élagage	Clients particuliers	15 000€
	Chantiers approvisionnement Démolitions intérieures	Entreprises	15 000€

PRESTATION D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Remobilisation vers l'emploi,
- Aide et adaptation à la reprise de poste,
- Evaluation des compétences,
- Aide à l'élaboration d'un CV et à la recherche d'emploi.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Evaluation des capacités des personnes,
- Aide à l'élaboration d'un projet professionnel,
- Accompagnement à la recherche d'emploi,
- Formations en interne sur les aspects techniques et la sécurité,
- Partenariats avec le monde économique pour faciliter la réinsertion des salariés,
- Stages, période en entreprise.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Uniquement les personnes sous main de justice en fin de peine.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

- Travail le plus souvent à l'extérieur,
- Chaussures de sécurité obligatoires, tenues adéquates, casque, gilet fluo et gants de sécurité.
- Utilisation du matériel d'entretien des espaces verts et de voirie.
- Manutention de charges pour des chantiers de bâtiment.

OBJECTIFS DE SORTIE

Accès à l'emploi.

PUBLIC

- **Age/sex** : tout public (dans la réalité surtout des hommes).
- **Statut initial** : détenus en fin de peine.
- **Statut dans le chantier** : salariés en contrat d'accompagnement à l'emploi.

ARRC

ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION DES REMPARTS DE CRÉMIEU

ESPACES VERTS / NETTOYAGE DE RUES

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

A.R.R.C.

8, PLACE DU MONUMENT - 38460 CRÉMIEU
T. 04 74 90 99 16
arepi.pe@aliceadsl.fr
<http://arcc-insertion38.blogspot.com>

PRÉSIDENT : Michel NEYRET

RESPONSABLE : Gilbert CLAVEL



NATURE DES PRESTATIONS

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET ESPACES NATURELS SENSIBLES

- Fauchage et débroussaillage, taille de haies, élagage et abattage de petits arbres.
- Limite hauteur d'intervention : 2 mètres.
- Pas d'intervention sur les espaces publics type pelouses, parcs et jardins.

PÉRIODES D'INTERVENTION

Toute l'année.

TERRITOIRE D'INTERVENTION

Commune de Crémieu, communes de la communauté de l'Isle Crémieu et le territoire du Haut Rhône Dauphinois.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- Un encadrant technique,
- Une équipe de 7 à 9 salariés en insertion,
- Une chargée d'insertion.

LOCAUX

Salle de réunion, réfectoire, sanitaires et douche, vestiaires, atelier, local machines, local quincaillerie, local produits dangereux...

VÉHICULES

- Camion benne double cabine 7 places,
- Minibus 9 places,
- Remorque.

OUTILLAGE

3 débroussailleuses à guidon, 1 débroussailleuse à dos, 1 tondeuse auto-tractée (Ferris snapper Pro largeur de coupe 32 pouces), 1 taille-haie thermique, 2 souffleurs, 2 tronçonneuses, sécateurs, échenilloirs....

PARCOURS 2
 Professionnalisation,
 préparation
 à l'emploi.

ASSURANCE QUALITÉ TRAVAUX

Fiche de satisfaction remis au client avec la facture.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

Site internet : <http://arcc-insertion38.blogspot.com/>

Notre site comporte une rubrique « nouvelles de la semaine » avec les différentes réalisations

TYPE DE CLIENTÈLE

Principalement collectivités territoriales, établissements publics.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE
2011	Entretien des espaces verts	Hôpital Jeanne de Chantal Crémieu
	Entretien des Espaces Naturels Sensibles : Lac de Save, Étang de Lemps Optevoz	Conseil Général de l'Isère

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

Notre mission est d'insérer des personnes pour lesquelles l'accès à l'emploi ne paraît pas envisageable dans les conditions ordinaires du marché de l'emploi avec pour objectif de se retrouver en situation professionnelle afin de :

- retrouver un lien social et une activité professionnelle,
- de se rapprocher des services de soin le cas échéant,
- de ré-apprendre et reprendre des habitudes de vie professionnelle,
- de se remobiliser pour un retour à l'emploi.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

■ Une 1^{ère} phase d'accueil et d'intégration afin de mettre le salarié au centre de son parcours, d'effectuer un bilan et définir les objectifs à atteindre et les actions à mettre en œuvre.

■ Mise en situation de travail avec les règles de fonctionnement, de sécurité, un kit « pierres » permet au nouveau salarié d'appréhender et d'acquérir les techniques avant d'être sur le chantier. Un mode opératoire illustré est remis à chaque salarié en insertion.

■ Le salarié est accompagné durant son parcours à l'A.R.R.C. par l'encadrant technique présent au quotidien sur le chantier et par le chargé d'insertion, lors d'entretiens individuels, dans la réalisation de ses objectifs.

■ 3 bilans sont réalisés avec le référent externe, durant les 6 mois de contrat. Le salarié présente les points importants de la période écoulée, son auto évaluation de sa progression en terme de comportements et d'acquisitions de savoir faire à l'aide de la grille d'autoévaluation, et l'avancée de son projet. En fin de parcours l'A.R.R.C. remet une attestation des compétences acquises par le salarié en insertion.

■ Lors du parcours, lorsque des difficultés (santé, logement, etc...) sont repérées nous mettons le salarié en relation avec les services concernés.

■ Formation : le salarié en insertion a accès à des formations. Il s'agit de modules courts professionnalisants (ex. CACES logistique, Formation Espaces Verts, CACES engins de chantiers, savoirs de base).

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

- Être éligible au Contrat d'Accompagnement à l'Emploi ou au Contrat Unique d'Insertion,
- Être en capacité de compréhension du français oral (consignes de sécurité),
- Être dans un parcours d'insertion professionnelle.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

- Travail en extérieur,
- Utilisation de bétonnière, outillage électro-portatif, outils à main,
- Horaires: 7h30-14h, du lundi au jeudi (26 heures hebdomadaire).

OBJECTIFS DE SORTIE

L'objectif fixé par l'Etat à l'ensemble des SIAE est de parvenir progressivement à 60 % de sorties dynamiques, dont 25 % de sorties sur l'emploi durable (CDI ou CDD + 6 mois).

PUBLIC

- Age : tout public,
- Statut initial : bénéficiaires RSA, minima sociaux, demandeurs d'emploi longue durée, jeunes sans qualification,
- Statut dans la structure : salarié en contrat aidé (CAE, CUI).

ATELIERS SIIS

ESPACES VERTS

ENTREPRISE D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901 ENTIÈREMENT FISCALISÉE

SIIS

3 RUE DE LA LEVADE - 38170 SEYSSINET PARISET
 T. 04 76 84 47 90 - F. 04 76 21 42 48
 com-ev@latelier6.fr

RESPONSABLE : Denis MULLIEZ



NATURE DES PRESTATIONS DE SERVICES OU DE TRAVAUX

- Tonte de pelouse, taille de haies, élagage, désherbage, plantation, évacuation des feuilles mortes et déchets verts...
- Aménagement de jardin, petite maçonnerie, installation réparation de clôtures,
- Terrassement,
- Déneigement...

MOYENS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 3 à 8 opérateurs en insertion,
- un à deux encadrants.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- Tondeuses, taille-haies, tronçonneuses, souffleuse, débrousailluse...
- Camion benne.

TYPE DE CLIENTÈLE

- Entreprises,
- Copropriétés,
- Collectivités publiques,
- Particuliers.

PARCOURS 1Socialisation,
remobilisation
par le travail.**RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS**

PRINCIPAUX CLIENTS : campus universitaire, diverses entreprises, divers particuliers, hôtels.

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION**OBJECTIFS**

Développer les compétences nécessaires pour accéder à l'emploi :

- Capacité à travailler en équipe ou en autonomie,
- Contact avec le client, sens du service,
- Endurance au travail soutenu,
- Capacité d'adaptation.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Mise en situation de travail à l'extérieur de l'atelier SIIS,
- Tutorat professionnel,
- Réduction des freins à l'emploi (lien avec les services sociaux, secteur médical...) avec une chargée d'insertion en interne.

PRE-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Permis de conduire, endurance physique.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

Travail de force, parfois aux intempéries, travail le plus souvent en équipe, parfois seul, prise d'initiatives.

OBJECTIFS DE SORTIE

Emploi chez les paysagistes et dans les commerces et services.

ASSURANCE QUALITE

- ISO 9001 ,
- LABEL QUALIREI (du Comité National des Entreprises d'Insertion) : validation des pratiques socio professionnelles.

PUBLIC

- **Age/sexe** : tous âges, mixité hommes-femmes.
- **Statut initial** : personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, demandeurs d'emploi de plus d'un an, DELD, bénéficiaires des minima sociaux, personnes sous main de justice et/ou sortant de prison.
- **Statut dans l'entreprise** : CDD d'insertion.

CAFES TRAVAUX FORESTIERS**ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION**

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

C.A.F.E.S.

17, AV. DOCTEUR TAGNARD - 38350 LA MURE
T. 04 76 30 94 42 - F. 04 76 30 11 87
ass.cafes@wanadoo.fr

RESPONSABLE : Jean-François BAS

**NATURE DES PRESTATIONS**

- Travaux d'entretien de végétation de berges de cours d'eau,
- Entretien de milieux naturels remarquables,
- Lutte contre les espèces invasives,
- Entretien d'habitats remarquables (fauche, coupes sélectives),
- Mise en sécurité vis à vis du public (débroussaillage, entretien de barrières).

MOYENS D'INTERVENTION

CAFES emploie les personnes en insertion et fait réaliser l'ensemble des prestations d'encadrement technique et socioprofessionnel par l'ONF.

HUMAINS

- **Un agent responsable ONF** définit et évalue avec le maître d'ouvrage les travaux à réaliser. Il propose à CAFES une convention de travaux correspondante. Il prépare techniquement le chantier. Il remet à l'ouvrier encadrant une fiche de chantier décrivant les travaux à mettre en œuvre et effectue une visite de démarrage si nécessaire.

- **un ouvrier encadrant de l'ONF** prend en charge l'équipe au point de ramassage défini par l'employeur, assure l'encadrement pendant la journée, et reconduit l'équipe au point de départ. Il signale au chargé d'insertion de l'ONF tout incident, et peut joindre à tout moment un responsable de CAFES en cas de problème grave sur les chantiers.

- **1 équipe de 6 salariés en insertion.**
- **Un chargé d'insertion ONF (0.37 ETP)**

- Il élabore avec chaque ouvrier et son référent un contrat d'objectif, puis effectue des bilans initiaux, intermédiaires et finaux permettant d'évaluer le déroulement de son parcours au sein de l'équipe,
- Intervient avec le référent de l'ouvrier en cas de difficulté, facilite la mise en relation des ouvriers avec les structures susceptibles d'intervenir auprès d'eux (point écoute santé ...),
- Favorise la mise en relation des ouvriers avec les employeurs potentiels dans l'optique de la fin du contrat (entreprises d'insertion ...),
- Assure les relations avec les partenaires du domaine social.

PARCOURS 1Socialisation,
remobilisation
par le travail.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

■ L'ONF fournit la totalité des **équipements et outillages** nécessaires à la bonne réalisation des chantiers : véhicule, outillages, carburant. L'ONF est responsable de la conformité, du contrôle et du bon entretien des matériels utilisés.

■ **Équipements de sécurité** : l'ONF est responsable du bon approvisionnement et de la conformité des équipements individuels de sécurité à la législation en vigueur. Chaque bénéficiaire reçoit une dotation initiale individuelle constituée d'un casque, d'une paire de gants, d'un pantalon de sécurité et de chaussures ou bottes de sécurité.

TYPE DE CLIENTÈLE

Les donneurs d'ordre sont exclusivement des collectivités locales du secteur de la Matheysine (cantons de La Mure, Corps et Valbonnais).

- Communes,
- Communautés de Communes,
- Syndicat de rivières,
- Conseil Général de l'Isère.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

Chantier du SMIME :

- Réhabilitation d'un cours d'eau,
- Enlèvement des embâcles,
- Huit jours sur la rivière La Mouche.

Commune de Monteynard : 10 jours

- Réfection d'un sentier rural,
- Entretien et création d'un itinéraire de randonnée.

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Socialisation/dynamisation/acquisition des règles de base,
- Acquisition de premiers gestes techniques,
- Remise à niveau des savoirs de base,
- Découverte des métiers et milieux professionnels / travail sur l'orientation,
- Aide à l'élaboration d'un projet professionnel,
- Préparation à l'emploi.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Contact avec les entreprises locales,
- Mise en œuvre de périodes d'immersion,
- Accompagnement individualisé,
- Bilans et évaluations,
- Utilisation d'un livret d'accompagnement,
- Accès à la formation (ONF, plan de formation mutualisé Territoire Insertion 38...).

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Bonne condition physique.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- En extérieur,
- Utilisation de matériels : tronçonneuse, débroussailleuse,
- 26 heures hebdomadaires.

OBJECTIFS DE SORTIE

Accès à un emploi ou à une formation qualifiante.

PUBLIC

- **Age/sexe** : Tout public
- **Statut initial** : personnes bénéficiaires du RSA, jeunes de moins de 26 ans sans qualification, demandeurs d'emploi longue durée.
- **Statut dans le chantier** : salariés en contrats aidés (CUI-CAE).

LES BRIGADES VERTES

ENTRETIEN D'ESPACES VERTS

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

EPC

LES BRIGADES VERTES - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

9, RUE CLAUDE CONTAMIN - 38110 LA TOUR DU PIN
T. 04 74 83 26 20 - F. 04 74 97 16 00
ccas.annie.doux@wanadoo.fr

DIRECTRICE DU CCAS : Annie DOUX
VICE PRÉSIDENT DU CCAS : Gilles ROUCHY
RÉFÉRENT DE L'ACI : Christelle LELEU



NATURE DES PRESTATIONS

ESPACES VERTS

- Entretien du Centre de Loisirs sans hébergement, de 2 squares de la ville de La Tour du Pin (celui de la gare et celui du quartier des Dauphins),
- Débroussaillage de coteaux, sentiers et ruisseaux (FRAPNA),
- Entretien des abords extérieurs du Foyer des Jeunes Travailleurs.

ENTRETIEN du bâtiment du Foyer des Jeunes Travailleurs (plomberie, réparations diverses, peinture, petits travaux d'électricité...)

PROPRETÉ

- Tournée de propreté de la ville de La Tour du Pin (3 demi-journées par semaine),
- Aménagement : petits travaux de remise en état des locaux,
- Déménagement : Aide au déménagement de personnes isolées, âgées, minima sociaux.

LIMITES D'INTERVENTION

Le chantier d'insertion intervient à la demande du CCAS de La Tour du Pin sur le territoire de la ville.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 1 encadrant technique (IETP),
- 1 conseiller en insertion professionnelle (25h),
- 10 salariés en insertion.

PARCOURS 1Socialisation,
remobilisation
par le travail.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

POUR L'ENCADRANT TECHNIQUE

- Un bureau avec téléphone, photocopieuse, matériel informatique.

POUR L'ÉQUIPE DES BRIGADES VERTES

- Un Master Renault (3 places) équipé d'une benne,
- Un mini bus Citroën de 9 places.

OUTILLAGE ESPACES VERTS

- Fourches, sécateurs, scies à bois, pioches, râteaux, pelles, balais,
- 4 débroussailleuses thermiques, un roto-fil, un taille-haies thermique, deux tronçonneuses élagueuses thermiques, une tondeuse à gazon thermique.

MATÉRIEL ÉLECTROPORTATIF

- Perceuse électrique, scie circulaire, scie sauteuse, meuleuse, ponceuse.

MATÉRIEL DES SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE, MIS À DISPOSITION DU CHANTIER

- Marteau-piqueur, nettoyeur haute pression, motoculteur.

MATÉRIEL POUVANT ÊTRE LOUÉ

- Mini pelle, rouleau vibrant, scarificateur.

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Faire naître des désirs et des motivations amenant la personne à prendre conscience de sa valeur pour se reconstruire socialement et professionnellement.

Permettre à chaque agent :

- de faire le point sur ses acquis, ses centres d'intérêt et ses capacités,
- de compléter les pré-requis nécessaires pour accéder à une formation qualifiante,
- d'élaborer et de finaliser un projet professionnel réaliste et réalisable,
- d'acquérir une relative stabilité concernant le logement, la santé, la gestion cohérente d'un budget.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Permettre à chaque agent :

- d'être capable de respecter un horaire, un cadre, des règles de sécurité et d'hygiène,
- d'être capable de s'intégrer dans une équipe : coopérer, respecter et écouter les autres, appliquer correctement une consigne,

- d'être capable d'acquérir une certaine autonomie : entretenir ses outils de travail, se débrouiller seul, sans avoir recours aux autres, prendre des initiatives, anticiper une consigne.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Mise en situation sur les activités du chantier,
- Suivi individuel,
- L'accès à des formations (compétences clés - CACES...),
- Périodes d'immersion,
- Visites d'entreprises,
- Participation aux prestations du Pôle Emploi (atelier CV...).

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

- Etre âgé de 18 ans,
- Niveau DILF (Diplôme d'Initiation à la Langue Française),
- Permis de conduire souhaité ou exigé (en fonction des besoins),
- Etre motivé pour acquérir ou valider des compétences dans le domaine des espaces verts urbains,
- S'impliquer pour effectuer des démarches actives de recherche d'emploi.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

- Activités en extérieur : été comme hiver,
- Travail en équipe,
- Horaires : 26 h hebdomadaire, soit :
 - lundi de 8 h à 12h,
 - mardi de 8 h à 12h et de 14h à 17h,
 - mercredi de 8 h à 12h,
 - jeudi de 8 h à 12h et de 14h à 17h,
 - vendredi de 8 h à 12h.

OBJECTIFS DE SORTIE

Pour l'année 2011, l'objectif fixé par l'Etat est le suivant :

- Sorties dans l'emploi durable (CDI et CDD de plus de 6 mois) : 8%.
- Sorties vers un emploi de transition (intérim, CDD < 6 mois) : 10%.
- Sorties positives (entrées en formation ou autre SIAE) : 5%.

PUBLIC

- **Age** : minimum 18 ans.
- **Statut initial** : bénéficiaires RSA ou minima sociaux, DELD et jeunes
- **Statut dans la structure** : salarié en contrat aidé (CUI ou CAE)

CEI / CHANTIER ENVIRONNEMENT INSERTION

ENTRETIEN ESPACES VERTS

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

...

C.E.I. - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, MAIRIE DE VILLEFONTAINE (COLLECTIVITÉ LOCALE)
11 AVENUE BENOIT FRACHON - 38090 VILLEFONTAINE
T. 04 74 96 50 78
chantier.insertion@mairie-villefontaine.fr

RESPONSABLE : Anne LÉBOUGRE



NATURE DES PRESTATIONS

- Taille,
- Tonte,
- Bêchage,
- Ramassage de feuilles,
- Désherbage,
- Elagage en dessous de 3 mètres,
- Déneigement, nettoyage.

TERRITOIRE D'INTERVENTION

Commune de Villefontaine.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 1 responsable du chantier : gestion administrative et accompagnement socioprofessionnel.
- 1 encadrant technique : gestion des plannings et formations sur le terrain.
- Chargé de relais Emploi Ville de Villefontaine (10% ETP).
- 9 personnes en insertion.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- 1 camion plateau 3,5 tonnes,
- 3 Tondeuses,
- 3 débroussailleuses,
- 1 souffleur,
- 1 tronçonneuse,
- 1 broyeuse,
- 1 déneigeuse,
- Petit matériel : Cisailles, pelles, râteaux....

PARCOURS 1Socialisation,
remobilisation
par le travail.**TYPE DE CLIENTÈLE**

Bailleurs sociaux, copropriétés privées du territoire de Villefontaine.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE	MONTANT
2011	Entretien espaces verts, Nettoyage, débarrassage encombrants.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Dynacité, ■ Alliade ■ Copropriété du Vernatay, ■ FONCIA ■ HMF ■ OPAC 38 ■ Pluralis, ■ Régie Bochard, EMCODA ■ IRA 	Conventions annuelles

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION**OBJECTIFS**

- Permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle.
- Mettre en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement suivant 4 axes : l'accueil et l'intégration du salarié en insertion, l'accompagnement social et professionnel, la formation des salariés en insertion, la contribution à l'activité économique et au développement du territoire.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Etablissement d'un contrat d'objectif entre le salarié, son référent emploi et le CEI (détermination des objectifs et démarches vers l'emploi à effectuer). Un bilan est effectué tous les deux mois jusqu'à la fin du contrat. Le référent emploi et le CEI s'assurent des démarches effectuées par le salarié et l'aident dans ces réalisations.
- Entretiens individuels réguliers avec le salarié pour accompagnement dans ses démarches (réponse à des offres d'emploi, recherche de formation, orientation vers l'interlocuteur approprié...).
- Evaluation régulière des savoir être et des savoir faire.
- Mises en relation avec les partenaires sociaux si besoin (assistantes sociales, médiateurs, médecins...).

- Mise en place de périodes d'immersion (stages découverte, validation de compétences...) au sein d'entreprises, enquêtes métiers, ateliers de technique de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, préparation aux entretiens d'embauche), mise en place de parrainage avec des professionnels et appel aux partenaires suivant les besoins (création d'entreprise, communication...).
 - Prescription sur des formations qualifiantes sur les domaines professionnels souhaités en favorisant les métiers en tension.
- 3 personnes dédiées à cet accompagnement socioprofessionnel** : l'encadrant technique, la chargée de relais emploi, la responsable du chantier.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

- Etre en bonne condition physique malgré des aménagements de poste possible.
- Etre inscrit à Pôle Emploi.
- Etre motivé à travailler un projet professionnel.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

- Travail essentiellement extérieur par tout temps.
- Utilisation de machines dangereuses : tronçonneuses, débroussailleuses, cisailles.
- Horaires matinaux en été : 7 h.
- Durée hebdomadaire de travail : 26h

OBJECTIFS DE SORTIE

- CDD de plus de 6 mois ou CDI.
- Formations longues qualifiantes.

PUBLIC

- **Âge** : tous publics
- **Statut initial** : bénéficiaires RSA, jeunes de - 26 ans, travailleurs handicapés, demandeurs d'emploi.
- **Statut dans la structure** : Contrat Unique d'Insertion - CAE de 6 mois avec possibilité de renouvellement, prescrits par référents parcours emploi renforcé du Conseil Général (animateurs locaux d'insertion), Pôle Emploi, missions locales, Cap Emploi.

PRODEPARE CHARTREUSE

ENTRETIEN D'ESPACES VERTS

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901

**PRODEPARE CHARTREUSE -
CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS**

1, RUE CHARLES HÉROLD - 38380 ST-LAURENT-DU-PONT
T. 04 76 55 40 80 - F. 04 76 55 20 28
insertion-cs.paysduguiers@orange.fr

RESPONSABLE : Roger TERPEND ORDASSIERE
DIRECTEUR DU CHANTIER : Ali GUERRAQUI

**NATURE DES PRESTATIONS**

- Entretien d'espaces naturels remarquables,
- Entretien de sentiers de randonnée,
- Entretien des cours d'eau (enlèvement d'embâcles, intervention sur la forêt des berges),
- Lutte contre les plantes invasives,
- Mise en valeur du petit patrimoine.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION**HUMAINS**

- Un directeur de structure,
- Un conducteur de travaux,
- Un encadrant technique,
- Une chargée d'insertion professionnelle,
- Un comptable,
- Une secrétaire,
- Une équipe de six salariés en insertion.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- 1 véhicule
- Différents outils de travail : débroussailleuse, tronçonneuse, outils à mains, etc.

PARCOURS 1

Socialisation,
remobilisation
par le travail.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE DES PRESTATIONS	COMMANDITAIRE	MONTANT
2010	145 jours de travaux d'entretien de la végétation de berges sur le bassin versant du Guiers 2009/2010 (dont 48 jours de sous-traitance).	SIAGA	79 750€ (dont 26 400€ de sous-traitance)
	5 jours de travaux de réhabilitation d'un cours d'eau.	CCCG	2 750€
	10 jours de travaux d'entretien des chemins de randonnée et d'un parcours de santé, d'entretien d'un cours d'eau et d'arrachage des plantes invasives.	Commune Entre deux Guiers	5 500€
2011	125 jours de travaux d'entretien de la végétation de berges sur le bassin versant du guiers 2010/2011 (dont 37 jours de sous-traitance).	SIAGA	72 500€ (dont 21 460€ de sous-traitance)
	12 jours de travaux d'entretien et d'ouverture d'un chemin de randonnée.	SIVG	6 960€
	25 jours de travaux d'entretien des chemins de randonnée et des ruisseaux.	Commune de Saint-Laurent-du-Pont	14 500€

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Sociabilisation, dynamisation et acquisition des règles de base de vie en entreprise,
- Acquisition d'une partie des gestes techniques du métier d'ouvrier forestier,
- Définition et élaboration d'un projet professionnel,
- Découverte de métiers et différents secteurs d'activité par des enquêtes métiers, des informations collectives, et immersions en entreprise,
- Apprentissage des techniques de recherche d'emploi en individuel ou par des ateliers collectifs (Lettre de motivation, cv, entretien d'embauche, etc.)

MOYENS MIS EN ŒUVRE

La personne est reçue lors de l'entretien d'embauche individuellement une ou plusieurs fois. Nous essayons de détecter les différentes problématiques afin de pouvoir mettre en place rapidement un plan d'actions. Puis mensuellement, nous faisons un bilan sur l'aspect professionnel et social. Nous élaborons avec chacun son projet professionnel. Cela passe par des recherches d'informations sur les différents secteurs d'activités et métiers (enquêtes métiers, internet, relais emploi, etc.) mais aussi par des immersions en entreprise qui permettent à chacun de se rendre compte de la réalité des métiers sur le terrain.

Nous pouvons mettre en contact les salariés avec nos différents partenaires d'ordre social (assistante sociale, CESF, psychologue, etc.) ou professionnel (mission locale, cap emploi, animatrice locale d'insertion, adéquation, relais emploi, etc.). Une évaluation des savoir-être et des savoir-faire est réalisé à trois reprises durant le contrat, cela nous permet de valoriser la progression des salariés.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Bonne condition physique (port de charges).

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

Le travail est effectué en extérieur toute l'année, la personne doit être consciente de ce changement de climat (chaleur, pluie, froid, neige, etc.). Les salariés utilisent des débroussailleuses, tronçonneuses, outil de coupes, etc. Le port de charges est fréquent.

OBJECTIFS DE SORTIE

- Reprise de travail,
- Avoir confirmé son projet professionnel par une période d'immersion en entreprise, enquêtes métiers, formation, etc.
- Connaître les différentes techniques de recherche d'emploi,
- Accéder à une formation ou à un emploi.

PUBLIC

- **Age/sexe** : tout public.
- **Statut initial** : allocataires du RSA (50 % minimum par équipe), jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté d'insertion (20 % minimum par équipe), allocataires autres minima sociaux, demandeurs d'emploi, travailleurs handicapés.
- **Statut dans la structure** : salariés en contrats aidés (CAE /CUI).

CENTRE SOCIAL RENÉ CASSIN

ENTRETIEN D'ESPACES NATURELS

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901 À BUT NON LUCRATIF, NON ASSUJETTIE À LA TVA

CENTRE SOCIAL RENÉ CASSIN - CHANTIER LES AIP
(ATELIERS D'INSERTION PROFESSIONNELLE) -
« LES COMPAGNONS DE L'ENVIRONNEMENT »
21, RUE LAURENT GAYET - 38530 PONTCHARRA
T. 04 76 97 79 79 - F. 04 76 97 30 88
centresocialcassin.pontcharra@wanadoo.fr

RESPONSABLE : Jean CICERO



OBJET

Activités sociales et de loisirs, dont quatre Ateliers et Chantiers d'Insertion.

NATURE DES PRESTATIONS

- Création et entretien des sentiers labellisés PDI /PR et de divers sentiers,
- Travaux d'espaces verts pour la communauté de communes du Grésivaudan et les communes du bassin (tontes, élagages, débroussaillage, ...),
- Ramassage de déchets verts,
- Entretien des lits et des berges des cours d'eau dans un souci de préservation du milieu aquatique et de son environnement : faucardage de la végétation herbacée, élimination sélective des débris végétaux, coupe sélective de la végétation ligneuse, enlèvement de toutes les décharges sauvages.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 2 chargées d'insertion ETP pour l'accompagnement des salariés en insertion,
- 2 encadrants techniques pour les 12 salariés du chantier AIP,
- 2 encadrants techniques ONF pour les 2 chantiers PRODEPARE (10 salariés en insertion chacun),
- 1 équipe de 12 salariés ayant un contrat de 26 heures par semaine pour le chantier AIP),
- 2 équipes de 10 salariés (à 26 heures/semaine) en PRODEPARE
Horaires de travail : 7h30 à l'atelier – pose de 1 heure entre 12h et 13h – fin de journée à 15h30. Travail du Lundi au jeudi.

ASSURANCE QUALITÉ TRAVAUX

Aucune. Cependant, ces ateliers créés à partir de 1991 pour le plus ancien, bénéficient d'une bonne appréciation des communes et de la communauté de communes du Grésivaudan, utilisatrices de ses services. La qualité du travail effectué est reconnue et se matérialise par des demandes fortes et nombreuses.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE	MONTANT
2011	Entretien espaces verts	plus de 20 communes du Grésivaudan	+ de 100 000€
	PDIPR en Grésivaudan	CC du Grésivaudan	
2010	Entretien espaces verts	plus de 20 communes du Grésivaudan	+ de 100 000€
	PDIPR en Grésivaudan	CC du Grésivaudan	

PRESTATION D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

Les Chantiers d'Insertion sont des outils d'insertion qui permettent :

- la resocialisation (travail en équipe),
- la redynamisation (travail sur le savoir-être),
- la pré-qualification (apprentissage de savoir-faire),
- l'insertion professionnelle avec la mise en condition réelle de travail (respect des horaires, des consignes, des conditions de sécurité).

Par ailleurs :

- une démarche de développement local (réalisation de travaux d'intérêt collectif ayant une valeur sociale et économique reconnue),
- une mise en situation de travail, sous statut salarié, de personnes éloignées de l'emploi,
- une dimension d'insertion sociale et professionnelle et une reconnaissance sociale des salariés en insertion.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Candidat orienté par des prescripteurs (Pole Emploi, animateur local d'insertion Mission Locale Jeunes, cap Emploi,...) qui ont au préalable validé la pertinence d'intégrer un Chantier d'Insertion.
- Recrutement : information collective suivie d'entretien individuel – si embauche : signature du contrat en présence des prescripteurs – définition et signature d'un contrat d'objectif adapté à chacun.
- Jour de l'embauche : intégration dans l'équipe par l'encadrant technique d'insertion : présentation de l'équipe, du travail, du matériel...
- Accompagnement : entretien mensuel de suivi avec la chargée d'insertion (travail sur les objectifs définis lors de la signature du contrat).
- Un mois après l'embauche : bilan de fin de période d'essai avec le salarié, l'encadrant et la chargée d'insertion.
- Évaluation : le salarié et l'encadrant remplissent chacun une grille d'évaluation concernant les compétences techniques ainsi que les savoir-être en entreprise – fréquence à 2 mois et 1 mois avant la fin de contrat.
- Bilan de fin de contrat 1 mois avant le terme du contrat en présence du salarié, de la chargée d'insertion et du prescripteur. Si renouvellement, point sur les objectifs et définition de la poursuite du contrat.
- Délivrance d'un relevé de compétences.
- Formation : en interne – Proposition de modules courts de formation : initiation au bucheronnage, espaces verts, et autres modules en fonction du projet professionnel du salarié (CACES) – proposition de formation compétences clefs – Prévention Secours Citoyen 1.
- Travail de diagnostic et orientation en fonction des problématiques rencontrées (social, logement, endettement, psychologique, addictions...).
- Intervention collective d'une infirmière sur les chantiers 1 à 2 fois par an.

OBJECTIFS DE SORTIE

Principaux objectifs de sortie pour les salariés des chantiers :

- Avoir acquis des comportements de travail adaptés,
- Intégrer une formation qualifiante,
- Intégrer un emploi stable,
- Avoir résolu des difficultés sociales.

PUBLIC

- **Age** : 18 ans à 60 ans.
- **Statut initial** : principalement bénéficiaire du RSA, chômeurs longue durée, jeunes de moins de 26 ans pouvant être dans le dispositif CIVIS, bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé, de la Reconnaissance Travailleur Handicapé, de l'Allocation Spécifique de Solidarité, personnes suivies dans le cadre de la justice.
- **Statut dans la structure** : Salarié en contrat d'accompagnement à l'Emploi.

CISI / CHANTIER INSERTION SUD ISÈRE

ENTRETIEN ESPACES NATURELS

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

C.I.S.I.

24, AVENUE DE RIVALTA - 38450 VIF
T. 04 76 72 75 99 - F. 04 76 75 04 72
m.moutier@lafourmi.asso.fr

RESPONSABLE : M^{me} MARTIN LAUZIER



NATURE DES PRESTATIONS

- Travaux de restauration des berges,
- Taille de haie, arbustes et arbres,
- Tonte,
- Débroussaillage et désherbage,
- Dépressage,
- Ebranchage,
- Sélection d'essences,
- Façonnage d'arbres,
- Préparation des sols avant plantation,
- Plantation et arrosage,
- Traitement des espèces nuisibles et invasives : renouée, buddleia,
- Ramassage des végétaux, élimination et compostage à l'aide d'un broyeur,
- Ramassage des déchets (végétaux et autres) sur les lieux de l'intervention,
- Utilisation quotidienne et entretien du matériel spécifique : tronçonneuse, débroussailleuse, taille haie, tondeuse, cisaille à mains, sécateur etc.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 1 encadrant technique,
- 1 adjoint encadrant technique,
- 1 conseiller en insertion professionnelle,
- 8 salariés en insertion (contrat de 26h/hebdo).

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- 7 débroussailleuses,
- 5 tronçonneuses,
- 2 tondeuses,
- 1 souffleur,
- 1 perche d'élagage/ taille haie,
- Outils à main (serpe, hache, pioche, râteau, pelle),
- Petit matériel d'atelier : disqueuse, meule pierre sèche, visseuse, dévisseuse, etc.
- Véhicule 7 places pour le transport de personnes et de matériel,
- Vêtements de sécurité (pantalons, casques, gants, lunettes, chaussures, jambières).

PARCOURS 1

Socialisation,
remobilisation
par le travail.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE
2011	Entretien des berges et de la végétation aquatique de ruisseaux	AAPPMA Noyarey Veurey
	Divers travaux d'entretien de la mare du club nature. (coupe de phragmites, recépage, petite taille, débroussaillage...)	Foyer Socio Educatif
	Travaux d'entretien divers débroussaillage, élagage, nettoyage, désherbage	Mairie Saint Georges du Commiers
	Entretien des espaces verts/ débroussaillage des berges de la Gresse / entretien parcours de santé / sculpture sur bois pour ornement de rond point	Mairie de Vif
	Entretien des espaces verts - débroussaillage - entretien de la voirie ...	Mairie du Gua
	Entretien talus autoroute/ entretien du ruisseau du Nivollon, débroussaillage entre canal autoroutier...	Mairie de Varcès
	Nettoyage des abords routes départementales	Conseil Général de l'Isère

PRESTATION D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

Permettre à un public éloigné de l'emploi, personnes bénéficiaires du RSA ou handicapées, de reprendre contact avec la vie professionnelle.

- Repérage des capacités (savoir-être, savoir-faire).
- Dynamisation/prise de confiance en soi/acquisition des règles de base.
- Remise à niveau, savoirs de base, culture générale et technique.
- Découverte des métiers et milieux professionnels/travail sur l'orientation.
- Elaboration d'un projet professionnel.
- Préparation à l'emploi (formations pré-qualifiantes ou qualifiantes) ou orientation éventuelle vers une structure adaptée.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Accompagnement social et professionnel tout au long du parcours.
- Accompagnement individualisé, traçabilité des entretiens, des bilans etc.
- Plan de formation : modules courts professionnalisants et compétences clés.
- Ateliers périphériques à l'emploi.
- Mise en place de périodes d'immersion.
- Echange de pratiques avec les conseillers d'Insertion Professionnelle du bassin grenoblois.
- Livret du salarié.
- Ecrit des salariés.
- Evaluation des salariés.
- Possibilité de mise en situation de travail sur des missions courtes avec l'Association Intermédiaire LA FOURMI.
- Actions de formation collective et individuelle : abattage, petite maçonnerie paysagère..., espaces verts niveau 1 et 2, SST, gérer son budget, comprendre une fiche de paie, actions individuelles sur l'estime de soi, mais aussi selon les besoins liés aux projets professionnelles des salariés : BTP, logistique, commerce, industrie, environnement/propreté, maintenance...

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

- Aucun pré-requis ou expérience professionnelle dans les espaces verts demandé.
- Embauche sur prescription (Pôle Emploi / OHE PROMETEE / Mission Locale / ALI).
- Vigilance par rapport aux conditions du travail (utilisation de machines).

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

- Travail en extérieur.
- Bonne condition physique et résistance à l'effort, au bruit et aux conditions météorologiques.
- Contraintes de terrain fréquentes : terrains en pente, zones humides etc.
- Utilisation des machines ; débroussailleuse, etc.

OBJECTIFS DE SORTIE

- Objectifs fixés par l'Etat en 2011 :
 - 25% de sorties sur l'emploi durable (CDI ou CDD de plus de 6 mois),
 - 50 % de sorties dynamiques : emplois durables, emplois de transition (CDD ou intérim de moins de 6 mois), entrées en formation ou autre SIAE,
- Accompagner les salariés tout au long du parcours pour acquérir des capacités transversales, un degré d'autonomie leur permettant de mobiliser leurs ressources si nécessaire.

PUBLIC

- **Âge** : à partir de 16 ans.
- **Statut initial** : public relevant d'un agrément Pôle Emploi.
- **Statut dans la structure** : salarié en CAE - Contrat de 6 mois, renouvelable 2 fois.

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

EMPLOIS VERTS DU PAYS VOIRONNAIS

ENTRETIEN D'ESPACES VERTS ET ESPACES NATURELS

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON FISCALISÉE

ASSOCIATION EMPLOIS VERTS DU PAYS VOIRONNAIS

72 BOULEVARD DENFERT-ROCHEREAU -
BP 30022 - 38500 VOIRON
T. 07 76 32 72 80 - F. 04 76 32 98 95
Laure.martinon@paysvoironnais.com
ou Pierre.eymery@paysvoironnais.com

DIRECTRICE ADJOINTE : Laure MARTINON
RESPONSABLE DE CHANTIER : Pierre EYMERY



NATURE DES PRESTATIONS

- **Entretien des espaces verts** : Tontes petites et très grandes surfaces (10 ha), taille de haies, taille d'arbres et arbustes, désherbage thermique, mécanique, manuel. sensibles (pas de gros abattage ni d'élagage en grande hauteur).
- **Entretien des espaces naturels** : débroussaillage, bucheronnage, entretien de berges de rivières, entretien et balisage de sentiers de randonnée et de VTT, aménagements d'espaces naturels sensibles (pas de gros abattage ni d'élagage en grande hauteur).
- **Nettoyage visuel** : zones d'activités, bords de routes, espaces de loisirs
- **Petits travaux de maçonnerie et menuiserie** : pose de bordures, de barrières, de clôtures bois ou métal, terrasses bois, murets, réfection de murs de pierre, reprises d'enrobé.
- **Travaux de nettoyage et peinture** : montées d'escalier, locaux divers.
- **Enlèvement d'encombrants** : dans parties communes d'immeubles, caves, appartements, décharges sauvages. Tri pour mise en déchèterie.
- **Manutention** : installation de salons, mise en place de documents.
- **Ressourcerie** : valorisation et réemploi d'objets (meubles, électroménager, hi-fi, vêtements, vaisselle, livres, jouets, outillages....)

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 1 responsable de chantier à temps plein en CDI - BTA Pépinières et BAC + 2 conducteur de chantier,
- 4 chefs d'équipe encadrants techniques à temps plein dont 3 CDI et 1 CDD - entre 2, 5 et 10 ans d'expérience,
- 1 chargé d'Insertion Professionnelle (CIP) - 0.9 ETP - CDI - DESS psychologie du travail,
- 1 équipe de direction,
- environ 50 salariés à l'année (16 ETP) et environ 24 par mois,
- Travail en équipes de 3 à 6 salariés avec un Encadrant Technique d'Insertion.

Zone d'intervention : 5 cantons du centre Isère : Voiron, Rives, Tullins, Saint Geoire en Valdaine, Saint Laurent du Pont.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- **Locaux** : atelier de mécanique de 20 m², vestiaires, sanitaires et douche. Garage de 180 m². Garage annexe de 400 m² pour le rangement du gros matériel et le stockage des fournitures.
- **Bureaux** : une salle de travail et de réunions (40 m²), deux bureaux, 5 postes informatique, une salle de réunion.
- **Outillage** : groupe électrogène, perceuses, visseuses.
- **Matériels** : 15 débroussailleuses à dos, 4 tronçonneuses, 1 tronçonneuse sur perche, 4 taille-haies, 3 souffleurs, 3 tondeuses autotractées, 3 tondeuses autoportées moteur diesel : kubota 15,6 kW, largeur 1,20 m, Kubota 4x4, largeur 1,50 m, Kubota largeur 1,40 m.
- **Remorques** : 2 remorques double essieu 2,40 x 1,30 m, 1 remorque simple essieu 1 x 1,50 m, 1 porte engins plateau basculant 3,00 x 1,70 m
- **Véhicules** : 4 Trafic Renault rallongés minibus, 1 trafic Renault fourgon, 1 fourgonette kangoo, 1 Lada Niva 4x4, 1 camion Renault Master 160 DCi avec 2 bennes basculantes et amovibles Ampliroll

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE
2011	Entretien des périmètres de captage d'eau	Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais
2010	Nettoyage et peinture de montées d'escalier à Voiron (La Brunetière)	OPAC 38
	Ouverture de chemins de randonnée, secteur chartreuse sud	Communauté d'Agglomération du pays Voironnais
	Enlèvement de 500 m de caillebotis, espace naturel sensible de l'Herretang (St Laurent du Pont)	Conseil Général de l'Isère
	Abattage forestier et débitage pour broyage de combustible bois	Centre de Parménie (Tullins)

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Mise en situation de travail salarié,
- Acquisition de gestes techniques,
- Découverte des métiers et milieux professionnels,
- Intervention sur les freins à l'emploi,
- Socialisation / dynamisation / acquisition des règles de base,
- Préparation à l'emploi (formation).

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Depuis juin 2009, les Emplois Verts ont obtenu une certification qualité délivrée par le COORACE, l'un des principaux réseaux de l'Insertion par l'Activité Économique.

La démarche qualité CEDRE porte sur la construction et la réalisation des parcours d'insertion à partir d'un ensemble de procédures qui ont pour objectif d'améliorer quantitativement et qualitativement les résultats en termes d'insertion sociale et professionnelle.

LA MISSION ACCUEIL

Elle permet de faire connaître aux demandeurs d'emploi l'offre d'insertion des Emplois Verts, mais aussi d'assurer un cadre et des conditions d'accueil qui permettent un travail efficace. Tout le processus de recrutement est compris dans cette mission accueil.

LA MISSION INSERTION

■ **L'accompagnement individuel avec engagement réciproque**
La mission insertion a pour objectif de construire et de réaliser le parcours d'insertion. Elle permet de contractualiser avec les nouveaux salariés une relation d'engagement réciproque qui fixe par écrit les objectifs d'insertion personnalisés pour chaque salarié, ainsi que les actions et les moyens mis en place par le chargé d'insertion et le salarié pour atteindre ces objectifs.

■ Le bilan personnalisé

A la fin du premier, troisième et cinquième mois, un bilan personnalisé est réalisé avec le salarié, l'ETI, le référent et le Chargé d'Insertion Professionnelle (CIP). C'est lors du bilan à un mois que le salarié et le CIP contractualisent le premier contrat d'engagement réciproque. Donc, 100% des salariés des Emplois Verts ayant travaillé un chargé d'Insertion Professionnelle mois ou plus sont en contrat s'engagement réciproque et ce jusqu'à la sortie de la structure.

■ Le chantier emploi

Aux accompagnements individuels s'ajoutent des actions collectives : les Chantiers Emploi regroupent 3 à 4 salariés une fois par semaine. Dans ce cadre le CIP accompagne les salariés dans leur recherche d'emploi par le biais de visites à la Maison de l'Emploi, à Pôle Emploi, par la pratique de la recherche d'emploi via internet, la rédaction du CV et de la lettre de motivation, des simulations d'entretien et des rencontres avec des professionnels et des organismes de formation.

■ La formation

Les Emplois Verts disposent d'un plan de formation qui regroupe des formations collectives et des formations individuelles. Les formations sont réalisées sur le temps de travail et par des organismes de formations agréés.

■ L'organisation pédagogique du chantier

Le CIP a en charge l'accompagnement socioprofessionnel de tous les salariés du chantier. Les Encadrants Techniques d'Insertion (ETI) interviennent en coordination avec la fonction de CIP. Les ETI font remonter au CIP les difficultés sociales. L'ETI transmet aux salariés « la juste conduite » qu'il est nécessaire d'adopter dans le travail. L'ETI a un rôle éducatif important. Il a aussi pour mission de motiver les salariés à la fois dans la poursuite d'un projet personnel ou professionnel construit avec le CIP et également dans l'investissement sur le chantier.

Les équipes sont modulables et s'organisent autour des publics en prenant en compte les nouveaux arrivés et les difficultés des autres. Le responsable du chantier intervient pour renforcer et soutenir le travail des ETI et assurer la formation à la sécurité.

La participation des ETI aux actions d'accompagnement socio-professionnel correspond à 10% de leur temps de travail.

LEURS INTERVENTIONS

La réunion de régulation : tous les 15 jours 2 heures.

Ce temps est exclusivement consacré au suivi des salariés.

Les temps d'échange formalisés entre le CIP et les ETI : tous les matins avant le départ des équipes sur les chantiers et tous les soirs au retour, des temps d'échange écrits ou oraux sont prévus sur les salariés présents et absents.

Le tutorat : 4 ETI assurent la fonction de tuteur. Chaque salarié à un référent unique interne au chantier. Le tuteur assure la coordination entre tous les chefs d'équipe.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Emploi accessible sans condition particulière de formation, de diplôme ou d'expérience préalable.

- Comprendre et respecter les consignes et les modes d'intervention,
- Travailler en équipe,
- S'adapter au changement d'équipe et d'activité.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

- CDD de 6 mois renouvelable une fois et de 112 heures par mois
- Horaires de travail : 8h-12h / 12h30-16h, du lundi au vendredi et par équipe.
- Travail en extérieur par tous les temps.
- Visite médicale obligatoire.
- Port obligatoire des vêtements de sécurité.
- Pour tous les salariés du chantier, participation obligatoire :
 - À la réalisation de la production,
 - Aux actions de formation,
 - Aux actions d'accompagnement socioprofessionnel.

OBJECTIFS DE SORTIE

- Emploi durable (CDD>6mois, CDI) = 25%
- Emplois de transition (CDD<6mois, CUI) = 17,5%
- Sorties positives (formation pré qualifiante ou qualifiante) = 17,5%

ASSURANCE QUALITÉ

- Certification qualité CEDRE.

PUBLIC

- **Âge** : 18 à 60 ans.
- **Statut initial** : Les Emplois Verts recrutent des personnes, sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières (bénéficiaires des minima sociaux, demandeurs d'emploi de longue durée, travailleurs handicapés, jeunes en difficulté). Les candidats ont tous un référent social et obtiennent un agrément de Pôle Emploi.
- **Statut dans la structure** : salariés sous contrat unique d'insertion, 113 heures par mois, contrat de 6 mois renouvelable une fois.

JARDINS DE LA SOLIDARITÉ

HORTICULTURE, ENTRETIEN D'ESPACES NATURELS

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON FISCALISÉE

JARDIN DE LA SOLIDARITÉ

QUARTIER CHAMPLONG, IMMEUBLE CHAMECHAUDE -
38430 MOIRANS

T. 04 76 35 02 39 - F. 04 76 35 66 16

jardins.solidarite.direction@orange.fr

DIRECTRICE : Carole VINATIER-SAMBA



NATURE DES PRESTATIONS

ENTRETIEN ESPACES VERTS, ESPACES NATURELS

- Interventions sur zones sensibles, entretien de marais : tonte, fauchage, pose de filets de protection amphibiens,
- plantation et taille de haies, création de massifs (fleurs et arbustes), petite maçonnerie paysagère,
- Aménagement de jardins partagés et pédagogiques,
- Création d'échelles écologiques (échappatoires pour la petite faune).

PÉPINIÈRE D'ARBRES ET D'ARBUSTES D'ESSENCES LOCALES/HORTICULTURE

- Vente d'arbres et arbustes d'essences locales, pots, divers containers, racines nues (différentes tailles).
- Vente de fleurs bi-annuelles et vivaces, remontantes.
- Prestations de conseils et d'animations, sur quartiers, établissements scolaires, etc.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 2 techniciens pépiniéristes : tuteurs professionnels des personnes en insertion.
 - Technicien 1 : Maîtrise de géographie alpine. 7 ans d'expérience sur le chantier.
 - Technicien 2 : BEPA espaces-verts. 2 ans d'expérience sur le chantier.
- 1 chargée d'insertion pour la mission de suivi et d'accompagnement socioprofessionnel des salariés en insertion - DEA de lettres, formation AROBASE de charge d'insertion.
- Salariés en insertion : 8 postes de jardiniers-pépiniéristes en CAE à 0,74 ETP.

PARCOURS 1

Socialisation,
remobilisation
par le travail.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- Lieu de production
 - Surface utilisée : 1 ha.
 - 1 véhicule de chantier de six places avec plateau.
 - 4 débroussailleuses, 2 tondeuses.
 - Une serre de plants de 300 m².
 - Une plateforme pour l'élevage de plants d'arbustes et arbres, de 300 m² équipé d'un système d'arrosage.
 - Divers outillages (bêches, pioches, brouettes, râteliers, divers contenants, etc.).
 - Utilisation du tracteur et de ses accessoires pour les travaux du sol et d'entretien.
- Les bureaux des techniciens et de la chargée d'insertion sont regroupés dans un ALGECO de 30 m².
- Siège de l'association (bureaux)
 - Un appartement de 80 m², loué à Pluralis comprenant 3 bureaux équipés de matériels informatiques dont un bureau faisant également office de salle de réunion.
 - Un lieu de vie (algéco) de 54 m², dont 20 m² utilisés comme salle de repos pour les salariés et 34 m² équipés d'un coin et d'une salle à manger qui tient lieu de salle de réunion et de formation.

A partir de novembre de chaque année, des séances de formation aux gestes et postures de travail sont mises en place sur une journée pour les équipes de nos deux chantiers : maraîchage et pépinière.

Les salariés ont leur visite médicale du travail programmée au début de leur contrat, dans l'intervalle du premier mois. Les visites sont réalisées par la M.S.A. de l'Isère.

ASSURANCE QUALITÉ TRAVAUX

PASSEPORT PHYTOSANITAIRE avec la DRAF Rhone-Alpes.
N° d'immatriculation : RH02728.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

<http://jardinssolidarite.wordpress.com/> ; Guides du Conseil général de l'Isère « Planter des haies champêtres en Isère », « Neutraliser les pièges mortels pour la faune sauvage ». Notre activité est référencée dans le livre de Gilles Leblais « Mon Jardin paradis ».

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE	MONTANT
2011	Entretien annuel des 6 bassins de décantation des eaux de pluie de l'axe de Bièvre	Conseil Général de l'Isère	15 000€
	Fournitures de fleurs, balconnières, terreau pour l'opération Balcons Fleuris à Grenoble (Quartiers Villeneuve Bajatière)	ACTIS Grenoble (dispositif CUCS)	12 000€
	Fourniture de végétaux arbres, arbustes (1 200 plants) sur 3 sites ENS : Marais de Chirens, Tourbière de l'étang de ST-Laurent-du-Pont et le marais de la Veronnière à Montferrat	Conseil Général de l'Isère	7 000€
2010	Pose de filets de protection amphibiens au marais de la Teissonnière	Communauté d'Agglomération du pays Voironnais	2 500€
	Aménagements de jardins familiaux à Moirans (sur deux tranches 2010 et 2011)	Commune de Moirans	30 000€
	Réalisation d'échappatoires pour la petite faune (chantier autoroute à Cessieu).	STE ALTIMA	1 300€

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Socialisation/dynamisation/acquisition des règles de base,
- Acquisition de premiers gestes techniques,
- Remise à niveau des savoirs de base (culture générale et technique),
- Découverte des métiers et milieux professionnels,
- Définition d'un projet professionnel,
- Préparation à l'emploi (formations pré-qualifiantes ou qualifiantes).

MOYENS MIS EN ŒUVRE

L'accompagnement sur le parcours d'insertion socioprofessionnel se passe d'abord aux Jardins de la Solidarité mais il doit aussi se prolonger au dehors. Des entretiens individuels ou collectifs (binômes / grand groupe) sont programmés sur une fréquence régulière (3 semaines) aux Jardins de la Solidarité afin d'anticiper les situations d'urgence. Ces temps permettent aux personnes de se re-découvrir, se re-trouver, se découvrir ou se trouver pour certains.

Des rendez-vous tri-partites sont organisés avec le référent emploi de manière régulière : contrat d'objectifs (à 1 mois environ), bilan intermédiaire (à 3 semaines ou 4 mois environ) pour réajuster et bilan final (à 5 ou 6 mois) pour dégager les perspectives.

L'accompagnement est réalisé du recrutement à la sortie emploi ou formation s'il y a lieu :

- prise en compte et résolution des résistances (logement, mobilité, communication...) et mobilisation de leurs propres ressources,
- travail d'orientation professionnelle,
- techniques de recherche d'emplois : réalisation et réactualisation du CV, lettres de motivation, préparation aux entretiens, recherche d'emplois sur internet, prospection directe, accompagnement physique...

La chargée d'insertion aidée de l'équipe encadrante, s'appuie notamment sur les outils suivants :

- Le règlement intérieur et le livret d'accueil, présentés le premier jour d'arrivée sur le chantier lors de l'accueil des nouveaux salariés,
- Un agenda pour l'emploi, consignait individuellement les démarches à réaliser / réalisées aussi bien en matière de santé, de logement, d'emploi et de formation, les objectifs fixés lors des entretiens tripartites, les outils exploités sur la réorientation professionnelle ou autre...
- Une grille d'évaluation des compétences (savoir-être et savoir-faire) pour évaluer les acquis professionnels des salariés sur les différentes tâches.- Principe d'auto-évaluation (le salarié) et évaluation par les maraîchers encadrants.
- Le zoom (étoile), outil mis à disposition dans le cadre de la formation avec le PLIE,
- Les prestations emplois de droit commun pour la validation du projet professionnel et parfois pour la mise à l'emploi.

DES FORMATIONS SONT PROPOSÉES AUX SALARIÉS EN INSERTION EN FONCTION DE LEURS BESOINS

LES FORMATIONS INDIVIDUELLES SUIVIES PAR LES SALARIÉS EN 2010

- Compétences clefs,
- Action Mobilité,
- Entretien en espaces verts et sécurité,
- Maçonnerie paysagère,
- Tenue de caisse,
- Relation clientèle,
- Communiquer et négocier au téléphone.

LES ACTIONS COLLECTIVES EN 2010

- Formation à la Sécurité - postures et gestes professionnels.
- La gestion des budgets domestiques et plus particulièrement sur la relation aux établissements bancaires.
- Le groupe de parole et d'échange mensuel animé par la Chargée d'insertion parfois co-animé par Louise Bombrun MDE de Voiron sur la base du volontariat. A expérimenter en mars 2011 pour l'ensemble des salariés des chantiers IAE Centre Isère.
- Le travail sur des fiches théoriques « légumes » et sur un plan de culture annuel en maraîchage et la possibilité pour ceux qui envisageaient de s'installer ou de se professionnaliser de réaliser le leur avec l'encadrant technique.

OBJECTIFS DE SORTIE

Accès à l'emploi ou à une formation qualifiante et/ou diplômante.

PUBLIC

- Age : 80 % effectif masculin, 20 % effectif féminin.
- Tranche d'âge la plus représentée : 26 à 35 ans. Jeunes en difficulté : 30 % de l'effectif ; seniors : 10 % de l'effectif.
- Statut initial : demandeur d'emploi.
- Statut dans la structure : salarié en CDD à minima sur 6 mois, renouvellement du contrat pouvant aller à 24 mois maxi.

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

JARDINS DE LA SOLIDARITÉ

PRODUCTION MARAÎCHÈRE BIOLOGIQUE

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON FISCALISÉE

JARDIN DE LA SOLIDARITÉ

QUARTIER CHAMPLONG, IMMEUBLE CHAMECHAUDE -
38430 MOIRANS

T. 04 76 35 02 39 - F. 04 76 35 66 16
jardins.solidarite.direction@orange.fr

DIRECTRICE : Carole VINATIER-SAMBA

PRÉSIDENT : Jean-Louis ROYBON



NATURE DES PRESTATIONS

VENTE DE LÉGUMES BIOLOGIQUES

Sous forme de paniers hebdomadaires (paniers solidaires) avec recettes.

Vente de légumes biologiques, semi-gros pour restauration collective (écoles, crèches, foyers personnes âgées, etc.).

Nous pouvons en assumer la livraison.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

■ 2 techniciens maraîchers : tuteurs professionnels des personnes en insertion.

■ Maraîcher 1 : Master en agroforesterie, licence en environnement et agriculture (Canada). Certificat en agriculture biologique. 4 années d'expérience en maraîchage biologique.

■ Maraîcher 2 : BTSA environnement. 4 ans d'expérience en maraîchage biologique.

■ 1 chargée d'insertion pour la mission de suivi et d'accompagnement socioprofessionnel des salariés en insertion.

■ diplômes : DEA de lettres, formation AROBASE de charge d'insertion.

■ Salariés en insertion :

■ Equipe production : 14 postes de jardiniers-maraîchers en CAE à 0,74 ETP.

■ Equipe conditionnement-livraison : 4 postes de conditionneurs-chauffeurs livreurs en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE) à 0,74 ETP.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

Notre activité de production maraîchère biologique possède :

■ 2 500 m² de serres, dont une serre de plants de 300 m², équipée d'un chauffage, de 3 tables chauffantes, un stock de 300 plaques à semis.

■ Un système d'irrigation, complet avec deux pompes, couvre les 6,5 hectares cultivables. Les serres sont équipées d'aspenseurs et d'un système de goutte à goutte.

■ 1 tracteur (marque CLASS) neuf, 1 broyeur neuf, 1 fraise neuve, 1 charrue, 2 désherbeurs thermiques manuels, 1 épandeur à engrais, 1 bineuse tractée.

■ 2 chambres froides dont une de 14 m³ et une autre de 60 m³, 3 balances électroniques, 5 brouettes.

■ Une zone de lavage de légumes.

■ Divers et nombreux petits outillages (2 caisses à outils, pioches, triandines, rateaux, pelles, grelinettes, semoirs, etc.).

■ Surface de production : 5 ha.

■ Un véhicule de livraison Peugeot de type Boxer.

■ 1 serre aménagée pour le conditionnement des paniers, de 210 m². Un hangar de stockage de 100 m².

■ Les bureaux des techniciens et de la chargée d'insertion sont regroupés dans un algéco de 30 m².

■ Un lieu de vie de 54 m², dont 20 m² utilisés comme salle de repos pour les salariés et 34 m² équipés d'un coin cuisine et d'une salle à manger qui tient lieu de salle de réunion et de formation.

AU SIÈGE DE L'ASSOCIATION

Un appartement de 80 m² comprenant 3 bureaux équipés de matériels informatiques dont un bureau faisant également office de salle de réunion.

Chaque année à partir de novembre, des séances de formation aux gestes et postures de travail sont mises en place sur une journée pour les équipes de nos deux chantiers : maraîchage et pépinière.

Les salariés ont leur visite médicale du travail programmée au début de leur contrat, dans l'intervalle du premier mois. Les visites sont réalisées par la M.S.A. de l'Isère.

ASSURANCE QUALITÉ TRAVAUX

Label AB obtenu en 1998. Organisme certificateur : ECOCERT.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

<http://jardinsolidarite.wordpress.com/> ;

Reportage des Jardins de la Solidarité dans le livre « Aux sources de l'alimentation durable » de Lionel Astruc. Editions Glénat.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE	MONTANT
2011	Paniers de légumes biologiques hebdomadaires Abonnement à l'année : ■ petit panier : 487€ - 48 semaines livrées - prix du panier : 10,15€ ■ Grand panier : 696€ - 48 semaines livrées - prix du panier : 14,50€	250 adhérents (zone de chalandise : Y Grenoblois)	138 000€
	Autre production vendue : plants de légumes biologiques	adhérents, riverains, participants aux portes ouvertes	4 500€
	Paniers de légumes et fruits biologiques hebdomadaires Abonnement à l'année : ■ petit panier : 494,50€ - 50 semaines livrées - prix du panier : 9,90€ ■ Grand panier : 707,50€ - 50 semaines livrées - prix du panier : 14,15€ ■ Part fruits : 230 €.	183 adhérents	117 370€
	Autre production vendue : plants de légumes biologiques	adhérents, riverains, participants aux portes ouvertes	3 100€

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Socialisation/dynamisation/acquisition des règles de base,
- Acquisition de premiers gestes techniques,
- Remise à niveau des savoirs de base (culture générale et technique),
- Découverte des métiers et milieux professionnels,
- Définition d'un projet professionnel,
- Préparation à l'emploi (formations pré-qualifiantes ou qualifiantes).

MOYENS MIS EN ŒUVRE

L'accompagnement sur le parcours d'insertion socio-professionnel se passe d'abord aux Jardins de la Solidarité mais il doit aussi se prolonger au dehors. Des entretiens individuels ou collectifs (binômes / grand groupe) sont programmés sur une fréquence régulière (3 semaines) aux Jardins de la Solidarité afin d'anticiper les situations d'urgence. Ces temps permettent aux personnes de se re-découvrir, se re-trouver, se découvrir ou se trouver pour certains.

Des rendez-vous tri-partites sont organisés avec le référent emploi de manière régulière : contrat d'objectifs (à 1 mois environ), bilan intermédiaire (à 3 semaines ou 4 mois environ) pour réajuster et bilan final (à 5 ou 6 mois) pour dégager les perspectives.

L'accompagnement est réalisé du recrutement à la sortie emploi ou formation s'il y a lieu :

- prise en compte et résolution des résistances (logement, mobilité, communication...) et mobilisation de leurs propres ressources,
- travail d'orientation professionnelle,
- techniques de recherche d'emplois : réalisation et réactualisation du CV, lettres de motivation, préparation aux entretiens, recherche d'emplois sur internet, prospection directe, accompagnement physique...

La chargée d'insertion aidée de l'équipe encadrante, s'appuie notamment sur les outils suivants :

- **Le règlement intérieur et le livret d'accueil**, présentés le premier jour d'arrivée sur le chantier lors de l'accueil des nouveaux salariés
- **Un agenda pour l'emploi**, consignait individuellement les démarches à réaliser / réalisées aussi bien en matière de santé, de logement, d'emploi et de formation, les objectifs fixés lors des entretiens tripartites, les outils exploités sur la réorientation professionnelle ou autre...
- **Une grille d'évaluation des compétences** (savoir-être et savoir-faire) pour évaluer les acquis professionnels des salariés sur les différentes tâches.- Principe d'auto-évaluation (le salarié) et évaluation par les maraîchers encadrants.
- **Le zoom** (étoile), outil mis à disposition dans le cadre de la formation avec le PLIE,
- Les prestations emplois de droit commun pour la validation du projet professionnel et parfois pour la mise à l'emploi.

DES FORMATIONS SONT PROPOSÉES AUX SALARIÉS EN INSERTION EN FONCTION DE LEURS BESOINS

LES FORMATIONS INDIVIDUELLES SUIVIES PAR LES SALARIÉS EN 2010

- Compétences clefs,
- Action Mobilité,
- Entretien en espaces verts et sécurité,
- Maçonnerie paysagère,
- Tenue de caisse,
- Relation clientèle,
- Communiquer et négocier au téléphone.

LES ACTIONS COLLECTIVES EN 2010

- Formation à la Sécurité - postures et gestes professionnels.
- La gestion des budgets domestiques et plus particulièrement sur la relation aux établissements bancaires.
- Le groupe de parole et d'échange mensuel animé par la Chargée d'insertion parfois co-animé par Louise Bombrun MDE de Voiron sur la base du volontariat. A expérimenter en mars 2011 pour l'ensemble des salariés des chantiers IAE Centre Isère.
- Le travail sur des fiches théoriques « légumes » et sur un plan de culture annuel en maraîchage et la possibilité pour ceux qui envisageaient de s'installer ou de se professionnaliser de réaliser le leur avec l'encadrant technique.

OBJECTIFS DE SORTIE

Accès à l'emploi ou à une formation qualifiante et/ou diplômante.

PUBLIC

- **Âge** : 80 % effectif masculin, 20 % effectif féminin.
- **Tranche d'âge la plus représentée** : 26 à 35 ans. Jeunes en difficulté : 30 % de l'effectif ; seniors : 10 % de l'effectif.
- **Statut initial** : demandeur d'emploi.
- **Statut dans la structure** : salarié en CDD à minima sur 6 mois, renouvellement du contrat pouvant aller à 24 mois maxi.

LES JARDINS DU PRADO

MARAICHAGE BIOLOGIQUE

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

LES JARDINS DU PRADO

650, CHEMIN DES ENFANTS - 38260 THODURE
T. 04 74 54 11 93 - F. 04 74 84 81 62
info@jardinsduprado.fr

DIRECTRICE : *Virginie CANUEL*



NATURE DES PRESTATIONS

- **Production et vente de légumes biologiques** aux particuliers, comités d'entreprises, restaurations collectives.
- **Réalisation et vente de produits transformés (soupe, coulis,...)** aux particuliers, comités d'entreprises, restaurations collectives.
- **Réalisation de buffet biologique ponctuellement** (exemple : le congrès des Maires de Beaufort pour le stand ERDF, 150 personnes).

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 1 directrice (21h/semaine).
- Deux encadrants techniques maraîchers :
 - Jean Noël Pull : Licence en science de l'éducation et DUT Agronomie.
 - Cyndie Lacoste : BTS production horticole.
- 1 chargée d'insertion (30h/semaine).
- L'équipe de 14 salariés en insertion (26h/semaine)

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- Matériels pour travaux de plein champ et sous-serres.
 - Deux camions type traffic.
 - Actisol.
 - Herse rotative.
 - Vibroculteur.
 - Canadienne.
 - Bineuse.
 - Broyeur à lame.
 - Roto-bêche.
 - Benne tracté.
 - Benne porté.
 - Tracteur 155.
 - Tracteur 260.
 - Poussette de désherbage.
- Surfaces de production : 4 ha.
- Surface de serres : 2500 m².
- Locaux : 700 m² de bâtiment comprenant bureaux, salle de restauration, vestiaires, garages, ateliers, bâtiments de stockage etc.
- Partenariat avec Le COLOMBIER- foyer de jeunes en grande difficulté – pour la préparation des buffets (mise à disposition de cuisine équipée et d'un véhicule réfrigéré).

PARCOURS 1

Socialisation,
remobilisation
par le travail.

ASSURANCE QUALITÉ TRAVAUX

Labellisation Agriculture biologique. Certification obtenue par ECOCERT.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

www.lesjardinsduprado.fr (en cours d'actualisation).

TYPE DE CLIENTÈLE

- Particuliers en majorité.
- Diversification en cours vers les comités d'entreprises, collectivités et associations.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE	MONTANT
2011	Réalisation d'un buffet biologique pour le congrès des maires.	ERDF	1 800€

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- S'adapter à un environnement de travail et, en respecter les règles.
- Développer des compétences techniques et évaluer les capacités.
- Développer des compétences sociales et collectives.
- Acquérir de l'expérience professionnelle.
- Lever les freins à l'emploi.
- Elaborer et concrétiser un projet professionnel.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

APPRÉHENDER LE MONDE DU TRAVAIL

- Contrat de 26h d'une durée de 6 mois renouvelable,
- Un règlement intérieur.

DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES TECHNIQUES ET DES CAPACITÉS

- Un tutorat professionnel.
- Des évaluations trimestrielles.
- La délivrance d'une attestation de compétences et de capacités.

DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES SOCIALES ET COLLECTIVES

- Participation à des groupes de travail.
- Participation à la réalisation d'un projet collectif.

LEVER LES FREINS À L'EMPLOI

- Un bilan trimestriel avec le prescripteur.
- Un bilan mensuel avec la chargée d'insertion.
- Des actions de prévention et d'éducation.
- La mise en relation avec des professionnels (santé, logement, ...).

ÉLABORER ET CONCRÉTISER UN PROJET PROFESSIONNEL

- Un suivi mensuel et trimestriel avec le prescripteur.
- Repérer les capacités transposables par un livret de compétences rempli trimestriellement.
- Suivre des formations.
- Réaliser des périodes en immersion.

OBJECTIFS DE SORTIE

- Réaliser un taux de sortie dynamique de 60 % dont 25 % en emploi durable (CDI ou CDD > 6 mois).
- Résoudre les problématiques sociales.
- Être autonome dans la recherche d'emploi et dans les démarches administratives.

PUBLIC

- **Âge/sexe** : tout public.
- **Statut initial** : travailleurs handicapés, demandeur d'emploi de longue durée, faible ou absence de qualification, bénéficiaire RSA.
- **Statut dans la structure** : emplois salariés d'ouvriers maraîchers en contrats Uniques d'Insertion de 26h/hebdo de 6 mois renouvelable une fois.

ONF / OFFICE NATIONAL DES FORETS

ENTRETIEN D'ESPACES NATURELS

TRAVAUX ENVIRONNEMENTAUX

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

ONF - UNITÉ DE PRODUCTION ISÈRE

9, QUAI CRÉQUI - 38026 GRENOBLE CÉDEX
T. 04 76 86 39 60 - F. 04 76 87 47 04
myriam.illy@onf.fr

RESPONSABLE DE L'UNITÉ DE PRODUCTION TRAVAUX :
Nicolas ALLEMAND

RESPONSABLE DES CHANTIERS D'INSERTION ONF
PRODEPARE : Myriam ILLY

TERRITOIRE ISÈRE RHODANNIENNE, EQUIPE DE ROUSSILLON

L'ONF est un EPIC (Etablissement à Caractère Industriel et Commercial) qui est chargé de la gestion durable des forêts publiques (forêts domaniales et forêts des collectivités). Spécialiste dans la gestion des espaces naturels, l'ONF développe également des activités d'études, expertises, travaux et accueil du public. Dans le cadre de ses missions d'intérêt général, l'ONF intervient dans le champ de l'insertion depuis 1994, grâce à la convention PRODEPARE (PROgramme DEpartemental d'insertion PAR l'Environnement) conclue avec le Conseil Général de l'Isère. L'ONF est conventionné en tant qu'ACI par l'Etat pour la mise en œuvre de cinq chantiers d'insertion sur le département : à Bourgoin, La Tour du Pin, Roussillon, Saint-Marcellin et Vizille.



NATURE DES PRESTATIONS

- Réhabilitation et entretien de berges et de lits de cours d'eau,
- Entretien de sentiers,
- Entretien d'espaces naturels sensibles,
- Lutte contre les plantes invasives (ambroisie, buddleia, impatiente de l'Himalaya, renouée du Japon),
- Mise en valeur du petit patrimoine (petite maçonnerie ; pose d'escaliers, de barrières et de petites passerelles en bois),
- Propreté des sites (ramassage et tri des déchets).

PARCOURS 1

Socialisation,
remobilisation
par le travail.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

PERSONNEL D'ENCADREMENT

■ La responsable PRODEPARE

- pilote l'activité des équipes du programme Prodepare,
- réalise en interne le cadrage des acteurs prodepare, notamment les modalités d'accompagnement et le programme de formations,
- élabore les dossiers de conventionnement et de demandes de subventions,
- est en charge des relations avec les partenaires et institutionnels.

Expérience d'une vingtaine d'années en gestion du personnel. Formation en cours de REESS (Responsable d'entreprise d'économie sociale et solidaire), titre professionnel de niveau II (octobre 2010 - juillet 2012)

■ **Les agents responsables d'équipe** : agents patrimoniaux de l'ONF, ils ont pour mission le démarchage, les relations avec les maîtres d'ouvrage et l'organisation des chantiers. Ils consacrent environ 15 % de leur temps à chaque équipe de six salariés.

■ Les chargés d'insertion

- recrutent des salariés en insertion et réalisent l'accompagnement socioprofessionnel : bilans mensuels, élaboration d'un contrat d'objectifs pour chaque salarié en début de contrat, mise en relation avec les organismes compétents pour la résolution des problèmes personnels identifiés comme freins à l'emploi, organisation d'actions de formation, mise en œuvre de périodes d'immersion, aide aux démarches de recherche d'emploi.
- Chaque chargé d'insertion consacre 37,5 % d'un temps plein au suivi d'une équipe de six salariés. Deux chargés d'insertion sont titulaires d'un titre professionnel de CIP, un troisième prépare actuellement ce titre (sept - nov2011).

■ **les encadrants techniques d'insertion** : chefs d'équipe, ils veillent à faire respecter les règles de sécurité et de travail sur le chantier. Ils participent à l'accompagnement socioprofessionnel en travaillant en binôme avec le chargé d'insertion (ils forment les salariés, les évaluent, participent aux bilans mensuels et parfois aux embauches). Chaque encadrant technique consacre 75 % d'un temps plein à une équipe de six salariés en insertion.

Deux de nos encadrants sont titulaires d'un titre professionnel ETI(Encadrant Technique d'Insertion), cinq préparent fin 2011 le titre.

PERSONNEL EN INSERTION

Chaque équipe est constituée de six salariés en insertion. L'ONF est conventionné pour trente postes, soit six postes pour chacune des cinq équipes.

Les recrutements pour l'équipe de Roussillon sont réalisés sur les territoires de la CORTI Isère-Rhodanienne Roussillon.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

LOCAUX

Les équipes de salariés en insertion peuvent en cas d'intempérie disposer d'un local servant de vestiaire et de salle de repas. Néanmoins les repas sont généralement pris en extérieur sur le chantier lorsque le temps permet de réaliser la journée de travail.

VÉHICULE

Chaque équipe est dotée d'un fourgon de type master. Le transport des salariés est assuré par l'ONF jusqu'au chantier à partir d'un lieu d'embauche indiqué dans leur contrat de travail.

MATÉRIELS ET OUTILLAGE

Les équipes sont dotées de tous les matériels et outillages nécessaires à la réalisation des travaux : tronçonneuses, débroussailleuses, serpes, tire-fort, treuils, pinces pour ramasser les déchets.

En cas de besoin : remorque, mini-tracteur, taille-haies, tondeuses.

EPI ET VÊTEMENTS DE TRAVAIL

Tous nos ouvriers forestiers, y compris les salariés en insertion, sont dotés d'équipements individuels de protection adaptés au type de tâches réalisées : chaussures ou bottes anti-coupures, pantalons anti-coupures, casques forestiers avec visière, gants, gilets haute visibilité.

Les salariés en insertion reçoivent une dotation de vêtements de travail constituée d'une parka chaude et d'un pantalon de travail en coton.

ASSURANCE QUALITÉ TRAVAUX

L'ONF est certifié iso 14001 et à ce titre apporte une attention particulière à la qualité environnementale des travaux réalisés. Des mesures concrètes sont mises en œuvre, dont l'utilisation d'huiles biodégradables.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

La plaquette de présentation de l'action PRODEPARE est remise aux maîtres d'ouvrage par les agents responsables d'équipe.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE	MONTANT
2011	Entretien de la végétation des berges.	Syndicat Hydraulique de La Sanne	43 300€
	Entretien de la végétation des berges.	Communauté de Communes des Pays de Chambaran	15 500€
	Entretien bords de routes départementales. Création sentiers et escaliers en bois.	CGI Territoire Isère Rhodanienne Commune De Beaurepaire	24 800€ 18 000€
2010	Entretien de la végétation des berges.	Syndicat du Bassin Hydraulique de La Sanne	43 350€
	Création marches d'escalier en bois.	Commune De Vienne	3 150€
	Entretien de la végétation des berges.	Syndicat Hydraulique de La Varèze	18 000€

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

L'objectif de nos chantiers d'insertion est de permettre aux publics que nous recrutons de progresser, dans la résolution des freins à l'emploi, le développement de capacités et l'acquisition de compétences et de qualification, dans le but de préparer au mieux leur sortie du chantier vers un emploi ou une action de formation.

Les chantiers d'insertion de l'ONF constituent un bon test d'employabilité pour les salariés : ils sont mis en situation réelle de travail avec des consignes très strictes à respecter du fait de la dangerosité potentielle des outils utilisés et de la nature du travail réalisé.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Les modalités de l'accompagnement socioprofessionnel sont les suivantes : le chargé d'insertion consacre 37,5 % d'un temps plein au suivi d'une équipe de six salariés en insertion.

LE SUIVI

Le chargé d'insertion réalise des bilans mensuels, dont trois par contrat en présence du référent. Le fil conducteur des bilans est le contrat d'objectifs signé en début de contrat par le salarié, contrat qui liste les démarches à accomplir par le salarié. Un livret d'accompagnement permet aux salariés de formaliser leurs atouts à l'entrée sur le chantier, leurs acquis pendant le contrat, et ainsi de mieux s'approprier leur parcours.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Le chargé d'insertion organise des informations collectives avec les organismes suivants : Point Précarité Santé, Finances et Pédagogie, les AS de la MSA, le groupe prévention alcool de l'ONF animé par l'assistance sociale. Ils mettent en relation les salariés avec les AS de secteur ou un CESF si nécessaire. Le but est de permettre aux salariés d'avancer dans la résolution des freins à l'emploi tels que logement, finances, santé.

L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

■ Les salariés en insertion bénéficient d'une évaluation de leurs savoir-être et savoir-faire, réalisée grâce à des fiches d'auto-évaluation et d'évaluation, complétées deux ou trois fois par contrat. Les compétences "débroussailler" et "tronçonner" sont particulièrement suivies.

■ **Des plateaux RSFP** (Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels) sont organisés par l'ONF sur les référentiels "débroussaillage", "façonnage d'arbres" et "abattage de taillis". Ces plateaux permettent aux salariés de voir reconnues leurs compétences par des jurys de professionnels. Le dispositif RSFP est piloté par l'AFPA, qui remet aux salariés un portefeuille de compétences pour le référentiel d'activité qu'ils ont validé.

■ **Les chargés d'insertion préparent la sortie du chantier des salariés** : ils les informent des ateliers organisés par Pôle Emploi (rédaction de CV, simulation d'entretiens,...) et communiquent aux salariés des offres d'emploi. Ils les aident à trouver des entreprises d'accueil pour la mise en œuvre des périodes d'immersion, ont des contacts avec les autres SIAE du territoire pour essayer d'organiser des passerelles et des suites de parcours.

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

LA FORMATION

Tous nos salariés en insertion bénéficient d'une formation "nouveaux embauchés" de deux jours, et de la formation de base SST "Sauveteur Secouriste du Travail".

Les compétences acquises sur le chantier peuvent être complétées par des actions de formation professionnalisantes, si le projet professionnel des salariés est en lien avec l'activité professionnelle exercée sur le chantier (espaces verts, petite maçonnerie). Pour les autres salariés, des formations en lien avec leur projet leur sont proposées.

Notre offre de formation comprend des actions qualifiantes (CACES logistique et CACES engins de chantier), ainsi que la préparation et le passage du titre professionnel "ouvrier du paysage" avec l'AFPA et la MFR d'Eyzin Pinet.

Des sessions de remise à niveau "compétences clé" sont également proposées aux salariés.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Le pré-requis indispensable pour travailler sur les chantiers d'insertion de l'ONF est d'avoir une bonne condition physique.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

Les travaux réalisés sont en extérieur, exposés aux intempéries, parfois sur terrain en pente, et nécessitant l'utilisation d'outils tels que tronçonneuses et débroussailluses.

Les salariés en insertion sont transportés en véhicule ONF jusqu'au chantier à partir d'un lieu d'embauche défini à l'embauche.

Nos équipes travaillent 26 heures par semaine réparties sur 3 jours avec les horaires suivants : 9 heures, 8 heures 1/2, 8 heures 1/2, trajets inclus matin et soir lieu d'embauche - chantier.

Les salariés en insertion sont dotés des équipements individuels de protection adaptés au type de travaux réalisés, mais aussi de vêtements de travail (parka chaude et pantalon de travail).

Ils bénéficient de la prise en charge par l'employeur de la moitié des heures perdues pour intempéries, sous réserve de récupération.

OBJECTIFS DE SORTIE

L'objectif fixé par l'Etat à l'ensemble des SIAE est de parvenir progressivement à 60 % de sorties dynamiques, dont 25 % de sorties sur l'emploi durable (CDI ou CDD + 6 mois).

Pour l'année 2011, l'ONF a reçu pour objectif d'obtenir 58 % de sorties dynamiques, dont 20 % sur l'emploi durable, 20 % sur l'emploi de transition (CDD ou intérim de moins de 6 mois), et 18 % de sorties positives (entrée en formation ou sur une autre SIAE).

Les résultats pour les cinq chantiers portés par l'ONF en 2010 ont été de 19 % de sorties sur l'emploi durable, 22 % sur l'emploi de transition et 12 % de sorties positives, soit un total de 53 % de sorties dynamiques.

PUBLIC

Nous recrutons dans chaque équipe au minimum 50 % d'allocataires du RSA et 20 % de jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté d'insertion. Deux postes par équipe sont offerts aux demandeurs d'emploi et aux travailleurs handicapés.

Nos salariés en insertion sont recrutés sous CUI-CAE d'une durée de 6 mois renouvelable une fois.

Ils occupent des postes d'ouvriers forestiers sylviculteurs et sont rémunérés au salaire minima conventionnel, supérieur au SMIC.

Ils bénéficient des dispositions de la convention collective territoriale Rhône-Alpes du 13 mars 2008 ainsi que des accords nationaux ONF. Ils perçoivent une prime de panier pour chaque journée travaillée, ainsi qu'une prime annuelle calculée au prorata des heures travaillées. L'ONF prend à sa charge la moitié des heures perdues pour cause d'intempéries. Nos salariés en insertion bénéficient également de la subrogation de l'employeur en cas d'arrêt pour maladie ou accident du travail. Ils bénéficient des prestations du Comité Territorial d'Entreprise (arbre de Noël, location de mobiles homes pour les vacances, prêts exceptionnels).

ONF / OFFICE NATIONAL DES FORETS

ENTRETIEN D'ESPACES NATURELS TRAVAUX ENVIRONNEMENTAUX

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

ONF - UNITÉ DE PRODUCTION ISÈRE

9, QUAI CRÉQUI - 38026 GRENOBLE CÉDEX
T. 04 76 86 39 60 - F. 04 76 87 47 04
myriam.illy@onf.fr

RESPONSABLE DE L'UNITÉ DE PRODUCTION TRAVAUX :
Nicolas ALLEMAND

RESPONSABLE DES CHANTIERS D'INSERTION ONF
PRODEPARE : Myriam ILLY



TERRITOIRE CENTRE-ISÈRE, ÉQUIPE DE SAINT-MARCELLIN

L'ONF est un EPIC (Etablissement à Caractère Industriel et Commercial) qui est chargé de la gestion durable des forêts publiques (forêts domaniales et forêts des collectivités). Spécialiste dans la gestion des espaces naturels, l'ONF développe également des activités d'études, expertises, travaux et accueil du public. Dans le cadre de ses missions d'intérêt général, l'ONF intervient dans le champ de l'insertion depuis 1994, grâce à la convention PRODEPARE (PROgramme DEpartemental d'insertion PAR l'Environnement) conclue avec le Conseil Général de l'Isère. L'ONF est conventionné en tant qu'ACI par l'Etat pour la mise en oeuvre de cinq chantiers d'insertion sur le département : à Bourgoin, La Tour du Pin, Roussillon, Saint-Marcellin et Vizille.

NATURE DES PRESTATIONS

- Réhabilitation et entretien de berges et de lits de cours d'eau,
- Entretien de sentiers,
- Entretien d'espaces naturels sensibles,
- Lutte contre les plantes invasives (ambroisie, buddleia, impatiente de l'Himalaya, renouée du Japon),
- Mise en valeur du petit patrimoine (petite maçonnerie ; pose d'escaliers, de barrières et de petites passerelles en bois),
- Propreté des sites (ramassage et tri des déchets).

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

PERSONNEL D'ENCADREMENT

■ La responsable PRODEPARE

- pilote l'activité des équipes du programme Prodepare,
- réalise en interne le cadrage des acteurs Prodepare, notamment les modalités d'accompagnement et le programme de formations,
- élabore les dossiers de conventionnement et de demandes de subventions,
- en charge des relations avec les partenaires et institutionnels.

Expérience d'une vingtaine d'années en gestion du personnel. Formation en cours de REESS (Responsable d'Entreprise d'Économie Sociale et Solidaire), titre professionnel de niveau II (octobre 2010 - juillet 2012)

■ **Les agents responsables d'équipe** : agents patrimoniaux de l'ONF. Ils ont pour mission le démarchage, les relations avec les maîtres d'ouvrage et l'organisation des chantiers. Ils consacrent environ 15 % de leur temps à chaque équipe de six salariés.

■ Les Chargés d'insertion

- recrutent des salariés en insertion et réalisent l'accompagnement socioprofessionnel : bilans mensuels, élaboration d'un contrat d'objectifs pour chaque salarié en début de contrat, mise en relation avec les organismes compétents pour la résolution des problèmes personnels identifiés comme freins à l'emploi, organisation d'actions de formation, mise en œuvre de périodes d'immersion, aide aux démarches de recherche d'emploi.

■ Chaque chargé d'insertion consacre 37,5 % d'un temps plein au suivi d'une équipe de six salariés. Deux charges d'insertion sont titulaires d'un titre professionnel de CIP, un troisième prépare actuellement ce titre (sept - nov 2011)

■ **les encadrants techniques d'insertion** : chefs d'équipe, ils veillent à faire respecter les règles de sécurité et de travail sur le chantier. Ils participent à l'accompagnement socioprofessionnel en travaillant en binôme avec le chargé d'insertion (ils forment les salariés, les évaluent, participent aux bilans mensuels et parfois aux embauches). Chaque encadrant technique consacre 75 % d'un temps plein à une équipe de six salariés en insertion.

Deux de nos encadrants sont titulaires d'un titre professionnel ETI (Encadrant Technique d'Insertion), cinq préparent fin 2011 le titre.

PERSONNEL EN INSERTION

Chaque équipe est constituée de six salariés en insertion. L'ONF est conventionné pour trente postes, soit six postes pour chacune des cinq équipes.

Les recrutements pour l'équipe de St-Marcellin sont réalisés sur les territoires de la CORTI du Sud-Grésivaudan.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

LOCAUX

Les équipes de salariés en insertion peuvent en cas d'intempérie disposer d'un local servant de vestiaire et de salle de repas. Néanmoins les repas sont généralement pris en extérieur sur le chantier lorsque le temps permet de réaliser la journée de travail.

VÉHICULE

Chaque équipe est dotée d'un fourgon de type master. Le transport des salariés est assuré par l'ONF jusqu'au chantier à partir d'un lieu d'embauche indiqué dans leur contrat de travail.

MATÉRIELS ET OUTILLAGE

Les équipes sont dotées de tous les matériels et outillages nécessaires à la réalisation des travaux : tronçonneuses, débroussailleuses, serpes, tire-fort, treuils, pinces pour ramasser les déchets.

En cas de besoin : remorque, mini-tracteur, taille-haies, tondeuses.

EPI ET VÊTEMENTS DE TRAVAIL

Tous nos ouvriers forestiers, y compris les salariés en insertion, sont dotés d'équipements individuels de protection adaptés au type de tâches réalisées : chaussures ou bottes anti-coupures, pantalons anti-coupures, casques forestiers avec visière, gants, gilets haute visibilité.

Les salariés en insertion reçoivent une dotation de vêtements de travail constituée d'une parka chaude et d'un pantalon de travail en coton.

ASSURANCE QUALITÉ TRAVAUX

L'ONF est certifié iso 14001 et à ce titre apporte une attention particulière à la qualité environnementale des travaux réalisés. Des mesures concrètes sont mises en œuvre, dont l'utilisation d'huiles biodégradables.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

la plaquette de présentation de l'action PRODEPARE est remise aux maîtres d'ouvrage par les agents responsables d'équipe.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE	MONTANT
2011	Entretien de sentiers PDIPR	Cc Vercors Isère	18 600€
	Entretien des douves du château de Bressieux	Commune de Bressieux	3 110€
	Pose passerelle en bois	Commune de Saint Etienne de Saint Geoirs	5 580€
2010	Entretien de sentiers PDIPR	Cc Vercors Isère	16 800€
	Entretien de la Végétation Aux Bords Des Cours d'eau	Cc Vinay	27 600€
	Entretien ENS Les Ecouges	Conseil General De L'Isère	11 799€

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

L'objectif de nos chantiers d'insertion est de permettre aux publics que nous recrutons de progresser, dans la résolution des freins à l'emploi, le développement de capacités et l'acquisition de compétences et de qualification, dans le but de préparer au mieux leur sortie du chantier vers un emploi ou une action de formation.

Les chantiers d'insertion de l'ONF constituent un bon test d'employabilité pour les salariés : ils sont mis en situation réelle de travail avec des consignes très strictes à respecter du fait de la dangerosité potentielle des outils utilisés et de la nature du travail réalisé.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Les modalités de l'accompagnement socioprofessionnel sont les suivantes : le chargé d'insertion consacre 37,5 % d'un temps plein au suivi d'une équipe de six salariés en insertion.

LE SUIVI

Le chargé d'insertion réalise des bilans mensuels, dont trois par contrat en présence du référent. Le fil conducteur des bilans est le contrat d'objectifs signé en début de contrat par le salarié, contrat qui liste les démarches à accomplir par le salarié. Un livret d'accompagnement permet aux salariés de formaliser leurs atouts à l'entrée sur le chantier, leurs acquis pendant le contrat, et ainsi de mieux s'approprier leur parcours.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Le chargé d'insertion organise des informations collectives avec les organismes suivants : Point Précarité Santé, Finances et Pédagogie, les AS de la MSA, le groupe prévention alcool de l'ONF animé par l'assistance sociale. Ils mettent en relation les salariés avec les AS de secteur ou un CESF si nécessaire. Le but est de permettre aux salariés d'avancer dans la résolution des freins à l'emploi tels que logement, finances, santé.

L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

■ Les salariés en insertion bénéficient d'une évaluation de leurs savoir-être et savoir-faire, réalisée grâce à des fiches d'auto-évaluation et d'évaluation, complétées deux ou trois fois par contrat. Les compétences "débroussailler" et "tronçonner" sont particulièrement suivies.

■ **Des plateaux RSFP** (Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels) sont organisés par l'ONF sur les référentiels "débroussaillage", "façonnage d'arbres" et "abattage de taillis". Ces plateaux permettent aux salariés de voir reconnues leurs compétences par des jurys de professionnels. Le dispositif RSFP est piloté par l'AFPA, qui remet aux salariés un portefeuille de compétences pour le référentiel d'activité qu'ils ont validé.

■ **Les chargés d'insertion préparent la sortie du chantier des salariés** : ils les informent des ateliers organisés par Pôle Emploi (rédaction de CV, simulation d'entretiens,...) et communiquent aux salariés des offres d'emploi. Ils les aident à trouver des entreprises d'accueil pour la mise en œuvre des périodes d'immersion, ont des contacts avec les autres SIAE du territoire pour essayer d'organiser des passerelles et des suites de parcours.

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

LA FORMATION

Tous nos salariés en insertion bénéficient d'une formation "nouveaux embauchés" de deux jours, et de la formation de base SST "Sauveteur Secouriste du Travail".

Les compétences acquises sur le chantier peuvent être complétées par des actions de formation professionnalisantes, si le projet professionnel des salariés est en lien avec l'activité professionnelle exercée sur le chantier (espaces verts, petite maçonnerie). Pour les autres salariés, des formations en lien avec leur projet leur sont proposées.

Notre offre de formation comprend des actions qualifiantes (CACES logistique et CACES engins de chantier), ainsi que la préparation et le passage du titre professionnel "ouvrier du paysage" avec l'AFPA et la MFR d'Eyzin Pinet.

Des sessions de remise à niveau "compétences clé" sont également proposées aux salariés.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Le pré-requis indispensable pour travailler sur les chantiers d'insertion de l'ONF est d'avoir une bonne condition physique.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

Les travaux réalisés sont en extérieur, exposés aux intempéries, parfois sur terrain en pente, et nécessitant l'utilisation d'outils tels que tronçonneuses et débroussailluses.

Les salariés en insertion sont transportés en véhicule ONF jusqu'au chantier à partir d'un lieu d'embauche défini à l'embauche.

Nos équipes travaillent 26 heures par semaine réparties sur 3 jours avec les horaires suivants : 9 heures, 8 heures 1/2, 8 heures 1/2, trajets inclus matin et soir lieu d'embauche - chantier.

Les salariés en insertion sont dotés des équipements individuels de protection adaptés au type de travaux réalisés, mais aussi de vêtements de travail (parka chaude et pantalon de travail).

Ils bénéficient de la prise en charge par l'employeur de la moitié des heures perdues pour intempéries, sous réserve de récupération.

OBJECTIFS DE SORTIE

L'objectif fixé par l'Etat à l'ensemble des SIAE est de parvenir progressivement à 60 % de sorties dynamiques, dont 25 % de sorties sur l'emploi durable (CDI ou CDD + 6 mois).

Pour l'année 2011, l'ONF a reçu pour objectif d'obtenir 58 % de sorties dynamiques, dont 20 % sur l'emploi durable, 20 % sur l'emploi de transition (CDD ou intérim de moins de 6 mois), et 18 % de sorties positives (entrée en formation ou sur une autre SIAE).

Les résultats pour les cinq chantiers portés par l'ONF en 2010 ont été de 19 % de sorties sur l'emploi durable, 22 % sur l'emploi de transition et 12 % de sorties positives, soit un total de 53 % de sorties dynamiques.

PUBLIC

Nous recrutons dans chaque équipe au minimum 50 % d'allocataires du RSA et 20 % de jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté d'insertion. Deux postes par équipe sont offerts aux demandeurs d'emploi et aux travailleurs handicapés.

Nos salariés en insertion sont recrutés sous CUI-CAE d'une durée de 6 mois renouvelable une fois.

Ils occupent des postes d'ouvriers forestiers sylviculteurs et sont rémunérés au salaire minima conventionnel, supérieur au SMIC.

Ils bénéficient des dispositions de la convention collective territoriale Rhône-Alpes du 13 mars 2008 ainsi que des accords nationaux ONF. Ils perçoivent une prime de panier pour chaque journée travaillée, ainsi qu'une prime annuelle calculée au prorata des heures travaillées. L'ONF prend à sa charge la moitié des heures perdues pour cause d'intempéries. Nos salariés en insertion bénéficient également de la subrogation de l'employeur en cas d'arrêt pour maladie ou accident du travail. Ils bénéficient des prestations du Comité Territorial d'Entreprise (arbre de Noël, location de mobiles homes pour les vacances, prêts exceptionnels).

ONF /OFFICE NATIONAL DES FORETS

ENTRETIEN D'ESPACES NATURELS TRAVAUX ENVIRONNEMENTAUX

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

ONF - UNITÉ DE PRODUCTION ISÈRE
9, QUAI CRÉQUI - 38026 GRENOBLE CÉDEX
T. 04 76 86 39 60 - F. 04 76 87 47 04
myriam.illy@onf.fr

RESPONSABLE DE L'UNITÉ DE PRODUCTION TRAVAUX :
Nicolas ALLEMAND

RESPONSABLE DES CHANTIERS D'INSERTION ONF
PRODEPARE : Myriam ILLY



TERRITOIRE BASSIN GRENOBLOIS, EQUIPE DE VIZILLE

L'ONF est un EPIC (Etablissement à Caractère Industriel et Commercial) qui est chargé de la gestion durable des forêts publiques (forêts domaniales et forêts des collectivités). Spécialiste dans la gestion des espaces naturels, l'ONF développe également des activités d'études, expertises, travaux et accueil du public. Dans le cadre de ses missions d'intérêt général, l'ONF intervient dans le champ de l'insertion depuis 1994, grâce à la convention PRODEPARE (PROgramme DEpartemental d'insertion PAR l'Environnement) conclue avec le Conseil Général de l'Isère. L'ONF est conventionné en tant qu'ACI par l'Etat pour la mise en œuvre de cinq chantiers d'insertion sur le département : à Bourgoin, La Tour du Pin, Roussillon, Saint-Marcellin et Vizille.

NATURE DES PRESTATIONS

- Réhabilitation et entretien de berges et de lits de cours d'eau,
- Entretien de sentiers,
- Entretien d'espaces naturels sensibles,
- Lutte contre les plantes invasives (ambrosie, buddleia, impatiente de l'Himalaya, renouée du Japon),
- Mise en valeur du petit patrimoine (petite maçonnerie ; pose d'escaliers, de barrières et de petites passerelles en bois),
- Propreté des sites (ramassage et tri des déchets).

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

PERSONNEL D'ENCADREMENT

■ La responsable PRODEPARE

- pilote l'activité des équipes du programme Prodepare,
- réalise en interne le cadrage des acteurs Prodepare, notamment les modalités d'accompagnement et le programme de formations,
- élabore les dossiers de conventionnement et de demandes de subventions,
- est en charge des relations avec les partenaires et institutionnels.

Expérience d'une vingtaine d'années en gestion du personnel. Formation en cours de REESS (Responsable d'Entreprise d'Économie Sociale et Solidaire), titre professionnel de niveau II (octobre 2010 - juillet 2012)

■ **Les agents responsables d'équipe** : agents patrimoniaux de l'ONF. Ils ont pour mission le démarchage, les relations avec les maîtres d'ouvrage et l'organisation des chantiers. Ils consacrent environ 15 % de leur temps à chaque équipe de six salariés.

■ Les Charges d'insertion

- recrutent des salariés en insertion et réalisent l'accompagnement socioprofessionnel : bilans mensuels, élaboration d'un contrat d'objectifs pour chaque salarié en début de contrat, mise en relation avec les organismes compétents pour la résolution des problèmes personnels identifiés comme freins à l'emploi, organisation d'actions de formation, mise en œuvre de périodes d'immersion, aide aux démarches de recherche d'emploi.
- Chaque chargé d'insertion consacre 37,5 % d'un temps plein au suivi d'une équipe de six salariés. Deux chargés d'insertion sont titulaires d'un titre professionnel de CIP, un troisième prépare actuellement ce titre (sept - nov2011).

■ **les encadrants techniques d'insertion** : chefs d'équipe, ils veillent à faire respecter les règles de sécurité et de travail sur le chantier. Ils participent à l'accompagnement socioprofessionnel en travaillant en binôme avec le chargé d'insertion (ils forment les salariés, les évaluent, participent aux bilans mensuels et parfois aux embauches). Chaque encadrant technique consacre 75 % d'un temps plein à une équipe de six salariés en insertion.

Deux de nos encadrants sont titulaires d'un titre professionnel ETI(Encadrant Technique d'Insertion), cinq préparent fin 2011 le titre.

PERSONNEL EN INSERTION

Chaque équipe est constituée de six salariés en insertion. L'ONF est conventionné pour trente postes, soit six postes pour chacune des cinq équipes.

Les recrutements pour les équipes de Bourgoin et la Tour du Pin sont réalisés sur les territoires des CORTI Porte des Alpes, Vals du Dauphiné et Haut-Rhône Dauphinois.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

LOCAUX

Les équipes de salariés en insertion peuvent en cas d'intempérie disposer d'un local servant de vestiaire et de salle de repas. Néanmoins les repas sont généralement pris en extérieur sur le chantier lorsque le temps permet de réaliser la journée de travail.

VÉHICULE

Chaque équipe est dotée d'un fourgon de type master. Le transport des salariés est assuré par l'ONF jusqu'au chantier à partir d'un lieu d'embauche indiqué dans leur contrat de travail.

MATÉRIELS ET OUTILLAGE

Les équipes sont dotées de tous les matériels et outillages nécessaires à la réalisation des travaux : tronçonneuses, débroussailleuses, serpes, tire-fort, treuils, pinces pour ramasser les déchets.

En cas de besoin : remorque, mini-tracteur, taille-haies, tondeuses.

EPI ET VÊTEMENTS DE TRAVAIL

Tous nos ouvriers forestiers, y compris les salariés en insertion, sont dotés d'équipements individuels de protection adaptés au type de tâches réalisées : chaussures ou bottes anti-coupures, pantalons anti-coupures, casques forestiers avec visière, gants, gilets haute visibilité.

Les salariés en insertion reçoivent une dotation de vêtements de travail constituée d'une parka chaude et d'un pantalon de travail en coton.

ASSURANCE QUALITÉ TRAVAUX

L'ONF est certifié iso 14001 et à ce titre apporte une attention particulière à la qualité environnementale des travaux réalisés. Des mesures concrètes sont mises en œuvre, dont l'utilisation d'huiles biodégradables.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

La plaquette de présentation de l'action PRODEPARE est remise aux maîtres d'ouvrage par les agents responsables d'équipe.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE	MONTANT
2011	Entretien espaces naturels sensibles bois de la bâtie	Conseil Général de l'Isère	11 600€
	Entretien de berges de ruisseaux	Commune de Corenc	3 720€
	Entretien de berges	Ad Isère Drac romanche	16 120€
2010	Entretien ENS Bois de la bâtie	Conseil Général de l'Isère	12 140€
	Nettoyage des abords des VRU de l'agglomération grenobloise	Dir centre-est	20 640€
	Entretien berges du Drac	Ad Isère Drac Romanche	6 000€

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

L'objectif de nos chantiers d'insertion est de permettre aux publics que nous recrutons de progresser, dans la résolution des freins à l'emploi, le développement de capacités et l'acquisition de compétences et de qualification, dans le but de préparer au mieux leur sortie du chantier vers un emploi ou une action de formation.

Les chantiers d'insertion de l'ONF constituent un bon test d'employabilité pour les salariés : ils sont mis en situation réelle de travail avec des consignes très strictes à respecter du fait de la dangerosité potentielle des outils utilisés et de la nature du travail réalisé.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Les modalités de l'accompagnement socioprofessionnel sont les suivantes : le chargé d'insertion consacre 37,5 % d'un temps plein au suivi d'une équipe de six salariés en insertion.

LE SUIVI

Le chargé d'insertion réalise des bilans mensuels, dont trois par contrat en présence du référent. Le fil conducteur des bilans est le contrat d'objectifs signé en début de contrat par le salarié, contrat qui liste les démarches à accomplir par le salarié. Un livret d'accompagnement permet aux salariés de formaliser leurs atouts à l'entrée sur le chantier, leurs acquis pendant le contrat, et ainsi de mieux s'approprier leur parcours.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Le chargé d'insertion organise des informations collectives avec les organismes suivants : Point Précarité Santé, Finances et Pédagogie, les AS de la MSA, le groupe prévention alcool de l'ONF animé par l'assistance sociale. Ils mettent en relation les salariés avec les AS de secteur ou un CESF si nécessaire. Le but est de permettre aux salariés d'avancer dans la résolution des freins à l'emploi tels que logement, finances, santé.

L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

■ Les salariés en insertion bénéficient d'une évaluation de leurs savoir-être et savoir-faire, réalisée grâce à des fiches d'auto-évaluation et d'évaluation, complétées deux ou trois fois par contrat. Les compétences "débroussailler" et "tronçonner" sont particulièrement suivies.

■ **Des plateaux RSFP** (Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels) sont organisés par l'ONF sur les référentiels "débroussaillage", "façonnage d'arbres" et "abattage de taillis". Ces plateaux permettent aux salariés de voir reconnues leurs compétences par des jurys de professionnels. Le dispositif RSFP est piloté par l'AFPA, qui remet aux salariés un portefeuille de compétences pour le référentiel d'activité qu'ils ont validé.

■ **Les chargés d'insertion préparent la sortie du chantier des salariés** : ils les informent des ateliers organisés par Pôle Emploi (rédaction de CV, simulation d'entretiens,...) et communiquent aux salariés des offres d'emploi. Ils les aident à trouver des entreprises d'accueil pour la mise en œuvre des périodes d'immersion, ont des contacts avec les autres SIAE du territoire pour essayer d'organiser des passerelles et des suites de parcours.

PARCOURS 1Socialisation,
remobilisation
par le travail.

LA FORMATION

Tous nos salariés en insertion bénéficient d'une formation "nouveaux embauchés" de deux jours, et de la formation de base SST "Sauveteur Secouriste du Travail".

Les compétences acquises sur le chantier peuvent être complétées par des actions de formation professionnalisantes, si le projet professionnel des salariés est en lien avec l'activité professionnelle exercée sur le chantier (espaces verts, petite maçonnerie). Pour les autres salariés, des formations en lien avec leur projet leur sont proposées.

Notre offre de formation comprend des actions qualifiantes (CACES logistique et CACES engins de chantier), ainsi que la préparation et le passage du titre professionnel "ouvrier du paysage" avec l'AFPA et la MFR d'Eyzin Pinet.

Des sessions de remise à niveau "compétences clé" sont également proposées aux salariés.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Le pré-requis indispensable pour travailler sur les chantiers d'insertion de l'ONF est d'avoir une bonne condition physique.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

Les travaux réalisés sont en extérieur, exposés aux intempéries, parfois sur terrain en pente, et nécessitant l'utilisation d'outils tels que tronçonneuses et débrousailluses.

Les salariés en insertion sont transportés en véhicule ONF jusqu'au chantier à partir d'un lieu d'embauche défini à l'embauche.

Nos équipes travaillent 26 heures par semaine réparties sur 3 jours avec les horaires suivants : 9 heures, 8 heures 1/2, 8 heures 1/2, trajets inclus matin et soir lieu d'embauche - chantier.

Les salariés en insertion sont dotés des équipements individuels de protection adaptés au type de travaux réalisés, mais aussi de vêtements de travail (parka chaude et pantalon de travail).

Ils bénéficient de la prise en charge par l'employeur de la moitié des heures perdues pour intempéries, sous réserve de récupération.

OBJECTIFS DE SORTIE

L'objectif fixé par l'Etat à l'ensemble des SIAE est de parvenir progressivement à 60 % de sorties dynamiques, dont 25 % de sorties sur l'emploi durable (CDI ou CDD + 6 mois).

Pour l'année 2011, l'ONF a reçu pour objectif d'obtenir 58 % de sorties dynamiques, dont 20 % sur l'emploi durable, 20 % sur l'emploi de transition (CDD ou intérim de moins de 6 mois), et 18 % de sorties positives (entrée en formation ou sur une autre SIAE).

Les résultats pour les cinq chantiers portés par l'ONF en 2010 ont été de 19 % de sorties sur l'emploi durable, 22 % sur l'emploi de transition et 12 % de sorties positives, soit un total de 53 % de sorties dynamiques.

PUBLIC

Nous recrutons dans chaque équipe au minimum 50 % d'allocataires du RSA et 20 % de jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté d'insertion. Deux postes par équipe sont offerts aux demandeurs d'emploi et aux travailleurs handicapés.

Nos salariés en insertion sont recrutés sous CUI-CAE d'une durée de 6 mois renouvelable une fois.

Ils occupent des postes d'ouvriers forestiers sylviculteurs et sont rémunérés au salaire minima conventionnel, supérieur au SMIC.

Ils bénéficient des dispositions de la convention collective territoriale Rhône-Alpes du 13 mars 2008 ainsi que des accords nationaux ONF. Ils perçoivent une prime de panier pour chaque journée travaillée, ainsi qu'une prime annuelle calculée au prorata des heures travaillées. L'ONF prend à sa charge la moitié des heures perdues pour cause d'intempéries. Nos salariés en insertion bénéficient également de la subrogation de l'employeur en cas d'arrêt pour maladie ou accident du travail. Ils bénéficient des prestations du Comité Territorial d'Entreprise (arbre de Noël, location de mobiles homes pour les vacances, prêts exceptionnels).

ONF /OFFICE NATIONAL DES FORETS

ENTRETIEN D'ESPACES NATURELS TRAVAUX ENVIRONNEMENTAUX

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

ONF - UNITÉ DE PRODUCTION ISÈRE

9, QUAI CRÉQUI - 38026 GRENOBLE CÉDEX
T. 04 76 86 39 60 - F. 04 76 87 47 04
myriam.illy@onf.fr

RESPONSABLE DE L'UNITÉ DE PRODUCTION TRAVAUX :
Nicolas ALLEMAND

RESPONSABLE DES CHANTIERS D'INSERTION ONF
PRODEPARE : Myriam ILLY



TERRITOIRE NORD-ISÈRE, EQUIPES DE BOURGOIN ET LA TOUR DU PIN

L'ONF est un EPIC (Etablissement à Caractère Industriel et Commercial) qui est chargé de la gestion durable des forêts publiques (forêts domaniales et forêts des collectivités). Spécialiste dans la gestion des espaces naturels, l'ONF développe également des activités d'études, expertises, travaux et accueil du public. Dans le cadre de ses missions d'intérêt général, l'ONF intervient dans le champ de l'insertion depuis 1994, grâce à la convention PRODEPARE (PROgramme DEpartemental d'insertion PAR l'Environnement) conclue avec le Conseil Général de l'Isère. L'ONF est conventionné en tant qu'ACI par l'Etat pour la mise en œuvre de cinq chantiers d'insertion sur le département : à Bourgoin, La Tour du Pin, Roussillon, Saint-Marcellin et Vizille.

NATURE DES PRESTATIONS

- Réhabilitation et entretien de berges et de lits de cours d'eau,
- Entretien de sentiers,
- Entretien d'espaces naturels sensibles,
- Lutte contre les plantes invasives (ambroisie, buddleia, impatiente de l'Himalaya, renouée du Japon),
- Mise en valeur du petit patrimoine (petite maçonnerie ; pose d'escaliers, de barrières et de petites passerelles en bois),
- Propreté des sites (ramassage et tri des déchets).

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

PERSONNEL D'ENCADREMENT

■ La responsable PRODEPARE

- pilote l'activité des équipes du programme Prodepare,
- réalise en interne le cadrage des acteurs Prodepare, notamment les modalités d'accompagnement et le programme de formations,
- élabore les dossiers de conventionnement et de demandes de subventions,
- est en charge des relations avec les partenaires et institutionnels.

Expérience d'une vingtaine d'années en gestion du personnel. Formation en cours de REESS (Responsable d'entreprise d'économie sociale et solidaire), titre professionnel de niveau II (octobre 2010 - juillet 2012)

■ **Les agents responsables d'équipe** : agents patrimoniaux de l'ONF, ils ont pour mission le démarchage, les relations avec les maîtres d'ouvrage et l'organisation des chantiers. Ils consacrent environ 15 % de leur temps à chaque équipe de six salariés.

■ Les chargés d'insertion

- recrutent des salariés en insertion et réalisent l'accompagnement socioprofessionnel : bilans mensuels, élaboration d'un contrat d'objectifs pour chaque salarié en début de contrat, mise en relation avec les organismes compétents pour la résolution des problèmes personnels identifiés comme freins à l'emploi, organisation d'actions de formation, mise en œuvre de périodes d'immersion, aide aux démarches de recherche d'emploi.

■ Chaque chargé d'insertion consacre 37,5 % d'un temps plein au suivi d'une équipe de six salariés. Deux chargés d'insertion sont titulaires d'un titre professionnel de CIP, un troisième prépare actuellement ce titre (sept - nov2011).

■ **les encadrants techniques d'insertion** : chefs d'équipe, ils veillent à faire respecter les règles de sécurité et de travail sur le chantier. Ils participent à l'accompagnement socioprofessionnel en travaillant en binôme avec le chargé d'insertion (ils forment les salariés, les évaluent, participent aux bilans mensuels et parfois aux embauches). Chaque encadrant technique consacre 75 % d'un temps plein à une équipe de six salariés en insertion.

Deux de nos encadrants sont titulaires d'un titre professionnel ETI(Encadrant Technique d'Insertion), cinq préparent fin 2011 le titre.

PERSONNEL EN INSERTION

Chaque équipe est constituée de six salariés en insertion. L'ONF est conventionné pour trente postes, soit six postes pour chacune des cinq équipes.

Les recrutements pour les équipes de Bourgoin et la Tour du Pin sont réalisés sur les territoires des CORTI Porte des Alpes, Vals du Dauphiné et Haut-Rhône Dauphinois.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

LOCAUX

Les équipes de salariés en insertion peuvent en cas d'intempérie disposer d'un local servant de vestiaire et de salle de repas. Néanmoins les repas sont généralement pris en extérieur sur le chantier lorsque le temps permet de réaliser la journée de travail.

VÉHICULE

Chaque équipe est dotée d'un fourgon de type master. Le transport des salariés est assuré par l'ONF jusqu'au chantier à partir d'un lieu d'embauche indiqué dans leur contrat de travail.

MATÉRIELS ET OUTILLAGE

Les équipes sont dotées de tous les matériels et outillages nécessaires à la réalisation des travaux : tronçonneuses, débroussailleuses, serpes, tire-fort, treuils, pinces pour ramasser les déchets.

En cas de besoin : remorque, mini-tracteur, taille-haies, tondeuses.

EPI ET VÊTEMENTS DE TRAVAIL

Tous nos ouvriers forestiers, y compris les salariés en insertion, sont dotés d'équipements individuels de protection adaptés au type de tâches réalisées : chaussures ou bottes anti-coupures, pantalons anti-coupures, casques forestiers avec visière, gants, gilets haute visibilité.

Les salariés en insertion reçoivent une dotation de vêtements de travail constituée d'une parka chaude et d'un pantalon de travail en coton.

ASSURANCE QUALITÉ TRAVAUX

L'ONF est certifié iso 14001 et à ce titre apporte une attention particulière à la qualité environnementale des travaux réalisés. Des mesures concrètes sont mises en œuvre, dont l'utilisation d'huiles biodégradables.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

La plaquette de présentation de l'action PRODEPARE est remise aux maîtres d'ouvrage par les agents responsables d'équipe.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE	MONTANT
2011	Entretien de sentiers PDIPR	Cc Vercors Isère	18 600€
	Entretien des douves du château de Bressieux	Commune de Bressieux	3 110€
	Pose passerelle en bois	Commune de Saint Etienne de Saint Geoirs	5 580€
2010	Entretien de sentiers PDIPR	Cc Vercors Isère	16 800€
	Entretien de la Végétation Aux Bords Des Cours d'eau	Cc Vinay	27 600€
	Entretien ENS Les Ecouges	Conseil General De L'Isère	11 799€

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

L'objectif de nos chantiers d'insertion est de permettre aux publics que nous recrutons de progresser, dans la résolution des freins à l'emploi, le développement de capacités et l'acquisition de compétences et de qualification, dans le but de préparer au mieux leur sortie du chantier vers un emploi ou une action de formation.

Les chantiers d'insertion de l'ONF constituent un bon test d'employabilité pour les salariés : ils sont mis en situation réelle de travail avec des consignes très strictes à respecter du fait de la dangerosité potentielle des outils utilisés et de la nature du travail réalisé.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Les modalités de l'accompagnement socioprofessionnel sont les suivantes : le chargé d'insertion consacre 37,5 % d'un temps plein au suivi d'une équipe de six salariés en insertion.

LE SUIVI

Le chargé d'insertion réalise des bilans mensuels, dont trois par contrat en présence du référent. Le fil conducteur des bilans est le contrat d'objectifs signé en début de contrat par le salarié, contrat qui liste les démarches à accomplir par le salarié. Un livret d'accompagnement permet aux salariés de formaliser leurs atouts à l'entrée sur le chantier, leurs acquis pendant le contrat, et ainsi de mieux s'approprier leur parcours.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Le chargé d'insertion organise des informations collectives avec les organismes suivants : Point Précarité Santé, Finances et Pédagogie, les AS de la MSA, le groupe prévention alcool de l'ONF animé par l'assistance sociale. Ils mettent en relation les salariés avec les AS de secteur ou un CESF si nécessaire. Le but est de permettre aux salariés d'avancer dans la résolution des freins à l'emploi tels que logement, finances, santé.

L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

■ Les salariés en insertion bénéficient d'une évaluation de leurs savoir-être et savoir-faire, réalisée grâce à des fiches d'auto-évaluation et d'évaluation, complétées deux ou trois fois par contrat. Les compétences "débroussailler" et "tronçonner" sont particulièrement suivies.

■ **Des plateaux RSFP** (Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels) sont organisés par l'ONF sur les référentiels "débroussaillage", "façonnage d'arbres" et "abattage de taillis". Ces plateaux permettent aux salariés de voir reconnues leurs compétences par des jurys de professionnels. Le dispositif RSFP est piloté par l'AFPA, qui remet aux salariés un portefeuille de compétences pour le référentiel d'activité qu'ils ont validé.

■ **Les chargés d'insertion préparent la sortie du chantier des salariés** : ils les informent des ateliers organisés par Pôle Emploi (rédaction de CV, simulation d'entretiens,...) et communiquent aux salariés des offres d'emploi. Ils les aident à trouver des entreprises d'accueil pour la mise en œuvre des périodes d'immersion, ont des contacts avec les autres SIAE du territoire pour essayer d'organiser des passerelles et des suites de parcours.

PARCOURS 1Socialisation,
remobilisation
par le travail.

LA FORMATION

Tous nos salariés en insertion bénéficient d'une formation "nouveaux embauchés" de deux jours, et de la formation de base SST "Sauveteur Secouriste du Travail".

Les compétences acquises sur le chantier peuvent être complétées par des actions de formation professionnalisantes, si le projet professionnel des salariés est en lien avec l'activité professionnelle exercée sur le chantier (espaces verts, petite maçonnerie). Pour les autres salariés, des formations en lien avec leur projet leur sont proposées.

Notre offre de formation comprend des actions qualifiantes (CACES logistique et CACES engins de chantier), ainsi que la préparation et le passage du titre professionnel "ouvrier du paysage" avec l'AFPA et la MFR d'Eyzin Pinet.

Des sessions de remise à niveau "compétences clé" sont également proposées aux salariés.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Le pré-requis indispensable pour travailler sur les chantiers d'insertion de l'ONF est d'avoir une bonne condition physique.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

Les travaux réalisés sont en extérieur, exposés aux intempéries, parfois sur terrain en pente, et nécessitant l'utilisation d'outils tels que tronçonneuses et débroussailleuses.

Les salariés en insertion sont transportés en véhicule ONF jusqu'au chantier à partir d'un lieu d'embauche défini à l'embauche.

Nos équipes travaillent 26 heures par semaine réparties sur 3 jours avec les horaires suivants : 9 heures, 8 heures 1/2, 8 heures 1/2, trajets inclus matin et soir lieu d'embauche - chantier.

Les salariés en insertion sont dotés des équipements individuels de protection adaptés au type de travaux réalisés, mais aussi de vêtements de travail (parka chaude et pantalon de travail).

Ils bénéficient de la prise en charge par l'employeur de la moitié des heures perdues pour intempéries, sous réserve de récupération.

OBJECTIFS DE SORTIE

L'objectif fixé par l'Etat à l'ensemble des SIAE est de parvenir progressivement à 60 % de sorties dynamiques, dont 25 % de sorties sur l'emploi durable (CDI ou CDD + 6 mois).

Pour l'année 2011, l'ONF a reçu pour objectif d'obtenir 58 % de sorties dynamiques, dont 20 % sur l'emploi durable, 20 % sur l'emploi de transition (CDD ou intérim de moins de 6 mois), et 18 % de sorties positives (entrée en formation ou sur une autre SIAE).

Les résultats pour les cinq chantiers portés par l'ONF en 2010 ont été de 19 % de sorties sur l'emploi durable, 22 % sur l'emploi de transition et 12 % de sorties positives, soit un total de 53 % de sorties dynamiques.

PUBLIC

Nous recrutons dans chaque équipe au minimum 50 % d'allocataires du RSA et 20 % de jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté d'insertion. Deux postes par équipe sont offerts aux demandeurs d'emploi et aux travailleurs handicapés.

Nos salariés en insertion sont recrutés sous CUI-CAE d'une durée de 6 mois renouvelable une fois.

Ils occupent des postes d'ouvriers forestiers sylviculteurs et sont rémunérés au salaire minima conventionnel, supérieur au SMIC.

Ils bénéficient des dispositions de la convention collective territoriale Rhône-Alpes du 13 mars 2008 ainsi que des accords nationaux ONF. Ils perçoivent une prime de panier pour chaque journée travaillée, ainsi qu'une prime annuelle calculée au prorata des heures travaillées. L'ONF prend à sa charge la moitié des heures perdues pour cause d'intempéries. Nos salariés en insertion bénéficient également de la subrogation de l'employeur en cas d'arrêt pour maladie ou accident du travail. Ils bénéficient des prestations du Comité Territorial d'Entreprise (arbre de Noël, location de mobiles homes pour les vacances, prêts exceptionnels).

PREVENIR

ENTRETIEN D'ESPACES VERTS

CHANTIER ÉDUCATIF

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

PREVENIR

9, RUE DU 11 NOVEMBRE - 38200 VIENNE
T. 04 74 31 59 63 - F. 04 74 31 13 83
asso@prev-ir.fr

RESPONSABLE : M^r PAIN

DOMAINE D'ACTIVITÉ

Environnements Espaces verts

NATURE DES PRESTATIONS

- Tonte, taille et débroussaillage,
- Travaux d'entretien,
- Elagage et abattage d'arbres.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 1 responsable de chantier,
- 2 techniciens espaces verts,
- Equipe de 3 à 5 jeunes de 16 à 21 ans,
- La durée des contrats est généralement de 5 jours.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- 1 local technique,
- 3 camions et 1 camion benne,
- Tondeuses, débroussailleuses, taille haies,
- Nettoyeur haute pression.

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE
2011	Entretien Zones Industrielles	Collectivités
2010	Taille élagage	Collectivités

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Socialisation et dynamisation de jeunes descolarisés sans emploi, avec un travail éducatif spécifique concernant le savoir-être, le respect et l'application des consignes.
- Découverte du milieu professionnel par une première expérience de travail.
- Inscrire le jeune dans la réalité du monde du travail.
- Aider le jeune à découvrir ses ressources et à mettre en valeur ses capacités.
- Utiliser le chantier comme support à l'acquisition d'un savoir-être et d'un savoir-faire,
- Aider le jeune à trouver sa place de citoyen.
- Aider le jeune à se (re)mobiliser dans un parcours de formation.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Mise en situation de travail.
- CDD de droit commun, avec suivi éducatif et bilan hebdomadaire.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Les jeunes qui intègrent un chantier éducatif sont prescrits par les éducateurs de Prévention Spécialisée.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

Les salariés sont embauchés en CDD de 28 h du lundi au jeudi de 8h à 14h30 et le vendredi de 8h à 12h.

OBJECTIFS DE SORTIE

- Redynamisation des jeunes face à la recherche d'emploi ou de formation.
- Orientation vers la mission locale ou le Pôle Emploi.

PUBLIC

- Jeunes garçons ou filles de 16 à 21 ans, voire 25 ans selon le projet.
- Jeunes descolarisés ou demandeurs d'emploi.
- **Statut sur le chantier** : salariés de l'association intermédiaire IDEAL et mis à disposition auprès de PREVENIR Pôle Technique.

SYNERGIE

TRAVAUX D'ESPACES VERTS

CHANTIER ÉDUCATIF

ASSOCIATION LOI 1901, ASSUJETTIE À LA TVA

SYNERGIE

26, RUE HONORÉ DE BALZAC - 38100 GRENOBLE
T. 04 76 40 76 84 - F. 04 76 48 13 80
secretariat@synergiechantierseducatifs.fr

RESPONSABLE : Patrick MARCELLIN-GROS



NATURE DES PRESTATIONS

TRAVAUX ESPACES VERTS

- Entretien de sites, abattage (tous arbres), élagage (toute hauteur), plantations, tonte, taille, entretien massifs, ramassage de feuilles.
- Création paysagère.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- Un référent chantier - CAPA paysagiste, maçonnerie paysagère et aménagement des espaces végétalisés (sept 1999),
- 2 éducateurs techniques en Espaces Verts - élagueurs grimpeurs diplômés, aménagement des cours d'eau et paysagiste,
- 1 psychologue,
- 1 coordinatrice pédagogique (éducatrice spécialisée),
- secrétariat / comptabilité,
- Une équipe constituée de 2 ou 3 jeunes en insertion, encadrés par un éducateur technique.

La durée des contrats de travail est généralement de 15 jours.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- **Outils**
 - Une tondeuse mulsheuse Toro, 35CV, coupe 120,
 - Tracteur tondeuse mulsheur,
 - Débroussailleuses stihl,
 - Tronçonneuses stihl et zenoa,
 - Souffleurs,
 - Aspirateurs à feuilles,
 - Un pulvérisateur solo,
 - Broyeur.
- Tous les outils à main nécessaires à la réalisation de l'entretien des espaces verts.
- **Véhicules** : IVECO benne, Jumper, 4X4 avec remorque, Magasin de rangement permettant de tenir en stock les produits d'usage quotidien.
- **Local** de 300m².

PARCOURS 1Socialisation,
remobilisation
par le travail.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

www.synergie-chantiers-educatifs.fr

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE
2011	Terrasse en bois aménagement de diverses crèches	CCAS Grenoble
	Débroussaillage et remise en état du petit train de la Mûre	CGI
	Tonte et entretien des espaces verts	OPAC
2010	Enlèvement tags entretien paysager	CGI Musée Dauphinois, Musée de l'évêché, Hôtel du département.
	Tonte et remise en état	ACTIS
	Abattage et élagage	opac

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Les jeunes qui intègrent un chantier éducatif ne postulent pas directement à Synergie Chantiers Educatifs. Ils sont prescrits soit par la Mission Locale, soit par la Prévention Spécialisée, soit par la PJJ.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

- Les salariés sont embauchés en CDD, le travail se réalise principalement en intérieur. Les chantiers ont lieu les matins et après midis les lundis, mardis, mercredis et jeudis; et vendredis matin (32h hebdomadaires).
- Le vendredi après midi est consacré aux bilans individuels et réunions d'équipe.
- Avancement des travaux par tranches d'étages (3 en général), avec possibilité de réception à la fin de chaque tranche.
- Equipements de sécurité assurés (chaussures de sécurité, casques anti-bruits, gants, lunettes de protection)

OBJECTIFS DE SORTIE

Redynamisation de la personne face à la recherche d'emploi et à la formation. Orientation vers les dispositifs de droit commun : Missions locales, Pôle Emploi.

PUBLIC

- **Age/sex** : garçons, et jeunes filles de 16 à 21 ans voire 25 ans selon projet.
- **Statut initial** : Demandeurs d'emploi pouvant relever de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) ou de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse).
- **Statut dans le chantier** : salariés de l'association intermédiaire Synergie Chantiers et mis à disposition de Synergie Chantiers Educatifs.

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Socialiser et dynamiser de jeunes descolarisés sans emploi, avec un travail éducatif spécifique concernant le savoir être, le respect et l'application des consignes,
- Faire découvrir le milieu professionnel par une première expérience de travail,
- Inscrire le jeune dans la réalité du monde du travail,
- Aider le jeune à découvrir ses ressources et à mettre en valeur ses capacités,
- Utiliser le chantier comme support à l'acquisition d'un savoir être et d'un savoir faire,
- Aider le jeune à trouver sa place de citoyen,
- Aider le jeune à se (re)mobiliser dans un parcours de qualification, avec une (re)mise en lien avec la mission locale.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Mise en situation de travail,
- Lien et mise en cohérence de l'accompagnement par les acteurs (Missions Locales, Associations de prévention, Foyers, PJJ, ...),
- CDD de droit commun, avec suivi éducatif et bilan en fin de contrat réalisé par la coordonnatrice pédagogique

SOLID'ACTION

ENTRETIEN ESPACES VERTS

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

SOLID'ACTION

27, ROUTE DES ETABLISSEMENTS -
38660 SAINT-HILAIRE-DU-TOUVET
T. 04 76 97 83 64 - F. 04 76 40 25 76
accueil@solidaction.fr

PRÉSIDENTE : Myriam MARGARO
DIRECTEUR : Alain PONCET-MONTANGE



OBJET SOCIAL

Insertion socioprofessionnelle des personnes en échec d'insertion, par l'hébergement et la remise au travail

NATURE DES PRESTATIONS

- **Entretien d'espaces verts/espaces publics** : débroussaillage tous terrains, binage de massifs, ramassage de feuilles, débroussaillage manuel, tontes, taille de haies de 2 m de hauteur maximum, nettoyage de massifs, petits élagages, broyage de végétaux ...
- **Entretien de l'environnement** (débroussaillage, nettoyage et entretien de sentiers, bords de rivière),
- **Broyage de végétaux** : broyage de résidus d'élagage et de taille chez le particulier ou sur plateforme de broyage,
- **Déneigement des accès piétons** (uniquement sur le plateau des Petites Roches).

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 2 encadrants techniques (1 BTS gestion et protection des espaces naturels/moniteur technique d'atelier et 1 master d'anthropologie avec expérience du travail sur chantiers),
- 12 postes d'ouvriers en contrat d'insertion répartis par équipe de 4 ou 5 personnes et un chef d'équipe.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

LOCAUX

231 m² au total dont :

- 3 locaux de stockage de matériel (1 de 7 m² et 2 de 25 m²),
- 4 containers de 15 m² chacun,
- 1 atelier de réparation de 30 m²,
- parkings véhicules,
- Une pièce vestiaire, un WC et une douche et lavabo avec eau chaude sont installés dans le sous-sol du bâtiment.

MATÉRIEL ET OUTILLAGE

- **Espaces verts**
 - 5 tronçonneuses,
 - 12 débroussailleuses (Stihl FS 550 et 450),
 - 9 tondeuses 53 cm (Honda et Kubota),
 - 1 tondeuse Hustler 90 cm,
 - 2 taille-haies,
 - 2 souffleurs à feuilles Solo,
 - 1 nettoyeur haute pression,
 - 2 désherbeurs thermiques,
 - Un compresseur d'air 50 L,
 - 1 poste à souder,
 - Petit outillage: pelles, pioches, cisailles, bidons, fourches recourbées, fourches, râteaux, râteaux à feuilles, masses,
 - Vêtements de sécurité: pantalons anti-coupure, chaussures, casques, gants, lunettes, masques à poussières, vêtements de pluie et gilet fluorescents,
 - 1 remorque 4 tonnes,
 - 1 remorque 750 kg,
 - 1 benne 3 points Desvoys,
 - 1 fourgon Fiat Ducato 9 places 4x4,
 - 1 fourgon benne 7 places Renault Mascott,
 - 1 fourgon Master 9 places.
- **Broyage**
 - 1 Broyeur Bugnot multi végétaux 80 cv Diesel
 - 1 Broyeur de branches Caravaggi 19 cv Diesel
- **Déneigement**
 - 1 déneigeuse Honda 90 cm,
 - pelles à neige.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

Site internet présentant d'une façon détaillée les activités de notre structure : www.solidaction.fr

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE
2011	■ Tonte terrain foot St Hilaire ■ Broyage sur plateforme ■ Taille arbustes/rosiers/arbres (Collège Goncelin) ■ Désherbage ■ Entretien des terrains d'envol et atterrissage St Hilaire et Lumbin	Communauté de communes Le Grésivaudan
	Entretien EV Crolles	OPAC 38 Grésivaudan
	Enlèvement plantes invasives	Conseil général

PRESTATION D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE SOLIDACTION

- Permettre aux plus démunis de (re)trouver une place réelle au sein de notre société grâce à un hébergement et une activité de travail adaptés,
- Accueillir des personnes quel que soit leur parcours partant du postulat que chaque personne a des capacités, peut et doit avoir une utilité sociale,
- Leur permettre d'accéder progressivement à une certaine autonomie, dans des conditions prenant en compte leur parcours et leurs capacités, et les menant si possible, à un logement ou un travail en milieu ordinaire ou adapté.

OBJECTIFS DU CHANTIER D'INSERTION

L'objectif du chantier est de permettre aux salariés d'acquérir, en fonction du potentiel de chacun :

- une meilleure hygiène de vie,
- les pré-requis à l'emploi,
- des compétences transférables,
- un statut social,
- une connaissance des réseaux socio-économiques, dans le but d'accéder à un emploi en milieu ordinaire ou adapté .

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Mise en situation de travail dans le cadre des contrats aidés et évaluation de la progression du salarié sur son poste de travail,
- Accompagnement individualisé dans les démarches administratives (contacter par téléphone, lire et écrire son courrier, demande de reconnaissance travailleur handicapé), et la vie quotidienne (préparation des repas, hygiène de vie, santé, gestion de l'argent...),
- Accompagnement professionnel individualisé, en lien avec les référents professionnels, et les différents acteurs socio-économiques : dynamisation, techniques de recherche d'emploi, remises à niveau individuelles ou collectives, périodes d'immersion en entreprises, évaluations de compétences...
- Formations internes hebdomadaires : liées à la santé, au développement personnel, à la vie en société et à la vie professionnelle (visites d'entreprises, droit du travail, secourisme, gestes et postures,...)
- Validation de compétences (en espace vert, nettoyage et déménagement),
- Accompagnement vers et dans l'emploi une fois le salarié embauché en milieu ordinaire (lien avec l'employeur et tutorat).

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Solid'Action – Brigade verte :

Gout pour la polyvalence et le changement régulier d'activité.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

- Le travail des espaces verts se fait en extérieur.
- Utilisation de machines en espaces verts, broyage et nettoyage.
- Des formations à l'utilisation des machines, aux gestes et postures à acquérir, et à la sécurité sont organisées régulièrement avec des intervenants extérieurs : CFPPA de St Ismier, AFPA, Prévalis Formation.

OBJECTIFS DE SORTIE

Atteindre le maximum d'autonomie en fonction de leurs capacités :

- améliorer sa santé et sortir des addictions,
- améliorer sa situation personnelle (au regard de la relation aux autres, de la confiance en soi, des ressources...),
- sortir de l'errance et de la délinquance,
- accéder à un emploi en milieu ordinaire ou protégé,
- trouver un logement adapté.

PUBLIC

- **Âge/sexe** : Tout public (moyenne d'âge de 36 ans)
- **Statut initial** : Bénéficiaires du RSA, de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé), jeunes, personnes sous main de justice (en placement extérieur), demandeurs d'emploi longue durée,
- **Statut dans le chantier** : salariés en CDD (contrat d'accompagnement à l'emploi)

OSCAR
CLERVEN



ARTISANAT BOIS

OSCAR
CLERVEN
NICE
MAIN

PARCOURS 1Socialisation,
remobilisation
par le travail.

AMAFI

FABRICATION JOUETS / JEUX EN BOIS / PETITS TRAVAUX DE MENUISERIE

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

P107 AMAFI
ARCHE AUX JOUETS**P109** PA-ISS**AMAFI**

13 RUE DE L'ABBÉ VINCENT - 38600 FONTAINE

T. 04 80 80 60 54 - F. 04 76 98 01 56

secretariat@amafi38.com

www.amafi38.com

RESPONSABLE : Françoise DEMBELE



NATURE DES PRESTATIONS DE SERVICES OU DE TRAVAUX

- Fabrication de jouets et jeux en bois,
- Réalisation plateaux jeu, supports jeu et animation en bois,
- Travaux menuiserie :
 - plan travail, étagères, meubles, placards rangement, supports mobiles rangement, claustra, bureau, mallettes, coffres,
 - supports signalétique intérieur et extérieur : panneau affichage, signalétique lieu, panneau exposition.

MOYENS D'INTERVENTION

HUMAINS

- Deux encadrants techniques titulaires de qualification et d'une expérience professionnelle en menuiserie.
- Réalisation de devis intégrant à la demande la livraison et le montage pour les travaux plus conséquents. Délai de livraison donné.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- Rabot, dégauf, scie, toupie, défonceuse, scie radial, perceuse, lapidaire, tour, défonceuse, mortaiseuse, scie radial, scie à format.
- Matériel électro-portatif.
- Possibilité de livraison et montage sur les travaux importants par l'encadrant avec deux salariés.

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

ASSURANCE QUALITÉ TRAVAUX

Pour les jeux et jouets, nous respectons les normes en vigueur et utilisons des produits ne présentant pas de danger pour les utilisateurs.

Nous acceptons dans le cadre du travail sur lequel nous sommes engagés, de faire une intervention complémentaire pour respecter le devis signalé.

Toute demande complémentaire fait l'objet d'un nouveau devis.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

- Site internet amafi38.com : catalogue jeux et jouets
- Menuiserie : photos de quelques réalisations et liste de travaux référencés.

TYPE DE CLIENTÈLE

- Collectivités locales,
- Associations,
- Particuliers.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

- Signalétique Hôtel Mercure Deux Alpes,
- Meuble de cuisine, plans de travail, agencement sous escalier pour le Centre Socio-culturel de Vif,
- Etagères de rangement, archivage Ville de Grenoble,
- Panneau d'information pour le service logement CCAS Pont-de-Claix,
- Silhouettes, supports d'animation pour la journée mondiale contre le Sida / ville d'Echirolles, Pont de Claix et Eybens,
- Mallette pédagogique d'animation santé / Trait d'union parole santé,
- Plateau de jeu de l'Oie MJC ABBAYE,
- Meuble vitrine de la ludothèque Centre Social Seyssinet,
- Porte-manteaux, meubles à chaussures de la halte-garderie de Vif,
- Cabanes à chat service propreté ville d'Echirolles.

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Socialisation/dynamisation/acquisition des règles de base,
- Remise à niveau des savoirs de base en culture générale et technique,
- Découverte des métiers et milieux professionnels /travail sur l'orientation,
- Projet professionnel,
- Préparation à l'emploi (formations pré-qualifiantes ou qualifiantes),
- Autres.

MOYENS MIS EN OEUVRE

- Réalisation par les salariés en insertion des travaux de A à Z avec une exigence de qualité pour leur permettre de se tester sur une activité, d'acquérir des compétences variées et d'avoir une évaluation pointue, indispensable pour constituer un portefeuille de compétences et orienter le travail de production.
- Accompagnement des personnes tant sur le volet professionnel que social avec un accent important mis sur le volet santé, la mobilisation des ressources existantes dans leur environnement, le développement de la confiance en soi et l'intégration dans des réseaux pour lutter contre l'isolement.
- Proposition d'actions collectives et individuelles. Elaboration d'un « book » personnalisé tout au long du contrat et mise en œuvre d'une démarche d'évaluation portant tant sur le travail à l'atelier que sur leur parcours.
- Mise en œuvre expérimentations en entreprise.

OBJECTIFS DE SORTIE

- Emplois sur des secteurs très diversifiés,
- Contrats entreprise d'insertion,
- Pour les personnes ne pouvant aller vers l'emploi, mise en place d'un projet leur permettant d'avoir un revenu et une place dans la société.

PUBLIC

- **Âge/sexe** : tout public orienté par l'ensemble des structures réalisant de l'accompagnement (Mission Locale, Maison pour l'Emploi, Pôle Emploi, services spécialisés,...)
- **Statut dans le chantier** : salariés en contrats aidés (CAE/CUI)

PA-ISS

CONCEPTION ET REALISATION DE MAQUETTES

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

BUREAU : 2 PLACE DU SOUVENIR FRANÇAIS -
38160 ST MARCELLIN
ATELIER : CHÂTEAU DE L'ARTHAUDIÈRE -
38840 ST BONNET DE CHAVAGNE
T. 04 76 38 80 20
maquettes@pa-iss.net ou joel.gaillard@pa-iss.net
DIRECTRICE : Valérie VILLENEUVE



NATURE DES PRESTATIONS

- Conception et réalisation de maquettes (bâtisses traditionnelles, constructions contemporaines, projets industriels et scientifiques...),
- Création d'objets décoratifs en bois ou de bijoux.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 1 encadrant technique et un aide encadrant (IETP),
- 1 chargé de mission socioprofessionnel (0,7 ETP pour les 3 structures),
- 8 personnes en insertion (26h/semaine)

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- Outillages portatifs,
- Petit matériel spécifique à la maquette,
- Atelier de 80 m² -château de l'Arthaudière.

TYPE DE CLIENTÈLE

Divers : associations, collectivités, entreprises, particuliers...

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE
2011	Création de maquette	<ul style="list-style-type: none"> ■ le musée dauphinois ■ le grand séchoir de Vinay : maisons traditionnelles en terre ■ association d'artisans : maquette pédagogique eco-construction passive
2010	Création de maquette	<ul style="list-style-type: none"> ■ la lyonnaise des eaux : maquette pédagogique de turbines hydrauliques ■ le jardin ferroviaire ■ les amis de l'Arthaudière ■ les communes de St Marcellin Pont en Royans, ■ CEMAGREF : illustration de techniques de renforcement des berges

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Découverte des métiers du bois, acquisition des gestes techniques de découpe, d'assemblage, de collage, etc.
- Travail en équipe,
- Remise à niveau des savoirs de base si nécessaire,
- Travail sur son projet professionnel en lien avec les partenaires,
- Préparation à la sortie de la structure et à l'emploi.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Mise en situation de travail,
- Accompagnement individualisé sur l'atelier,
- Proposition de formations,
- Suivi médico-social,
- Travail sur le projet professionnel avec les partenaires.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Personnes sans emploi

- rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières (bénéficiaires des minima sociaux, demandeurs d'emploi de longue durée, travailleurs handicapés, jeunes en difficulté) adressées par un référent emploi,
- engagées dans une démarche de construction de projet professionnel.

OBJECTIFS DE SORTIE

CDI ou création, formation qualifiante ou CDD > 6 mois.

ASSURANCE QUALITÉ

En cours de certification CEDRE.

PUBLIC

- **Âge** : entre 18 et 60 ans.
- **Statut initial** : demandeur d'emploi longue durée cumulant des problématiques (santé, mobilité, absence de formation etc.).
- **Statut dans la structure** : salariés en contrat aide (CAE ou CUI).



PROPRETÉ - NETTOYAGE - DÉBARRASSAGE ENCOMBRANTS



PARCOURS 2
 Professionnalisation,
 préparation
 à l'emploi.

ATELIER SIIS

LAVAGE DE VEHICULES / PROPRETE URBAINE / NETTOYAGE DIVERS

ENTREPRISE D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, ENTIÈREMENT FISCALISÉE

P113 ATELIER SIIS

P115 GRENOBLE
 SOLIDARITÉ

P118 PA-ISS

P120 QUARILEC

P122 RÉGIE DE QUARTIER
 DE PONT EVÊQUE

P124 RÉGIE DE QUARTIER
 VILLENEUVE VILLAGE OLYMPIQUE

P126 PROPULSE

P128 SOLID'ACTION

P130 SOLIDARITÉ ENFANCE

P132 TRIBAT

ATELIER SIIS

3 RUE DE LA LEVADE – 38170 SEYSSINET-PARISSET

T. 04 76 84 47 90 - F. 04 76 21 42 48

CONTACT CHEF DE PROJET NETTOYAGE : 06 87 02 35 15

com-servicenet@latelier6.fr

DIRECTEUR DE L'ATELIER SIIS : Denis MULLIEZ



NATURE DES PRESTATIONS DE SERVICES OU DE TRAVAUX

- **Nettoyage écologique de véhicules**
 - Nettoyage de tous types de véhicules professionnels et particuliers : automobiles, camions, bus, motos, vélos, télécabines ...
- **Propreté urbaine**
 - Nettoyage de mobilier urbain : colonnes à verre, bancs, abribus, panneaux ...
 - Nettoyage de voirie, de parcs,
 - Enlèvement de graffitis.
- **Nettoyage divers**
 - Nettoyage et remise en état de locaux,
 - Shampoing tissus et moquettes,
 - Récurage de sol à la mono- brosse.

MOYENS D'INTERVENTION

HUMAINS

3 à 6 opérateurs, un à deux encadrants.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- Concessionnaire LAVEO,
- Intervention sur le site du client,
- Nettoyage sans eau avec des produits écologiques,
- 1 station mobile équipée d'aspirateur, divers produits Laveo et kits de nettoyage.

ASSURANCE QUALITÉ TRAVAUX

L'activité sous-traitance Industrielle de l'Atelier SIIS est labellisée ISO 9001 depuis 1998.

Le service Nettoyage applique les mêmes procédures.

PARCOURS 1Socialisation,
remobilisation
par le travail.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

Sur demande a l'adresse indiquée.

TYPE DE CLIENTÈLE

- Entreprises
- Professionnels de l'automobile
- Collectivités
- Particuliers

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

Principaux clients : Loomis, Métro, Bus Réunir Voiron, Alpes Auto Partage, Impact Environnement, CJ auto, mairies de Seyssinet, Seyssins, Saint-Egrève, ...

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

Développer les compétences professionnelles des salariés

- Capacité à travailler en équipe autonome
- Comportement avec le client, sens du service
- Adaptabilité

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Mise en situation de travail à l'extérieur de l'atelier SIIS
- Tutorat professionnel
- Réduction des freins à l'emploi (lien avec les services sociaux, secteur médical...) avec une chargée d'insertion en interne

OBJECTIFS DE SORTIE

Sorties en emploi industriel ou dans les services.

ASSURANCE QUALITÉ

- ISO 9001
- LABEL QUALIREI (du Comité National des Entreprises d'Insertion) : validation des pratiques socio professionnelles.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Travail même en cas d'intempéries, travail le plus souvent en équipe, parfois seul, prise d'initiatives.

PRÉ REQUIS

Permis de conduire, endurance physique.

PUBLIC

- **Âge/sexe** : tous âges, mixité hommes femmes.
- **Statut initial** : personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, demandeurs d'emploi de plus d'un an, DELD, bénéficiaires des minima sociaux, personnes sous main de justice et/ou sortant de prison.
- **Statut dans l'entreprise** : CDD d'insertion.

GRENOBLE SOLIDARITÉ

ENLÈVEMENT / TRI / STOCKAGE DE DÉCHETS / TRAITEMENT DES DÉCHETS AUTRES QUE MÉNAGERS

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA
(RÉGIME TAXE SUR LES SALAIRES)

SIÈGE

1, RUE HAUQUELIN - 38000 GRENOBLE
T. 04 76 44 35 88 - F. 04 76 01 03 51
grenoble-solidarite@ulisse38.com
www.grenoblesolidarite.com

PRÉSIDENTE : Françoise TRAHAND
RESPONSABLE : Laurent PINET

ATELIER RESSOURCERIE

2, RUE HIPPOLYTE MULLER - 38000 GRENOBLE
T. 04 76 26 66 94 - F. 04 76 01 03 51
gs.ressourcerie@gmail.com



NATURE DES PRESTATIONS

DÉBARRAS

Locaux professionnels, bureaux, archives (certificats de destruction d'archives)...

Particuliers : caves, greniers, logements...

ENLÈVEMENT D'ENCOMBRANTS

Collecte, transport et évacuation des encombrants ménagers.

COLLECTE ET TRANSPORT DE DÉCHETS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX BANALS (CARTONS)

Collecte, transport et évacuation vers les centres de traitement.

COLLECTE D'OBJETS EN FIN DE VIE SUR DÉCHETTERIES EN VUE DE LES VALORISER PAR RÉEMPLOI

Collecte, stockage, transport et valorisation par réemploi d'objets collectés en déchetteries (chalets du réemploi).

Valorisation par réemploi : redistribution sociale et vente en boutique solidaire.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- Responsable d'atelier : 18 ans d'expérience dans la fonction,
- 4 encadrants techniques (titre professionnel niv. 4) :
 - 1 encadrant technique d'atelier (tri, valorisation, vente – 7 ans d'expérience sur le poste),
 - 2 encadrants techniques / chauffeurs sur les activités de collecte de cartons et collecte d'objets en déchetteries (5 ans et 1 an d'expérience sur le poste),
 - 1 encadrant technique / chauffeur sur l'activité débarras / enlèvement d'encombrants (10 ans d'expérience sur le poste).
- 1 agent polyvalent : accueil, vente et gestion du rayon de produits culturels
- 25 postes en insertion :
 - 9 postes agent de tri / vendeuse,
 - 12 postes manutentionnaires,
 - 4 postes valoristes / manutentionnaires en déchetteries.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- Atelier de 1 200 m² : vente 300 m², stockage 600 m² en sous-sol (monte-charges), bureaux et locaux sociaux 300 m²,
- 2 camions multi-bennes < 3.5 t (système empiroll) pour collecte cartons (bennes 10 m³),
- 1 camion de débarras < 3.5 t (caisson type déménagement 20 m³),
- 2 caisses enregistreuses,
- Transpalettes,
- Petit outillage électroportatif,
- Sangles de manutention,
- EPI : gants, chaussures de sécurité, chasubles fluo.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE	MONTANT
2011	Collecte d'objets en fin de vie sur déchetteries en vue de les valoriser par réemploi	Grenoble Alpes Metropole	9 166€
	Débarras	IMPRO Ste Claire	3 500€
	Collecte cartons professionnels et transport vers les centres d'élimination de la Metro	Grenoble Alpes Metropole	21 374€
2010	Marché enlèvement d'encombrants communes de Gières et Murianette (article 30)	Grenoble Alpes Metropole	14 931€
	Collecte cartons professionnels et transport vers les centres d'élimination de la Metro	Grenoble Alpes Metropole	26 711€
	Débarras	AFIPAIEM	1 215€

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Socialisation / dynamisation / acquisition des règles de base,
- Acquisition de premiers gestes techniques,
- Remise à niveau des savoirs de base (culture générale / technique) : mobilisation des modules « savoirs de base » organisés par TI38,
- Découverte des métiers et milieux professionnels,
- Définition d'un projet professionnel en lien, ou non, avec le secteur des déchets,
- Poursuite du parcours au sein d'un autre chantier ou d'une autre SIAE : passerelles vers chantier INPG, atelier CEMOI, Emploi 38, E3i ou une SIAE extérieure à ULISSE,
- Préparation à l'emploi (formations professionnalisantes, pré-qualifiantes ou qualifiantes) : modules courts organisés par TI38.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Mise en situation de travail sur le chantier,
- Visite médicale d'embauche,
- 1^{er} bilan à l'issue de la période d'essai (15 jours),
- Accompagnement individuel, contrats d'engagements réciproques,
- Actions d'accompagnement collectif (réunions thématiques – ex : santé au travail),
- Formations savoirs de base et formations courtes professionnalisantes,
- Immersions en entreprise,
- Démarche RSFP - Reconnaissance des Savoirs-Faire Professionnels,
- Gestion transversale des parcours au sein du groupe Ulisse (réunion de régulation),
- Travail en lien avec les référents emploi (bilans à mi-parcours + bilans de fin de contrat),
- Livret de parcours, attestations de compétences / capacités,
- Appui possible (public PLIE / VIAE38) par la Chargée de Relations Entreprises d'ULISSE pour accéder à l'emploi en fin de parcours.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

- Capacité à s'intégrer dans une équipe,
- Aptitude au port de charges,
- Capacité relationnelle (contact clients),
- Respect rigoureux des consignes de sécurité,
- Mobilité (permis B, véhicule) et capacité à travailler en autonomie pour les valoristes.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

- Port de charges,
- Travail en milieu poussiéreux,
- Travail le samedi pour les valoristes,
- Travail en extérieur pour les manutentionnaires et les valoristes,
- Travail sur la voie publique pour les manutentionnaires,

OBJECTIFS DE SORTIE

- Sorties emploi durable (CDI / CDD > 6 mois) : 8%,
- Sorties emploi de transition (CDD ou intérim < 6 mois / contrat aidé hors IAE) : 10%,
- sorties positives (formation pré-qualifiante ou qualifiante, suite de parcours IAE) : 20%.

ASSURANCE QUALITÉ

Certification qualité CEDRE/ fédération COORACE (équivalence norme iso en cours).

PUBLIC

- **Age** : tout public (moins de 26 ans : 17% ; 26-45 ans : 75% ; 46-50 ans : 8% ; plus de 50 ans : 0%),
- **Statut Initial** : 60% allocataires RSA,
- **Statut dans la structure** : salariés en CDD de 6 mois en CUI-CAE ; 26 heures / semaine.

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

PA-ISS

RESSOURCERIE / RECYCLERIE

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

BUREAU : 2 PLACE DU SOUVENIR FRANÇAIS -
38160 ST MARCELLIN
T. 04 76 38 80 20
ressourcerie@pa-iss.net

ATELIER : ROUTE DE MAY - 38160 ST SAUVEUR
T. 04 757 33 50 01

DIRECTRICE : Valérie VILLENEUVE



NATURE DES PRESTATIONS

Ressourcerie / recyclerie (démantèlement, valorisation, vente) créée en juillet 2011 :

- Tri et recyclage de déchets pour éviter la mise en décharge,
- Transformation des déchets en ressources valorisables économiquement,
- Réemploi des objets pour lutter contre le gaspillage,
- Vente d'objet valorisé,
- Enlèvement d'encombrants pour le compte des communes et particuliers,
- Sensibilisation des publics à la gestion et recyclage des déchets.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- Un encadrant technique ETP (diplôme d'éducateur),
- Un aide encadrant valoriste,
- 4 personnes en insertion dont 2 au magasin (tenue de caisse, mise en rayon, nettoyage des objets) et 2 démanteleurs et valoristes.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- Petit outillage (clefs, pince, marteau etc.),
- Transpalette peseur,
- 1 camion de 22 m³,
- 1 ressourcerie de 240 m² située à l'entrée de la déchetterie de St-Sauveur permettant la récupération, le tri et le traitement des déchets.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

www.pa-iss.net

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE	MONTANT
2011	Démantèlement	Sictom Sud Gresivaudan	50 000€ / an

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Découverte des métiers de démanteleur, valoriste, vendeur, acquisition des gestes techniques de découpes, de démantèlement, etc ...
- Travail en équipe,
- Remise à niveau des savoirs de base si nécessaire,
- Travail sur son projet professionnel en lien avec les partenaires,
- Préparation à la sortie de la structure et à l'emploi.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Mise en situation de travail,
- Accompagnement individualisé sur l'atelier,
- Proposition de formations,
- Suivi médico social,
- Travail sur le projet professionnel avec les partenaires.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

- Personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières (bénéficiaires des minimas sociaux, demandeurs d'emploi de longue durée, travailleurs handicapés, jeunes en difficulté) adressées par un référent emploi,
- engagées dans une démarche de construction de projet professionnel.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

Collecte, démantèlement et valorisation : port de charges liée à la manutention.

OBJECTIFS DE SORTIE

CDI ou création, formation qualifiante ou CDD + six mois.

ASSURANCE QUALITÉ

En cours de certification CEDRE.

PUBLIC

- **Âge :** entre 18 et 60 ans,
- **Statut initial :** demandeur d'emploi longue durée cumulant des problématiques (santé, mobilité, absence de formation etc.
- **Statut dans la structure :** salariés en contrat aide (CAE ou CUI).

PARCOURS 2
 Professionnalisation,
 préparation
 à l'emploi.

QUALIREC

RECYCLAGE / COLLECTE D'ENCOMBRANTS

ENTREPRISE D'INSERTION

SOCIÉTÉ ANONYME, ASSUJETTIE À LA TVA

QUALIREC 38

45, RUE DU PONT NOIR - 38120 SAINT-EGRÈVE
 T. 04 76 56 10 32 - F. 04 76 75 09 04
 contact@qualirec.fr

DIRECTEUR : Pierre-Michel BLANCO



NATURE DES PRESTATIONS

- Collecte et recyclage de conteneurs souples (big bags) et emballages polystyrène (PSE),
- Collecte de déchets légers et de déchets encombrants,
- Collecte d'huile alimentaire usagée,
- Collecte de divers déchets spécifiques en vue de recyclage,
- Collecte de déchets informatiques, archives et papiers de bureau.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 1 directeur, 1 responsable d'exploitation, 1 responsable administratif, 1 responsable insertion, 3 chefs d'équipe,
- 13 postes insertion.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- 1000 m² couverts,
- 1000 m² découverts,
- 4 camionnettes VL (15 à 20 m³) équipées de hayons.

ASSURANCE QUALITÉ TRAVAUX

- Certification iso 9001 pour recyclage big bags, depuis 2000.
- Certification iso 9001 pour collecte encombrants en cours (2011).

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

Site web : www.qualirec.fr

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE	MONTANT
2011	Collecte encombrants sur parc HLM	Actis Murielle Vallon (04 76 20 41 99)	100 000€ / an
	Transfert et destruction archives	Universite Joseph Fourier Brigitte Todesco (04 76 51 48 98)	3 000€ / an
	Collecte encombrants sur communes (meylan, seyssins,...)	La Metro Veronique Berger (04 76 59 56 94)	20 000€ / an

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Acquisition des savoir-être et savoir-faire de base d'un opérateur industriel,
- Définition du projet professionnel avec accompagnement renforcé vers la recherche d'emploi cohérente avec le projet professionnel,
- Remise à niveau éventuelle de savoirs de base, notamment en français.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Accompagnement personnalisé réalisé par le responsable insertion assisté de bénévoles de l'association Qual'id (formations, atelier recherche d'emploi),
- Formations externes (permis cariste, mise à niveau français, habilitations électriques, ...),
- Evaluations régulières des savoir-être et des savoir-faire par encadrement de l'entreprise, avec remise d'un certificat de compétences en fin de parcours.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

LA PREMIÈRE EXIGENCE EST LA MOTIVATION. CELLE-CI DOIT PORTER SUR 2 ASPECTS :

- Motivation au travail,
- Motivation pour une participation active et dynamique au parcours d'insertion (volonté de progresser, recherche d'emploi active).

COMPÉTENCES GÉNÉRALES REQUISES

- Lecture et écriture,
- Connaissance de la langue française,
- Bonne condition physique,
- Repérage spatio-temporel aisé,
- Autonomie,
- Capacité à travailler en équipe,
- Polyvalence, réactivité par rapport à des changements de poste,
- Application stricte des procédures et consignes,
- Le candidat doit également répondre à des critères d'admissibilité pour un parcours d'insertion au sein de QUALIREC : chômage longue durée, bénéficiaires des minima sociaux, faiblesse ou absence de qualification et/ou d'expérience professionnelle.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIES EN INSERTION

- Pour les postes dans l'atelier : station debout, port de masques obligatoire (environnement poussiéreux),
- Pour les postes de collectes : travail à l'extérieur, port de charges lourdes.

OBJECTIFS DE SORTIE

Préférentiellement vers des postes d'opérateur en milieu industriel.

ASSURANCE QUALITÉ

- Certificat iso 9001,
- label qualirec insertion.

PUBLIC

- **Âge** : tous âges,
- **Statut initial** : demandeurs d'Emploi Longue Durée,
- **Statut dans la structure** : contrats de travail à durée déterminée renouvelables (mini 4 mois), à plein temps (35h/semaine), poste d'opérateur.

PARCOURS 2
 Professionnalisation,
 préparation
 à l'emploi.

RÉGIE DE QUARTIER DE PONT-ÈVÊQUE

NETTOYAGE / ENTRETIEN DES ESPACES EXTERIEURS

RÉGIE DE QUARTIER

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

RÉGIE DE QUARTIER DE PONT ÈVÊQUE

BÂT. 4, PLAN DES AURES - 38780 PONT ÈVEQUE
 T. 04 74 57 14 54 - F. 04 74 57 13 48
 rdqponteveque@orange.fr

DIRECTEUR : M^r DJOUFELKITE MOULOUD
 PRÉSIDENT : M^r TALL MOUSSA



PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE D'INTERVENTION

Territoire de Pont-Èvêque et communes alentour.

NATURE DES PRESTATIONS

- Nettoyage de locaux : type parties communes de bâtiments,
- Balayage et lessivage des escaliers et hall d'entrée,
- Préparation au ramassage des containers,
- Vidage des gaines techniques,
- Remplacements des ampoules dans les bâtiments,
- Entretien des espaces publics et espaces verts : soufflage et ramassages des débris divers, entretien des abribus et cours d'école, tailles des arbustes, haies ...

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- Un encadrant technique à temps plein expérimenté,
- Deux agents en CDD d'insertion (25h/semaine) et 1 agent en CDD de droit commun à temps plein,
- Un employé du service voirie autonome,
- 1 chargée d'insertion / 2 matinées par semaine (en temps partagé avec la régie de quartier de Vienne).

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- Un chariot de nettoyage « pour la rue »,
- Chariots, équipement pour le nettoyage des vitres,
- 2 entrepôts,
- 2 véhicules type trafic,
- Un échafaudage de 6 m.

TYPE DE CLIENTÈLE

- Collectivités locales (Mairie de Pont-Èvêque, ...),
- Intercommunalités (Vienne Agglo),
- Bailleurs sociaux (ADVIVO).

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE
2011	<ul style="list-style-type: none"> ■ Débarrasement d'une ancienne épicerie, et des encombrants avec tri sélectif et évacuation en déchetterie ■ Entretien des parties collectives de l'immeuble Les Genêts à Pont-Èvêque 	ADVIVO
	Entretien d'abris de bus	Communauté d'Agglomération Pays Viennois (CAPV)
	Divers petits déménagements	Particuliers

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Vigilance par les encadrants de l'assiduité des salariés.
- Suivi mensuel socio professionnel par notre chargée d'insertion en collaboration avec les encadrants techniques et le directeur du personnel en insertion.
- Mise en place d'évaluation en milieu de travail pour les salariés, orientation sur diverses formations qualifiantes.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Faire partie des divers dispositifs mis en place par la convention des Régies de Quartier, Pôle Emploi, le PLIE, la Mijir.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

- Chaque salarié est équipé de vêtements en rapport avec son activité,
- Ménage/voirie : chaussures de sécurité, sweats, tee-shirts et vestes avec bandes réfléchissantes au nom de la structure,
- Nos horaires permettent aux salariés d'avoir du temps libre, pour effectuer diverses démarches socio professionnelles.

OBJECTIFS DE SORTIE

Le suivi fait par notre chargée d'insertion à pour but la sortie positive ou dynamique d'un maximum de salariés, tout en respectant les objectifs mis en place au cours des dialogues de gestion.

ASSURANCE QUALITÉ

Label : régie de quartier.

PUBLIC

- Toutes les candidatures qui nous sont envoyées par les divers référents font l'objet de l'étude du dossier par notre comité de recrutement qui est constitué de notre président, du directeur, de la chargée d'insertion et de 2 membres du bureau.
- La plupart des salariés arrivent dans la structure en bénéficiant du RSA socle ou du chômage longue durée. Nous avons également mis en place une convention avec la PJJ du tribunal de Vienne et une autre avec le SPIP du tribunal de Vienne.
- Statut dans la régie : salariés sous contrat à durée déterminée.

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des habitants,
- Encourager la participation et la responsabilisation des habitants, développer le lien social (organisation de la foire de Noël et vide grenier au printemps),
- Amélioration du cadre de vie des habitants et développement de service de proximité.

OBJECTIFS

- Socialisation/dynamisation/acquisition des règles de base,
- Acquisition de premiers gestes techniques,
- Remise à niveau de savoirs de base,
- Découverte des métiers et milieux professionnels /travail sur l'orientation,
- Projet personnel et professionnel établi après plusieurs rencontres, dans la période du contrat d'insertion,
- Préparation à l'emploi (formations pré-qualifiantes ou qualifiantes).

PARCOURS 2
 Professionnalisation,
 préparation
 à l'emploi.

RÉGIE DE QUARTIER VILLENEUVE VILLAGE OLYMPIQUE

NETTOYAGE

RÉGIE DE QUARTIER

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

RÉGIE DE QUARTIER VILLENEUVE VILLAGE OLYMPIQUE

97, GALERIE DE L'ARLEQUIN 38100 GRENOBLE

T. 04 76 23 02 01 - F. 04 76 23 90 70

r.q.grenoble.vnvo.@wanadoo.fr

RESPONSABLE : Vincent MANUGERA



OBJET SOCIAL

Amélioration du cadre de vie des habitants et développement de service de proximité.

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE D'INTERVENTION

Quartiers Sud Grenoble.

NATURE DES PRESTATIONS DE SERVICES OU DE TRAVAUX

- **Activité de nettoyage** : balayage, lavage, décapage, cirage, métallisation de sols.
- **Activité entretien et nettoyage de parties verticales** : nettoyeur haute pression (enlèvement de tags et graffitis, affiches, pose de picots pigeons, anti-acariens) interventions jusqu'à 6 mètres de hauteur.
- **Débarrassage d'encombrants en pied d'immeuble.**

MOYENS D'INTERVENTION

HUMAINS

- Un coordinateur technique : CAP de maintenance et hygiène de locaux, 15 ans d'expérience,
- Un chef d'équipe : 5 ans d'expérience.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- Un échafaudage grande hauteur et un de trois mètres,
- un véhicule de tractage, un camion de 13 m³,
- Deux autres véhicules (ford courrier, kangoo),
- Une décapeuse cireuse,
- Un nettoyeur haute pression.

ASSURANCE QUALITÉ TRAVAUX

Non.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

Non.

TYPE DE CLIENTÈLE

- Particuliers,
- Syndics de copropriétés,
- Bailleurs sociaux : Actis, SDH, Grenoble Habitat,
- Ville de Grenoble.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

- Nettoyage des parties communes pour 692 logements pour Actis.
- Nettoyage des parties communes de 422 logements pour le syndic Foncia Andrevon.
- Nettoyage des parties communes pour 190 logements pour la SDH.
- Nettoyage des parties communes pour 244 logements pour le syndic Gignoux Lemaire.

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Socialisation/dynamisation/acquisition des règles de base,
- Alphabétisation et remise à niveau,
- Découverte des métiers et milieux professionnels /travail sur l'orientation,
- Projet professionnel mis en œuvre avec les prescripteurs (mission locale, pôle insertion professionnelle, ANPE),
- Préparation à l'emploi (formations pré-qualifiantes ou qualifiantes).

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Mise en situation de travail,
- Accompagnement individualisé et formations,
- Suivi médico-social.

OBJECTIFS DE SORTIE

40% de sorties positives : accès à un emploi ou une formation.

ASSURANCE QUALITÉ

Non.

PUBLIC

- **Âge/sex** : tout public (jeunes, femmes, adultes de + de 50ans...).
- **Statut initial** : en recherche d'emploi et en grande difficulté.
- **Statut dans la régie** : salariés sous contrat à durée déterminée [40 postes dont 34 en CDI et 6 postes en insertion].

PARCOURS 2
 Professionnalisation,
 préparation
 à l'emploi.

PROPULSE

NETTOYAGE / ENLÈVEMENT D'ENCOMBRANTS

RÉGIE DE QUARTIER

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

PROPULSE - RÉGIE DE QUARTIER ECHIROLLES

13, RUE MANOUCHIAN - 38100 ECHIROLLES

T. 04 76 21 73 89 - F. 04 76 49 22 56

propulse@laposte.net

ou jacques.chabeaud-propulse@laposte.net

PRÉSIDENT : Rabah FEKIH

RESPONSABLE : Jacques CHABEAUD



OBJET SOCIAL

- Améliorer le cadre de vie des habitants et développer le service de proximité,
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle,
- Encourager la participation et la responsabilisation des habitants.

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE D'INTERVENTION

Ville d'Echirrolles.

NATURE DES PRESTATIONS DE SERVICES OU DE TRAVAUX

- Nettoyage : balayage, lavage, décapage, cirage, métallisation des sols...
- Collecte des déchets, tri, enlèvements d'encombrants,
- Nettoyage haute pression.

MOYENS D'INTERVENTION

HUMAINS

- Un responsable de la régie pour l'ensemble des activités
- Un chef d'équipe à plein temps,
- Une chargée d'insertion (0,5 ETP),
- 3 à 4 ETP ouvriers en CDD d'insertion.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- 2 karchers électriques et 1 thermique, deux monobrosses, une décapeuse-cireuse,
- Deux échafaudages de 6 m,
- Une Renault Express, une Renault Clio, une Opel Cango et un camion benne.

TYPE DE CLIENTÈLE

- Bailleurs sociaux,
- Commune d'Echirrolles,
- Particuliers.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

Chantiers réguliers de nettoyage pour OPAC 38 et SDH.

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Socialisation/redynamisation/acquisition des règles de base,
- Acquisition de comportements et savoir-faire professionnels de base,
- Travail sur l'orientation et le projet professionnel en lien avec les prescripteurs (mission locale, maison pour l'emploi, CLI, prévention spécialisée),
- Accompagnement dans l'acquisition et l'évaluation de compétences, constitution d'un portefeuille de compétences.
- Accompagnement vers l'emploi en partenariat avec les prescripteurs (mission locale, maison pour l'emploi, CLI, prévention spécialisée),
- Amélioration du cadre de vie des habitants et développement de service de proximité.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Mise en situation de travail,
- Accompagnement individualisé en lien avec les prescripteurs, définition en concertation des objectifs visés, évaluation de la progression,
- Accompagnement médico-social,
- Aide à la recherche d'emploi ou de formations.

OBJECTIFS DE SORTIE

Accès à un emploi ou à une formation.

PUBLIC

- **Âge/sexe** : tout public jeune et adulte résidant à Echirrolles.
- **Statut initial** : en recherche d'emploi et en grande difficulté (DELD, bénéficiaires RSA, jeunes sans qualification et/ou relevant de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse).
- **Statut dans la régie** : salariés sous contrat à durée déterminée (24 postes dont 9 en CDD d'insertion).

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

SOLID'ACTION

NETTOYAGE

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

SOLID'ACTION

27, ROUTE DES ETABLISSEMENTS -
38660 SAINT-HILAIRE-DU-TOUVET
T. 04 76 97 83 64 - F. 04 76 40 25 76
accueil@solidaction.fr

PRÉSIDENTE : Myriam MARGARO
DIRECTEUR : Alain PONCET-MONTANGE



OBJET SOCIAL

Insertion socioprofessionnelle des personnes en échec d'insertion, par l'hébergement et la remise au travail.

NATURE DES PRESTATIONS

NETTOYAGE

- **d'immeubles** : nettoyage et entretien d'entrées, couloirs, escaliers, dépoussiérage, lessivage, nettoyage des vitres, containers à ordures,...
- **d'appartements** : dégraissage, décapage et mise en cire, nettoyage sanitaires, vitres...
- **débarrassage, enlèvement d'encombrants et mise en déchetterie.**

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 2 encadrants techniques (1 BTS gestion et protection des espaces naturels/moniteur technique d'atelier et 1 master d'anthropologie avec expérience du travail sur chantiers),
- 12 postes d'ouvriers en contrat d'insertion répartis par équipe de 4 ou 5 personnes et un chef d'équipe.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

LOCAUX

- 231 m² au total dont :
 - 3 locaux de stockage de matériel (1 de 7 m² et 2 de 25 m²),
 - 4 containers de 15 m² chacun,
 - 1 atelier de réparation de 30 m²,
 - parkings véhicules,
 - Une pièce vestiaire, un WC et une douche et lavabo avec eau chaude sont installés dans le sous-sol du bâtiment.

MATÉRIEL ET OUTILLAGE

- 1 fourgon Boxer 7 places,
- 1 fourgon Master 3 places,
- 1 aspirateur à eau et poussière Numatic et Kit applicateur de cire,
- 2 monobrosse ES 406 + Brosse et Plateau Picot.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

Site internet présentant d'une façon détaillée les activités de notre structure : www.solidaction.fr

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE
2011	Nettoyage	OPAC 38 Grésivaudan (Nettoyage d'immeubles / Nettoyage décapage sols appartements) Associations et organismes de tutelles

PRESTATION D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE SOLIDACTION

- Permettre aux plus démunis de (re)trouver une place réelle au sein de notre société grâce à un hébergement et une activité de travail adaptés,
- Accueillir des personnes quelque soit leur parcours partant du postulat que chaque personne a des capacités, peut et doit avoir une utilité sociale,
- Leur permettre d'accéder progressivement à une certaine autonomie, dans des conditions prenant en compte leur parcours et leurs capacités, et les menant si possible, à un logement ou un travail en milieu ordinaire ou adapté.

OBJECTIFS DU CHANTIER D'INSERTION

L'objectif du chantier est de permettre aux salariés d'acquérir, en fonction du potentiel de chacun :

- une meilleure hygiène de vie,
 - les pré-requis à l'emploi,
 - des compétences transférables,
 - un statut social,
 - une connaissance des réseaux socio-économiques,
- dans le but d'accéder à un emploi en milieu ordinaire ou adapté.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Mise en situation de travail dans le cadre des contrats aidés et évaluation de la progression du salarié sur son poste de travail,
- Accompagnement individualisé dans les démarches administratives (contacter par téléphone, lire et écrire son courrier, demande de reconnaissance travailleur handicapé), et la vie quotidienne (préparation des repas, hygiène de vie, santé, gestion de l'argent...),
- Accompagnement professionnel individualisé, en lien avec les référents professionnels, et les différents acteurs socio-économiques : dynamisation, techniques de recherche d'emploi, remises à niveau individuelles ou collectives, périodes d'immersion en entreprises, évaluations de compétences...
- Formations internes hebdomadaires : liées à la santé, au développement personnel, à la vie en société et à la vie professionnelle (visites d'entreprises, droit du travail, secourisme, gestes et postures,...),
- Validation de compétences (en espace vert, nettoyage et déménagement),
- Accompagnement vers et dans l'emploi une fois le salarié embauché en milieu ordinaire (lien avec l'employeur et tuteurat).

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

- Utilisation de machines en nettoyage.
- Des formations à l'utilisation des machines, aux gestes et postures à acquérir, et à la sécurité sont organisées régulièrement avec des intervenants extérieurs : CFPPA de St Ismier, AFPA, Prévalis Formation.

OBJECTIFS DE SORTIE

- Atteindre le maximum d'autonomie en fonction de leurs capacités :
 - améliorer sa santé et sortir des addictions,
 - améliorer sa situation personnelle (au regard de la relation aux autres, de la confiance en soi, des ressources...),
 - sortir de l'errance et de la délinquance,
 - accéder à un emploi en milieu ordinaire ou protégé,
 - trouver un logement adapté.

PUBLIC

- **Âge/sexe** : tout public (moyenne d'âge de 36 ans),
- **Statut initial** : Bénéficiaires du RSA, de l'AAH (allocation adulte handicapé), jeunes, personnes sous main de justice (en placement extérieur), demandeurs d'emploi longue durée,
- **Statut dans le chantier** : Salariés en CDD (contrat d'accompagnement à l'emploi).

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

SOLIDARITÉ ENFANCE

RÉCUPÉRATION / VENTE D'OBJETS DIVERS ET MATÉRIELS INFORMATIQUES

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

SOLIDARITÉ ENFANCE

17 RUE DU PRÉ RUFFIER - 38400 SAINT MARTIN D'HÈRES

T. 04 76 62 01 10

info@solidariteenfance.fr ou solenfance@sfr.fr

PRÉSIDENT : Michel FIOU

DIRECTRICE : Marie FAVIER



NATURE DES PRESTATIONS

Deux chantiers :

- « l'atelier du bourgamon » atelier de collecte, de recyclage, et réemploi de matériels informatiques et électroniques (ordinateurs, hi-fi, petit électroménager, téléphones mobiles) et vente à bas prix dans notre magasin d'économie solidaire, les produits du démontage sont revendus à des entreprises de recyclage spécialisées.

Deux mois de garantie sur le matériel informatique revendu au magasin. Bordereaux de suivi et garantie de destruction des données personnelles.

- « La brocante de mamie » magasin d'économie solidaire : récupération, collecte, tri de vêtements meubles, objets, vaisselles, livres et vente à bas prix.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 9 permanents : directrice, 1 encadrant atelier et 1 adjoint chef d'atelier, 1 encadrante brocante et 1 responsable magasin 2 chargés d'insertion.

- 1 directrice, 1 secrétaire.

- 24 salariés en insertion- (13 à l'atelier /11 à la brocante).

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- Deux locaux aménagés pour les activités de 300 m² chacun.

- Deux camionnettes, un gerbeur, des transpalettes ...

- Équipement informatique.

ASSURANCE QUALITÉ TRAVAUX

- Toutes les autorisations d'exercer et le transport de déchets dangereux,

- Labellisés ordi2,

- Collecteur de D3E pour Grenoble-Alpes Métropole.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

Sur le site « solidarite enfance / page atelier

TYPE DE CLIENTÈLE

- A la brocante et à l'atelier, une clientèle de proximité des quartiers voisins en majorité et une clientèle à faible pouvoir d'achat, chômeurs, étudiants, associations. Mais aussi des amateurs d'objets anciens.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE	MONTANT
2011	Support informatique	Ecole de commerce	30 000€
	Collecte et traitement des D3E pour les collèges	Conseil General	4 000€
2010	Collecteur de D3E	Grenoble Alpes Metropole	2 000€
	Collectes pour traitement et reemploi des d3e	Banque populaire Soitec Caterpillar Universites Mairies et autres	16 000€ (100€ la tonne)

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

L'objectif est une remobilisation ou re-dynamisation par la mise en situation de travail de personnes en difficultés sociales et professionnelles, longtemps éloignées de l'emploi.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Les encadrants techniques accueillent, forment et accompagnent les salariés sur des postes de travail définis.

- Le chargé d'insertion les accompagne dans leur parcours social, aide à la résolution de leurs difficultés (sociales, familiales, de santé) et travaille à l'émergence et la réalisation d'un projet professionnel, en coordination avec les référents emploi (Pôle Emploi, ALI, PLIE .MLJ) : accès formation (interne et externe), stages en entreprises, EMT, visites entreprises..

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

- Principalement pour l'atelier : des compétences en informatique (afin de diagnostiquer et réparer les ordinateurs) avec ou sans diplôme évidemment.

- Pas de problèmes de dos.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

En ce qui concerne les magasiniers et chauffeurs : port de charges.

OBJECTIFS DE SORTIE

Accès à la formation ou emploi.

PUBLIC

- Âge/sexe : tout public.

- Statut initial : bénéficiaires des minima sociaux (RSA, allocation d'adultes handicapé, Allocation spécifique de solidarité), demandeur d'emploi longue durée.

- Statut dans le chantier : contrats aidés (CAE/CUI).

PARCOURS 2
 Professionnalisation,
 préparation
 à l'emploi.

TRIBAT

COLLECTE ET TRI SELECTIF DES DECHETS ET ENCOMBRANTS

ENTREPRISE D'INSERTION

STATUT COOPÉRATIF, ASSUJETTIE À LA TVA

SOLIDARITÉ ENFANCE

322, ROUTE DE DOISSIN - 38110 ST VICTOR DE CESSIEU

T. 04 74 33 06 98 - F. 04 74 33 41 68

s.galland@tribat.fr

RESPONSABLE : Stéphane GALLAND



NATURE DES PRESTATIONS

■ Collecte des déchets triés recyclables en petite quantité tels que :

- Films d'emballages plastiques
- Cartons d'emballages
- Bois d'emballages, palettes ré-employables
- Ferrailles
- Polystyrène
- Chute de placo plâtre et déchets à base de plâtres
- Câblages électriques
- Chutes de plastiques rigides
- Pare-chocs
- Pots catalytiques
- Huile alimentaire

■ Implantation de conteneurs de collecte adaptés aux besoins

- Casiers grillagés gerbables
- Sacs bigs bags de différents volumes
- Caisses palettes de différents volumes
- Chargement en vrac

■ Collecte des conteneurs

- A demande
- A rythme régulier

■ Chargement et enlèvement des déchets vracs (tas de ferrailles at autres tas de déchets stockés en vrac)

- Enlèvement d'encombrants chez les particuliers, les industriels, les bailleurs ou syndicats de copropriété
- Recyclage de déchets récupérés dans les filières adéquates
- Vente par internet d'objets issus de la démolition

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 1 gérant responsable d'activité,
- 1 responsable RH à ½ temps,
- 1 chauffeur poids lourd en CDI,
- 1 trieuse valoriste à ½ temps,
- 1 vendeuse VPI à ½ temps,
- 2 collecteurs en insertion.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- 1 poids lourds avec parc de bennes à déchets de 10 à 30 m³,
- 2 camions 20 m³,
- 1 camion benne,
- 2 petits véhicules utilitaires,
- Locaux couverts et plateforme extérieure de 8000 m²,
- Chariot élévateur.

ASSURANCE QUALITÉ

- Aucune sur cette branche d'activité,
- Activité soumise à déclaration dans le cadre des installations ICPE.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

site internet : www.tribat.fr / rubrique TRI'BOX, TRI'BIG, TRI'BIZ

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

- Concessions RENAULT GIRARD Bourgoin Jallieu et La tour du Pin,
- Magasins GAMM VERT Nord Isère,
- Ateliers Nord Isère AFIPAEM,
- Besson Chaussures,
- Pluralis,
- OPAC 38.

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Remise à niveau des savoirs de base,
- Transfert des compétences liées aux métiers du déchets,
- Maîtrise outil informatique,
- Préparation à l'emploi avec des formations en interne et externe,
- Passage de permis CACES, formation individuelle spécifique.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Accompagnement individuel social et professionnel, travail partenarial avec prescripteurs,
- Travail sur les freins à l'emploi,
- Aide à la mobilité,
- Suivi médical renforcé avec la Médecine du travail,
- Accompagnement vers l'emploi durable,
- Qualité du collectif de travail.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

- Pas de contre-indications médicale :
- Problèmes de dos pour la collecte des déchets.
- Résistance au travail en milieu extérieur (froid/chaud, humidité etc.)

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

- Travail dans la poussière avec des EPI,
- Port de charges,
- Utilisation chariot élévateur, presse à balle, diable de transport.

OBJECTIFS DE SORTIE

- Acquisition des compétences nécessaires pour une sortie positive vers l'emploi,
- Transférabilité des compétences vers les métiers de la logistique et du secteur industriels.

PUBLIC

- **Âge/sexe** : tout public homme et femme.
- **Statut initial** : DELD, RSA, sortants de prison, Travailleurs Handicapés.
- **Statut à TRIBAT** : CDD insertion à plein temps et à mi temps. Contrat d'un an au démarrage.

OSCAR
CLERVEN



RESTAURATION - BUFFETS

OSCAR
CLERVEN
SERVICE
MAIN

PARCOURS 1Socialisation,
remobilisation
par le travail.

L'ARBRE FRUITÉ

RESTAURATION / TRAITEUR

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

P137 SOLIDARITÉ FEMMES
L'ARBRE FRUITÉ**P141** LA CLARINE**SOLIDARITÉ FEMMES - SIÈGE**34, AVENUE DE L'EUROPE - LE TRIDENT BAT D -
38100 GRENOBLET. 04 76 40 50 10 - F. 04 76 22 74 83
solidarite.femmes.gre@wanadoo.fr

DIRECTRICE : Eva PERALDO

RESPONSABLE COMMANDES : Marie-Hélène BERTOIA
ou Marc DELLERIE**CHANTIER L'ARBRE FRUITÉ**

80, GALERIE DE L'ARLEQUIN - 38100 GRENOBLE

T. 04 76 22 82 08
arbre.fruite@sfgi.fr

NATURE DES PRESTATIONS

Restaurant traditionnel : ouverture le midi du lundi au vendredi ;
50 couverts, menus équilibrés, renouvelés chaque jour.
Proposition de repas à thème.Service traiteur : sur commande, prestations diverses : cocktails,
buffets, plateaux repas, repas de groupe...

Vente à emporter : sandwiches, salades, plat du jour.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

■ Deux encadrants techniques (2 ETP) :

- Un CAP cuisine, (expérience de chef de cuisine) chargé de l'accompagnement dans l'acquisition de savoir-faire pour l'élaboration et la préparation des repas, sandwiches et buffets et l'évaluation des comportements en milieu de travail, tenue des stocks, commandes et réceptions des marchandises.
- La deuxième (formation d'encadrante technique en insertion) chargée de l'encadrement du personnel en salle, des relations clientèle, de la maintenance et de l'accompagnement dans l'acquisition des règles liées à l'emploi : présence, régularité, sécurité, tenue vestimentaire et comportements ainsi que les règles spécifiques dans le milieu de la restauration : service, prise de commande, extras.

- Une chargée d'insertion (qualifiée en économie sociale et familiale) pour l'accompagnement socio-professionnel et la construction avec les personnes, d'étapes de leur parcours d'insertion en lien avec leurs référents emploi.

- Le personnel administratif (direction : 0.30 ETP et comptabilité : 0.80 ETP) intervient suivant une clef de répartition fixée en fonction du volume de travail amené par l'activité du chantier en termes de supervision, de gestion des ressources humaines, de facturation...

- Le personnel en insertion : 10 postes conventionnés.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- Matériel professionnel de cuisine et de traiteur,
- Mobilier de service,
- Matériel audiovisuel et documentation sur l'hygiène et la sécurité ainsi que sur les métiers de la restauration,
- Matériel informatique,
- Véhicule utilitaire pour approvisionnements et livraisons Renault Express.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

Flyer et carte de visite pour le restaurant.

Le site Internet de l'association est en cours de refonte.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE	MONTANT
2011	Cocktail pour 200 personnes	La Métro	2 400€
	Repas pour 28 personnes	CCAS	420€
	Accueil goûter et accueil petit déjeuner + repas midi pour 45 personnes	Ville de Grenoble	1 375€
2010	Repas froid pour 20 personnes	MAIF	200€
	Sandwichs et fruits pour 200 personnes	CAP BERRIAT	600€
	Cocktail pour 40 personnes	Fondation FACE	800€

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

SOLIDARITÉ FEMMES A POUR OBJECTIF DE LUTTER CONTRE TOUTES LES VIOLENCES ET DISCRIMINATIONS À L'ENCONTRE DES FEMMES.

Le chantier d'insertion Arbre fruité a été créé en 1993 dans cet objectif : soutien à l'insertion à des personnes très éloignées de l'emploi avec un souci spécifique de la situation des femmes dans ce domaine.

En effet, les femmes connaissent des difficultés particulières devant l'emploi : double journée, garde des enfants, mobilité. De plus, les salariées à compétences égales ne sont pas reconnues comme les hommes (égalité des salaires, avancement de carrière).

Les femmes connaissant des problèmes sociaux, personnels et professionnels sont d'autant plus fragilisées.

L'ARBRE FRUITÉ OFFRE UNE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE, UNE EXPÉRIENCE DE TRAVAIL, AFIN DE PERMETTRE AUX PERSONNES D'ACQUÉRIR DES BASES EN RESTAURATION (SAVOIR-FAIRE ET SAVOIR-ÊTRE)

Il propose des postes en :

- Elaboration de plats chauds et dressage sur assiette,
- Elaboration des entrées et dressage sur assiette,
- Elaboration des desserts et dressage sur assiette,
- Service : prise de commande et service à l'assiette,
- Plonge,
- Polyvalence.

Par ailleurs, le restaurant propose des sandwichs, ce qui permet au personnel d'avoir un aperçu de la restauration rapide. Le personnel a aussi l'occasion de s'initier au travail de traiteur à travers les extras commandés à l'Arbre Fruité : buffet, cocktail, plateaux repas.

En travaillant sur chacun des postes, les salariés peuvent déterminer plus précisément leurs goûts et leurs capacités.

Mais également des compétences transférables sur d'autres secteurs d'activité :

- une ouverture vers une vie sociale,
- une intégration d'horaires et de rythmes de travail,
- la gestion des temps de vie personnels et professionnels,
- l'organisation et l'intégration des consignes,
- la réalisation d'un produit,
- l'évaluation des compétences et qualité,
- la réalisation de modules d'adaptation au poste,
- l'élaboration d'un projet professionnel.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Le déroulement de l'accompagnement se construit, dès le dépôt de l'offre avec Pôle Emploi et avec les référents de parcours des candidats. En effet il est essentiel de s'inscrire dans un parcours logique pour la personne et de construire avec elle et son référent la suite de son trajet.

Le chantier d'insertion (l'Arbre Fruité) met à disposition des salariés une équipe d'encadrement et des outils formalisés (livret d'accueil, livret de parcours), qui permettent au salarié de s'inscrire rapidement dans un travail et dans un objectif de retour à l'emploi.

Notre compétence est de savoir mettre en place un soutien individualisé et de travailler à la fois sur les dimensions sociales, et techniques (apprentissages de savoirs faire) nécessaires à l'insertion, d'où la complémentarité des encadrantes techniques et des chargées d'insertion.

L'écoute, l'accompagnement socio-éducatif et professionnel sont les trois axes supports de notre action.

Notre but est d'offrir aux personnes, le plus rapidement possible, une vision globale de leur parcours, à l'aide d'entretiens réguliers et d'évaluations, et en élaborant avec elles un plan d'action sous forme d'étapes tenant compte de leur projet à court, moyen et long terme.

Le partenariat renforcé avec des entreprises de droit commun viendra conforter le travail entrepris, en apportant de nouvelles propositions d'embauche susceptibles de porter le plus rapidement possible le salarié sortant vers l'emploi.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL

Une chargée d'insertion assure le suivi des personnes en lien avec le référent de parcours. Elle rencontre régulièrement le salarié, environ tous les 15 jours.

Son rôle est le suivant :

- établir un diagnostic
- définir des objectifs initiaux notifiés sur une fiche d'entretien et sur le livret de parcours
- aider aux démarches administratives qui peuvent freiner le parcours, lien avec les impôts, la CAF, le Pôle Emploi, la Préfecture, etc.
- effectuer des bilans réguliers avec la personne en insertion afin de s'assurer de sa progression, de l'évolution des objectifs et des difficultés rencontrées.
- réaliser des bilans réguliers (tous les 3 mois) avec le référent de parcours et les encadrantes techniques pour ajuster les actions et avancer dans le projet avec des outils tels que : autoévaluation, évaluation, livret des compétences formalisé.
- réorienter le salarié en insertion vers les structures d'accompagnement adéquates en fonction des problèmes rencontrés qui peuvent être d'ordre professionnel ou personnel.
- élaborer avec la personne, en lien avec le référent de parcours, des étapes et les moyens mis en œuvre pour l'amener à la concrétisation de son projet

PARCOURS 2
 Professionnalisation,
 préparation
 à l'emploi.

L'ENCADREMENT TECHNIQUE

Les encadrants techniques ont pour rôle l'apprentissage par le salarié des compétences professionnelles mais également des compétences sociales qui permettent de travailler sur des points particuliers en étroite relation avec le chargé d'insertion.

Cet accompagnement fonctionne dans notre structure en réelle cohésion d'équipe entre la directrice, la chargée d'insertion et les encadrants techniques ; et aussi avec l'appui permanent de l'équipe pluridisciplinaire de SOLIDARITE FEMMES (éducatrice spécialisée, assistante sociale, psychologue) dans les situations d'urgence.

LES MODULES INTERNES D'INITIATION ET D'ADAPTATION AUX POSTES

Notre structure a toujours proposé des modules en interne en fonction des besoins identifiés sur différents aspects :

- **Techniques** : hygiène et sécurité en restauration, techniques de base en restauration théorique et pratique, formation sur l'hygiène alimentaire, la diététique.
- **Complémentaires** : droits et devoirs du salarié, communication, techniques de recherche d'emploi, prévention santé.

LES MODULES PROFESSIONNALISANT MUTUALISÉS

Tous les salariés du chantier peuvent bénéficier d'un plan de formation mutualisé animé par Territoire insertion 38 et porté par l'AGEFOS et le Conseil Régional

Il porte sur :

- l'acquisition de compétences de base,
- des modules courts professionnalisant et en l'occurrence des formations à la restauration à ENILV (technique de base en cuisine, HACCP, tenue de caisse, relations clientèle...).

PÉRIODES D'IMMERSION

Des périodes d'immersion en entreprise d'une semaine à 15 jours sont mises en place dès que le salarié y est prêt pour confirmer ou infirmer son projet professionnel : restauration (collective, traditionnelle, snack...), crèche, maison de retraite, fleuriste...

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

- Parler français ou accepter d'apprendre à parler français,
- Accepter de porter la tenue professionnelle,
- Pouvoir garder la station debout de manière prolongée et porter des charges.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

- Métier physique avec station debout et port de charge,
- Chaussures de sécurité et tenue en coton obligatoires,
- Langue d'usage sur le chantier : français,
- Travail en intérieur dans une cuisine, température élevée en été,
- Utilisation de produits et matériel dangereux (objets tranchants, plaques électriques, fours, produits d'entretien),
- 26h hebdomadaires sur 4 jours- Horaires alternés toutes les 4 semaines :soit 8h30 à 15h30 (1/2 h de pause hors temps de travail),soit 9h à 16h (1/2 h de pause hors temps de travail).

OBJECTIFS DE SORTIE

Accès à une formation ou un emploi de droit commun ou dans une autre structure d'insertion.

PUBLIC

- **Âge/sexe** : toutes personnes en difficulté d'insertion majoritairement des femmes.
- **Statut initial** : demandeurs d'emploi longue durée, bénéficiaires du RSA, de l'ASS ou de l'AAH, jeunes de moins de 26 ans (CIVIS), sans expérience ni qualification.
- **Statut dans la structure** : balarié du dispositif Contrat Unique d'insertion en contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE).

LA CLARINE

RESTAURATION / TRAITEUR

ENTREPRISE D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

LA CLARINE

3, AV VICTOR HUGO - 38130 ECHIROLLES

T. 04 38 12 95 47

SIÈGE SOCIAL

3, AVENUE DE L'EUROPE - 38100 GRENOBLE

laclarine.restauration@gmail.com

GÉRANT : Guy ROMIER

DIRECTEUR : Grégory VIVEZ



NATURE DES PRESTATIONS

Organisation prestation traiteur (colloque, buffet, plateau repas....).

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

Site internet en cours de construction

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 1 chef de cuisine encadrant technique (CAP, BEP, BP CUISINE),
- 3 Agent Polyvalents de restauration.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- 1 restaurant capacité 120 places,
- 1 auditorium 160 places,
- 1 véhicule frigorifique 3m³.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE	MONTANT
2011	Buffet pour 300 personnes	Conseil Général de l'isère	4 500€
	Buffet pour 150 personnes	Ets SAMES Meylan Mme ALLEMAND	3 000€
	Petit déjeuner pour 300 personnes	Conseil Général de l'isère	1 500€
2010	Cocktail pour 300 personnes	GEG Grenoble	2 800€
	Repas dispositif hivernal	DDCS ISERE Mme ANDRIVOT	17 000€
	Repas chaud à table pour 80 personnes	IFTS ECHIROLLES	1 500€

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- mettre les salariés en situation d'acquérir les compétences nécessaires aux fonctions d'agent polyvalent de restauration.
- définir avec le salarié les freins à l'emploi et mettre ainsi en place une stratégie permettant de lever ces freins.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Formation HACCP,
- Période immersion,
- Ateliers recherche d'emploi,
- Simulation entretien d'embauche.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Tous publics relevant des critères de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) avec projet validé dans la restauration.

OBJECTIFS DE SORTIE

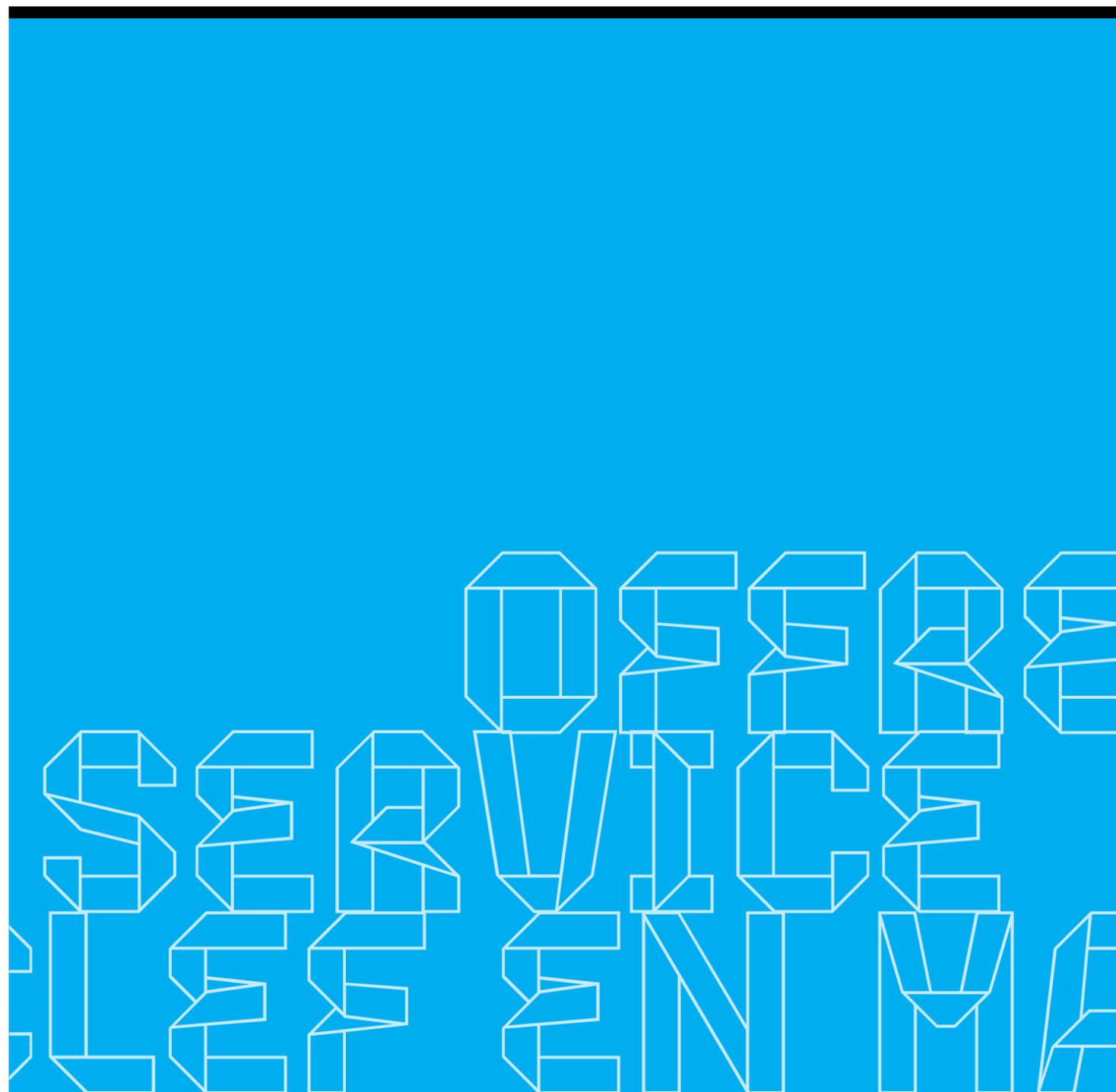
Permettre aux salariés de trouver un emploi classique dans le domaine de la restauration.

PUBLIC

- **Âge/sexe** : tout public (à partir de 18 ans)
- **Statut initial** : personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, demandeurs d'emploi de plus d'un an, bénéficiaires des minima sociaux, travailleurs handicapés, personnes sous main de justice et/ou sortant de prison.
- **Statut dans l'entreprise** : salariés en CDD d'insertion.



SECOND ŒUVRE - PEINTURE



PARCOURS 2
 Professionnalisation,
 préparation
 à l'emploi.

ACTIBAT

SECOND ŒUVRE / BÂTIMENT

ENTREPRISE D'INSERTION

SARL, ASSUJETTIE À LA TVA

ACTIBAT

6, IMPASSE CHAMP FILA - 38300 EYBENS
 T. 04 38 42 14 35 - F. 04 76 01 88 26
 actibat38@wanadoo.fr
 http://actibat38.com

RESPONSABLE : Christian PATURLE



P145 ACTIBAT

P148 ADFE

P150 ARRC

P153 CAFES

P155 GRENOBLE
SOLIDARITÉ

P157 IDEAL

P160 PREVENIR

P162 PROPULSE

P164 RÉGIE DE QUARTIER
DE PONT EVÊQUE

P167 RÉGIE DE QUARTIER
VILLENUEVE VILLAGE OLYMPIQUE

P169 SYNERGIE

P171 TRIBAT

NATURE DES PRESTATIONS DE SERVICES OU DE TRAVAUX

- Pose de cloisons, plafonds, isolations,
- Pose de parquets, moquettes, sols plastiques,
- Pose de carrelage, faïence,
- Peinture, pose de papier peint, enduits décoratifs.

MOYENS D'INTERVENTION

HUMAINS

- Cloisons / Doublages / Faux plafonds : 2 chefs d'équipe, 4 ouvriers,
- Peinture/ revêtements sols et murs : 2 chefs d'équipe, 4 ouvriers,
- Carrelage/faïence : 1 chef d'équipe, 1 ouvrier,
- Le chiffrage et la préparation du chantier sont réalisés par Michel BONNARD,
- La coordination des chantiers par Christian PATURLE,
- Florentine MASSON occupe le poste de chargée d'insertion,
- 10 postes d'insertion sont disponibles :
 - 4 postes de peintre,
 - 4 postes de plaquistes,
 - 2 postes de carreleurs.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

Echafaudage, tous les matériels nécessaires à nos métiers, soit en propriété, soit en location. Entrepôt de 170 m².

ASSURANCE QUALITÉ TRAVAUX

QUALIBAT numéro 22001 édité le 20/06/2011.
Garantie décennale et responsabilité civile.

TYPE DE CLIENTÈLE

Particuliers, associations, entreprises, commerces, Communes, Conseil Général.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	CLIENT	LIEU	VILLE	NATURE DES TRAVAUX	CA HT
2011	Pays Voironnais	Bureaux	Voiron	Cloisons faux-plafonds peintures revêtement sols	10 000€
	Ville de Champ sur Drac	Locaux	Champ sur Drac	peinture	8 000€
	Transport Brun	Bureaux	Eybens	Peinture	5 000€
	Habitat Humanisme	Appartement	Grenoble	menuiserie peinture carrelage	10 000€
	Mairie du Fontanil	Locaux commerciaux	Le Fontanil	Cloison doublages faux-plafonds	45 000€
2010	Association CODASE	locaux	Voiron	Cloisons faux-plafonds peintures revêtement sols	11 000€
	Conseil Général de l'Isère	Collège	Villard de Lans	Peinture	13 000€
	Ville de La Mure	Local sportif	La Mure	Faux plafonds	6 000€
	Association	Résidence étudiante	Corenc	Peinture	11 200€
	Ville de Pont-de-Claix	Patrimoine	Pont de Claix	Cloisons, doublages, faux plafonds	20 000€
	La poste	Atelier	Chambéry	Cloisons, doublages, faux plafonds, peintures	10 000€
	DDE	Atelier	Villard de Lans	Cloisons, doublages, faux plafonds	14 000€
	Ville de Domène	Ecole	Domène	Peinture	6 900€
	Un toit pour tous	Appartement	Grenoble	Cloisons, doublages, faux plafonds, carrelage, peintures	23 000€
	Ville de Frogès	Mairie	Frogès	Cloisons, doublages, faux plafonds, peintures, carrelage	10 000€
	Ville de Villard de Lans	Commerce	Villard de Lans	Cloisons, doublages, faux plafonds, peintures	21 000€
	Association	Appartement	St Martin d'hères	Cloisons, doublages, faux plafonds, carrelage, peintures	50 000€

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

Socialisation/dynamisation/acquisition des règles de base (1ère étape du parcours)

Préparation à l'emploi (formations pré qualifiantes) (2ème étape du parcours)

MOYENS MIS EN ŒUVRE

DESCRIPTION DU PARCOURS DE FORMATION ET D'INSERTION

■ Le contrat de travail

Conformément à la législation concernant le contrat d'insertion, il est établi 3 contrats de travail a durée déterminée correspondant aux 3 étapes du parcours d'insertion.

La rémunération est le SMIC, la durée du travail est de 35 heures. La convention collective du bâtiment accorde une prime de panier et une indemnité de trajet pour les personnes travaillant sur chantier. Le salarié peut rompre son contrat s'il trouve un travail. Le salarié bénéficie d'une mutuelle.

■ L'étape intégration

Pendant 4 mois, nous les aidons à s'intégrer et à respecter la vie d'équipe, tout en les formant aux tâches primaires des métiers.

Une évaluation est réalisée par la chargée d'insertion et le référent pour définir des objectifs personnels : évolution du comportement, recherche de logement, remboursement de dettes, soins, permis de conduire...

Un programme individualisé de formation est mis en place avec le chef d'équipe.

■ L'étape confirmation

Si cette première étape est validée, pendant 6 mois, nous essayons de rendre la personne « productive », c'est-à-dire capable d'accomplir les tâches courantes du métier en qualité et en rapidité, grâce à l'expérience et à une formation individualisée sur les chantiers. Les métiers du bâtiment exigent qualité et rapidité d'exécution.

Une évaluation avec le chef d'équipe et le référent permettra de décider la poursuite du parcours ou une réorientation.

■ L'étape autonomie

Cette étape d'un an a pour but de rendre la personne autonome dans les tâches courantes de son métier. Elle doit apprendre les règles de calcul nécessaires à son métier pour mesurer et commander les matériaux. Elle doit connaître les produits et leurs modes opératoires. Elle doit être capable d'évaluer la qualité de son travail et d'organiser son travail.

Des rencontres avec GEI (groupement des Entreprises d'Insertion), la chargée d'insertion et le référent sont programmées pour faciliter la recherche d'un travail. Une suspension du contrat est possible pour favoriser des périodes d'essai chez un employeur.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Le parcours de formation et d'insertion d'ACTIBAT s'adresse à toute personne répondant aux critères suivants :

- capacité physique et psychologique de travailler à temps plein dans nos métiers,
- avoir validé un projet professionnel dans nos métiers par une formation ou des stages,
- montrer une motivation à travailler et à se former,
- être capable de comprendre et de parler le français.

La personne doit être envoyée par un référent emploi qui continuera à le suivre pendant son parcours et être agréée par Pôle Emploi. Les personnes venant sans référent doivent accepter d'avoir un référent.

OBJECTIFS DE SORTIE

L'objectif d'ACTIBAT est de permettre à au moins 3 personnes sur 4 de franchir la première étape et d'accompagner jusqu'à l'emploi ou une formation qualifiante ces 3 personnes.

PUBLIC

- **Âge / sexe** : tout public (à partir de 18 ans).
- **Statut initial** : personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, demandeurs d'emploi de plus d'un an, bénéficiaires des minimas sociaux, travailleurs handicapés, personnes sous main de justice et/ou sortant de prison.
- **Statut dans l'entreprise** : Salariés en CDD (contrat à Durée Déterminée).

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

ADFE

PEINTURE / PETITS TRAVAUX BÂTIMENT

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

A.D.F.E. / ASSOCIATION DAUPHINOISE FORMATION EMPLOI
LE TRIDENT, 34 AVENUE DE L'EUROPE - 38100 GRENOBLE
T. 04 76 40 29 29 - F.04 76 40 73 49
adams-kbenyamina@wanadoo.fr

RESPONSABLE : Krimo BENYAMINA



NATURE DES PRESTATIONS

Rénovation et entretien de lieux collectifs pour le secteur du bâtiment peinture :

- travaux de peinture,
- traitement des boiseries,
- pose de faux plafond,
- revêtements de sol,
- petite maçonnerie.

MOYENS D'INTERVENTION

HUMAINS

MOYENS SPÉCIFIQUES À CHAQUE CHANTIER

- 1 chef d'équipe, encadrant technique et pédagogique,
- 10 salariés en insertion.

MOYENS COMMUNS 5 CHANTIERS ADFE

- 1 directeur,
- 2 chargées d'insertion,
- 2 secrétaires,
- 2 comptables.

MATERIELS

- 1 fourgon,
- Equipements de sécurité : chaussures, lunettes et masques,
- Outils et matériaux de travail nécessaires à la réfection et à l'entretien en bâtiment peinture.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

Edition d'une plaquette

TYPE DE CLIENTÈLE

Tous donneurs d'ordre publics

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

- OPAC 38 (depuis 2006)- Réfection de montées d'escaliers à Echirolles
- ACTIS (2009)- Remise en état d'un appartement

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

- Permettre à des personnes éloignées de l'emploi de renouer avec une activité professionnelle adaptée, en les redynamisant, en évaluant leurs capacités et potentialités : les personnes sont intégrées en fonction de leur projet professionnel et de leur lieu de domiciliation, soit à un chantier espaces verts, soit à un chantier bâtiment peinture.
- Accompagner le salarié dans ses démarches socioprofessionnelles, en lien avec son référent de parcours, afin d'intégrer au mieux le Contrat d'Accompagnement Emploi (CAE) dans un parcours d'insertion socioprofessionnel global : la connaissance acquise de la personne, par son suivi au quotidien dans une activité professionnelle, est alors une valeur ajoutée importante au choix des moyens mis en place pour cet accompagnement.

POUR LES SALARIÉS EN INSERTION LES OBJECTIFS PRIORITAIRES SONT LES SUIVANTS :

- se remettre en situation de travail et de formation, reprendre un rythme de travail (respect des horaires et des consignes),
- découvrir le sens du travail en équipe et recréer du lien social,
- réaliser des travaux d'intérêt collectif visibles,
- découvrir ou redécouvrir des gestes techniques simples,
- favoriser et développer les capacités d'autonomie et d'initiative.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Réunion hebdomadaire des chefs d'équipe / chargées d'insertion / directeur de l'ADFE qui permet de traiter le suivi socioprofessionnel des salariés.
- 1 chargée d'insertion a pour fonction le recrutement et l'accueil des nouveaux salariés, assure les entretiens (bilan de parcours trimestriel) avec le salarié en présence du référent de parcours global et du chef d'équipe ; met en place en lien avec le salarié et le référent de parcours les actions nécessaires pour réduire les difficultés repérées pour l'accès à l'emploi (formation linguistique, action santé...).
- 1 chargée d'insertion assure l'accompagnement au projet professionnel et les recherches de solutions pour la suite du parcours (emploi / formation). Sous la forme d'entretiens individuels tous les 15 jours ou à la demande pour travailler sur les techniques de recherche d'emploi (CV, Lettre de motivation, préparation à un entretien d'embauche).

OBJECTIFS DE SORTIE

- Les compétences pédagogiques du chef d'équipe permettent à chaque salarié de trouver sa place au sein de l'équipe de travail, de se remettre progressivement en situation de travail, de regagner la confiance en soi et de retrouver une dynamique à la fois personnelle et professionnelle. Elles permettent aussi de faire accepter dans le temps une orientation professionnelle à moyen et long terme souvent refusée ou niée à l'entrée en chantier d'insertion (par exemple montage d'un dossier de demande de Reconnaissance Travailleur Handicapé auprès de la COTOREP).
- Les entretiens bilans qui se déroulent à raison d'une fois par trimestre en présence du salarié, de son référent de parcours, du chef de chantier et de la chargée d'insertion permettent d'envisager ensemble les actions à mettre en œuvre pour créer des conditions de sortie favorables pour le salarié.

PUBLIC

- **Âge/sexe** : tout public.
- **Statut initial** : allocataires des minimas sociaux, demandeurs d'emploi longue Durée, personnes ayant une reconnaissance travailleur handicapé, jeunes sans qualification.
- **Statut dans le chantier** : salariés en contrat aidé (CAE/CUI).

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

ARRC

BATIMENT SECOND ŒUVRE / SAUVEGARDE ET RESTAURATION DE PETITS PATRIMOINES ANCIENS

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

A.R.R.C.

8, PLACE DU MONUMENT - 38460 CRÉMIEU
T. 04 74 90 99 16
arcc-cremieu@orange.fr
<http://arcc-insertion38.blogspot.com>

PRÉSIDENT : Michel NEYRET
RESPONSABLE : Gilbert CLAVEL



NATURE DES PRESTATIONS

ACTIVITÉ PRINCIPALE

- Sauvegarde et restauration de petits patrimoines en pierres : fontaines lavoir, murets...
- Création d'ouvrage : muret, élément décoratif.
- Rejointoiement à la chaux, enduits : techniques à l'ancienne, utilisation de chaux naturelle, appareillage en pierres sèches
- Limite d'intervention : pas de travaux en grande hauteur, maximum 3 mètres.
- Périodes d'intervention : toute l'année sauf périodes de gel.
- Territoire d'intervention : communes de Crémieu, communes de la Communauté de l'Isle Crémieu et territoire du Haut Rhône Dauphinois.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- Un encadrant technique
- Une équipe de 7 à 9 salariés en insertion
- 1 chargée d'insertion

MODALITÉ D'INTERVENTION

- Rendez-vous avec le client sur le site concerné,
- Proposition d'un projet avec élaboration de plan,
- Remise d'un devis estimatif et quantitatif avec une proposition de date d'intervention et du délai de réalisation estimé, conditions de règlement (le montant de facturation est net de taxes).

LOCAUX

salle de réunion, réfectoire, sanitaires et douche, vestiaires, atelier, local machines, local quincaillerie, local produits dangereux.

VÉHICULES :

- camion benne double cabine 7 places,
- minibus 9 places,
- remorque.

MATÉRIELS ÉLECTRO-PORTATIFS

Disqueuse, visseuse, scie circulaire et scie sauteuse, rabot, perforateur...

PETIT OUTILLAGE POUR LA MAÇONNERIE

Bétonnière, pelles, truelles, marteaux, outillages de taille de pierre...

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

Site internet : <http://arcc-insertion38.blogspot.com/>

Notre site comporte une rubrique « nouvelles de la semaine » où l'on peut voir les différentes réalisations.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE
2010	Réfection d'un mur de 50 mètres de long et d'une hauteur de 2 mètres : démontage complet et remontage	CAP 38090 L'Isle d'Abeau
	Création du parvis de la place de la Mairie : 45 mètres de murets avec création d'une jardinière	Mairie 38460 Siccieu
	Création d'un local sur le site de Saint Hippolyte	Mairie 38460 Crémieu

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

Notre mission est d'insérer des personnes pour lesquelles l'accès à l'emploi ne paraît pas envisageable dans les conditions ordinaires du marché de l'emploi afin de :

- retrouver un lien social et une activité professionnelle,
- se rapprocher des services de soins le cas échéant,
- réapprendre et reprendre des habitudes de vie professionnelle,
- se remobiliser vers un retour à l'emploi.

PARCOURS 1Socialisation,
remobilisation
par le travail.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Une 1^{ère} phase d'accueil et d'intégration du salarié est réalisée afin d'effectuer un bilan personnalisé de son parcours et définir les objectifs à atteindre et les actions à mettre en œuvre.
- Une mise en situation de travail avec les règles de fonctionnement, de sécurité, un kit « pierres » permet au nouveau salarié d'appréhender et d'acquérir les techniques avant d'être sur le chantier, un mode opératoire illustré est remis à chaque salarié en insertion.
- Le salarié est accompagné durant son parcours à l'A.R.R.C. par l'encadrant technique présent au quotidien sur le chantier et par le chargé d'insertion, lors d'entretiens individuels, dans la réalisation de ses objectifs.
- 3 bilans sont réalisés avec le référent externe, durant les 6 mois de contrat. Le salarié présente les points importants de la période écoulée, évalue sa progression en terme de comportements et d'acquisition de savoir faire et précise l'avancée de son projet.
- En fin de parcours l'A.R.R.C. lui remet une attestation des compétences acquises.
- Lors du parcours, lorsque des difficultés (santé, logement, etc...) sont repérées, nous mettons le salarié en relation avec les services concernés.
- Formation : le salarié en insertion a accès à des formations. Il s'agit de modules courts professionnalisant (ex : Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité logistique, formation espaces verts, Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité engins de chantiers, savoirs de base).

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

- Être éligible au Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE CUI),
- Être en capacité de compréhension du français oral (consignes de sécurité),
- Être dans un parcours d'insertion professionnelle.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

- Travail en extérieur,
- Utilisation de bétonnière, outillage électroportatif, outils à main,
- Horaires : 7h30 - 14h00 du lundi au jeudi (26 heures hebdomadaire).

OBJECTIFS DE SORTIE

L'objectif fixé par l'Etat à l'ensemble des SIAE est de parvenir progressivement à 60 % de sorties dynamiques, dont 25 % de sorties sur l'emploi durable (CDI ou CDD + 6 mois).

PUBLIC

- **Âge** : tout public
- **Statut initial** : bénéficiaires RSA, minimas sociaux, demandeurs d'emploi longue durée, jeunes sans qualification
- **Statut dans la structure** : salarié en contrat aidé (CAE, CUI)

CAFES

SECOND ŒUVRE / BÂTIMENT

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

C.A.F.E.S

17, AV DOCTEUR TAGNARD - 38350 LA MURE
T. 04 76 30 94 42 - F. 04 76 30 11 87
ass.cafes@wanadoo.fr

RESPONSABLE : Jean-François BAS



NATURE DES PRESTATIONS

Tous les travaux d'aménagement intérieur et extérieur :

- Intérieurs : préparation des murs, enduits, peintures, pose de toile de verre, plafonds, pose de placo, carrelages, faïence, etc. ...
- Extérieurs : petite maçonnerie, décrépiassage, crépi de murs...

MOYENS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 1 personne bénévole pour rencontrer les élus et services techniques et la mise en place des devis,
- 1 chef de chantier, temps plein, encadrant 6 bénéficiaires,
- 1 équipe de 6 personnes en contrat aidé.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- 1 véhicule, 1 compresseur, 1 échafaudage, marteau piqueur, bétonnière, matériel électro-portatif.

TYPE DE CLIENTÈLE

Les donneurs d'ordre sont exclusivement des collectivités locales du secteur de la Matheysine (cantons de La Mure, Corps et Valbonnais)

- Communes
- Communautés de Communes
- Syndicat de rivières
- Conseil Général de l'Isère

PARCOURS 1Socialisation,
remobilisation
par le travail.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

- Ancienne cantine des mineurs à La Mure : transformation du bâtiment pour les locaux de la maison des jeunes.
- Ecole de musique la Mure : réfection du hall d'entrée et de l'accueil.
- Four de Chollonge : remise en état du four banal.
- Cuisine et bibliothèque la Mure, local paroissial (bâtiments communaux).

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Socialisation / dynamisation / acquisition des règles de base
- Acquisition de premiers gestes techniques
- Remise à niveau savoirs de base
- Découverte des métiers et milieux professionnels / travail sur l'orientation
- Aide à l'élaboration d'un projet professionnel
- Préparation à l'emploi

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Contact avec les entreprises locales,
- Mise en œuvre de périodes d'immersion,
- Accompagnement individualisé,
- Bilans et évaluations,
- Utilisation d'un livret d'accompagnement,
- Accès à la formation (ONF, plan de formation mutualisé Territoire Insertion 38...).

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Intérêt à l'égard des travaux de rénovation intérieur / extérieur.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- En intérieur et extérieur,
- Travail en hauteur,
- Utilisation de matériels électro-portatifs,
- 26 heures hebdomadaires.

OBJECTIFS DE SORTIE

Accès à l'emploi ou formation qualifiante.

PUBLIC

- **Âge/sexe** : tout public
- **Statut initial** : personnes bénéficiaires du RSA, jeunes de moins de 26 ans sans qualification, demandeurs d'emploi longue durée
- **Statut dans le chantier** : salariés en contrats aidé (CUI-CAE)

GRENOBLE SOLIDARITÉ

SECOND ŒUVRE / BÂTIMENT

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA
(RÉGIME TAXE SUR LES SALAIRES)

SIÈGE SOCIAL

1 RUE HAUQUELIN - 38000 GRENOBLE
T. 04 76 44 35 88 - F. 04 76 01 03 51
grenoble-solidarite@ulisse38.com
www.grenoblesolidarite.com

PRÉSIDENTE : Françoise TRAHAND
DIRECTEUR : Laurent PINET

CHANTIER INPG

46, AVENUE FÉLIX VIALLET - 38000 GRENOBLE
T. 06 33 88 45 61 - F. 04 76 01 03 51
chantier.inpg@ulisse38.com
www.grenoblesolidarite.com



NATURE DES PRESTATIONS

PEINTURE

Préparation des supports, pose de toile de verre, peinture finitions, cages d'escaliers, travail sur échafaudage.

RENOVATION DE SOLS PLASTIQUES

Décapage, mise en cire, lustrage, travail sur monobrosse.

PETITS TRAVAUX

Pose de faïence, faux-plafonds, déplacements d'archives.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 1 encadrant technique (titre professionnel niv. 4) : 2 ans d'expérience sur le poste, expérience en entreprise de bâtiment.
- 6 postes en insertion : ouvriers peintres / agents de propreté et d'hygiène.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- Locaux, fournitures et matériels mis à disposition par le donneur d'ordre,
- EPI (chaussures) et tenues de travail.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE	MONTANT
2011	Peinture et rénovation de sols	Grenoble INP	25 000€
2010	Peinture et rénovation de sols	Grenoble INP	17 000€

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- socialisation / dynamisation / acquisition des règles de base,
- acquisition de premiers gestes techniques,
- remise à niveau savoirs de base (culture générale / technique) : mobilisation des modules « savoirs de base » organisés par Territoires Insertion 38 (TI38),
- découverte des métiers et milieux professionnels,
- définition d'un projet professionnel en lien, ou non, avec le secteur de l'imprimerie et de l'industrie,
- poursuite du parcours au sein d'un autre chantier ou d'une autre SIAE : passerelles vers chantier INPG, atelier Ressourcerie, Emploi 38, E3i ou une SIAE extérieure à ULISSE,
- préparation à l'emploi (formations professionnalisantes, pré-qualifiantes ou qualifiantes) : modules courts organisés par TI38 (techniques de nettoyage, maintenance petite serrurerie / plomberie, bases peinture, bâtiment et sécurité, habilitation électrique...) et action de qualification visant l'obtention du titre Agent de Propreté et d'Hygiène ou de 2 des 3 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) du titre Peintre Bâtiment (montage Fédération Compagnonnique du Bâtiment / AFPA / TI38).

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- mise en situation de travail sur le chantier,
- partenariat Grenoble Solidarité / AMAFI,
- visite médicale d'embauche,
- 1^{er} bilan à l'issue de la période d'essai (15 jours),
- Accompagnement individuel, contrats d'engagements réciproques,
- Actions d'accompagnement collectif (réunions thématiques – ex : santé au travail),
- Formations savoirs de base et formations courtes professionnalisantes,
- Action de qualification dans le cadre de l'ADEC / AME (portage TI38),
- Immersions en entreprise,
- Démarche RSFP (Reconnaissance Savoir-Faire Professionnels),
- Gestion transversale des parcours au sein du groupe Ulisse (réunion de régulation)
- Travail en lien avec les référents emploi (bilans à mi-parcours + bilans de fin de contrat)
- Livret de parcours, attestations de compétences / capacités
- Appui possible (public PLIE / VIAE38) par la Chargée de Relations Entreprises d'ULISSE pour accéder à l'emploi en fin de parcours.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

- capacité à s'intégrer dans une équipe,
- respect rigoureux des consignes de sécurité,
- capacité de travail en hauteur.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALAIRES EN INSERTION

- Environnement exposé à des odeurs,
- Port des EPI (lunettes, chaussures),
- Travail en hauteur fréquent.

OBJECTIFS DE SORTIE

- sorties emploi durable (CDI / CDD > 6 mois) : 20%,
- sorties emploi de transition (CDD ou intérim < 6 mois / contrat aidé hors IAE) : 20%,
- sorties positives (formation pré-qualifiante ou qualifiante, suite de parcours IAE) : 10%.

ASSURANCE QUALITÉ

Certification qualité CEDRE / fédération COORACE (équivalence norme ISO en cours)

PUBLIC

- **âge** : tous publics (moins de 26 ans : 13% ; 26-45 ans : 75% ; 46-50 ans : 0% ; plus de 50 ans : 12%)
- **statut initial** : 38% allocataires RSA
- **statut dans la structure** : salariés en CDD de 6 mois en CUI-CAE ; 26 heures / semaine.

IDEAL

SECOND ŒUVRE / BÂTIMENT

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

I.D.E.A.L.

9, RUE DU 11 NOVEMBRE - 38200 VIENNE
T. 04 74 78 17 33 - F. 04 74 78 17 33
ideal-aci@orange.fr
www.grenoblesolidarite.com

PRÉSIDENT : Dominique FOURNIER
DIRECTRICE : Sylvie VILLIERE



NATURE DES PRESTATIONS

- Ponçage des murs et plafonds, dont reprise des fissures, masticage, ratissage, toilage, rechargement, peinture, etc.
- Pose de papiers peints, de plinthes,
- Peinture des métaux et de tous supports,
- Traitement des tags (nettoyage des tags ou traitement définitif),
- Carrelage mural,
- Revêtements sols,
- Peinture sur façades : sur surfaces de taille moyenne (pas d'immeubles par exemple).

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 1 encadrant technique insertion (diplôme E.T.I.),
- 1 chargée d'insertion professionnelle (Diplôme C.I.P.),
- 1 équipe de 6 à 8 salariés en journée de 8H à 15H30 (8 postes = 6 ETP),
- Encadrement journalier sur le chantier par l'encadrant technique d'insertion, pour un développement soutenu des compétences techniques des salariés,
- Véhicule de ramassage des salariés sur le lieu du chantier.

PARCOURS 1

Socialisation,
remobilisation
par le travail.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

MOYENS MATÉRIELS

- **Un local technique** de 350 m² (mutualisé depuis 2007 avec une autre association (wc et douches),
- **Véhicule** : trafic Renault pour le transport des salariés et des matériaux,
- **Équipement nécessaire** à un travail de qualité en second œuvre du bâtiment pour 10 personnes. : Echafaudage, compresseur, groupe électrogène, girafe-ponceuse, aspirateur pro, etc.
- **Équipement de sécurité** : masques, combinaisons papier, chaussures de sécurité, casque anti bruits, gants etc. Composition des solvants contrôlées par la médecine du travail...

TYPE DE CLIENTÈLE

Bailleurs sociaux, collectivités locales.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE	MONTANT
2011	Carrelage mural (pour sas d'entrée)	Mairie de Chasse sur Rhône	3 800€
	Réfection totale appartement (conçu pour personne handicapée)	OPAC 38	7 800€
2010	Réfection des classes de l'école Cousteau à Pont Evêque	Mairie de Pont Evêque	9 443€
	Réfection vestiaires du stade de foot à Pont Evêque	Mairie de Pont Evêque	3 850€
	Réfection hall d'entrée	OPAC 38	6 449€

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Socialisation/dynamisation/acquisition des règles de base
- Acquisition de premiers gestes techniques
- Remise à niveau savoirs de base (culture générale et technique)
- Découverte des métiers et milieux professionnels
- Définition d'un projet professionnel
- Préparation à l'emploi (formations pré-qualifiantes ou qualifiantes)

■ **Évaluation des besoins de la personne** : un 1^{er} accueil tripartite, le (la) salarié(e) - la Conseillère d'insertion (CIP) permet de dessiner le parcours et cibler au plus près les objectifs et les moyens à mettre en place.

■ **Acquisition des premiers gestes techniques** sur le chantier-peinture, l'encadrant technique d'insertion accompagne le (la) salarié(e) dans l'acquisition des gestes, postures, techniques du métier de peintre en bâtiment ainsi que le lexique du champ professionnel : apprentissage des tâches allant de la protection des surfaces à la pose de papier peint.

■ **Développement des savoirs être**, repères sociaux, estime de soi, sont les garants de la prise de confiance en soi et de la [re]construction des relations sociales nécessaires **pour une insertion durable dans la vie sociale et professionnelle** (respect des règles de sécurité, d'hygiène, respect des consignes données, hiérarchie, priorité des tâches donc organisation, travailler en équipe donc échanger avec l'autre, respecter l'autre) Ceci est la formation quotidienne reçue sur laquelle l'encadrant technique ne fait aucun « passe-droit ».

■ **Positionnement sur les ateliers thématiques** au sein de notre structure tout au long du parcours d'insertion (surendettement, santé, l'entretien d'embauche, mobilité, les institutions) **et formations aux savoirs de base** : compétences clés- Savoir de bases- formation pré-qualifiante et qualifiante (AFPA-GRETA-Croix Rouge-orientation).

■ Participation aux actions en partenariat avec les acteurs du territoire (forums des métiers- Rencontres avec le GEIQ).

■ **Découverte des métiers** : mise en place de période d'immersion en entreprise. Intervention d'un professionnel au sein de notre structure : les métiers des énergies renouvelables. Prochainement rencontre avec l'art et le béton (visite sur le site d'une œuvre architecturale le viaduc de Millau). Accompagnement à l'émergence d'un projet professionnel, orientation vers les partenaires si nécessaire.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Le (la) bénéficiaire est accompagnée tout au long de son parcours conjointement par : le (la) référent(e), la CIP et l'encadrant technique, afin d'assurer une cohérence entre les objectifs contractualisés à l'entrée sur le chantier et les problématiques qui peuvent surgir lors de son évolution sur le chantier. Les besoins, les objectifs sont alors réajustés et le parcours socioprofessionnel peut être modifié.
- 3 entretiens d'étape sont programmés : Chaque rendez-vous donne lieu à une évaluation des compétences sociales et professionnelles.
- Mise en place de périodes d'immersion en entreprise.
- Préparation aux entretiens d'embauche.
- Accompagnement pour l'acquisition du permis conduire.
- Sensibilisation aux risques électriques.
- Formation gestes et postures.
- Formation PSCI (Premiers secours).
- Visite médecine du travail.
- Parcours santé : mise en relation et partenariat avec les associations œuvrant dans l'accompagnement des personnes sous l'emprise des addictions. Formation de notre chargée d'insertion dans l'accompagnement d'une personne alcoolique.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

- Maîtrise des opérations souhaitée : addition- soustraction- multiplication - division,
- Savoir lire et écrire.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

- Locaux couverts ou en plein air,
- Travail en équipe,
- Horaires réguliers mais des impératifs techniques peuvent entraîner des dépassements,
- Changement fréquent de chantier,
- Respect strict des conditions de sécurité (port de chaussure de sécurité, gants...),
- Station debout et agenouillée,
- Port de charges lourdes.

OBJECTIFS DE SORTIE

La finalité de notre action est la mise à l'emploi de la personne dans le secteur marchand.

PUBLIC

- **Âge** : tout public de 18 à 62 ans.
- **Statut initial** : Demandeurs d'emploi.
- **Statut dans l'entreprise et intitulé du poste** : salarié(e) ouvrier du second œuvre du bâtiment en contrat aidé.

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

PREVENIR

PEINTURE

CHANTIER ÉDUCATIF

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

PREVENIR

9, RUE DU 11 NOVEMBRE - 38200 VIENNE
T. 04 74 31 59 63 - F. 04 74 31 13 83
asso@prev-ir.fr

RESPONSABLE : M^r PAIN



DOMAINE D'ACTIVITE

Second œuvre du bâtiment / peinture tapisserie

NATURE DES PRESTATIONS

- Peintures d'intérieur,
- Revêtement mural,
- Toile de verre.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 1 responsable de chantier,
- 1 technicien peinture,
- Equipes de 3 à 5 jeunes de 16 à 21 ans,
- Durée des contrats généralement de 5 jours.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- 1 local technique,
- 3 camions et 1 camion benne,
- 2 échafaudages,
- Echelles et escabeaux,
- Nettoyeur haute pression,
- Matériel de peinture.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE
2011	Montées d'escaliers	Bailleurs sociaux
	Réfection bureaux	Association
2010	Appartements	Bailleurs Sociaux

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Socialisation et dynamisation de jeunes déscolarisés sans emploi, avec un travail éducatif spécifique concernant le savoir être, le respect et l'application des consignes,
- Découverte du milieu professionnel par une première expérience de travail,
- Inscription du jeune dans la réalité du monde du travail,
- Aider le jeune à découvrir ses ressources et à mettre en valeur ses capacités,
- Utiliser le chantier comme support à l'acquisition d'un savoir être et d'un savoir faire,
- Aider le jeune à trouver sa place de citoyen,
- Aider le jeune à se (re)mobiliser dans un parcours de formation.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Mise en situation de travail.
- CDD de droit commun, avec suivi éducatif et bilan hebdomadaire.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Les jeunes qui intègrent un chantier éducatif sont prescrits par les éducateurs de Prévention Spécialisée.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

Les salariés sont embauchés en CDD de 28 h du lundi au jeudi, de 08 h à 14 h 30 et le vendredi de 08 h à 12 h.

OBJECTIFS DE SORTIE

- Redynamisation des jeunes face à la recherche d'emploi ou de formation.
- Orientation vers la mission locale ou le Pôle emploi.

PUBLIC

- **Âge/sexe** : jeunes garçons ou filles de 16 à 21 ans, voire 25 ans selon le projet.
- **Statut initial** : jeunes déscolarisés ou demandeurs d'emploi.
- **Statut sur le chantier** : salariés de l'association intermédiaire IDEAL et mis à disposition auprès de PREVENIR Pôle Technique.

PARCOURS 2
Professionalisation,
préparation
à l'emploi.

PROPULSE

BATIMENT SECOND ŒUVRE

RÉGIE DE QUARTIER

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

PROPULSE - RÉGIE DE QUARTIER ECHIROLLES

13, RUE MANOUCHIAN - 38100 GRENOBLE
T. 04 76 21 73 89 - F. 04 76 49 22 56
propulse@laposte.net
ou jacques.chabeaud-propulse@laposte.net

PRÉSIDENT : Rabah FEKIH
RESPONSABLE : Jacques CHABEAUD



OBJET SOCIAL

- Amélioration du cadre de vie des habitants et développement de service de proximité,
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle,
- Encourager la participation et la responsabilisation des habitants.

NATURE DES PRESTATIONS DE SERVICES OU DE TRAVAUX

Travaux de rénovation intérieure et extérieure à l'exception des façades, des travaux de plomberie, électricité et menuiserie : peinture, papiers peints, pose de sol plastique, carrelage, parquets, cloisons, doublage, faux plafonds.

MOYENS D'INTERVENTION

HUMAINS

- Un responsable de la régie pour l'ensemble des activités,
- 2 chefs d'équipe à plein temps dont un dédié à l'encadrement du personnel en insertion,
- 5 à 6 ouvriers en contrat d'insertion à temps plein,
- 1 chargée d'insertion (0,5 ETP).

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- Deux échafaudages (hauteur d'intervention : 6 m),
- Une estafette et un camion benne,
- Matériel et outillage nécessaire (carreleuse électrique, scie circulaire, tronçonneuse, karchers, perceuses, visseuses etc.).

TYPE DE CLIENTÈLE

- Bailleurs sociaux,
- Commune d'Echirolles,
- Particuliers,
- Associations.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

- Rénovation intérieure d'appartements,
- Rénovation de préaux d'école,
- Réfection de cages d'escaliers pour SDH (Société Dauphinoise de l'Habitat),
- Rénovation intérieure de locaux associatifs,
- Aménagement d'espaces verts.

ASSURANCE QUALITÉ TRAVAUX

Garantie décennale et responsabilité civile.

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Amélioration du cadre de vie des habitants et développement de service de proximité,
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle,
- Encourager la participation et la responsabilisation des habitants.

OBJECTIFS D'INSERTION

- Socialisation/redynamisation/acquisition des règles de base,
- Acquisition de comportements et savoirs-faire professionnels de base,
- Travail sur l'orientation et le projet professionnel en lien avec les prescripteurs (mission locale, maison pour l'emploi, CORTI, prévention spécialisée),
- Accompagnement dans l'acquisition et l'évaluation de compétences, constitution d'un portefeuille de compétences,
- Accompagnement vers l'emploi en partenariat avec les prescripteurs (mission locale, maison pour l'emploi, CORTI, prévention spécialisée).

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Mise en situation de travail,
- Accompagnement individualisé en lien avec les prescripteurs, définition en concertation des objectifs visés, évaluation de la progression,
- Accompagnement médico-social,
- Aide à la recherche d'emploi ou de formations.

OBJECTIFS DE SORTIE

Accès à un emploi ou à une formation.

PUBLIC

- **Âge/sexe** : tout public, jeunes et adultes Echirollois,
- **Statut initial** : en recherche d'emploi et en grande difficulté (DELD, bénéficiaires des minimas sociaux, jeunes sans qualification et/ou relevant de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse),
- **Statut dans la régie** : salariés sous contrat à durée déterminée.

PARCOURS 2
Professionalisation,
préparation
à l'emploi.

RÉGIE DE QUARTIER DE PONT-ÈVÊQUE

BÂTIMENT SECOND ŒUVRE

RÉGIE DE QUARTIER

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

RÉGIE DE PONT ÈVÊQUE

BAT 4, PLAN DES AURES - 38780 PONT ÈVÊQUE
T. 04 74 57 14 54 - F. 04 74 57 13 48
rdqponteveque@orange.fr

DIRECTEUR : M^r DJOUFELKITE Mouloud
PRÉSIDENT : M^r TALL Moussa



NATURE DES PRESTATIONS

■ Travaux de rénovation intérieure

Peinture, dépose et repose de papiers peints, de toile de verres, faïence et carrelage, placo plâtre avec joint, petite plomberie.

■ Petite maintenance bâtiment

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- Un encadrant technique expérimenté à temps plein.
- 3 personnes à temps plein dont 2 en CDD d'insertion et 1 CDD droit commun.
- 1 chargée d'insertion 2 matinées par semaine.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- 2 entrepôts,
- 2 véhicules type trafic,
- un échafaudage de 6 m,
- un lots d'échelles et d'escabeaux, une girafe, 3 tables à tapisser, perceuses, visseuses, encolleuses et tout matériel et outillage nécessaire.

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE D'INTERVENTION

Territoire de Pont-Èvêque et communes alentours

TYPE DE CLIENTÈLE

- Collectivités locales (Mairie de Pont-Evêque ...),
- Bailleurs sociaux (ADVIVO),
- Associations (AFIPAIEM, Familles en Isère...),
- Syndic de copropriété,
- entreprises.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE
2011	Rénovation d'un appartement type 4	Mairie de Pont Evêque
	Peinture de locaux de la mairie	Sarl Auro Pont Evêque
2010	Réfection murs et plafond salle et cuisine du restaurant « Fleur de sel »	Sarl Auro Pont Evêque
	Rénovation et transformation d'un ancien local en auto école	Mairie de Pont Evêque
	Réfection de plusieurs pièces du centre socio culturel de Pont Evêque	Centre socio culturel de Pont Evêque

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des habitants,
- Encourager la participation et la responsabilisation des habitants, développer le lien social (organisation de la foire de Noël et vide grenier au printemps),
- Amélioration du cadre de vie des habitants et développement de service de proximité.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES / INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

- Socialisation/dynamisation/acquisition des règles de base,
- Acquisition de premiers gestes techniques,
- Remise à niveau savoirs de base,
- Découverte des métiers et milieux professionnels /travail sur l'orientation,
- Projet personnel et professionnel établi après plusieurs rencontres, dans la période du contrat d'insertion,
- Préparation à l'emploi (formations pré-qualifiantes ou qualifiantes).

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Vigilance par les encadrants de l'assiduité des salariés,
- Suivi mensuel socio professionnel par notre chargée d'insertion en collaboration avec les encadrants techniques et le directeur du personnel en insertion,
- Mise en place d'évaluation en milieu de travail pour les salariés, orientation sur diverses formations qualifiantes.

PARCOURS 2
 Professionnalisation,
 préparation
 à l'emploi.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Faire partie des divers dispositifs mis en place par la convention des Régies de Quartier, Pôle Emploi, le PLIE, la MIJR.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

- Chaque salarié est équipé de vêtements en rapport avec son activité.
- Pantalon, pull et chaussures de sécurité fournies par la Régie.
- Nos horaires permettent aux salariés d'avoir du temps libre, pour effectuer diverses démarches socio professionnelles.

OBJECTIFS DE SORTIE

Le suivi fait par notre chargée d'insertion à pour but la sortie positive ou dynamique d'un maximum de salariés, tout en respectant les objectifs mis en place au cours des dialogues de gestion.

ASSURANCE QUALITÉ

Label : Régie de quartier.

PUBLIC

Toutes les candidatures qui nous sont envoyées par les divers référents font l'objet de l'étude du dossier par notre comité de recrutement qui est constitué de notre président, du directeur, de la chargée d'insertion et de 2 membres du bureau.

La plupart des salariés arrivent dans la structure en bénéficiant du RSA socle ou du chômage longue durée.

Nous avons également mis en place 1 convention avec la PJJ du tribunal de Vienne et une autre avec la SPIP du tribunal de Vienne.

- **Statut dans la régie** : salariés sous contrat à durée déterminée.

RÉGIE DE QUARTIER VILLENEUVE VILLAGE OLYMPIQUE

BÂTIMENT / SECOND ŒUVRE

RÉGIE DE QUARTIER

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

RÉGIE DE QUARTIER VILLENEUVE VILLAGE OLYMPIQUE

97, GALERIE DE L'ARLEQUIN - 38100 GRENOBLE

T. 04 76 23 02 01 - F. 04 76 23 90 70

r.q.grenoble.vnvo.@wanadoo.fr

www.grenoblesolidarite.com

RESPONSABLE : Vincent MANUGERA



OBJET SOCIAL

Amélioration du cadre de vie des habitants et développement de service de proximité.

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE D'INTERVENTION

Quartiers Sud Grenoble

NATURE DES PRESTATIONS DE SERVICES OU DE TRAVAUX

- **Travaux de rénovation intérieure** : peinture, papiers peints, pose de sol plastique, carrelage, parquets, petite électricité, plomberie (pose de baignoire, évier, WC, lavabo, cabine douche).
- **Travaux de rénovation extérieure** : peinture, crépi jusqu'à 6 mètres de hauteur.
- **Activité de maintenance immobilière** : intervention dans les parties communes privatives (changement de vitres, blocs portes, groom, remplacements d'ampoules, serrures boîte aux lettres...).

PARCOURS 1Socialisation,
remobilisation
par le travail.

MOYENS D'INTERVENTION

HUMAINS

- Un chef de travaux : 20 ans d'expérience et BP de maintenance en bâtiment,
- Trois chefs d'équipe : CAP de peintre et plaquiste de 5 à 15 ans d'expérience,
- Une équipe de 10 personnes en contrat d'insertion.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- Un échafaudage grande hauteur et un de trois mètres,
- Un véhicule de tractage,
- Un camion de 13 m³,
- Deux autres véhicules (ford courrier, kangoo),
- Perceuses, visseuses, carrelottes, encolleuses, pistolets à peinture, et tout matériel et outillage nécessaires (rouleaux, pinceaux...).

TYPE DE CLIENTÈLE

- Particuliers,
- Syndic de copropriétés,
- Bailleurs sociaux : Actis, SDH, Grenoble Habitat,
- Ville de Grenoble.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

- Réfection en rénovation extérieure de l'espace 600,
- Rénovation intérieure, extérieure de la crèche des Poucets,
- Rénovation de 15 logements pour ACTIS,
- Rénovation du M.I.N de Grenoble.

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Socialisation/dynamisation/acquisition des règles de base Alphabétisation et remise à niveau,
- Découverte des métiers et milieux professionnels /travail sur l'orientation,
- Projet professionnel mis en œuvre avec les prescripteurs (mission locale, pôle insertion professionnelle, Pôle emploi),
- Préparation à l'emploi (formations pré-qualifiantes ou qualifiantes).

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Mise en situation de travail,
- Accompagnement individualisé et formations,
- Suivi médico-social.

OBJECTIFS DE SORTIE

40% de sorties positives (accès à un emploi ou à une formation).

PUBLIC

- **Âge/sexe** : tout public (jeunes, femmes, adultes de + de 50 ans...),
- **Statut initial** : en recherche d'emploi et en grande difficulté,
- **Statut dans la région** : salariés sous contrat à durée déterminée.

SYNERGIE

BÂTIMENT / SECOND ŒUVRE

CHANTIER ÉDUCATIF

ASSOCIATION LOI 1901, ASSUJETTIE À LA TVA

SYNERGIE

26, RUE HONORÉ DE BALZAC - 38100 GRENOBLE
T. 04 76 40 76 84 - F. 04 76 48 13 80
secretariat@synergiechantierseducatifs.fr

RESPONSABLE : Patrick MARCELLIN-GROS

RÉFÉRENT PEINTURE : Daniel THONIN



NATURE DES PRESTATIONS

PEINTURE DÉCORATION

- Peintures intérieures et extérieures (hauteur maxi : 10 m),
- Revêtement mural,
- Toile de verre,
- Pose de cloisons, plafonds suspendus.

INTERVENTIONS EN ESPACE URBAIN

- Installation et entretien de jeux,
- Travaux d'entretien, petite maçonnerie.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 1 référent peinture,
- 1 gestionnaire de stock,
- 7 peintres éducateurs techniques (dont 1 permis nacelle), 1 peintre en contrat de professionnalisation (4 CAP peinture, 2 CAP maintenance en collectivité, 2 BEP métiers du bâtiment, 1 CAP Tapissier peintre),

- 1 psychologue,
- 1 coordinatrice pédagogique (éducatrice spécialisée),
- secrétariat / comptabilité.

Une équipe constituée de 2 ou 3 jeunes en insertion, encadrés par un éducateur technique.

La durée des contrats de travail est généralement de 15 jours.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

MOYENS SPÉCIFIQUES À L'ACTIVITÉ DE PEINTURE

- 7 camionnettes équipées pour le transport des matériels et salariés,
- 4 échafaudages (8 et 10 mètres), dont un adaptable sur escaliers,
- 10 escabeaux de sécurité,
- Échelles de différentes hauteurs,
- Outillage électroportatif de base (location pour outillages spécifiques),
- Nettoyeur haute pression,
- Matériel de peinture,
- Pistolets basse et haute pression, girafe, perches,
- Magasin de rangement permettant de tenir en stock les produits d'usage quotidien.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

www.synergie-chantiers-educatifs.fr

TYPE DE CLIENTÈLE

Principalement des collectivités locales et bailleurs sociaux.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE
2011	Gradin piscine	ville Voiron
	Réhabilitation Iles de Mars Pont-de-Claix	SDH
	Rénovations écoles, garderie, EHPAD Crèches CCAS	Collectivités administrations
2010	montée d'escalier rénovation de façade	Bailleurs sociaux
	cloisonnement appartement	particuliers associations

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Socialisation et dynamisation de jeunes déscolarisés sans emploi, avec un travail éducatif spécifique concernant le savoir être, le respect et l'application des consignes,
- Découverte du milieu professionnel par une première expérience de travail,
- Inscrire le jeune dans la réalité du monde du travail,
- Aider le jeune à découvrir ses ressources et à mettre en valeur ses capacités,
- Utiliser le chantier comme support à l'acquisition d'un savoir être et d'un savoir faire,
- Aider le jeune à trouver sa place de citoyen,
- Aider le jeune à se (re)mobiliser dans un parcours de qualification, avec une (re)mise en lien avec la mission locale.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Mise en situation de travail,
- Lien et mise en cohérence de l'accompagnement par les acteurs (Missions Locales, Associations de prévention, Foyers, PJJ, ...),
- CDD de droit commun, avec suivi éducatif et bilan en fin de contrat réalisé par la coordonnatrice pédagogique.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Les jeunes qui intègrent un chantier éducatif ne postulent pas directement à Synergie Chantiers Educatifs. Ils sont prescrits soit par la Mission Locale soit par la Prévention Spécialisée, soit par la PJJ.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

- Les salariés sont embauchés en CDD, le travail se réalise principalement en intérieur. Les chantiers ont lieu les matins et après midis les lundis, mardis, mercredis et jeudis et vendredis matin.
- Le vendredi après midi est consacré aux bilans individuels et réunions d'équipe.
- Avancement des travaux par tranches d'étages (3 en général), avec possibilité de réception à la fin de chaque tranche.

OBJECTIFS DE SORTIE

Redynamisation de la personne face à la recherche d'emploi et à la formation, orientation vers les dispositifs de droit commun : Missions locales, Pôle emploi.

PUBLIC

- **Âge/sexe** : garçons, et jeunes filles de 16 à 21 ans voire 25 ans selon projet.
- **Statut initial** : demandeurs d'emploi pouvant relever de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) ou de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse).
- **Statut dans le chantier** : salariés de l'association intermédiaire Synergie Chantiers Educatifs et mis à disposition de Synergie Chantiers Educatifs.

TRIBAT

DÉMOLITION / SECOND ŒUVRE / BÂTIMENT

ENTREPRISE D'INSERTION

SARL ASSUJETTIE À LA TVA

TRIBAT

322, ROUTE DE DOISSIN - 38110 ST VICTOR DE CESSIEU
T. 04 74 33 06 98 - F. 04 74 90 99 16
sgalland@tribat.fr

RESPONSABLE : Stéphane GALLAND



NATURE DES PRESTATIONS

DEMOLITION SELECTIVE

- **Démolition intérieure**
 - second œuvre et tout type de cloisonnage,
 - couvertures et habillages extérieurs,
 - réseaux et appareillages divers.
- **Désamiantage non friable**
 - Toiture en amiante-ciment,
 - Dalles Vinyle Amiante.
- **Tri sélectif des déchets**
 - Maîtrise des filières localisées pour les déchets inertes : bois, ferrailles, PVC, déchets à base de plâtre,
 - Traçabilité des déchets (chantiers HQE).

GESTION DECHETS DE CHANTIERS

- Gestion des plate-formes de déchets,
- Maîtrise des coûts et de l'administratif,
- Sensibilisation, formation.

VENTE PAR INTERNET D'OBJETS ISSUS DE LA DEMOLITION

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 1 directeur technique,
- 1 gérant,
- 1 responsable RH,
- 3 chefs de chantiers,
- 1 chauffeur,
- 2 opérateurs amiante,
- 9 personnes en insertion.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- 1 poids lourds,
- 1 pelle chenille,
- 2 trafics,
- 2 camions 20 m³ et 16 m³,
- 1 camion benne,
- 2 véhicules utilitaires,
- Locaux en location,
- 1 échafaudage,
- Matériels electro-portatifs.

PARCOURS 2
Professionalisation,
préparation
à l'emploi.

ASSURANCE QUALITÉ

AFNOR Amiante,
QUALIBAT - 1512 Amiante - 1111 Démolition.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

site internet : www.tribat.fr

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

DECONSTRUCTION AVEC TRI SELECTIF

Delair Navarra, Opac 38, Conseil Regional Rhone Alpes, SLPH, OPAC du Rhône, commune de la Chapelle de la Tour, Etbs Meunier Curtinet, DSI Université Joseph Fourier, Buriat Architecte, Société d'emballages du dauphiné...

GESTION DECHETS DE CHANTIER

- Mairie de Jarrie – construction HQE des ateliers municipaux de Jarrie,
- Conseil Général de l'Isère – Réhabilitation des collèges de St-Maurice l'Exil et Marcel Bouvier aux Abrets,
- Commune de St-Martin d'Hères – Réhabilitation du groupe scolaire Paul Eluard,
- OPAC 38 – Construction immeuble HQE – Commune des Avenières,
- GRETA Nord Isère – Mise en place et gestion de la plate-forme des déchets au Centre Permanent du Bâtiment.

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Remise à niveau des savoirs de base,
- Découverte des métiers de la démolition et des déchets,
- Préparation à l'emploi avec des formations en interne.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Formations,
- Accompagnement individuel social et professionnel,
- Mise en situation de travail par des EMT.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

- Pas de contre-indications médicales :
 - Problèmes de dos,
 - Problèmes respiratoires,
 - Pas d'opération de la sangle abdominale.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

- Travail dans la poussière avec des EPI,
- Port de charges,
- Utilisation chariot élévateur, nasse à balle, marteau piqueur, décolleuse dalle sols.

OBJECTIFS DE SORTIE

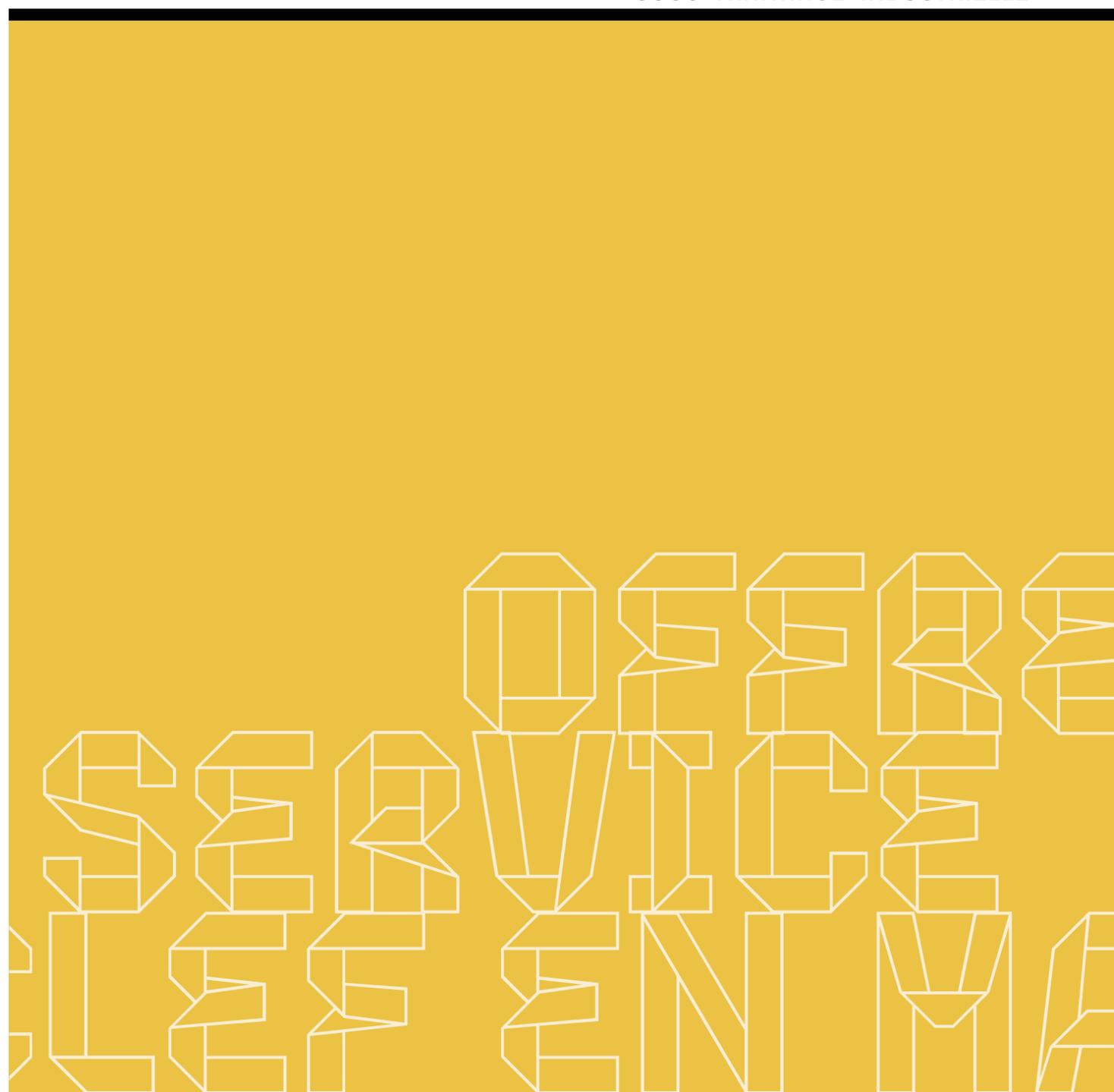
Acquérir les compétences nécessaires pour une sortie positive vers l'emploi.

PUBLICS

- **Âge/sexe** : tout public.
- **Statut initial** : DELD.
- **Statut à TRIBAT**: CDD insertion à plein temps.



SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE



PARCOURS 2
 Professionnalisation,
 préparation
 à l'emploi.

ATELIER SIIS

SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE

ENTREPRISE D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, ENTIÈREMENT FISCALISÉE

P175 ATELIER SIIS

ATELIER SIIS

3, RUE DE LA LEVADE - 38170 SEYSSINET PARISSET
 T. 04 76 84 47 90 - F. 04 76 21 42 48
 commercial@latelier6.fr

CONTACT : Agnès MOINE
 RESPONSABLE : Denis MULLIEZ



NATURE DES PRESTATIONS

- Sous-traitance industrielle,
- Montages mécaniques et électriques,
- contrôle visuel et dimensionnel, tri,
- Façonnage plastiques, caoutchouc, métaux,
- conditionnement,
- stockage et logistique,
- Mailing.

MOYENS D'INTERVENTION

HUMAINS

- Environ 50 opérateurs de production,
- Encadrement issu de l'industrie.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- 1600 m² d'ateliers et de stockage,
- Presses manuelles et pneumatiques, visseuses, perceuses verticales, riveteuses, sableuses, scies. Convoyeurs,
- Matériel de soudure, machines de découpe, dénudage et marquage de câbles,
- Tunnel de conditionnement sous film rétractable,
- Camionnettes de livraison,
- GPAO.

ASSURANCE QUALITÉ TRAVAUX

ISO 9001 depuis 1998.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

Sur demande à l'adresse indiquée.

TYPÉ DE CLIENTÈLE

Entreprises de toutes tailles et collectivités

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS REALISÉS

- Plus de 25 ans d'expérience de service industriel.
- Principaux clients : A.Raymond, Thales, Schneider, Vertic, Allibert, Heclips, Delire, Dauphelec, et de nombreuses PME nous ont fait confiance pour gérer leurs aléas de production et leurs besoins de charge grâce à notre grande flexibilité.
- plus de 300 références – Plus de 30 millions de pièces/an.

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Familiarisation avec les règles rigoureuses de fonctionnement des entreprises industrielles : système qualité, organisation en îlots semi autonomes, lecture et renseignement de documents, repérage des flux de produits et d'information,
- Remise à niveau : savoirs de base, français et calcul,
- Formations pré qualifiantes ou qualifiantes : CACES pour magasiniers Informatique industrielle.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Mise en situation de travail selon les exigences des industriels,
- Tutorat professionnel,
- Réduction des freins à l'emploi (lien avec les services sociaux, secteur médical...),
- Chargée d'insertion en interne,
- Aide au placement en emploi à la sortie.

OBJECTIFS DE SORTIE

Sorties en emploi industriel ou dans les services.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Assis la plupart du temps pour la plupart des postes, travaux répétitifs, cadences à tenir.

PRÉ REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Bonne vue, résistance à la monotonie

ASSURANCE QUALITÉ INSERTION

LABEL QUALIREI (du Comite National des Entreprises d'Insertion) : validation des pratiques socio professionnelles.

PUBLIC

- **Âge/sexe** : tout public.
- **Statut initial** : personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, demandeurs d'emploi de plus d'un an, bénéficiaires des minimas sociaux, travailleurs handicapés, personnes sous main de justice et/ou sortant de prison.
- **Statut dans l'entreprise** : CDD d'insertion.



TEXTILE

PARCOURS 1Socialisation,
remobilisation
par le travail.

ADMIS SANS UN PLI

REPASSAGE

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

ADMIS SANS UN PLI1 RUE DU DOMEYNON - 38420 DOMÈNE
T. 04 76 77 39 03 - F. 04 76 77 51 87
admis.domene@orange.fr

RESPONSABLE : Christiane DEVEDEUX

**P179** ADMIS
SANS UN PLI**P181** BLEU CIEL**P184** LES ATELIERS
DE L'AUTONOMIE**P186** PA-ISS

NATURE DES PRESTATIONS

- Repassage tous textiles,
- Travaux de petite couture.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 1 responsable bénévole,
- 1 directeur à temps partiel,
- 1 encadrant technique à temps plein, 12 ans d'expérience,
- 1 chargée d'insertion à temps partiel diplômée, 2 ans d'expérience,
- 6 personnes en contrat d'insertion.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- 6 centrales vapeur,
- 2 rouleaux à draps,
- 6 tables à repasser,
- 1 machine à coudre,
- 1 surjeteuse,
- 1 brodeuse,
- 1 fourgonnette de livraison,
- matériel informatique,
- Locaux de 100m².

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

- Plaquette de présentation,
- Fiche tarifs.

TYPE DE CLIENTÈLE

Foyer d'hébergement de personnes âgées, particuliers.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE
2011	Repassage	Maison de retraite particuliers
	Ourlets	Particuliers
	Broderies (sur blouses professionnelles)	Domicile service

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Repérage des capacités (savoirs-être, savoir-faire),
- Dynamisation, prise de confiance en soi, acquisition des règles de base,
- Remise à niveau, savoirs de base, culture générale et technique,
- Découverte des métiers et milieux professionnels/travail sur l'orientation,
- Elaboration d'un projet professionnel,
- Préparation à l'emploi (formation pré-qualifiantes ou qualifiantes) ou orientation éventuelle vers une structure adaptée.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Mise en situation de travail,
- Accompagnement individualisé,
- Ateliers collectifs : travail sur l'estime de soi/gestion du stress/santé/alimentation,
- Techniques de recherche d'emploi,
- Suivi médico-social,
- Visites d'entreprises, immersion, orientation plate-forme de vocation Pôle Emploi, orientation plateforme de la mobilité,
- Accès à la formation (remise à niveau, pré qualifiantes ou qualifiantes).

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Aptitude médicale à l'emploi

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

- Travail dans les locaux d'ADMIS,
- Station debout pour le repassage,
- 26h00 par semaine répartis sur 5 matinées du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 2 après-midi le mardi et le jeudi de 14h00 à 17h00.

OBJECTIFS DE SORTIE

Sortie dynamique emploi ou formation diplômante ou qualifiante longue.

PUBLIC

- **Âge / sexe** : tout public.
- **Statut initial** : bénéficiaires des minimas sociaux, demandeurs d'emploi longue durée, publics Reconnus Travailleurs Handicapés, jeunes sans qualification, public isolé.
- **Statut dans la structure** : salariés sous contrat unique d'insertion (CUI).

BLEU CIEL

BLANCHISSERIE REPASSERIE

ENTREPRISE D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, FISCALISÉE (TVA, IS, TP)

SIÈGE ADMINISTRATIF

72 BOULEVARD DENFERT-ROCHEREAU -
BP 30022 - 38500 VOIRON
T. 07 76 32 72 80 - F. 04 76 32 98 95
laure.martinon@paysvoironnais.com

DIRECTRICE ADJOINTE : Laure MARTINON

PRODUCTION

9 RUE GEORGES CLEMENCEAU - 38500 VOIRON
T. 04 76 67 37 37
laure.martinon@paysvoironnais.com

RESPONSABLES DE PRODUCTION :

Martine CHRISTIN et Joséphine REVERDY



NATURE DES PRESTATIONS

BLANCHISSERIE

- Lavage (à l'eau uniquement, pas de lavage à sec), séchage, repassage,
- Livraison, conditionnement.

ZONE D'INTERVENTION

Isère et principalement centre Isère, Grenoble et son agglomération,

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 2 responsables de production (2 ETP) :
 - Martine CHRISTIN - CDI depuis 2004 - CAP - Exp vente Blanchisserie,
 - Joséphine REVERDY - CDD depuis 2011 - CAP - Exp pressing.
- 1 assistante technique (1 ETP) :
 - Marie BRULE - CDD depuis 2010 - Exp vente blanchisserie.
- 1 charge d'insertion professionnelle (0.10 ETP) :
 - Laurent BRISSE - CDI - depuis 2006 - DESS - Exp accompagnement.
- une équipe de direction,
- 15 salariés en insertion (6 ETP).

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- **Locaux** : 100 m² aménagés.
- **Bureaux** : 1 bureau.
- **Matériels** : laveuses, essoreuses, sèches linge, sècheuse repasseuse, tables chauffantes.
- **Véhicules** : 1 véhicule utilitaire, type Kangoo.

ASSURANCE QUALITÉ TRAVAUX

Démarche hygiène RABC

TYPE DE CLIENTÈLE

- communes, intercommunalité, établissements publics,
- associations (qui accueillent et hébergent du public),
- commerces (métiers de bouche),
- professions libérales.

NATURE DES PRESTATIONS

OBJECTIFS

- Mise en situation de travail salarié,
- Acquisition de gestes techniques,
- Intervention sur les freins à l'emploi,
- Définition du projet professionnel,
- Préparation à l'emploi (formation).

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Depuis juin 2009, Bleu Ciel a obtenu une certification qualité délivrée par COORACE, l'un des principaux réseaux de l'insertion par l'Activité Économique.

La démarche qualité CEDRE porte sur la construction et la réalisation des parcours d'insertion à partir d'un ensemble de procédures qui ont pour objectif d'améliorer quantitativement et qualitativement les résultats en termes d'insertion sociale et professionnelle.

L'accompagnement socio professionnel est assuré par un chargé d'insertion qui assure 10% de son temps de travail à cette mission.

CEDRE comprend 2 missions principales : l'accueil et l'insertion

LA MISSION ACCUEIL :

- recrutement,
- phase d'intégration et de formation interne d'une durée de 4 mois.

LA MISSION INSERTION :

- l'accompagnement individuel avec engagement réciproque - 1 fois par mois - 3 catégories d'entretien différentes : social, projet, emploi,
- la réunion d'équipe qui associe l'ensemble des salariés, encadrement et production : 1 fois par mois,
- le bilan personnalisé, bilan qui associe le référent social et le tuteur interne du salarié,
- l'évaluation technique, effectuée en interne par l'encadrement - Bleu Ciel délivre une attestation de compétence aux salariés qui quittent la structure.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Emploi accessible sans condition particulière de formation, de diplôme ou d'expérience préalable.

- Condition physique permettant : station debout et port de charge (10kg),
- Bonne présentation,
- Travail en équipe matin ou après midi en alternance,
- Temps plein ou temps partiel,
- Respect des consignes,
- Pour certains postes (accueil clientèle, tenue de caisse, livreur) : savoir lire, écrire et compter, permis VL.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

- Lieu de travail : Voiron, centre ville,
- Local accessible à une clientèle de particuliers : repasserie et blanchisserie,
- Local permettant la livraison du linge des professionnels : blanchisserie,
- Aménagement de l'espace :
 - arrivée du linge sale, tri, lavage,
 - traitement du linge propre, séchage, repassage,
 - conditionnement,
 - accueil clientèle,
 - espace repas,
- Horaire d'ouverture du magasin et de la production : 8h - 18h,
 - Equipe du matin : 8h - 15h,
 - Equipe après-midi : 11h - 18h,
- Visite médicale obligatoire avant embauche,
- Application de la convention collective de la blanchisserie.

OBJECTIFS DE SORTIE

- Emploi durable (CDD>6mois, CDI) = 25%,
- Emplois de transition (CDD<6mois, CUI) = 17,5%,
- Sorties positives (formation pré qualifiante ou qualifiante) = 17,5%.

ASSURANCE QUALITÉ

Certification qualité CEDRE.

PUBLIC

- **Âge** : 18 à 60 ans.
- **Statut initial** : personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières (bénéficiaires des minimas sociaux, demandeurs d'emploi de longue durée, travailleurs handicapés, jeunes en difficulté). Les candidats ont tous un référent social et obtiennent un agrément de pôle emploi.
- **Statut dans la structure** : CDD d'insertion.



LES ATELIERS DE L'AUTONOMIE

BLANCHISSERIE

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901

LES ATELIERS DE L'AUTONOMIE
LA ROSERAIE - 38970 CORPS
T. 04 76 30 02 52
adla.laroseaie@wanadoo.fr

PRÉSIDENTE : M^{me} PERRET Sophie
DIRECTEUR : M^r BON Fabrice



NATURE DES PRESTATIONS

Lavage – Séchage – Repassage – livraison de linge de collectivités ou particuliers.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- Une encadrante 0.80 ETP,
- une chargée d'insertion a 0.25 ETP,
- un directeur d'association a 0.10 ETP environ,
- 4 postes en insertion pour 0.74 ETP (26 heures hebdomadaires).

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- un véhicule de type Jumper citroen pour livraison (en lien avec le CHRS),
- Des machines à laver professionnelles pour un total de 50 kg de capacité de lavage,
- une calandreuse et des postes de repassage,
- locaux associatifs avec salle de repos.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE
2011	Lavage, séchage, repassage, livraison de linge	Hotels Napoléon(corps), Souloise, Etable et Eterlou (05)...
		Gite marmottiere et PRL Obiou (Cordeac)
		Gites du Sautet (corps), grange du Brudour (05)

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Socialisation, dynamisation, acquisition de règles de base pour un travail de blanchisserie.
- Préparation à l'emploi.
- Travail sur le savoir-être, respect des règles d'hygiène.
- Accueil de la clientèle.
- Soins apportés et qualité du travail rendu.
- Définition d'un projet professionnel, formation et périodes d'immersion.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Evaluation interne à l'atelier – Lien encadrante technique et chargée d'insertion – Suivi et accompagnement par la chargée d'insertion.

OBJECTIFS DE SORTIE

Objectifs de reprise de confiance en soi, de découverte d'un milieu professionnel, voire du travail en équipe. Pour certains, objectif de sortir de l'isolement en milieu rural. La recherche d'une qualité de prestation (produit fini et livré) est essentielle.

Objectifs formalisés de retour à l'emploi, comme définis par la DIRRECTE.

PUBLIC

- **Âge/sexe** : public mixte, mais accueil essentiellement de salariées femmes, souvent parents isolés avec enfants à charge, en quête d'une première expérience professionnelle, d'une sortie d'isolement et d'une reprise de confiance en soi.
- **Statut initial** : 3 places sont destinées au public RSA et 1 au public moins de 25 ans.
- **Statut dans la structure** : salariés en contrats aidés.

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

PA-ISS

COUTURE

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

BUREAU :
2, PLACE DU SOUVENIR FRANÇAIS - 38160 ST MARCELLIN
ATELIER :
1, PARC DE LA PROVIDENCE, CHAMPS DE MARS - 38470 VINAY
T. 04 76 38 80 20
couture@pa-iss.net ou barbara.inizan@pa-iss.net

DIRECTRICE : Valérie VILLENEUVE



NATURE DES PRESTATIONS

- Création et confection de costumes et de vêtements sur mesure
- Retouches diverses (montage de fermeture à glissière, pose de bouton, réparations etc ...),
- Location de costumes,
- Dépôt pressing.

TERRITOIRE D'INTERVENTION : SUD GRESIVAUDAN

Cantons de St-Marcellin, Vinay, Tullins.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 1 encadrante technique à temps plein – BTS couture formée au management,
- 1 chargée de mission socioprofessionnelle (0.7 ETP pour les 3 structures),
- 8 personnes en insertion.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- 12 machine à coudres dont 10 familiales et 2 industrielles,
- 1 surjeteuse,
- 1 centrale vapeur,
- 1 table de découpe,
- Atelier de couture de 120 m² situé au relais emploi à Vinay.

TYPE DE CLIENTÈLE

Particuliers, maisons de retraite, magasins de vêtements.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE
2011	Création de costumes	Ecole de danse
2010	Création de costumes	Biennales de la Danse à Lyon Mandrinades St Etienne

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Apprentissage des techniques de base d'un atelier de couture : confectionner un article en couture (trousse, nappe, serviette), confectionner un vêtement, lire un patron, concevoir un patron, faire fonctionner toutes les machines de l'atelier, Imaginer ou créer un modèle et le créer, effectuer du repassage sur des vêtements et des tissus spécifiques,
- Apprendre à organiser le travail, le contrôler et expliquer certaines techniques aux autres débutantes, ...
- Socialisation, dynamisation, acquisition des règles de base,
- Remise à niveau savoirs de base (culture générale et technique),
- Découverte des métiers et milieux professionnels,
- Définition d'un projet professionnel,
- Préparation à l'emploi (accès à des formations pré-qualifiantes ou qualifiantes).

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Mise en situation de travail,
- Accompagnement individualisé sur l'atelier,
- Proposition de formations,
- Suivi médico-social,
- Travail sur le projet professionnel avec les partenaires.

OBJECTIFS DE SORTIE

CDI, formation qualifiante ou CDD > 6 mois.

ASSURANCE QUALITÉ

En cours de certification CEDRE.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

- Personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières (bénéficiaires des minimas sociaux, demandeurs d'emploi de longue durée, travailleurs handicapés, jeunes en difficulté) adressées par un référent emploi,
- Personnes engagées dans une démarche de construction de projet professionnel.

PUBLIC

- **Âge** : Entre 18 et 60 ans,
- **Statut initial** : demandeur d'emploi longue durée cumulant des problématiques (âge, santé, mobilité, absence de formation etc ...),
- **Statut dans la structure** : salariés en contrat aidé.

OSCAR
CLEAFREN



TRANSPORT - MANUTENTION

OSCAR
CLEAFREN
SERVICE
MAIN

PARCOURS 2
 Professionnalisation,
 préparation
 à l'emploi.

PONY / RIVES DICOSTANZO

TRANSPORTS / DÉMÉNAGEMENT

ENTREPRISE D'INSERTION

ENTREPRISE, ASSUJETTIE À LA TVA

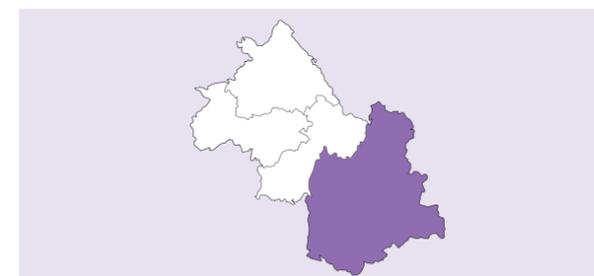
P191 PONY
 RIVES DICOSTANZO

P194 SOLID'ACTION

PONY / RIVES DICOSTANZO

15, RUE DE L'ABBÉ VINCENT - 38600 FONTAINE
 T. 04 38 84 44 89 - F. 04 76 84 44 83
 japeyrottes@rives-dicostanzo.com

CONTACT : Jean-Alexandre PEYROTTE



NATURE DES PRESTATIONS

Déménagement d'entreprises, déménagement de particuliers, déménagement industriel, manutention, stockage, archivage et garde meubles, logistique d'entreprise, transport de marchandises (courses express, tournée dédiée, distribution, messagerie).

ACTIVITÉ DÉMÉNAGEMENT

- 2 contremaitres conducteurs PL,
- 1 chef d'équipe conducteurs PL déménageurs,
- 2 chefs d'équipe conducteurs VL déménageurs,
- 6,5 déménageurs,
- 1,5 agent d'entretien / gardiennage.

ACTIVITÉ TRANSPORT

- 10 conducteurs PL,
- 13 chauffeurs livreurs VL.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- 11 véhicules poids lourd 40/60 m³,
- 1 Véhicules poids lourd de type plateau,
- 1 remorque 50 m³,
- 3 caisses mobiles 50 m³,
- 3 véhicules utilitaires 20 m³,
- 11 véhicules utilitaires 8/12 m³,
- 3 véhicules utilitaires 3/5 m³,
- 2 appareils de levage.

MOYENS D'INTERVENTION

HUMAINS (HORS PERSONNEL EN INSERTION)

- 1 directeur RH et insertion,
- 1 directeur de site,
- 1 responsable d'exploitation,
- 3 chargées d'affaires,
- 2 secrétaires d'exploitation.

ASSURANCE QUALITÉ TRAVAUX

NF EN ISO 9001

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

- Plaquette nationale Rives Dicostanzo
- Site internet : www.rives-dicostanzo.com

TYPE DE CLIENTÈLE

Entreprises, administrations, collectivités locales, particuliers.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

DÉMÉNAGEMENT :

- SCHNEIDER ELECTRIC,
- CEA,
- SOITEC,
- ROSSIGNOL,
- ST MICROELECTRONICS,
- CONSEIL GENERAL,
- DDTEFP,
- METRO,
- OPAC,
- ACTIS,
- RSI des Alpes.

TRANSPORT DE MARCHANDISES :

- BODYCOTE,
- GEFCO,
- MORY,
- PRODHUR,
- CHRONOPOST,
- DHL,
- CALBERSON.

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIF N°1

Par le biais de nos activités économiques de déménagements de particuliers et de professionnels, de transport public routier de marchandise, produire un niveau d'employabilité avérée de personnes en fragilité sociale et professionnelle, se trouvant exclues du marché de l'emploi local et étant reconnues comme prioritaires par Pôle Emploi.

CRITÈRE DE MESURE :

La situation des personnes à la sortie de l'entreprise.

RÉSULTAT RECHERCHÉ :

Conformément aux conditions de la DIRECCTE, le taux de sorties positives à atteindre est fixé à hauteur de 60 %, dont 40 % de réussite en terme d'accès à l'emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois et formation diplômante).

OBJECTIF N°2

Préserver la qualité de service et le professionnalisme de l'entreprise malgré l'embauche de personnels fragiles, sous qualifiés et constamment renouvelés.

CRITÈRE DE MESURE :

Le nombre de professionnels rapporté au nombre de personnes en insertion, parmi le personnel rattaché à la production directe.

RÉSULTAT RECHERCHÉ :

Maintenir au fur et à mesure des recrutements et de la croissance de l'entreprise, un rapport équilibré (50/50) entre le nombre de personnes en Insertion et le nombre de professionnels.

OBJECTIF N°3

En s'appuyant exclusivement sur la croissance et la réussite économique de l'entreprise, développer l'offre d'insertion en faveur des publics en fragilité.

CRITÈRE DE MESURE :

L'augmentation annuelle du nombre de postes d'insertion conventionnés par la DIRECCTE.

RÉSULTAT RECHERCHÉ :

Création de 1 à 2 postes d'insertion supplémentaires par an, voire plus, si la croissance de l'entreprise le permet.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Le personnel d'exploitation, formé à l'encadrement technique de personnel en fragilité, est chargé au quotidien et en situation de travail de former et qualifier les personnes en insertion aux métiers du déménagement ou du transport.
- Le chargé d'insertion socioprofessionnelle propose aux personnes en insertion un accompagnement personnalisé visant la levée des freins à l'emploi.

PRÉ-REQUIS

- Capacité avérée au changement et à l'apprentissage d'un métier,
- Permis B de plus de 3 ans,
- Maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit appliqué aux métiers du transport.

PUBLIC

- **Âge/sexe** : tout public,
- **Statut initial** : Demandeurs d'emploi en difficulté socioprofessionnelle envoyés et agréés par Pôle Emploi,
- **Statut dans l'entreprise** : Statut salarié via CDD renouvelable à concurrence de 24 mois maximum.

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

SOLID'ACTION

DÉMÉNAGEMENT À VOCATION SOCIALE

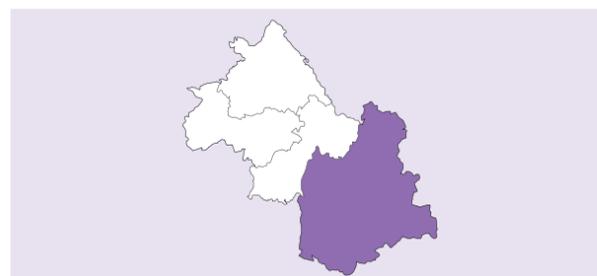
ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

SOLID'ACTION

27, ROUTE DES ETABLISSEMENTS -
38660 SAINT-HILAIRE-DU-TOUVET
T. 04 76 97 83 64 - F. 04 76 40 25 76
accueil@solidaction.fr

PRÉSIDENTE : MARGARO Myriam
DIRECTEUR : PONCET-MONTANGE Alain



OBJET SOCIAL

Insertion socioprofessionnelle des personnes en échec d'insertion, par l'hébergement et la remise au travail.

NATURE DES PRESTATIONS

Déménagements à vocation sociale : mise en cartons, démontage et remontage de meubles, déménagement, débarrassage et mise en déchetterie.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 2 encadrants techniques (1 BTS gestion et protection des espaces naturels/moniteur technique d'atelier et 1 master d'anthropologie avec expérience du travail sur chantiers).
- 12 postes d'ouvriers en contrat d'insertion répartis par équipe de 4 ou 5 personnes et un chef d'équipe.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- **Locaux** : 231 m² au total dont :
 - 3 locaux de stockage de matériel (1 de 7 m² et 2 de 25 m²),
 - 4 containers de 15 m² chacun,
 - 1 atelier de réparation de 30 m²,
 - parkings véhicules,
 - Une pièce vestiaire, un WC et une douche et lavabo avec eau chaude sont installés dans le sous-sol du bâtiment.

MATÉRIEL ET OUTILLAGE :

DÉMÉNAGEMENT :

- 1 camion de déménagement 20 m³ 7 places,
- 1 camion de déménagement IVECO 17 m³ 7 places,
- couvertures, housses de polyéthylène, housse matelassée pour canapés,
- 4 chariots plateau à roulettes,
- 1 diable acier à bavette rabattable,
- cornières de protection, bracelets caoutchouc,
- sangles nylon 22 mm,
- 2 ventouses de portage.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

Site internet présentant d'une façon détaillée les activités de notre structure : www.solidaction.fr

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE
2011	Déménagements, débarrassage	Secours Catholique Organismes de tutelle et Conseil Général, particuliers

PRESTATION D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE SOLIDACTION

- Permettre aux plus démunis de (re)trouver une place réelle au sein de notre société grâce à un hébergement et une activité de travail adaptés,
- Accueillir des personnes, quel que soit leur parcours, partant du postulat que chaque personne a des capacités, peut et doit avoir une utilité sociale,
- Leur permettre d'accéder progressivement à une certaine autonomie, dans des conditions prenant en compte leur parcours et leurs capacités, et les menant si possible, à un logement ou un travail en milieu ordinaire ou adapté.

OBJECTIFS DU CHANTIER D'INSERTION

L'objectif du chantier est de permettre aux salariés d'acquérir, en fonction du potentiel de chacun :

- une meilleure hygiène de vie,
- les pré-requis à l'emploi,
- des compétences transférables,
- un statut social,
- une connaissance des réseaux socio-économiques,

dans le but d'accéder à un emploi en milieu ordinaire ou adapté .

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Mise en situation de travail dans le cadre des contrats aidés et évaluation de la progression du salarié sur son poste de travail,
- Accompagnement individualisé dans les démarches administratives (contacter par téléphone, lire et écrire son courrier, demande de reconnaissance travailleur handicapé), et la vie quotidienne (préparation des repas, hygiène de vie, santé, gestion de l'argent...),
- Accompagnement professionnel individualisé, en lien avec les référents professionnels et les différents acteurs socio-économiques : dynamisation, techniques de recherche d'emploi, remises à niveau individuelles ou collectives, périodes d'immersion en entreprises, évaluations de compétences...
- Formations internes hebdomadaires : liées à la santé, au développement personnel, à la vie en société et à la vie professionnelle (visites d'entreprises, droit du travail, secourisme, gestes et postures...),
- Validation de compétences (en espace vert, nettoyage et déménagement),
- Accompagnement vers et dans l'emploi une fois le salarié embauché en milieu ordinaire (lien avec l'employeur et tuteur).

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

- Les déménagements exigent des ports de charges lourdes. Les matériels utilisés permettent de faciliter le travail,
- Des formations à l'utilisation des machines, aux gestes et postures à acquérir et à la sécurité sont organisées régulièrement avec des intervenants extérieurs : CFPPA de St Ismier, AFPA, Prévalis Formation.

OBJECTIFS DE SORTIE

Atteindre le maximum d'autonomie en fonction de leurs capacités :

- améliorer sa santé et sortir des addictions,
- améliorer sa situation personnelle (au regard de la relation aux autres, de la confiance en soi, des ressources...),
- sortir de l'errance et de la délinquance,
- accéder à un emploi en milieu ordinaire ou protégé,
- trouver un logement adapté.

PUBLIC

- **Âge/sexe** : tout public (moyenne d'âge de 36 ans).
- **Statut initial** : bénéficiaires du RSA, de l'AAH (allocation adulte handicapé), jeunes, personnes sous main de justice (en placement extérieur), demandeurs d'emploi longue durée.
- **Statut dans le chantier** : salariés en CDD (contrat d'accompagnement à l'emploi).

OFFRE DE SERVICE
MISE À DISPOSITION
DE PERSONNEL

OFFRE DE SERVICE : MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

MISE À DISPOSITION
DE PERSONNEL

LES
MISES
À
DISPOSITION
DE
PERSONNEL



MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

MISES
À
DISPOSITION
DE
PERSONNEL

ACT INTERIM

MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

ENTREPRISE DE TRAVAIL TEMPORAIRE INSERTION

EUURL, ASSUJETTIE À LA TVA

ACT INTERIM ISÈRE

89, CHEMIN DES PÂQUERETTES, ZA DE CLERMONT -
38480 PONT DE BEAUVOISIN
T. 04 76 37 33 13 - F. 04 76 32 99 90
a.gardaz@isactys.com

DIRECTRICE : Audrey GARDAZ



P201 ACT
INTERIM

P203 ADAMS - COLLECTIVITÉS /
ASSOCIATIONS / ENTREPRISES

P205 ADAMS -
EMPLOIS FAMILIAUX

P207 ADEF
GRÉSIVAUDAN

P210 ADÉQUATION - AGENTS
DE SERVICES HOSPITALIERS

P212 ADÉQUATION - AGENTS
DE RESTAURATION SCOLAIRE

P214 ADÉQUATION - AGENTS
TECHNIQUES DE COLLECTIVITÉ

P216 A.G.I.

P218 ACTY
SERVICES

P220 ASPIT

P223 ATELIER-SERVICES

P225 DECLIC

P228 E3I

P230 EMPLOI 38

P232 LA FOURMI

P234 OSEZ

P237 PA-ISS EMPLOIS

P239 TOUT SERV

P242 TRAVAIL
ET PARTAGE

DOMAINES D'ACTIVITÉ

Tous secteurs d'activité : logistique, bâtiment, agro-alimentaire ...

TERRITOIRE D'INTERVENTION

Pont de Beauvoisin, Avant Pays Savoyard.

NATURE DES PRESTATIONS

- Recrutement et gestion de contrats de travail temporaire,
- Accompagnement socioprofessionnel et suivi des intérimaires au sein des entreprises utilisatrices,
- Formation des salariés selon les besoins du territoire et/ou des entreprises.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- Audrey Gardaz, directrice de l'agence,
- Dominique Gallier, chargée de placement,
- Catherine Causse, chargée de développement commercial.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

Aucun matériel fourni

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

www.act-interim.com

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- **Découverte des métiers et milieux professionnels** : par la diversité des missions, nos salariés peuvent découvrir des domaines d'activité et des métiers qu'ils ne connaissent pas forcément, et parfois se découvrir des vocations.
- **Définition d'un projet professionnel** : les Chargés d'Insertion Professionnels (CIP) accompagnent les intérimaires pour leur permettre de définir au mieux leur projet professionnel.
- **Promouvoir les candidats auprès des entreprises** qui pourraient répondre à leur projet professionnel, en mettant en avant les savoirs-être, compétences et capacités transférables des candidats.
- **Préparation à l'emploi** (formations pré-qualifiantes ou qualifiantes : nous accompagnons aussi nos salariés sur le développement de compétences afin de leur permettre de réaliser leur projet professionnel. Par exemple, nous avons formé de nombreuses personnes, soit par des formations courtes type cariste, soit par des parcours de développement de compétences plus long comme le CIPI (Contrat Insertion Professionnelle Intérimaire).
L'objectif final étant le retour à l'emploi durable et l'insertion définitive de nos salariés sur des postes en CDI.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Entretiens individuels d'accompagnement social, puis socioprofessionnel (de 1 entretien / semaine à 2 par mois),
- Identification des freins à l'emploi, évaluation de la capacité à tenir un emploi, évaluation et conseils sur les choix professionnels (accompagnement et présentation chez le client avant le début de la mission),
- Actions associées (visites sur site et / ou évaluation avec le client),
- Suivi à posteriori après quelques mois d'embauche,
- Détection des besoins de formation, des potentiels de chacun afin de leur proposer des solutions de formations qualifiantes.

PUBLIC

Toutes personnes éligibles à l'insertion : demandeurs d'emploi longue durée, jeunes < 26 ans, seniors, travailleurs handicapés, bénéficiaires des minimas sociaux peuvent être intérimaires chez Act Intérim Isère.

ADAMS

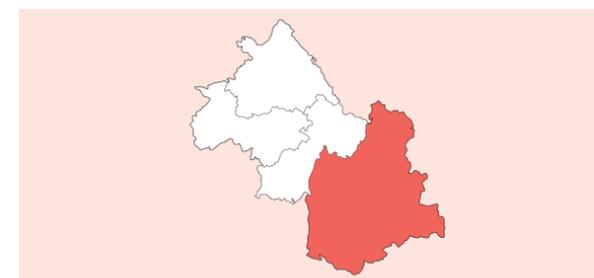
MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL COLLECTIVITÉS / ASSOCIATIONS / ENTREPRISES

ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA
(RÉGIME TAXE SUR LES SALAIRES)

ADAMS
LE TRIDENT – BÂT A -
34, AVENUE DE L'EUROPE - 38100 GRENOBLE
T. 04 76 40 29 29 - F. 04 76 40 73 49
adams-emploi@wanadoo.fr

DIRECTEUR : Krimo BENYAMINA
PRÉSIDENT : Guy ROMIER



DOMAINES D'ACTIVITÉ

Entretien, nettoyage, gardiennage, manutention, magasinage, second œuvre bâtiment, restauration, hôtellerie, secrétariat administratif, espaces verts ...

NATURE DES PRESTATIONS

Mise à disposition de personnel auprès des associations, collectivités et entreprises.

Types de postes :

Agent d'accueil / ouvrier polyvalent maintenance et entretien / agent de sécurité et de gardiennage / emplois du bâtiment / emplois entretien ou de nettoyage / emplois de manutention ou de magasinage / autres emplois de services (restauration, hôtellerie...), emplois liés à la protection de la nature et à l'environnement / autres emplois ouvriers qualifiés et non qualifiés / emplois administratifs / autres emplois effectués en entreprise ou collectivité

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

PERSONNEL D'ENCADREMENT

NOMS DES SALARIÉS	FONCTIONS	TYPE DE CONTRAT	E.T.P. 2011
DIRECTION			
Krimo BENYAMINA	Directeur	Mise à disposition	0,50
Philippe SERANNO	Co-Directeur	Mise à disposition	0,10
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL, PROFESSIONNEL ET FORMATION			
Edith GAVOILLE	Chargée insertion	CDI	0,80
Sylviane QUENARD	Chargée insertion	CDI au 01.10 CDD au 30.09	0,50
Stéphanie SEDITA	Chargée de recrutement et de dvpt	CDI	0,10

PERSONNEL EN INSERTION

403 personnes mises à disposition en 2011.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

Le matériel est fourni par le client excepté les chaussures de sécurité mises à disposition par ADAMS.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	NOMBRE D'HEURES
2011	ouvriers du bâtiment	462
	agent accueil et information	196
	agent de sécurité et gardiennage	1 474
	emploi du bâtiment	626
	emplois entretien ou de nettoyage	20 448
	emplois manutention ou magasinage	2 359
	autres emplois de service (restaurations, hôtellerie...)	5 729
	emplois liés protection de la nature et environnement	98
	autres emplois ouvriers qualifiés ou non qualifiés	4 723
	emplois administratifs	1 974
	autres emplois effectués en entreprises ou collectivité	341

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

Permettre aux salariés mis à disposition

- de se confronter à une activité professionnelle, d'acquérir ou reprendre un rythme de travail et des comportements adaptés (respect des horaires, des consignes etc..),
- de découvrir des secteurs d'activité et des métiers,
- de construire un projet d'intégration professionnel prenant en compte les besoins de formation (savoirs de base, savoirs techniques...),
- Enclencher et mettre en place les différentes étapes du parcours en vue de la professionnalisation, du retour à l'emploi ou de l'accès en formation.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Mise en place d'un accompagnement spécifique avec les demandeurs d'emplois en partenariat avec les professionnels et prescripteurs pour favoriser leur intégration dans la vie active :

- Définition des objectifs d'entrée en lien avec le prescripteur,
- Définition des différentes étapes à mettre en place et les priorités,
- Mise en situation de travail,
- Suivi des missions,
- Evaluation régulières des acquis au travail,
- Accompagnement sur un projet professionnel,
- Aide dans les difficultés périphériques à l'emploi,
- Actions de formation (orientation, suivi, bilan) : Projet professionnel / savoirs de base.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Entretien avec la chargée de recrutement et la chargée d'insertion qui déterminera les motivations de la personne demandant à travailler au sein de notre structure.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

Salariés travaillant chez des particuliers, dans des collectivités, des associations, des entreprises, sous contrat de mise à disposition.

OBJECTIFS DE SORTIE

Consolider l'accès à l'emploi ou à la formation dans le cadre de la suite du parcours (variable selon la situation de chaque salarié).

PUBLIC

- Jeunes de moins de 26 ans niveau d'étude inférieur au bac, personne de + de 50 ans,
- Bénéficiaires du RSA, chômeurs de longue durée.

ADAMS

MISE A DISPOSITION PERSONNEL EMPLOIS FAMILIAUX

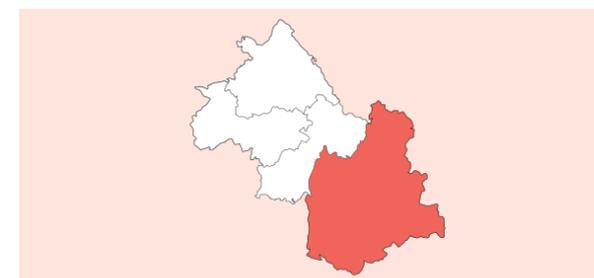
ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA
(RÉGIME TAXE SUR LES SALAIRES)

ADAMS

LE TRIDENT - BÂT A -
34, AVENUE DE L'EUROPE - 38100 GRENOBLE
T. 04 76 40 29 29 - F. 04 76 40 73 49
adams-emploi@wanadoo.fr

DIRECTEUR : Krimo BENYAMINA
PRÉSIDENT : Guy ROMIER



DOMAINES D'ACTIVITÉ

EMPLOIS FAMILIAUX :

- Ménage, repassage, vitres
- Aide à la préparation de repas, courses de proximité
- Propreté, entretien d'espace vert, ...
- Petit bricolage, petit déménagement

NATURE DES PRESTATIONS

Mise à disposition de personnel auprès de particuliers.
20 225 heures réalisées en 2011.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

PERSONNEL D'ENCADREMENT

NOMS DES SALARIÉS	FONCTIONS	TYPE DE CONTRAT	E.T.P. 2011
DIRECTION			
Krimo BENYAMINA	Directeur	Mise à disposition	0,50
Philippe SERANNO	Co-Directeur	Mise à disposition	0,10

NOMS DES SALARIÉS	FONCTIONS	TYPE DE CONTRAT	E.T.P. 2011
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL, PROFESSIONNEL ET FORMATION			
Edith GAVOILLE	Chargée insertion	CDI	0,80
Sylviane QUENARD	Chargée insertion	CDI au 01.10 CDD au 30.09	0,50
Sylviane QUENARD	CESF	CDD	0,50
Claire GENDRE	CESF	CDD	1
Laurence VINCENTI	CESF	CDD	1
Angèle MANSOURI	Chargée de recrutement	CDI	1
Marie-Laure LAPOUILLE	Chargée de recrutement	CDI	0,80

PERSONNEL EN INSERTION

104 personnes mises à disposition en 2011 sur l'activité emplois familiaux.

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

Permettre aux salariés mis à disposition :

- de se confronter à une activité professionnelle, d'acquérir ou reprendre un rythme de travail et des comportements adaptés (respect des horaires, des consignes etc...),
- de découvrir des secteurs d'activité et des métiers,
- de construire un projet d'intégration professionnel prenant en compte les besoins de formation (savoirs de base, savoirs techniques...),
- d'enclencher et mettre en place les différentes étapes du parcours en vue de la professionnalisation, du retour à l'emploi ou de l'accès en formation.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Mise en place d'un accompagnement spécifique avec les demandeurs d'emplois en partenariat avec les professionnels et prescripteurs pour favoriser leur intégration dans la vie active :

- Définition des objectifs d'entrée en lien avec le prescripteur,
- Définition des différentes étapes à mettre en place et les priorités,
- Mise en situation de travail,
- Suivi des missions,
- Evaluation régulières des acquis au travail,
- Accompagnement sur un projet professionnel,
- Aide dans les difficultés périphériques à l'emploi.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Entretien avec la chargée de recrutement et la chargée d'insertion qui déterminera les motivations de la personne demandant à travailler au sein de notre structure.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

Salariés travaillant chez des particuliers, dans des collectivités, des associations, des entreprises, sous contrat de mise à disposition.

OBJECTIFS DE SORTIE

Consolider l'accès à l'emploi ou à la formation dans le cadre de la suite du parcours (variable selon la situation de chaque salarié)

PUBLIC

- **Âge** : tout public.
- **Statut initial** : jeunes de moins de 26 ans niveau d'étude inférieur au bac, personnes de + de 50 ans, bénéficiaires du RSA, chômeurs de longue durée.
- **Statut dans la structure** : salarié en CDD.

ADEF GRESIVAUDAN

MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

ADEF GRESIVAUDAN
PARC DE LA MAIRIE - 38190 LES ADRETS
T. 04 76 71 17 17 - F. 04 76 71 03 54
Adef-adrets@wanadoo.fr

DIRECTRICE : Nadège ROUSSEL



DOMAINES D'ACTIVITÉ

Nettoyage, manutention, livraison, espaces verts, second œuvre bâtiment, hôtellerie, restauration, enlèvements d'encombrants, industrie, agriculture, secrétariat, sanitaire et social,...

NATURE DES PRESTATIONS

Mise à disposition de personnel auprès de collectivités, entreprises, associations.

Types de postes : agent de nettoyage, agent technique, manutentionnaire, manœuvre, agent administratif, ripeur, gardien,...

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- Pas d'encadrement technique pendant les missions dans les AI
- Personnel permanent : 11 permanents représentant 8,95 ETP : directrice, chargées d'insertion, chargées de relation salariés clients, chargées de développement
- Personnel en insertion : 350 en 2010

NIVEAU DE QUALIFICATION DES SALARIÉS PERMANENTS DE L'ADEF-GRESIVAUDAN

- Secrétaire-Comptable - BTS Comptabilité / gestion
- Secrétaire - Bac G1 - secrétariat - techniques administratives
- Chargées d'insertion - Diplôme CIP ou expérience dans un poste similaire
- CESF - Diplôme d'Etat Conseiller en Economie Sociale et Familiale
- Chargées de relation salariés / clients - Différents niveaux / Formation en interne
- Chargée de développement - CESS Management Psychologique des Organisations
- Directrice - gestion / secrétariat / comptabilité / management

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

Pas de matériel propre, nous travaillons avec le matériel des clients, conformément à la réglementation en vigueur.

Les locaux : quatre antennes en réseau, situées aux Adrets, Crolles, Goncelin et Pontcharra, toutes équipées de matériel informatique, téléphones, fax, photocopieuses.

ASSURANCE QUALITÉ

Certification qualité CEDRE délivrée par le COORACE (juillet 2011)

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

Voir notre site internet : www.edef-gresivaudan.fr

Plaquette de présentation

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE
2011	Intervention dans les collèges : travaux de type entretien des locaux, aide à la restauration, aide à la plonge, commis de cuisine	Direction de l'enseignement
2010	Nettoyage de bâtiments du Conseil Général avant inauguration	Conseil Général Direction du Territoire Gresivaudan

PRESTATION D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

L'ADEF-GRESIVAUDAN est un acteur de l'emploi solidaire, dont les objectifs sont d'accompagner dans leur projet professionnel, les personnes en recherche d'emploi en les mettant à disposition auprès de professionnels ou particuliers, dans le cadre de la réalisation de missions diversifiées.

Les objectifs suivants sont tous intégrés dans nos actions d'accompagnement :

- Socialisation/dynamisation/acquisition des règles de base,
- Acquisition de premiers gestes techniques,
- Remise à niveau savoirs de base (culture générale et technique),
- Découverte des métiers et milieux professionnels,
- Définition d'un projet professionnel,
- Préparation à l'emploi (formations pré-qualifiantes ou qualifiantes).

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Les différentes actions conduites en vue d'une préparation en sortie dynamique sont les suivantes :

- accueil des demandeurs d'emploi envoyés par les partenaires prescripteurs : ALI, Mission locale, Pôle emploi,
- organisation de réunions mensuelles d'informations collectives,
- entretiens individuels, diagnostics, orientation vers d'autres partenaires le cas échéant,
- dossiers d'inscriptions, évaluations des compétences et des capacités de travail.

Avant toute mission de ménage/repassage ou jardinage, l'ADEF-GRESIVAUDAN réalise une évaluation des compétences de ses candidats, garantissant la qualité de la prestation, suivie d'une formation si besoin.

- travail sur le projet professionnel, la levée des freins à l'emploi,
- transmission du livret d'accueil, livret du salarié,
- signature de contrats d'objectifs,
- préconisation de formations ou micro-formations complémentaires,
- aide à la recherche de missions ou de stages, visites d'entreprises,
- mise en situation de travail : les salariés sont accompagnés lors de la première mission,
- suivi des missions, fiches de suivi, bilans réguliers,
- enquête de satisfaction à destination des salariés,
- ateliers collectifs à thème: gérer un budget, travailler en CESU, cafés aux idées...,
- sorties culturelles, actions de socialisation.

OBJECTIFS DE SORTIE

Obtenir un CDI, un CDD dans le secteur privé, un emploi dans la fonction publique, un stage, une formation qualifiante...

Pour information en 2010, 117 sorties de l'ADEF-GRESIVAUDAN ont été réalisées : dont 42% vers l'emploi durable, 20% vers l'emploi de transition, et 9 % de sorties positives, soit 70% de sorties dynamiques.

ASSURANCE QUALITÉ

Certification qualité CEDRE obtenue en juillet 2011

PUBLIC

- **Âge/sexe :** tous publics adultes.
- **Statut initial :** public en recherche d'emploi, jeunes suivis par la Mission Locale. Adultes en recherche d'emploi suivis par Pôle Emploi, Bénéficiaires du RSA, ou de l'ASS (Allocation de Solidarité Spécifique) ou de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé).
- **Statut dans la structure :** salariés de l'association en CDD d'usage.

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

ADÉQUATION

MISE À DISPOSITION D'AGENTS DE SERVICES HOSPITALIERS

ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE

ASSOCIATION LOI 1901

ADÉQUATION

72, BD DENFERT ROCHEREAU - BP 30022 - 38501 VOIRON
T. 04 76 32 72 80 - F. 04 76 32 98 95
laure.martinon@paysvoironnais.com
ou Corinne.tessier@paysvoironnais.com

DIRECTRICE ADJOINTE : Laure MARTINON
RESPONSABLE DU PÔLE PLACEMENT : Corinne TESSIER



NATURE DES PRESTATIONS

- Mise à disposition de personnel pour l'entretien des chambres et salles de soins,
- Contacts avec les malades,
- Travail seul ou en équipe,
- Horaires décalés jour et nuit, samedi et dimanche,
- **Zone d'intervention** : 5 cantons du centre Isère : Voiron, Rives, Tullins, Saint Geoire en Valdaine, Saint Laurent du Pont.

- une mise à disposition sous 24h en fonction du profil de poste,
- aucun engagement dans la durée,
- accompagnement socio professionnel des salariés mis à disposition,
- des salariés formés aux techniques d'hygiène et d'entretien des locaux et à la connaissance de la maison de retraite,
- encadrement des salariés : le personnel mis à disposition demeure exclusivement placé sous le contrôle et la surveillance de l'utilisateur.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- Pas de matériel propre, les clients fournissent le matériel adéquat conformément à la réglementation en vigueur.
- Adéquation dispose d'une surface de 180m² à Voiron équipée d'un accueil avec affichage destiné aux demandeurs d'emploi, aux salariés et aux clients, de six bureaux fermés ou paysagés pouvant accueillir 13 postes de travail et d'une salle de réunion et repas.
- Tous les postes de travail sont équipés d'ordinateurs et logiciels (bureautique, GTA, ROM, SAGE comptabilité...) téléphones, photocopieur et imprimante.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- Une équipe de 6 chargés d'insertion professionnels du recrutement et de l'accompagnement qui agissent en concertation sur la régulation des parcours (régulation hebdomadaire),
- Un partenariat avec l'utilisateur du service pour désigner un tuteur sur le lieu d'exercice de la mission et l'associer aux objectifs d'insertion,

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE	E.T.P.
2011	Délégation de personnel ASH	Centre hospitalier St -Laurent du Pont	13
	Délégation de personnel sur fonction ASH ou veilleur de nuit	Maison de retraite Val Marie	2
2010	Délégation de personnel ASH	Centre hospitalier st Laurent du Pont	7
	délégation de personnel sur fonction ASH ou veilleur de nuit	Maison de retraite Val Marie	3

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

Dans le cadre des engagements pris avec nos salariés, 4 types d'objectifs d'insertion sont contractualisés entre le chargé d'insertion et la personne en parcours :

- **Découverte** : découverte d'un nouveau métier, d'un secteur d'activité. Il s'agit souvent d'une première expérience professionnelle.
- **Coup de Pouce** : réponse immédiate à une situation d'urgence, premier pas d'un parcours, personne déjà dans une dynamique d'emploi.
- **Validation professionnelle** : personne proche de l'emploi, projet professionnel défini.
- **Soutien Actif** : personne pour qui on note à l'inscription des freins d'accès à l'emploi.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- **L'entretien d'inscription** : c'est le processus qui va enclencher la dynamique insertion. La phase d'accueil est volontairement raccourcie par le rôle de la prescription. L'entretien d'inscription a pour objectif d'établir un diagnostic socioprofessionnel et de le consigner dans un dossier informatisé.
- **La réunion de régulation hebdomadaire**, a pour objectif de présenter les profils des personnes inscrites. Celles-ci se voient proposer des offres dans le mois qui suit leur inscription. C'est un moment de concertation pour l'équipe des chargés d'insertion.
- **Le livret d'accueil** est remis à tout salarié lors de la signature de son premier contrat de travail. Son statut et les modalités de l'accompagnement y sont précisés.
- **L'accompagnement individuel** avec un engagement réciproque : le chargé d'insertion formalise par écrit des objectifs personnalisés et des échéances en vue d'une insertion durable de la personne en parcours. Il existe 4 types d'engagement déjà cités (coup de pouce, soutien actif, validation professionnelle, templus).
- **La formation** : notre établissement programme des formations collectives ou individuelles destinées aux salariés en parcours dans le cadre du plan de formation.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Adéquation recrute des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières (bénéficiaires des minimas sociaux, demandeurs d'emploi de longue durée, travailleurs handicapés, jeunes en difficulté).

Condition :

- avoir un référent socio professionnel et une fiche de prescription émanant de celui-ci.
- Adéquation n'inscrit pas les étudiants, les personnes en arrêt maladie, maternité, parental, retraité.
- Adéquation n'inscrit pas les personnes qui ont déjà un emploi supérieur ou égal à un mi temps.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

Les salariés mis à disposition reçoivent de la part de l'utilisateur tout matériel et équipement relatif à la réalisation de leur mission. Les conditions de travail sont celles de la collectivité d'accueil.

OBJECTIFS DE SORTIE

- Emploi durable (CDD>6mois, CDI) = 25%.
- Emplois de transition (CDD<6mois, CUI) = 17,5%.
- Sorties positives (formation pré qualifiante ou qualifiante) = 17,5%.

ASSURANCE QUALITÉ

Certifiée CEDRE depuis juin 2009 par la fédération COORACE.

PUBLIC

- **Âge** : Tout public.
- **Statut initial** : public relevant de l'IAE orientée par son référent.
- **Statut dans la structure** : salariés de l'Association Intermediaire.

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

ADÉQUATION

MISE À DISPOSITION D'AGENTS DE RESTAURATION SCOLAIRE

ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE

ASSOCIATION LOI 1901

ADÉQUATION

72, BD DENFERT ROCHEREAU - BP 30022 - 38501 VOIRON
T. 04 76 32 72 80 - F. 04 76 32 98 95
laure.martinon@paysvoironnais.com
ou Corinne.tessier@paysvoironnais.com

DIRECTRICE ADJOINTE : Laure MARTINON
RESPONSABLE DU PÔLE PLACEMENT : Corinne TESSIER



NATURE DES PRESTATIONS

Mise à disposition de personnel d'agents de restauration scolaire :

- accueil et animation temps scolaire ou périscolaire,
- service et surveillance en restauration scolaire,
- respect des normes HACCP, hygiène des locaux,
- horaires découpés, temps partiels,
- travail en équipe.

ZONE D'INTERVENTION

5 cantons du centre-Isère : Voiron, Rives, Tullins, Saint-Geoire-en-Valdaine, Saint-Laurent-du-Pont.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 2 équipes de 6 chargés d'insertion professionnels (CIP) du recrutement et de l'accompagnement qui agissent en concertation sur la régulation des parcours (régulation hebdomadaire),
- un partenariat avec l'utilisateur du service pour désigner un tuteur sur le lieu d'exercice de la mission et l'associer aux objectifs d'insertion,
- une mise à disposition sous 24h en fonction du profil de poste, aucun engagement dans la durée,
- un accompagnement socioprofessionnel des salariés mis à disposition,
- des salariés formés à la relation adulte - enfant, au secourisme, aux techniques d'entretien de locaux, à la méthode HACCP,
- encadrement des salariés : le personnel mis à disposition demeure exclusivement placé sous le contrôle et la surveillance de l'utilisateur.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

Le matériel est fourni par le client puisque la mission se déroule sous sa responsabilité.

Adéquation dispose d'une surface de 180m² à Voiron équipée d'un accueil avec affichage destiné aux demandeurs d'emploi, aux salariés et aux clients, de six bureaux fermés ou paysagés pouvant accueillir 13 postes de travail et d'une salle de réunion et repas.

Tous les postes de travail sont équipés d'ordinateurs et logiciels (bureautique, GTA, ROM, SAGE comptabilité...) téléphones, photocopieur et imprimante.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE	E.T.P.
2011	Délégation de personnel Agent Polyvalent Scolaire	Mairie de Voiron Service scolaire	3,5
	Délégation de personnel Agent polyvalent scolaire Aide ATSEM	Mairie de Voreppe	5
2010	Délégation de personnel Agent Polyvalent Scolaire	Mairie de Voiron service scolaire	4
	Délégation de personnel Agent polyvalent scolaire Aide ATSEM	Mairie de Voreppe	9

■ La réunion de régulation hebdomadaire, a pour objectif de présenter les profils des personnes inscrites. Celles-ci se voient proposer des offres dans le mois qui suit leur inscription. C'est un moment de concertation pour l'équipe des chargés d'insertion.

■ Le livret d'accueil est remis à tout salarié lors de la signature de son premier contrat de travail, son statut et les modalités de l'accompagnement y sont précisés.

■ L'accompagnement individuel avec un engagement réciproque : le chargé d'insertion formalise par écrit des objectifs personnalisés et des échéances en vue d'une insertion durable de la personne en parcours. Il existe 4 types d'engagement déjà cités (coup de pouce, soutien actif, validation professionnelle, templus).

■ La formation : notre établissement programme des formations collectives ou individuelles destinées aux salariés en parcours dans le cadre du plan de formation.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Adéquation recrute des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières (bénéficiaires des minimas sociaux, demandeurs d'emploi de longue durée, travailleurs handicapés, jeunes en difficulté).

Conditions :

- avoir un référent socio professionnel et une fiche de prescription émanant de celui-ci.
- Adéquation n'inscrit pas les étudiants, les personnes en arrêt maladie, maternité, parental, retraité.
- Adéquation n'inscrit pas les personnes qui ont déjà un emploi supérieur ou égal à un mi temps.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

Les salariés mis à disposition reçoivent de la part de l'utilisateur tout matériel et équipement relatif à la réalisation de leur mission. Les conditions de travail sont celles de la collectivité d'accueil.

OBJECTIFS DE SORTIE

- Emploi durable (CDD>6mois, CDI) = 25%.
- Emplois de transition (CDD<6mois, CUI) = 17,5%.
- Sorties positives (formation pré qualifiante ou qualifiante) = 17,5%.

ASSURANCE QUALITÉ

Certifié CEDRE depuis juin 2009 par la fédération COORACE.

PUBLIC

- Âge : Tout public.
- Statut initial : public relevant de l'IAE orientée par son référent.
- Statut dans la structure : salariés de l'association Intermediaire.

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

Dans le cadre des engagements pris avec nos salariés, 4 types d'objectifs d'insertion sont contractualisés entre le chargé d'insertion et la personne en parcours :

- **Découverte** : découverte d'un nouveau métier, d'un secteur d'activité. Il s'agit souvent d'une première expérience professionnelle.
- **Coup de Pouce** : réponse immédiate à une situation d'urgence, premier pas d'un parcours, personne déjà dans une dynamique d'emploi.
- **Validation professionnelle** : personne proche de l'emploi, projet professionnel défini.
- **Soutien Actif** : personne pour qui on note à l'inscription des freins d'accès à l'emploi.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

■ **L'entretien d'inscription** : c'est le processus qui va enclencher la dynamique insertion. La phase d'accueil est volontairement raccourcie par le rôle de la prescription. L'entretien d'inscription a pour objectif d'établir un diagnostic socioprofessionnel et de le consigner dans un dossier informatisé.

PARCOURS I
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

ADÉQUATION

MISE À DISPOSITION D'AGENTS TECHNIQUES DE COLLECTIVITÉ

ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE

ASSOCIATION LOI 1901

ADÉQUATION

72, BD DENFERT ROCHEREAU - BP 30022 - 38501 VOIRON
T. 04 76 32 72 80 - F. 04 76 32 98 95
laure.martinon@paysvoironnais.com
ou Corinne.tessier@paysvoironnais.com

DIRECTRICE ADJOINTE : Laure MARTINON
RESPONSABLE DU PÔLE PLACEMENT : Corinne TESSIER



NATURE DES PRESTATIONS

Mise à disposition de personnel d'agents techniques de collectivité :

- Entretien et nettoyage des voies et espaces publics,
- Collecte, traitement des déchets ménagers,
- Petits travaux de maintenance des bâtiments, manutention.

Horaires postés ou en journée.

ZONE D'INTERVENTION

5 cantons du centre Isère : Voiron, Rives, Tullins, Saint-Geoire-en-Valdaine, saint-Laurent-du-Pont.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- Une équipe de 6 chargés d'insertion professionnels du recrutement et de l'accompagnement qui agissent en concertation sur la régulation des parcours (régulation hebdomadaire),
- un partenariat avec l'utilisateur du service pour désigner un tuteur sur le lieu d'exercice de la mission et l'associer aux objectifs d'insertion,
- une mise à disposition sous 24h en fonction du profil de poste, aucun engagement dans la durée,
- accompagnement socio professionnel des salariés mis à disposition,
- des salariés formés aux techniques d'entretien des espaces verts,
- encadrement des salariés : le personnel mis à disposition demeure exclusivement placé sous le contrôle et la surveillance de l'utilisateur.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

Pas de matériel propre, les clients fournissent le matériel adéquat conformément à la réglementation en vigueur.

Adéquation dispose d'une surface de 180m² à Voiron équipée d'un accueil avec affichage destiné aux demandeurs d'emploi, aux salariés et aux clients, de six bureaux fermés ou paysagés pouvant accueillir 13 postes de travail et d'une salle de réunion et repas.

Tous les postes de travail sont équipés d'ordinateurs et logiciels (bureautique, GTA, ROM, SAGE comptabilité...) téléphones, photocopieur et imprimante.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE	E.T.P.
2011	Agent de propreté bailleur social	PLURALIS	0,7
		OPAC	2
	Agent de collecte et agent de tri des déchets ménagers	Communauté d'agglomération du Pays Voironnais	1,2
2010	Agent de propreté bailleur social	PLURALIS	3
		OPAC	3,8
	Agent de collecte et agent de tri des déchets ménagers	Communauté d'agglo du Pays Voironnais	2,3

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

Dans le cadre des engagements pris avec nos salariés, 4 types d'objectifs d'insertion sont contractualisés entre le chargé d'insertion et la personne en parcours :

- **Découverte** : découverte d'un nouveau métier, d'un secteur d'activité. Il s'agit souvent d'une première expérience professionnelle.
- **Coup de Pouce** : réponse immédiate à une situation d'urgence, premier pas d'un parcours, personne déjà dans une dynamique d'emploi.
- **Validation professionnelle** : personne proche de l'emploi, projet professionnel défini.
- **Soutien Actif** : personne pour qui on note à l'inscription des freins d'accès à l'emploi.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- **L'entretien d'inscription** : c'est le processus qui va enclencher la dynamique insertion. La phase d'accueil est volontairement raccourcie par le rôle de la prescription. L'entretien d'inscription a pour objectif d'établir un diagnostic socioprofessionnel et de le consigner dans un dossier informatisé.

■ **La réunion de régulation hebdomadaire**, a pour objectif de présenter les profils des personnes inscrites. Celles-ci se voient proposer des offres dans le mois qui suit leur inscription. C'est un moment de concertation pour l'équipe des chargés d'insertion.

■ **Le livret d'accueil** est remis à tout salarié lors de la signature de son premier contrat de travail, son statut et les modalités de l'accompagnement y sont précisés.

■ **L'accompagnement individuel** avec un engagement réciproque : le chargé d'insertion formalise par écrit des objectifs personnalisés et des échéances en vue d'une insertion durable de la personne en parcours. Il existe 4 types d'engagement déjà cités (coup de pouce, soutien actif, validation professionnelle, templus).

■ **La formation** : notre établissement programme des formations collectives ou individuelles destinées aux salariés en parcours dans le cadre du plan de formation.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Adéquation recrute des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières (bénéficiaires des minimas sociaux, demandeurs d'emploi de longue durée, travailleurs handicapés, jeunes en difficulté)

Conditions :

- avoir un référent socio professionnel et une fiche de prescription émanant de celui-ci.
- Adéquation n'inscrit pas les étudiants, les personnes en arrêt maladie, maternité, parental, retraité.
- Adéquation n'inscrit pas les personnes qui ont déjà un emploi supérieur ou égal à un mi temps.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

Les salariés mis à disposition reçoivent de la part de l'utilisateur tout matériel et équipement relatif à la réalisation de leur mission. Les conditions de travail sont celles de la collectivité d'accueil.

OBJECTIFS DE SORTIE

- Emploi durable (CDD>6mois, CDI) = 25%.
- Emplois de transition (CDD<6mois, CUI) = 17,5%.
- Sorties positives (formation pré qualifiante ou qualifiante) = 17,5%.

ASSURANCE QUALITÉ

Certifié CEDRE depuis juin 2009 par la fédération COORACE.

PUBLIC

- **Age** : Tout public.
- **Statut initial** : public relevant de l'IAE orientée par son référent.
- **Statut dans la structure** : salariés de l'Association Intermediaire.

PARCOURS I
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

A.G.I.

MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

A.G.I.

5, BIS RUE MARIUS CHARLES - 38420 DOMÈNE
T. 04 76 77 51 90 - F. 04 76 77 51 87
agi@mairie-domene.fr

RESPONSABLE : Patrick BOUCHARLAT



DOMAINES D'ACTIVITÉ

Ménage, petite manutention, espaces verts, entretien immobilier, employé polyvalent de restauration.

NATURE DES PRESTATIONS

Mise à disposition de personnel auprès de collectivités, entreprises, particuliers.

Types de postes : agent de nettoyage, agent technique, manutentionnaire, manœuvre, agent administratif, employé polyvalent de restauration.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 1 directeur,
- 2 Chargées d'insertion.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

Pas de matériel propre, nous travaillons avec le matériel des clients, conformément à la réglementation en vigueur.

Locaux administratifs ouverts tous les jours de la semaine et accessibles aux personnes handicapées.

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

Permettre à un public éloigné de l'emploi, personnes bénéficiaires du RSA ou handicapées, de reprendre contact avec la vie professionnelle :

- repérage des capacités (savoir-être, savoir-faire),
- dynamisation/prise de confiance en soi/acquisition des règles de base,
- remise à niveau, savoirs de base, culture générale et technique,
- découverte des métiers et milieux professionnels/travail sur l'orientation,
- élaboration d'un projet professionnel,
- préparation à l'emploi (formations pré-qualifiantes ou qualifiantes) ou orientation éventuelle vers une structure adaptée.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Accompagnement individualisé par les chargées d'insertion,
- mise en situation de travail,
- ateliers collectifs : travail sur l'estime de soi/gestion du stress/santé/alimentation,
- techniques de recherche d'emploi,
- suivi médico-social,
- visites d'entreprises, orientation plate-forme de vocation Pôle Emploi, orientation plateforme de la mobilité,
- accès à la formation (remise à niveau, pré-qualifiantes ou qualifiantes),
- partenariats avec le monde économique pour faciliter la réinsertion des salariés dans le secteur marchand.

OBJECTIFS DE SORTIE

Accès à l'emploi (milieu ordinaire de travail) ou à une formation diplômante ou qualifiante longue.

PUBLIC

- **Âge :** Tout public.
- **Statut initial :** personnes éloignées de l'emploi, Demandeurs d'Emploi Longue Durée, bénéficiaires du RSA, jeunes en difficultés et personnes handicapées.
- **Statut dans la structure :** salarié en CDD.

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

ACTY SERVICES

MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL NETTOYAGE / ENTRETIEN / ESPACES VERTS

ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

A.G.I.

ZI DE CLERMONT - 82, CHEMIN DES PÂQUERETTES -
38480 PONT DE BEAUVOISIN
T. 04 76 37 33 13 - F. 04 76 32 99 90
info@isactys.com ou c.piccarreta@iasctys.com

RESPONSABLE : Christelle PICCARRETA
DIRECTEUR DU GROUPE ISACTYS : Lionel LAMBERT



DOMAINE D'ACTIVITÉ

Nettoyage, entretien espaces verts.

TERRITOIRE D'INTERVENTION

Pont de Beauvoisin, Avant Pays Savoyard.

NATURE DES PRESTATIONS

- Recrutement de personnel et mise à disposition de main d'œuvre auprès de clients,
- accompagnement socio professionnel des salariés de l'association,
- formation des salariés en fonction des besoins du territoire et/ou des entreprises.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 1 Chargée de mise à disposition de personnel,
- 1 Chargée d'accompagnement.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

Aucun matériel fourni.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

www.acty-services.com

TYPE DE CLIENTÈLE

Particuliers, associations, collectivités locales.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE
2011	Entretien de locaux	Etablissements Scolaires, mairies, copropriétés, CCAS, Communes
	Entretien espaces verts	Communes, Etablissements Scolaires
2010	Entretien de locaux	Etablissements Scolaires, mairies, copropriétés, CCAS, Communes
	Entretien espaces verts	Communes, Etablissements Scolaires

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- Découverte des métiers et milieux professionnels à travers la diversité des missions,
- définition d'un projet professionnel,
- préparation à l'emploi (formations préqualifiantes),
- remise à niveau savoirs de base (formation d'une centaine d'heures proposée chaque année aux salariés de la structure).

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- **auto-évaluation des compétences professionnelles sur un poste de travail.** Des Evaluations de Compétences et Capacités Professionnelles peuvent être mises en place avec Pôle Emploi,
- Identification des freins à l'emploi,
- **validation du projet d'orientation professionnel** par la Chargée d'Accompagnement, via les mises en situation de Travail,
- **mobilisation d'actions de formations internes** afin d'élever le niveau de connaissances techniques en lien avec le projet d'emploi. Ces actions se concluent par une validation de compétences professionnelles,
- **entretiens individuels d'accompagnement tout au long du parcours** selon un rythme adapté aux besoins de chacun. Souvent un rdv/mois est proposé en début de parcours, puis un rdv tous les 2 ou 3 mois par la suite. Ces entretiens sont couplés avec des échanges avec les référents Pôle Emploi, Rsa, Services Sociaux pour optimiser l'avancement de la personne dans sa vie personnelle et professionnelle,
- **présentation du cv aux employeurs locaux** en lien avec le projet du salarié.

OBJECTIFS DE SORTIE

- Emploi durable si possible.
- Accès à la formation qualifiante.
- Autonomie citoyenne.

PUBLIC

- **Statut initial** : demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires de minimas sociaux, jeunes de - 26 ans sans qualification, + 50 ans, TH... et toute personne rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.
- **Âge minimum** : 18 ans.
- **Statut dans la structure** : salarié en CDD.

PARCOURS I
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

ASPIT

MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

ASPIT EMPLOI

15, ROUTE DU VILLAGE - 38870 SAINT SIMEON DE BRESSIEUX
T. 04 74 20 13 77 - F. 04 74 20 90 77
direction@aspit.asso.fr

PRÉSIDENT : Yvon CARRA
DIRECTRICE : Rachel BOUTONNET



DOMAINES D'ACTIVITÉ

- Entretien, nettoyage,
- Entretien des espaces verts,
- Restauration,
- Animation petite enfance,
- Manutention,
- Ripeur, gardien de déchetteries,
- Secrétariat / accueil.

TERRITOIRE D'INTERVENTION

Pays de Bièvre Valloire (70 communes).

NATURE DES PRESTATIONS

Mise à disposition de personnel exclusivement.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

3 chargées de mission pour répondre aux demandes, positionner les personnes compétentes pour réaliser la mission de travail, présenter le ou les candidats à l'utilisateur et suivre la réalisation de la mission en apportant si nécessaire des ajustements.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- Le matériel est fourni par le client puisque la mission se déroule sous sa responsabilité.
- L'association peut éventuellement fournir les chaussures de sécurité.

TYPE DE CLIENTÈLE

Collectivités locales, associations, particuliers et entreprises (dans la limite de 240H par mission pour le secteur marchand).

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE	MONTANT
2011	mise à disposition de personnel dans les collèges de Bièvre Valloire	Conseil Général de L'Isère	50 000€
2010	mise à disposition de personnel dans les collèges de Bièvre Valloire	Conseil Général de l'Isère	50 000€

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

ASPIT EMPLOI propose sur un territoire vaste et rural :

- un accueil, une écoute active, de la formation et de l'information, une orientation,
- une possibilité d'activité salariée en fonction des objectifs du parcours professionnel de la personne pour un soutien financier, pour découvrir un métier, pour valider une compétence...,
- un statut social,
- un accompagnement et un suivi personnalisé en prenant en compte la situation personnelle de la personne (mobilité, santé, logement...),
- des missions permettant à la personne de retrouver un environnement stable,
- élaboration du projet professionnel en s'appuyant sur les compétences acquises et développées précédemment, sur les motivations, les envies,
- recherche d'un emploi durable et préparation à la sortie de l'association.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

PHASE ACCUEIL :

- Après une première prise de contact téléphonique ou physique par la personne ou un partenaire accompagnant.
- Prise de rendez vous avec la chargée d'insertion ou au siège de l'association ou dans les lieux de permanences au plus près de chez eux.
- Entretien individuel permettant d'établir un diagnostic de la situation social et professionnel de la personne.
- Entretien préalable à la première mission de travail permettant à la personne de la préparer à sa première mise en situation de travail au sein de l'association.

LA MISE EN SITUATION DE TRAVAIL :

Elle sert de support pédagogique aux actions d'insertion mises en œuvre par les accompagnants.

Procédure de la mise à disposition :

- Appel d'un client :
 - Présentation de la structure par la secrétaire
 - Orientation vers la chargée de missions responsable du secteur du client
 - Prise en compte et description de la commande, définition du poste de travail et des modalités d'intervention
 - Délai de réponse
- Prise de rendez-vous pour une visite, si nécessaire, par la chargée de missions : vérification des conditions de travail et du milieu dans lequel va évoluer le ou la salarié(e).
- Positionnement du salarié par la chargée de mission : recherche de la meilleure adéquation entre le salarié et la mission au regard des exigences du poste à occuper, du parcours de la personne au sein de l'association et du lieu d'intervention.
- Démarrage de la mission : la chargée de mission présente la personne, rappelle les consignes, fait signer le contrat de travail et remet le relevé d'heures à remplir, contrôle l'environnement de travail s'il n'y a pas eu de visite préalable à la mise à disposition.
- Réalisation et suivi de la mission : la chargée de mission visite le lieu de travail. Suivi téléphonique avec le client et le ou la salarié(e).

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL :

Le suivi du parcours d'insertion de la personne est réalisé en partenariat avec son référent de parcours. L'accompagnement se découpe en trois grandes périodes :

- **Phase d'intégration** : accueil au sein de l'association, première mission, travail autour de la confiance en soi, l'estime de soi et l'autonomie.
- **Projet professionnel** : travail sur les capacités, les aptitudes, les profils de poste, les besoins en formation.
- **Préparation à la sortie de l'association** : mobilisation dans la recherche active d'emploi.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

Elles sont celles des salariés de l'entreprise ou de la collectivité qui l'accueille.

OBJECTIFS DE SORTIE

Ils peuvent être multiples et sont définis avec la personne et son référent de parcours à son entrée dans l'association :

- l'emploi,
- l'entrée en formation,
- la poursuite du parcours au sein d'une autre SIAE,
- le départ en retraite.

ASSURANCE QUALITÉ

La structure est en démarche qualité CEDRE.

PUBLIC

- **statut initial** : toute personne relevant des critères de l'Insertion par l'activité économique, orientée par son référent de parcours et désireuse de démarrer un parcours dans notre association.
- **Statut dans la structure** : salarié de l'association ASPIT.

ATELIER-SERVICES

MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

ENTREPRISE DE TRAVAIL TEMPORAIRE D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901

ATELIER-SERVICES

3, RUE DE LA LEVADE- 38170 SEYSSINET
T. 04 76 84 47 90 - F. 04 76 21 42 48
a.cheveudor@as-lautreinterim.fr
ou l.elhachani@as-lautreinterim.fr

CONTACTS : Annabel CHEVEU D'OR et Linda EL HACHANI
GESTIONNAIRE ATELIERSIIS/ATELIER SERVICES : Denis MULLIEZ



DOMAINE D'ACTIVITÉ

Industrie : production, logistique et métiers de services.

NATURE DES PRESTATIONS

Mise à disposition (contrat d'intérim) et placement en CDD/CDI.

- **Industrie** : opérateur de production : agent de fabrication ou de contrôle, opérateur sur presse numérique, opérateur sur machine, monteur mécanicien, monteur câbleur, soudeur.
 - **Logistique** : magasinier / cariste, manutentionnaire, préparateur de commandes.
 - **Services** : agent administratif, agent d'accueil, agent d'entretien.
- Depuis 2007, Atelier-services a développé un partenariat spécifique avec les professionnels du handicap, Ohé Prométhée-Cap Emploi 38, dans le but de favoriser l'insertion des personnes reconnues en qualité de travailleurs handicapés.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 1 responsable,
- 2 chargées de recrutement-relation entreprise ayant la double compétence : recrutement/accompagnement et relations commerciales,
- 2 assistantes administratives,
- en 2011 : 75 intérimaires en parcours d'insertion.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- Atelier industriel : visseuse, presse manuelle et/pneumatiques, outils de mesure, parc machine.
- EPI (équipement de protection individuelle) obligatoires : chaussures, gants, lunettes, casques (fournies par atelier-services)
- Logistique : utilisation de chariots élévateurs (CACES1, 3,5), saisie informatique, douchette.

UNE PRESTATION DE QUALITÉ

La prestation d'Atelier Services est basée sur l'aide au recrutement et à l'intégration sur des postes de production, d'exécution ou de service.

Atelier Services, en plus d'une bonne connaissance du tissu économique local, maîtrise un système de recrutement qualitatif pour les postes des premiers niveaux de qualification.

Son objectif est de rapprocher des candidats et des entreprises qui sont en demande de fiabilité sur leurs recrutements de personnel tant sur des besoins durables que temporaires.

Connaissance des candidats : nous disposons d'un vivier de candidats que nous connaissons bien, préparés à l'emploi du fait de différentes missions ou formations effectuées dans notre réseau de PME ou d'autres SIAE.

Motivées et désireuses de se stabiliser, les personnes en parcours d'insertion ont bénéficié d'un solide suivi et d'une évaluation en poste de travail (comportement, capacités techniques, rapidité, efficacité, respect des consignes et de la qualité du travail fourni...).

UNE IMPLANTATION DE PROXIMITÉ

Notre réseau s'étend sur les territoires : Grenoble, Voiron, Grésivaudan.

Nous possédons un large réseau de partenaires de l'emploi.

PRESTATION D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

Objet de l'ETI :

Rappel : « Les entreprises de travail temporaire d'insertion ont pour objet l'embauche de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières par un contrat de travail (article L. 322-4-16 du code du travail) ».

- Favoriser des passerelles vers les entreprises locales pour des personnes en difficultés d'insertion professionnelle.
- Grâce à des missions d'intérim Atelier-Services propose, dans une logique de poursuite de parcours d'insertion professionnelle, de construire une étape finale vers l'emploi durable de ce public.
- Lutter pour la réduction des inégalités.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

POUR LE SALARIÉ :

- Mise à disposition (utilisation de contrats de travail intérimaires),
- Evaluation des capacités,
- Préparation à des missions de travail,
- Suivi de missions : faciliter l'intégration en intervenant dans les entreprises utilisatrices si nécessaire,
- Accompagnement individuel : suivi de mission et intermission, travail en partenariat avec le référent emploi : bilans réguliers,
- Prospection ciblée,
- Placement à la sortie,
- suivi médico-social (médecine du travail),
- Proposition de formation en lien avec le projet professionnel et/ou adaptation au poste.

Actions de formations qualifiantes annuelles :

- Formation intérimaires :
 - formation dans le cadre d'un CDPI (contrat de développement professionnel intérimaire) commande numérique,
 - formations de 5 salariés au CACES (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité).
- Formation des permanents :
 - formations régulières de l'équipe.

EN LIEN AVEC L'ENTREPRISE CLIENTE :

- Visite et analyse de l'environnement de travail,
- Rédaction de fiches de poste et définition des profils recherchés,
- Suivi de missions,
- Bilan de fin de missions,
- Mise en place de formations.

OBJECTIFS DE SORTIE

Accès à un emploi pérenne ou formation qualifiante.

En 2010 : 67% de sorties dynamiques (CDI ou CDD + 6 mois, CDD ou intérim de moins de 6 mois, entrée en formation ou sur une autre SIAE).

PUBLIC

- **Âges/sexe :** toutes personnes majeures.
- **Statut initial :** personnes en difficulté d'insertion professionnelle éligibles à l'insertion par l'activité économique : demandeurs d'emploi longue durée, bénéficiaires du RSA, jeunes en difficultés, personnes handicapées.
- **Statut dans l'entreprise :** contrat de travail temporaire.

DECLIC

MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

ENTREPRISE DE TRAVAIL TEMPORAIRE D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, ASSUJETTIE À LA TVA

DECLIC

4, RUE DU DOCTEUR PAUL SAGE - 38110 LA TOUR DU PIN

T. 04 74 83 20 95 - F. 04 74 83 20 99

direction@declic.asso.fr ou responsable@declic.asso.fr

PRÉSIDENT : Jean DAUJAS

DIRECTRICE : Marie Christine MOSNIER

RESPONSABLE DU SERVICE DECLIC : Frédérique GERVASONI



DOMAINES D'ACTIVITÉ

- Bâtiment : travaux publics et gros œuvre (ouvrier de démolition, manœuvre, maçon, peintre, plaquiste, etc) = 47%.
- Métallurgie (ouvrier, soudeur....) =15%.
- Autres :
 - opérateur de production, manutentionnaire, chauffeur livreur, secrétaire, télé prospecteur, mécanicienne en confection....) = 38 %,
 - Production, logistique (ouvrier, soudeur....) =15%,
 - Administratif et tertiaire,
 - Hôtellerie – Restauration,
 - Nettoyage...

TERRITOIRE D'INTERVENTION

Situé sur le territoire Nord Isère et Isère Rhodanienne avec 6 agences de proximité : La Tour du Pin, Morestel, Chavanoz, Villefontaine, Bourgoin-Jallieu et Vienne .

DECLIC Intérim couvre les cantons de la Tour-du-Pin, Morestel, Virieu-sur-Bourbre, Bourgoin-Jallieu Nord et Sud, St-Jean de Bournay, Verpillères, Isle d'Abeau, Heyrieux, Pont-de-Cheruy, Crémieu, Vienne Nord et Sud, Roussillon.

DECLIC couvre aussi les territoires de 3 autres associations intermédiaires : la Fourmi, ADEF, ASPIT emploi.

NATURE DES PRESTATIONS

- Délégation de personnel.
- Avec des contrats de mission (contrat de travail temporaire) qui ont une durée maximum de 24 mois (au lieu de 18 sur une Entreprise de Travail Temporaire classique).

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

PERSONNEL D'ENCADREMENT :

- Une directrice adjointe responsable du service Déclic,
- Une comptable (Déclic),
- Une chargée d'insertion (Déclic),
- L'activité DECLIC est réalisée aussi par les chargées d'insertion de l'Association Intermédiaire OSEZ supervisée dans le cadre des parcours d'insertion par la directrice adjointe OSEZ,
- Chargée de développement (Laurie GRANGE), salariée d'OSEZ est en charge des relations commerciales sur les secteurs de l'entreprises, collectivités locales, bailleurs, associations.

PERSONNEL EN INSERTION :

- 209 salariés dont 62 femmes et 147 hommes.
- 43 753 heures de mission soit environ 27 ETP en insertion.
- Personnel délégué sous la responsabilité d'un chef de chantier.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

Aucun équipement fourni dans une ETTI.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

Site internet : ww.osez.asso.fr

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

DECLIC est un outil de fin de parcours d'insertion permettant par le biais de contrats de missions et de suivi professionnel d'accéder à l'emploi durable.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

DECLIC applique, au niveau de l'accompagnement des personnes dans l'emploi, les procédures qualité de l'Association Intermédiaire OSEZ, certifiée CEDRE :

- Entretien individuel pour l'inscription réalisé par la responsable d'agence ou la chargée d'insertion. Objectif : connaissance du parcours emploi de la personne, le bilan de ces emplois, ses compétences, sa situation sur le plan familial, santé, logement, ses disponibilités, comprendre ses freins périphériques à l'emploi, approcher son projet professionnel.
- Recherche d'heures de mission et mise en situation de travail pour des missions test.
- Après cette phase d'accueil et de mission test, nous sommes en mesure de démarrer un parcours d'insertion.
- Orientation des missions de travail en fonction du projet professionnel ou des objectifs du parcours (urgence financière, réouverture des droits...).
- Le parcours d'insertion est effectué par le chargé d'insertion qui reste référent tout au long de son parcours au sein de l'ETTI.
- Présentation systématique du salarié auprès du client sur le lieu de travail.
- Suivi des missions auprès du client et du salarié. Fiche d'évaluation de compétences acquises réalisées en cours et en fin de mission.
- Formations professionnalisantes pouvant être mises en place pour favoriser le retour à l'emploi.

Nous travaillons en accompagnement, mais surtout en suivi socio professionnel, les points cités :

- découverte des métiers et milieux professionnels,
- découverte et renforcement des compétences,
- définition ou validation d'un projet professionnel,
- préparation à l'emploi (formations pré-qualifiantes).

OBJECTIFS DE SORTIE

En 2010 DECLIC Intérim a réalisé 43 753 heures, soit environ 27 ETP :

- 30.77 % de sorties positives (CDI, CDD > de 6 mois, intérim > de 6 mois, création d'entreprises),
- 23.08 % de sorties vers l'emploi de transition (CDD < 6 mois, ou CDD en contrat aidé, intérim < 6 mois),
- 0.12 % de sorties en formation pré-qualifiante ou qualifiante, ou vers une autre SIAE.

ASSURANCE QUALITÉ

Aucune certification. Par contre DECLIC applique la méthode d'accompagnement certifiée d'OSEZ.

PUBLIC

- **Âge/sexe** : tout public
- **statut initial** : demandeurs d'emploi longue durée, bénéficiaires des minimas sociaux, personnes reconnues travailleurs handicapés, jeunes en difficultés, femmes mono parentales, personnes sans ressources et toutes personnes sans emploi ayant des difficultés sociales et professionnelles selon l'article L5132 1. Ces personnes sont agréées par Pôle Emploi.
- **statut dans la structure** : contrat de travail temporaire à durée déterminée.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

En 2011, 58 marchés publics ont fait l'objet d'un placement de personnel par les 5 agences de DECLIC Intérim. Dans plus de la moitié de ces marchés, DECLIC INTERIM a permis aux entreprises titulaires de répondre à leurs obligations imposées par les clauses sociales.

QUELQUES EXEMPLES D'OPÉRATIONS :

- OPAC 38 – réhabilitation immeuble « les Portiques » - 2565 heures réalisées en 2010 et 1522 en 2011.
- IRA IMMOBILIERE 3F-démolition - 3101 heures réalisées de juin 2010 à début février 2011.
- OPAC 38 - réhabilitation immeuble « les Musiciens » 3 entreprises de Menuiseries intérieures et extérieures, Peinture, Pose VMC.
- Hôpital MORESTEL placement de 2 maçons depuis le 10/10/2011.
- PLURALIS – Réhabilitation immeuble « les Magnolias » placement de personnel auprès de 2 entreprises: Menuiserie+Plomberie.
- MAIRIE TIGNIEU JAMEYZIEU - rénovation et extension salle associative et rénovation Mairie.
- Communauté de communes VALLONS DE LA TOUR – travaux de voirie.

PARCOURS 2
Professionnalisation,
préparation
à l'emploi.

E3I

MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

ENTREPRISE DE TRAVAIL TEMPORAIRE D'INSERTION

ASSOCIATION LOI 1901, ASSUJETTIE À LA TVA

E3I

1 RUE HAUQUELIN - 38000 GRENOBLE
T. 04 76 44 35 88 - F. 04 76 01 03 51
e3i@ulisse38.com
www.e3i-interim.com

PRÉSIDENT : *Gérald DULAC*
DIRECTEUR : *Laurent PINET*



DOMAINES D'ACTIVITÉ

Tous types de postes plus particulièrement dans les domaines suivants :

- Bâtiment et travaux publics,
- Industrie,
- Logistique.

NATURE DES PRESTATIONS

- Mise à disposition (contrat d'intérim) et placement CDD/CDI
- Tous types de postes pour des remplacements liés à une absence (maladie, congés...), à un surcroît d'activité ou à des travaux exceptionnels,
- Spécialisation dans les métiers du bâtiment et des travaux publics,
- Expertise dans la mise en œuvre des clauses d'insertion dans les marchés publics (article 14).

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 1 directeur (diplôme de niv II - 10 ans d'expérience sur des fonctions similaires)
- 1 adjoint de direction (responsabilité opérationnelle, développement commercial, accompagnement - 15 ans d'expérience sur le poste),
- 2 chargés de développement (développement commercial, accompagnement - dont un possède 3 ans d'expérience sur le poste),
- 2 assistantes d'agence (prise de commande, traitement et suivi de commande, suivi des missions - plus de 10 ans d'expérience sur le poste),
- 80 intérimaires en insertion / an.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

Sans objet

ASSURANCE QUALITÉ TRAVAUX

Certification qualité CEDRE - fédération COORACE (équivalence norme iso en cours).

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE
2011	missions intérim agent de sécurité, maçon gros oeuvre	SMBA
	missions intérim plombier soudeur	BILLON SA
	missions intérim aide étancheur	SMAC
	missions intérim agent de sécurité, maçon gros oeuvre	SMBA
	missions intérim manœuvre TP	SCREG sud est
	missions intérim aide électricien	CEGELEC

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

- capacité à travailler en autonomie,
- intérêt pour les métiers du BTP,
- capacité relationnelle (contact clients),
- respect rigoureux des consignes de sécurité,
- mobilité (permis B, véhicule) pour certains postes.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

- variable selon les postes,
- travail en extérieur fréquent,
- port de charges lourdes fréquents.

OBJECTIFS DE SORTIE

- sorties emploi durable (CDI / CDD > 6 mois) : 45%,
- sorties emploi de transition (CDD ou intérim < 6 mois / contrat aidé hors IAE) : 10%,
- sorties positives (formation pré-qualifiante ou qualifiante, suite de parcours IAE) : 11%.

ASSURANCE QUALITÉ

Certification qualité CEDRE / fédération COORACE (équivalence norme ISO en cours).

PUBLIC

- **âge** : tous publics (moins de 26 ans : 29% ; 26-45 ans : 56% ; 46-50 ans : 13% ; plus de 50 ans : 2%),
- **statut initial** : 31% allocataires RSA,
- **statut dans la structure** : salariés en contrat intérim.

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- découverte des métiers et milieux professionnels,
- définition d'un projet professionnel en lien avec les secteurs du bâtiment et des travaux publics,
- accès à une formation qualifiante via les outils spécifiques du travail temporaire (CIPI, CDPI, contrat de professionnalisation),
- sortie emploi durable.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- mise en situation de travail (mission intérim),
- visite médicale d'embauche,
- 1^{er} bilan à l'issue de la période d'essai,
- accompagnement individuel, contrats d'engagements réciproques (30% des cas),
- accès à la formation professionnalisante, pré-qualifiante ou qualifiante (CIPI, CDPI, contrat de professionnalisation),
- gestion transversale des parcours au sein du groupe Ulisse (réunion de régulation),
- travail en lien avec les référents emploi (bilans à mi-parcours + bilans de fin de contrat),
- livret de parcours, attestations de compétences / capacités.

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

EMPLOI 38

MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA
(RÉGIME TAXE SUR LES SALAIRES)

EMPLOI 38

1 RUE HAUQUELIN - 38000 GRENOBLE
T. 04 76 44 35 88 - F. 04 76 01 03 51
emploi38@ulisse38.com
www.emploi38.com

PRÉSIDENTE : FrançoisE TRAHAND
DIRECTEUR : Laurent PINET



DOMAINES D'ACTIVITÉ

- Nettoyage, manutention, ripeurs, restauration, Livraison...
- emplois administratifs et tout autre type de poste en collectivités, administrations, associations,
- emplois de maison, travaux de bricolage et petites réparations, jardinage, espaces verts.

NATURE DES PRESTATIONS

- Mise à disposition de personnel en secteur non marchand (associations, collectivités, administrations, établissements publics).
- Tous types de postes pour des remplacements liés à une absence (maladie, congés...), à un surcroît d'activité ou à des travaux exceptionnels.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 1 directeur (diplôme de niv II - 10 ans d'expérience sur des fonctions similaires),
- 1 adjoint de direction (responsabilité opérationnelle, management - 10 ans d'expérience sur le poste),
- 2 assistantes d'agence (prise de commande, traitement et suivi de commande - plus de 10 ans d'expérience sur le poste),
- 2 conseillers en insertion professionnelle (recrutement, suivi et accompagnement à l'emploi des salariés en parcours - entre 5 et 10 ans d'expérience sur le poste),
- entre 200 et 250 salariés en insertion / an.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

Le matériel est fourni par les clients, conformément à la réglementation en vigueur.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE
2010 ET 2011	marché (article 30) de mise à disposition de personnel (lot hébergement : personnel d'entretien des locaux, personnel de maintenance des bâtiments et d'entretien des espaces verts)	CROUS Grenoble
	mise à disposition de personnel (collecte des ordures ménagères, gardiens de déchetteries)	Grenoble Alpes Metropole
	mise à disposition de personnel (maitresses de maison : entretien du linge, entretien des locaux, préparation des repas)	foyers de l'agglomération grenobloise (AFIPAEM)

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

- capacité à travailler en autonomie,
- capacité relationnelle (contact clients),
- respect rigoureux des consignes de sécurité,
- mobilité (permis B, véhicule) pour certains postes.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

Variable selon les postes.

OBJECTIFS DE SORTIE

- sorties emploi durable (CDI / CDD > 6 mois) : 28%,
- sorties emploi de transition (CDD ou intérim < 6 mois / contrat aidé hors IAE) : 15%,
- sorties positives (formation pré-qualifiante ou qualifiante, suite de parcours IAE) : 15%.

ASSURANCE QUALITÉ

Certification qualité CEDRE / fédération COORACE (équivalence norme ISO en cours).

PUBLIC

- Âge : tout public (moins de 26 ans : 12.5% ; 26-45 ans : 60% ; 46-50 ans : 11.5% ; plus de 50 ans : 16%).
- Statut initial : 35% allocataires RSA.
- Statut dans la structure : salariés en CDD d'usage.

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- remise à niveau savoirs de base (culture générale / technique) : mobilisation des modules « savoirs de base » organisés par Territoires Insertion 38,
- découverte des métiers et milieux professionnels,
- définition d'un projet professionnel en lien avec les secteurs de la collecte des déchets, de la propreté, de la manutention, du sanitaire et social, des services à la personne...
- poursuite du parcours au sein d'une autre SIAE (ETTI, EI),
- préparation à l'emploi (formations professionnalisantes, pré-qualifiantes ou qualifiantes) : modules courts professionnalisants et / ou qualifiants organisés par Territoires Insertion 38,
- sortie emploi durable.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- mise en situation de travail (mise à disposition),
- visite médicale d'embauche,
- 1^{er} bilan à l'issue de la période d'essai,
- accompagnement individuel, contrats d'engagements réciproques (30% des cas),
- formations savoirs de base et formations courtes professionnalisantes,
- démarche RSFP (métiers de la manutention et des services à la personne),
- gestion transversale des parcours au sein du groupe Ulisse (réunion de régulation),
- travail en lien avec les référents emploi (bilans à mi-parcours + bilans de fin de contrat),
- livret de parcours, attestations de compétences / capacités,
- appui possible (public PLIE / VIAE38) par la Chargée de Relations Entreprises d'ULISSE pour accéder à l'emploi en fin de parcours.

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

LA FOURMI

MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

LA FOURMI

24, AVENUE DE RIVALTA - 38450 VIF
T. 04 76 72 75 99 - F. 04 76 72 75 04 72
m.moutier@lafourmi.asso.fr

DIRECTRICE : Magali MARTIN-LAUZIER



DOMAINES D'ACTIVITÉ

- Services à la personne (ménage / repassage / jardinage / bricolage...),
- agent de collectivité / agent de nettoyage / manœuvre / manutentionnaire / entretien Espaces verts / restauration / enlèvement d'encombrant.

NATURE DES PRESTATIONS

Mise à disposition de personnels auprès des Collectivités, Associations, Entreprises, Particuliers.

- **Pour les personnes morales (collectivité/association/entreprise) :** ripeur / gardien de déchetterie / agent d'entretien / agent de nettoyage / veilleur de nuit / maitresse de maison / serveur / manutentionnaire / manœuvre / agent administratif.
- **Pour les personnes physiques (auprès du particulier) :** Services à la personne (ménage, repassage, bricolage, jardinage, garde d'enfants de plus de 3 ans).

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- Pôle direction : 2 personnes,
- pôle accueil/accompagnement/développement : 6 personnes,
- pôle administratif et comptable : 1 personne,
- personnel en insertion : 305 salariés en insertion en 2010.

NIVEAUX DE QUALIFICATION DES SALARIÉS PERMANENTS DE LA FOURMI

- **Secrétaire comptable :** baccalauréat / formations comptables en interne,
- **conseillère en Insertion Professionnelle (CIP) :** diplôme d'état CIP ou expérience minimum de 2 ans sur poste similaire,
- **chargée de développement :** formation vendeur délégué commercial,
- **conseiller en Economie Sociale et Familiale :** diplôme d'état CESF,
- **directrice adjointe :** diplôme d'état niveau II - responsable d'économie sociale et solidaire,
- **directrice :** diplôme d'Etat d'Etudes Comptables et Financières.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

L'Al La Fourmi conformément au cadre législatif ne fournit pas de matériel.

Les clients doivent être en mesure de mettre à disposition des salariés le matériel nécessaire à la bonne exécution de la mission.

Locaux : La Fourmi dispose de 4 antennes à VIF, LA MURE, PONT-DE-CLAIX et VIZILLE et assure des permanences sur le Trièves à Monestier-de-Clermont et à Bourg d'Oisans au relais des services publics.

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

L'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, de bénéficier d'un contrat de travail en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. La Fourmi se donne pour ambition :

- d'accompagner la personne vers l'autonomie,
- de mettre en avant les capacités transférables sur d'autres métiers,
- d'accompagner la personne vers de nouvelles compétences,
- de conduire la personne vers un emploi durable.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

ACCUEIL/INSERTION/MISES À DISPOSITION

- Pré accueil : validation des critères d'inscription/remise plaquette d'informations ou liste des partenaires,
- selon les antennes de la Fourmi : soit une information collective soit un entretien individuel sur rendez vous,
- évaluations pour le ménage, repassage par le CESF de la structure (évaluer pour valoriser, évaluer pour mieux former). évaluations jardinage par la Maison Familiale Rurale de Vif,
- entretiens, bilans avec le CIP,
- mises en situation de travail accompagné du CIP pour chaque nouveau client,
- plan de formation : modules courts et savoirs de base,
- ateliers périphériques : payes, santé, logement, mobilité, estime de soi...,
- suivi des missions, bilans réguliers, contrats d'objectifs réciproques...,
- livret d'accueil du salarié,
- à la sortie de la SIAE, un livret de capacités ou de compétences est remis au salarié.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Toutes personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et / ou professionnelles.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

Conditions de travail selon la nature des missions chez le particulier ou association ou collectivité ou entreprise.

OBJECTIFS DE SORTIE

- L'objectif fixé par l'Etat à l'ensemble des SIAE est de parvenir progressivement à 60 % de sorties dynamiques, dont 25 % de sorties sur l'emploi durable (CDI ou CDD + 6 mois).
- La Fourmi s'est engagée lors du dialogue de gestion avec la Direccte à atteindre un objectif de 70% de sorties dynamiques dont 40 % en emploi durable
- La Fourmi a pour objectifs de mettre à disposition des salariés tous les moyens en sa possession (plan de formation, ateliers périphériques, actions sociales etc.) afin de favoriser les sorties vers de l'emploi pérenne. Le but est de permettre l'émergence d'une autonomie satisfaisante chez les salariés.

ASSURANCE QUALITÉ

Certifié CEDRE depuis juillet 2011 par le COORACE

PUBLIC

- **Âge / sexe :** public à partir de 16 ans,
- **Statut initial :** public en recherche d'emploi, jeunes suivis par la Mission Locale. Adultes en recherche d'emploi suivis par Pôle Emploi, bénéficiaires du RSA, de l'ASS (Allocation de Solidarité Spécifique) ou de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé),
- **Statut dans la structure :** salariés de l'association en CDD d'usage.

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

OSEZ

MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE

ASSOCIATION LOI 1901

OSEZ

4 RUE DU DOCTEUR PAUL SAGE - 38110 LA TOUR DU PIN
T. 04 74 83 20 95 - F. 04 74 83 20 99
contact@osez.asso.fr ou mcosnier@osez.asso.fr

PRÉSIDENT : Jean DAUJAS
DIRECTRICE : Marie Christine MOSNIER



DOMAINES D'ACTIVITÉ

- **Collectivités** : agent de service de collectivité, agent d'entretien, aide scolaire maternelle, distributeur de bulletin d'information, manutentionnaire, agent entretien espaces verts, aide maçon, aide peintre...
- **Particuliers** : employée de ménage, garde d'enfants, aide à l'entretien de jardin, manutention, petits travaux...
- **Associations** : agent de nettoyage, surveillant de nuit, gardiennage, appui à l'encadrement d'enfants, agent administratif, manutentionnaire, magasinage.

NATURE DES PRESTATIONS

Mise à disposition de personnel dans les domaines ci-dessus.

TERRITOIRE D'INTERVENTION

- Isère Porte des Alpes,
- Vals du Dauphiné,
- Haut Rhône Dauphinois.

Cantons de la Tour du Pin, Morestel, Virieu sur Bourbre, Bourgoin Jallieu Nord et Sud, Saint-Jean-de-Bournay, Verpillères, Isle-d'Abeau, Heyrieux, Pont-de-Cheruy, Crémieu.

5 agences de proximité : La-Tour-du-Pin, Morestel, Chavanoz, Villefontaine, Bourgoin-Jallieu.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

PERSONNEL ADMINISTRATIF ET D'ACCOMPAGNEMENT :
15 EMPLOIS PERMANENTS EN CDI EN 2010

- Personnels de placement et de suivi socioprofessionnel : 5 chargées d'insertion qui ont en charge le recrutement, le placement, le suivi des missions, le suivi socioprofessionnel du salarié en insertion et l'accompagnement renforcé si nécessaire, niveaux bac +2, par le titre de charge d'insertion (formation AFPA et AROBASE),
- personnel permanent en charge du développement : 0.8 ETP,
- autres permanents de l'encadrement : directrice, directrice adjointe, comptables.

PERSONNELS EN INSERTION :

570 salariés en insertion (Eq. 66 ETP) en 2010 répondant aux critères des publics de l'AI ; selon les demandes des clients, ils sont placés dans l'entreprise sous la responsabilité d'un chef de chantier (usage identique aux intérim).

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

Aucun matériel fourni dans une AI.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

Site internet : ww.osez.asso.fr

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

L'AI OSEZ est certifiée CEDRE 2 par la fédération COORACE. Nous sommes dans une démarche d'accompagnement socioprofessionnelle labellisée qui nous permet d'adapter l'accompagnement en fonction de la situation et des besoins de chaque personne.

Nous mettons en place avec la personne une convention bipartite avec le chargé d'insertion dans laquelle sont définis conjointement les objectifs et les démarches à faire afin de permettre à la personne d'être actrice de son parcours et de fixer ensemble des échéances. La personne est dans une posture dynamique et peut se projeter. Elle comprend aussi qu'il s'agit d'une étape dans son parcours professionnel.

5 TYPES D'ENGAGEMENT

- **Coup de pouce** : par des mises en situation de travail salarié et d'actions associées, apporter une réponse immédiate à une situation d'urgence, premier pas d'un parcours professionnel,
- **soutien actif** : par des mises en situation de travail salarié et d'actions associées, apporter des solutions sur le long terme pour permettre l'accès à l'emploi,
- **validation professionnelle** : par des mises en situation de travail salarié et d'actions associées, aider à conforter ou acquérir des compétences, dynamiser la recherche d'emploi,
- **tempus** : par des mises en situation de travail salarié et d'actions associées, préserver les droits sociaux en proposant un complément d'heures dans le parcours professionnel, apporter un soutien matériel,
- **découverte** : faire découvrir ses compétences ou un métier par des mises en situation de travail salarié et d'actions associées.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

LES ETAPES DU PARCOURS

- entretien individuel lors de l'inscription : réalisé par la responsable d'agence ou la chargée d'insertion.

Objectif : connaissance du parcours emploi de la personne, bilan de l'expérience professionnelle, des compétences, de la situation sur le plan familial, santé, logement, des disponibilités, comprendre les freins périphériques à l'emploi, approcher le projet professionnel.

- tests de positionnement et évaluation pour les personnes positionnées en ménage et nettoyage,
- recherche d'heures de mission et mise en situation de travail pour des missions test,
- après cette phase d'accueil et de mission test, nous sommes en mesure de démarrer un parcours d'insertion,
- orientation des missions de travail en fonction du projet professionnel ou des objectifs du parcours (urgence financière, réouverture des droits...),
- le parcours d'insertion est encadré par le chargé d'insertion qui reste référent tout au long de son parcours au sein de l'AI,
- présentation du salarié auprès du client sur le lieu de travail,
- suivis des missions auprès du client et du salarié. Fiche d'évaluation de compétences acquises, réalisée en cours et en fin de mission,
- formations professionnalisantes pouvant être mises en place pour favoriser le retour à l'emploi :
 - arts ménagers, premiers secours, espaces verts, acquisition des compétences clés, habilitation électrique, mieux connaître l'entreprise pour réussir ses entretiens de recrutements.
- entretiens de suivi socioprofessionnel, mise en relation et échanges avec les partenaires et bilans de parcours.
- propositions d'actions associées à la mise en situation : bilan de santé, techniques de recherche d'emploi, passerelle AI /ASP avec des employeurs (VIVIAL, ESP 38), journée festive...

Nous travaillons en accompagnement mais aussi en suivi socio professionnel, les points cités :

- Socialisation/dynamisation/acquisition des règles de base,
- Acquisition de premiers gestes techniques,
- Remise à niveau savoirs de base (culture générale et technique),
- Découverte des métiers et milieux professionnels,
- Découverte et renforcement des compétences et de sa confiance,
- Définition d'un projet professionnel,
- Préparation à l'emploi (formations pré-qualifiantes).

OBJECTIFS DE SORTIE

LES SORTIES EN EMPLOI EN 2010

570 personnes ont été salariées par l'association OSEZ pour 105 927 h, soit 66 ETP.

- 43.96 % sorties positives (CDI, cdd, de + 6mois,intérim + 6 mois, création d'entreprise),
- 17.03 % sorties vers l'emploi de transition (CDD inférieur à 6 mois, ou CDD en contrat aidé, intérim inférieur à 6 mois),
- 0.81 % de sorties en formation pré-qualifiante ou qualifiante, ou vers une autre SIAE.

ASSURANCE QUALITE

Certification qualité sur notre accompagnement et suivi des salariés en insertion : CEDRE/ COORACE.

PUBLIC

- **statut initial**: demandeurs d'emploi longue durée, bénéficiaires des minimas sociaux, RQTH, Jeunes en difficultés, femmes mono parentales, personnes sans ressources et toutes personnes sans emploi ayant des difficultés sociales et professionnelles
- **statut dans la structure** :
 - CDD d'usage constant : contrat de travail pour chaque nouvelle intervention
 - Fourniture des EPI en fonction des contrats
 - Visites médicales médecine du travail

L'activité de l'association est soumise à l'ensemble des dispositions du code du travail relatives au régime juridique des associations intermédiaires.

PA-ISS EMPLOIS

MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE

ASSOCIATION LOI 1901

PASS-EMPLOIS

2, PLACE DU SOUVENIR FRANÇAIS - 38160 S^T MARCELLIN
T. 04 76 38 60 13 - F. 04 16 38 58 25
info@pa-iss.net

DIRECTRICE : Valérie VILLENEUVE



DOMAINES D'ACTIVITÉ

- Ménage chez les particuliers et entreprises,
- entretien d'espaces verts (tondre la pelouse, tailler les arbustes, arroser les plantes, petit bricolage ...),
- petits travaux de rénovation,
- déménagement,
- garde d'enfants à domicile, accompagnement à l'école, aide aux devoirs,
- soutien scolaire,
- aide administrative,
- soutien dans le quotidien (course, aide administrative...),
- soins aux animaux,
- agents de production,
- agents de voirie, manœuvre...

NATURE DES PRESTATIONS

Mise à disposition de personnel dans les domaines d'activités concernés ; 57 340 H réalisées en 2010.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- service administratif (2 compta, accueil, direction),
- 3 chargés de suivi socioprofessionnel à temps plein (BAC +3),
- 180 salariés en insertion soit 38 ETP en 2010.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

Nous ne fournissons pas le matériel.

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

TYPE DE CLIENTÈLE

Associations, collectivités, particuliers, entreprises.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE	MONTANT
2011	Remplacement d'éducateurs	La Providence	367 000€
	Peinture de montées d'escaliers et hall	Opac38	10 000€
	Remplacement d'aide éducateur et agent d'entretien	Foyer	35 000€
2010	Remplacement d'éducateurs	La Providence	183 600€
	Peinture	Opac38	6 000€

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- socialisation/dynamisation/acquisition des règles de base,
- acquisition de premiers gestes techniques,
- remise à niveau savoirs de base (culture générale et technique),
- découverte des métiers et milieux professionnels,
- définition d'un projet professionnel,
- préparation à l'emploi (formations pré-qualifiantes ou qualifiantes).

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- accompagnement sur les missions,
- évaluation des missions avec les clients,
- mise en place de formation si besoin,
- travail sur le projet professionnel en lien avec les partenaires.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

70% des personnes doivent répondre aux critères de l'insertion par l'activité économique (bénéficiaires des minima sociaux, demandeurs d'emploi de longue durée, travailleurs handicapés, jeunes en difficulté ...).

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

Les conditions de travail sont celles définies par les clients.

OBJECTIFS DE SORTIE

CDI ou création d'entreprise, formation qualifiante ou CDD > 6mois.

ASSURANCE QUALITÉ

Démarche en cours pour une certification CEDRE

PUBLIC

- **Âge** : 18 à 60 ans,
- **statut initial** : demandeur d'emploi longue durée cumulant des problématiques (Age, santé, mobilité, absence de formation etc ...),
- **statut dans la structure** : salariés de l'association intermédiaire.

TOUT SERV

MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

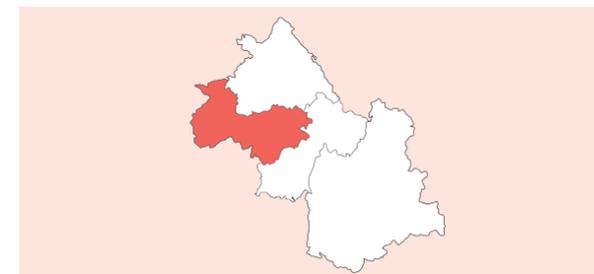
ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE

ASSOCIATION LOI 1901, NON ASSUJETTIE À LA TVA

TOUT SERV

4, LE PLAN DES AURES - 38780 PONT EVÊQUE
T. 04 74 58 08 17 - F. 04 74 54 47 60
direction@tout-serv.asso.fr

PRÉSIDENT : Jacques GRANJEAN
DIRECTRICE : Sylvie BAILE



DOMAINE D'ACTIVITÉ

- entretien, nettoyage,
- entretien des espaces verts,
- restauration,
- animation petite enfance,
- manutention,
- secrétariat / accueil.

NATURE DES PRESTATIONS

- Mise à disposition de personnel exclusivement – Intervention pour du remplacement de personnel ou de l'accroissement temporaire d'activité ; 36 000 H vendues en 2010.
 - 72% dans l'entretien, nettoyage, restauration collective,
 - 12% dans la petite enfance,
 - 75% des heures vendues auprès des bailleurs sociaux, collectivités et associations.
- Intervention possible auprès d'entreprises du secteur marchand dans la limite de 240H par mission.

TERRITOIRE D'INTERVENTION

Pays Viennois et Pays Roussillonnais.

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

Deux chargées de mission pour répondre aux demandes, positionner la ou les personnes compétentes pour réaliser la mission de travail, présenter le ou les candidats à l'utilisateur et suivre la réalisation de la mission en apportant si nécessaire des réajustements.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- Le matériel est fourni par le client puisque la mission se déroule sous sa responsabilité.
- L'association peut éventuellement fournir les chaussures de sécurité pour des missions de plus de 35h.

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE	MONTANT
2011	Mise à disposition de personnel dans les collèges de l'Isère rhodanienne (MAPA)	Conseil Général de L'Isère	30 000€
	Mise a disposition de personnel pour le nettoyage des parties communes d'un Immeuble(MAPA)	Communauté d'agglomération du pays viennois	10 000€

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

L'ASSOCIATION POURSUIT LES OBJECTIFS SUIVANTS :

- accompagner la personne dans l'autonomie, la construction de compétences professionnelles,
- accompagner la personne dans l'acquisition d'outils nécessaires à son propre changement, et la construction de son parcours, notamment vers un emploi pérenne.

TOUT SERV' PROPOSE :

- Un accueil, une écoute active, de l'information et une orientation,
- une possibilité d'activité salariée en fonction des objectifs du parcours professionnel de la personne pour un soutien financier, pour découvrir un métier, pour valider une compétence...
- un statut social,
- un accompagnement et un suivi personnalisé : la prise en compte de la situation personnelle de la personne (mobilité, santé, logement,...),
- la mise en place d'actions visant à permettre à la personne de retrouver un environnement stable,
- des propositions et suivis des missions de travail au sein de l'association,
- l'élaboration du projet professionnel en s'appuyant sur les compétences acquises et développées précédemment, sur les motivations, les envies,
- recherche d'un emploi durable et préparation à la sortie de l'association.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

LA PHASE D'ACCUEIL :

Elle se déroule en trois phases, après une première prise de contact physique ou téléphonique :

- Invitation à participer à **une information collective** : présentation de la structure et de ses missions
- **Entretien individuel** : établissement du diagnostic de la situation sociale et professionnelle de la personne.
- **Entretien préalable à la première mission de travail** : préparer la personne à sa première mise en situation de travail au sein de l'association, et ceci dans les meilleures conditions – remise du livret du salarié

LA MISE EN SITUATION DE TRAVAIL :

Elle sert de support pédagogique aux actions d'insertion mises en œuvre par les accompagnants. Quels que soient le secteur d'activité et la nature des travaux à réaliser, tous les postes proposés bien que non qualifiés, nécessitent :

- de fortes capacités d'adaptation
- des compétences techniques,
- la compréhension de la notion de prestation de services
- le respect d'attitudes professionnelles (ponctualité, respect des consignes, respect des règles de sécurité, respect du règlement intérieur,)
- des qualités morales (honnêteté, discrétion etc...),

PROCÉDURE DE LA MISE À DISPOSITION :

ÉTAPE	PERMANENT DE TOUT SERV'	ACTION
Appel d'un client	Secrétaire ou responsable d'antenne	Bon de commande : Description de la demande, définition du poste et des modalités d'intervention –délai de réponse annoncé
Prise de rendez-vous pour une visite « découverte du poste » si nécessaire	Chargées du suivi des missions	Vérification des conditions de travail et du milieu dans lequel va évoluer le ou la salarié(e)
Positionnement du salarié	Chargées du suivi des missions, et conseillère en insertion professionnelle	Recherche de la meilleure adéquation salarié/mission au regard des exigences du poste à occuper et du parcours de la personne au sein de l'association
Démarrage de la mission	Chargées du suivi des missions	Présentation de la personne, rappel des consignes, signature du contrat de travail et remise du relevé d'heures à remplir, contrôle de l'environnement de travail (si la visite préalable n'a pas eu lieu)
Réalisation et suivi de la mission	Chargé du suivi des missions, responsable d'antenne ou secrétaire	Visite sur le lieu de travail, suivi téléphonique, échanges avec le ou la salarié(e)

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL :

Le suivi du parcours d'insertion de la personne est réalisé en partenariat avec son référent de parcours. Même si chaque trajectoire est unique, l'accompagnement se découpe en trois grandes périodes :

- **la phase d'intégration** : accueil au sein de l'association, premières missions, travail autour de la confiance en soi, l'estime de soi et de l'autonomie,
- **le projet professionnel** : travail sur les capacités, les aptitudes, les profils de poste, les besoins en formation,
- **la préparation à la sortie de l'association** : mobilisation dans la recherche active d'emploi.

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Avoir intégré l'accompagnement (in fine vers le projet professionnel) comme une étape incontournable du parcours au sein de l'association et l'accepter.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

Elles sont celles des salariés de l'entreprise ou de la collectivité qui l'accueille.

OBJECTIFS DE SORTIE

Ils peuvent être multiples et sont définis avec la personne et son référent de parcours à son entrée sur l'association :

- l'emploi,
- l'entrée en formation,
- la poursuite du parcours au sein d'une autre SIAE,
- le départ en retraite,
- (...)

ASSURANCE QUALITÉ

La structure est en démarche qualité CEDRE et vise la certification en 2012.

PUBLIC

Toute personne relevant de l'Insertion par l'activité économique orientée par son référent de parcours et désireuse de démarrer un parcours dans notre association.

PARCOURS 1
Socialisation,
remobilisation
par le travail.

TRAVAIL ET PARTAGE

MISE À DISPOSITION NETTOYAGE ET EMPLOIS FAMILIAUX

ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE

ASSOCIATION LOI 1901 À BUT NON LUCRATIF, NON ASSUJETTIE À LA TVA

TRAVAIL ET PARTAGE

10 RUE SERGENT BOBILLOT - 38000 GRENOBLE
T. 04 76 47 18 33 - F. 04 76 47 70 64
travail.et.partage38@wanadoo.fr
http://travail.et.partage.free.fr

PRÉSIDENT : GAGNE Alain



DOMAINES D'ACTIVITÉ

- Nettoyage et Services aux personnes :
 - Ménage, repassage, vitres,
 - Aide à la préparation de repas, courses de proximité,
 - Propreté, entretien d'espace vert, déneigement,
 - Petit bricolage, petit déménagement.

NATURE DES PRESTATIONS

Mise à disposition de personnel auprès de collectivités, d'associations ou de particuliers

MOYENS ET CONDITIONS D'INTERVENTION

HUMAINS

- 2 permanentes : 1 chargée d'insertion, 1 chargée de développement,
- 30 à 35 salariés en insertion,
- 1.78 ETP bénévoles.

TECHNIQUES ET MATÉRIELS

L'association travail et partage l'association intermédiaire ne fournit pas de matériel de travail.

RÉFÉRENCE CATALOGUE DES PRESTATIONS

Site internet : <http://travail.et.partage.free.fr>

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS RÉALISÉS

	NATURE PRESTATION	COMMANDITAIRE	MONTANT
2011	Nettoyage de locaux, bureaux, cafetaria, sanitaires, salles de réunion...	Secours catholique	17h/sem à 15€
	ménage, repassage, vitres	Merland	4h/sem à 15€

PRESTATIONS D'INSERTION QUALIFICATION

OBJECTIFS

- socialisation, dynamisation, acquisition des règles de base,
- acquisition d'un savoir-faire,
- remise à niveau savoirs de base,
- mise en situation de travail,
- découvertes des métiers et des milieux professionnels,
- définition d'un projet professionnel,
- préparation à l'emploi (formation, TRE...).

MOYENS MIS EN ŒUVRE

1^{ER} CONTRAT DE 3 MOIS, CDD D'USAGE CONSTANT RENOUELABLE DONT OBJECTIF EST LA MISE EN SITUATION DE TRAVAIL ET DIAGNOSTIC SOCIOPROFESSIONNEL

- lien avec le prescripteur/référent éventuel pour fixer des objectifs,
- accompagnement du salarié sur son lieu de travail à chaque nouvelle mise à disposition (repérer le trajet, faire les présentations, visualiser le travail demandé),
- 1 entretien individuel par mois (suivi des missions) + un bilan à 3 mois (en vue du renouvellement du contrat),
- évaluer les acquis au travail : mise à disposition chez des particuliers et/ou auprès d'associations présents pendant le temps de travail. Missions regroupées (10 à 25h par semaine),
- liens réguliers avec les utilisateurs (planning, suivi) par mail ou téléphone.

2^{ÈME} CONTRAT DE 3 MOIS À 1 ANS AYANT POUR OBJECTIF L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

- 1 entretien mensuel à minima
- Accompagnement par objectif et engagement CEDRE
- Suivi des missions
- Accompagnement sur un projet professionnel
- Aide dans les difficultés périphériques à l'emploi
- Actions de formation (orientation, suivi, bilan): cœur de métier de l'AI / Projet professionnel / compétences clé
- Actions collectives internes (ateliers, formation...)
- contact régulier avec les utilisateurs (réunion, par téléphone/mail, envoi de fiches de suivi...)
- Mobilisation du réseau de partenaires (santé, emploi...) et du référent de parcours

3^{ÈME} CONTRAT (DANS LA LIMITE DE 24 MOIS DE PARCOURS) AYANT POUR OBJECTIF LA PRÉPARATION À LA SORTIE

- 1 entretien mensuel à minima,
- accompagnement par objectif et engagement CEDRE,
- travail sur les techniques de recherche d'emploi (CV, lettres, entretiens, décrypter une offre d'emploi...) + remises de documents conseils,
- recherche d'offres d'emploi ou de formation,
- orientation vers la plateforme vocationnelle (via Pôle Emploi ou Mission Locale).

PRÉ-REQUIS POUR ÊTRE RECRUTÉ DANS LA STRUCTURE

Etre motivé pour travailler et construire un projet.

CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS EN INSERTION

- Horaires: entre 8h et 18h. Amplitude horaire plus large possible pour certaines interventions,
- secteurs d'intervention: réseau Sémitag + Grésivaudan jusqu'à Crolles,
- station debout,
- présence des utilisateurs pendant le temps de travail,
- travail à l'intérieur du domicile ou des locaux ou en extérieur,
- mobilité sur l'agglomération, activité à différents endroits dans la même journée,
- travail en hauteur (escabeau 3, 4 marches) possible,
- matériel et produits fournis pas les utilisateurs, ainsi que les protections de sécurité,
- port de charge semi-lourdes!

OBJECTIFS DE SORTIE

60% de sorties dynamique (CDI et CDD > 6 mois, CDD < 6 mois et contrats d'intérim, formations ou entrée dans une autre SIAE).

ASSURANCE QUALITÉ

Démarche en cours pour l'obtention d'une Certification CEDRE.

PUBLIC

- Âge/sexe** : tout public (en 2010, 75,8% avaient entre 26 et 45 ans).
- Statut initial** : public en difficulté sociale et professionnelle (en 2010, 55% étaient bénéficiaires du RSA, environ 1/3 pris en charge par des structures d'hébergement, 66% sans qualification).
- Statut dans la structure** : salariés en CDD d'usage.

COORDONNÉES
DES

STRUCTURES

COORDONNÉES
DES STRUCTURES

COORDONNÉES DES STRUCTURES - PRESTATIONS CLEF EN MAIN

STRUCTURES D'INSERTION BASSIN GRENOBLOIS

COMMUNICATION - IMPRESSION - FAÇONNAGE

FAÇONNAGE, MISE SOUS ENVELOPPE,
CONDITIONNEMENT, MANUTENTION

GRENOBLE SOLIDARITÉ
RESPONSABLE - LAURENT PINET

ATELIER
12, rue Ampère - 38000 Grenoble
SIÈGE
1 rue Hauquelin - 38000 Grenoble
T. 04 76 96 31 06 / 04 76 44 35 88 - F. 04 76 49 44 12
grenoble-solidarite@ulisse38.com

COMMUNICATION, REPROCOPIE, DIFFUSION

CENTRE SOCIAL RENÉ CASSIN
RESPONSABLE - JEAN CICERO

21 rue Laurent Gayet - 38530 Pontcharra
T. 04 76 97 79 79 - F. 04 76 97 30 88
centresocialcassin.poncharra@wanadoo.fr

CONCEPTION DE DOCUMENTS, COMMUNICATION

UMIHJ / LE BON PLAN
RESPONSABLE - M^r SERRANO

19, rue Eugène Sue - 38100 Grenoble
T. 04 76 22 73 84 - F. 04 76 39 22 19
contact@lebonplan.org

STYLISME - SCÉNOGRAPHIE

DÉCORS, COSTUMES : CRÉATION & LOCATION

MARIANNE
RESPONSABLE - MAGDA MOGHBI

14, rue Aristide Berges - ZI des Iles - 38800 Pont-de-Claix
T. 04 76 99 99 60 - F. 04 76 99 99 62
lesateliersmarianne@orange.fr

CYCLES

RÉCUPÉRATION, RÉPARATION, VENTE DE CYCLES

REPÉRAGES
RESPONSABLE - M^r KARAMBIRI

15, rue Abbé Vincent - 38600 Fontaine
T. 04 76 25 51 10 - F. 04 76 25 51 50
reperages2@wanadoo.fr

ESPACES VERTS - ENVIRONNEMENT

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, ENVIRONNEMENT

ACEV
RESPONSABLE - PATRICK BOUCHARLAT
Espaces verts Domène - Annexe mairie
5, bis rue Marius Charles - 38420 Domène
T. 04 76 77 51 90 - F. 04 76 77 51 87
sandrine.carron@mairie-domene.fr

ENVIRONNEMENT

ARECE
RESPONSABLE - THIERRY ROUVES
Les Devas - 38190 Les Adrets
T. 04 76 71 18 00 - F. 04 76 71 10 50
thierry.rouves@wanadoo.fr

ENTRETIEN ESPACES VERTS, ENVIRONNEMENT

ADFE
RESPONSABLE - KRIMO BENYAMINA
Le Trident Bat A - 30 av. de l'Europe - 38100 Grenoble
T. 04 76 40 29 29 - F. 04 76 40 73 49
adams-kbenyamina@wanadoo.fr

TRAVAUX REMISE EN ÉTAT, ESPACES VERTS,
NETTOYAGE DE RUE

AREPI (PLACEMENT EXTÉRIEUR)
RESPONSABLE - PATRICK MARCHAND
62 rue du Drac - 38100 Grenoble
T. 04 76 48 14 77 - F. 04 76 48 73 27
arepi.pe@aliceadsl.fr

ENTRETIEN ESPACES VERTS

ATELIER SIIS
RESPONSABLE - DENIS MULLIEZ
3, rue de la Levade - BP57 - 38172 Seyssinet Pariset
T. 04 76 84 47 90 / 06 98 52 19 77 - F. 04 76 21 42 48
com-ev@atelier6.fr

ENTRETIEN ESPACE VERTS, ENVIRONNEMENT

CAFES
RESPONSABLE - JEAN-FRANÇOIS BAS
17, av. Docteur Tagnard - 38350 La Mure
T. 04 76 30 94 42 - F. 04 76 30 11 87
ass.cafes@wanadoo.fr

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, ENVIRONNEMENT

CENTRE SOCIAL RENÉ CASSIN
RESPONSABLE - JEAN CICERO
21, rue Laurent Gayet - 38530 Pontcharra
T. 04 76 97 79 79 - F. 04 76 97 30 88
centresocialcassin.poncharra@wanadoo.fr

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, ENVIRONNEMENT

CISI
RESPONSABLE - M^{me} MARTIN LAUZIER
24, avenue de Rivalta - 38450 Vif
T. 04 76 72 75 99 - F. 04 76 75 04 72
m.moutier@lafourmi.asso.fr

ENTRETIEN DES MILIEUX NATURELS

ONF

RESPONSABLE - MYRIAM ILLY
9 Quai Créqui - 38000 Grenoble
T. 04 76 86 39 60 - F. 04 76 87 47 04
myriam.illy@onf.fr

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT FORESTIERS,
ENTRETIEN ESPACES NATURELS

SOLID'ACTION

RESPONSABLE - ALAIN PONCET-MONTANGE
27, route des établissements - 38660 Saint-Hilaire-du-Touvet
T. 04 76 97 83 64 - F. 04 76 40 25 76
accueil@solidaction.fr

TRAVAUX D'ESPACES VERTS

SYNERGIE CHANTIERS ÉDUCATIFS

RESPONSABLE - PATRICK MARCELLIN-GROS
25, rue Honoré de Balzac - 38100 Grenoble
T. 04 76 40 76 84 - F. 04 76 48 13 80
secretariat@synergiechantierseducatifs.fr

MENUISERIE - AMEUBLEMENT - BOIS

FABRICATION ET RÉPARATIONS JOUETS, JEUX EN BOIS,
PETITS TRAVAUX DE MENUISERIE

AMAFI - L'ARCHE AUX JOUETS

RESPONSABLE - FRANÇOISE DEMBELE
13, rue de l'abbé Vincent - 38600 Fontaine
T. 04 80 80 60 54 - F. 04 76 98 01 56
secretariat@amafi38.com

PROPRETÉ - NETTOYAGE - DÉBARRASSAGE D'ENCOMBRANTS

LAVAGE DE VÉHICULES SANS EAU

ATELIER SIIS

RESPONSABLE - DENIS MULLIEZ
3, rue de la Levade - BP57 - 38172 Seyssinet-Pariset
T. 04 76 84 47 90 / 06 87 02 35 15 - F. 04 76 21 42 48
com-servicenet@latelier6.fr

DÉBARRASSAGE DE CHANTIERS, DÉMOLITION INTÉRIEURE,
ENLÈVEMENTS D'ENCOMBRANTS

AREPI (PLACEMENT EXTÉRIEUR)

RESPONSABLE - PATRICK MARCHAND
62, rue du Drac - 38100 Grenoble
T. 04 76 48 14 77 - F. 04 76 48 73 27
arepi.pe@aliceadsl.fr

DÉBARRASSAGE D'ENCOMBRANTS,
TRANSFERTS D'UN SITE À L'AUTRE

GRENOBLE SOLIDARITÉ

RESPONSABLE - LAURENT PINET
ATELIERS
2, rue Hippolyte Muller - 38000 Grenoble
SIÈGE
1 rue Hauquelin - 38000 Grenoble
T. 04 76 44 35 88 - F. 04 76 01 03 51
gs.ressourcerie@gmail.com
grenoble-solidarite@ulisse38.com

COLLECTE DÉCHETS, ENLÈVEMENTS D'ENCOMBRANTS,
ENTRETIEN ESPACES PUBLICS

QUALIREC 38

RESPONSABLE - PIERRE MICHEL BLANCO
45, rue du Pont Noir - 38120 St. Égrève
T. 04 76 56 10 32 - F. 04 76 75 09 04
contact@qualirec.fr

NETTOYAGE

PROPULSE - RÉGIE DE QUARTIER ÉCHIROLLES

RESPONSABLE - JACQUES CHABEAUD
31, rue Normandie Niemen - 38130 Échirolles
T. 04 76 21 73 89 - F. 04 76 49 22 56
propulse@laposte.net

NETTOYAGE

RÉGIE DE QUARTIER VILLENEUVE

RESPONSABLE - VINCENT MANUGERA
97 Galerie de l'Arlequin - 38100 Grenoble
T. 04 76 23 02 01 - F. 04 76 23 90 70
r.q.grenoble.vnvo@wanadoo.fr

NETTOYAGE

SOLID'ACTION

RESPONSABLE - ALAIN PONCET-MONTANGE
27, route des établissements - 38660 Saint-Hilaire-du-Touvet
T. 04 76 97 83 64 - F. 04 76 40 25 76
accueil@solidaction.fr

RECUPERATION, VENTE
D'OBJETS DIVERS ET MATÉRIELS INFORMATIQUE

SOLIDARITE ENFANCE

RESPONSABLE - MARIE FAVIER
17, rue du pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères
T. 04 76 62 01 10
info@solidariteenfance.fr ou solenfance@sfr.fr

RESTAURATION - BUFFETS

RESTAURANT, SERVICE TRAITEUR, RESTAURATION RAPIDE

SOLIDARITÉ FEMMES - L'ARBRE FRUITÉ

RESPONSABLE - EVA PERALDO / MARIE-HÉLÈNE BERTOIA
80, Galerie de l'Arlequin - 38100 Grenoble
SIÈGE
34, avenue de l'Europe le Trident- Bat D - 38100 Grenoble
T. 04 76 40 50 10 - F. 04 76 22 74 83
solidarite.femmes.gre@wanadoo.fr
arbre.fruite@sfgi.fr

BUFFETS, TRAITEUR

EURL LA CLARINE

GÉRANT - GUY ROMIER / DIRECTEUR - GREGORY VIVEZ
3, av. Victor Hugo - 38130 Échirolles
T. 04 38 12 95 47
laclarine.restauration@gmail.com

SECOND ŒUVRE BÂTIMENT

SECOND ŒUVRE BÂTIMENT

ACTIBAT

RESPONSABLE - CHRISTIAN PATURLE
6, impasse Champ Fila - 38320 Eybens
T. 04 38 42 14 35 - F. 04 76 01 88 26
actibat.38@wanadoo.fr

PEINTURE, PETITS TRAVAUX BÂTIMENT

ADFE

RESPONSABLE - KRIMO BENYAMINA
Le Trident Bat A - 30 av de l'Europe - 38100 Grenoble
T. 04 76 40 29 29 - F. 04 76 40 73 49
adams-kbenyamina@wanadoo.fr

SECOND ŒUVRE BÂTIMENT

CAFES

RESPONSABLE - JEAN-FRANÇOIS BAS
17, av. Docteur Tagnard - 38350 La Mure
T. 04 76 30 94 42 - F. 04 76 30 11 87
ass.cafes@wanadoo.fr

SECOND ŒUVRE BÂTIMENT

GRENOBLE SOLIDARITÉ

RESPONSABLE - LAURENT PINET
ATELIERS
2, rue Hippolyte Muller - 38000 Grenoble
SIÈGE
1 rue Hauquelin - 38000 Grenoble
T. 04 76 44 35 88 - F. 04 76 01 03 51
grenoble-solidarite@ulisse38.com

SECOND ŒUVRE BÂTIMENT

RÉGIE DE QUARTIER VILLENEUVE

RESPONSABLE - VINCENT MANUGERA
97, Galerie de l'Arlequin - 38100 Grenoble
T. 04 76 23 02 01 - F. 04 76 23 90 70
r.q.grenoble.vnvo@wanadoo.fr

SECOND ŒUVRE BÂTIMENT

PROPULSE - RÉGIE DE QUARTIER ÉCHIROLLES

RESPONSABLE - JACQUES CHABEAUD
31, rue Normandie Niemen - 38130 Échirolles
T. 04 76 21 73 89 - F. 04 76 49 22 56
propulse@laposte.net

PEINTURE/PETITS TRAVAUX BÂTIMENT

SYNERGIE CHANTIERS ÉDUCATIFS

RESPONSABLE - PATRICK MARCELLIN-GROS
25, rue Honoré de Balzac - 38100 Grenoble
T. 04 76 40 76 84 - F. 04 76 48 13 80
secretariat@synergiechantierseducatifs.fr

SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE

SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE

ATELIER SIIS

RESPONSABLE - DENIS MULLIEZ
3, rue de la Levade - BP57 - 38172 Seyssinet-Pariset
T. 04 76 84 47 90 / 06 87 02 35 15 - F. 04 76 21 42 48
commercial@latelier6.fr

TEXTILE

REPASSAGE

ADMIS SANS UN PLI

RESPONSABLE - CHRISTIANE DEVEDEUX
1, rue Domeynon - 38420 Domène
T. 04 76 77 39 03 - F. 04 76 77 51 87
admis.domene@orange.fr

BLANCHISSERIE

LES ATELIERS DE L'AUTONOMIE

RESPONSABLE - FABRICE BON
La Roseraie - 38970 Corps
T. 04 76 30 02 52
adla.laroseraie@wanadoo.fr

TRANSPORT - MANUTENTION - DÉMÉNAGEMENT

TRANSPORT DE MARCHANDISES, DÉMÉNAGEMENTS

PONY/ RIVES DICOSTANZO

RESPONSABLE - ALEXANDRE PEYROTTE
15, rue Abbé Vincent - 38600 Fontaine
T. 04 38 84 44 89 - F. 04 76 84 44 83
japeyrottes@rives-dicostanzo.com

DÉMÉNAGEMENT À VOCATION SOCIALE

SOLID'ACTION

RESPONSABLE - ALAIN PONCET-MONTANGE
27, route des établissements - 38660 Saint-Hilaire-du Touvet
T. 04 76 97 83 64 - F. 04 76 40 25 76
accueil@solidaction.fr

STRUCTURES D'INSERTION ISÈRE RHODANIENNE BIÈVRE VALLOIRE

ESPACES VERTS - ENVIRONNEMENT

MARAICHAGE BILOGIQUE

JARDINS DU PRADO

RESPONSABLE - VIRGINIE CANUEL

650, chemin des enfants - 38260 Thodure

T. 04 74 54 11 93 - F. 04 74 84 81 62

info@jardinsduprado.fr

ENTRETIEN ESPACES NATUREL,
TRAVAUX ENVIRONNEMENTAUX

ONF

RESPONSABLE - NICOLAS ALLEMAND / MYRIAM ILLY

UNITÉ DE PRODUCTION ISÈRE

9, Quai Créqui 38026 Grenoble cedex

T. 04 76 86 39 60 - F. 04 76 87 47 04

myriam.illy@onf.fr

ENTRETIEN ESPACES VERTS

PREVENIR - CHANTIERS EDUCATIFS

RESPONSABLE - M^r PAIN

9, rue du 11 novembre - 38200 Vienne

T. 04 74 31 59 63 - F. 04 74 31 13 83

asso@prev-ir.fr

PROPRETÉ - NETTOYAGE - DÉBARRASSAGE D'ENCOMBRANTS

NETTOYAGE, ENTRETIEN ESPACES EXTERIEURS

RÉGIE DE QUARTIER DE PONT-EVÊQUE

RESPONSABLE - MOULOU DJOUFELKITE

Bât. 4, Plan des Aures - 38780 Pont Evêque

T. 04 74 57 14 54 - F. 04 74 57 13 48

rdqponteveque@orange.fr

SECOND ŒUVRE BÂTIMENT

SECOND ŒUVRE BÂTIMENT

I.D.E.A.L.

RESPONSABLE - SYLVIE VILLIERE

9, rue du 11 Novembre 38200 VIENNE

T. 04 74 78 17 33 - F. 04 74 78 17 33

ideal-aci@orange.fr

SECOND ŒUVRE BÂTIMENT

RÉGIE DE QUARTIER DE PONT-EVÊQUE

RESPONSABLE - MOULOU DJOUFELKITE

Bât. 4, Plan des Aures - 38780 Pont Evêque

T. 04 74 57 14 54 - F. 04 74 57 13 48

rdqponteveque@orange.fr

PEINTURE, PETITS TRAVAUX BÂTIMENT

PREVENIR CHANTIERS EDUCATIFS

RESPONSABLE - M^r PAIN

9, rue du 11 novembre 38200 - Vienne

T. 04 74 31 59 63 - F. 04 74 31 13 83

asso@prev-ir.fr

STRUCTURES D'INSERTION NORD ISÈRE

ESPACES VERTS - ENVIRONNEMENT

ENTRETIEN ESPACES NATURELS

ACTY CHANTIERS

RESPONSABLE - YADH MZOUGH

82, chemin des pâquerettes - 38480 Pont de Beauvoisin

T. 04 76 37 33 13 - F. 04 76 32 99 90

info@isactys.com

AMENAGEMENT PAYSAGER, ESPACES VERTS

A.R.R.C. - ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION DES REMPARTS DE CRÉMIEU

RESPONSABLE - GILBERT CLAVEL

8, place du Monument - 38460 Crémieu

T. 04 74 90 99 16 - F. 04 74 90 99 16

arrc-cremieu@orange.fr

ENTRETIEN ESPACES VERTS

LES BRIGADES VERTES - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE LA TOUR DU PIN

RESPONSABLE - CHRISTELLE LELEU / ANNIE DOUX

9, rue Claude Contamin - 38110 la Tour du Pin

T. 04 74 83 26 20 - F. 04 74 97 16 00

ccas.annie.doux@wanadoo.fr

ENTRETIEN ESPACES VERTS

C.E.I. - CHANTIER ENVIRONNEMENT INSERTION

RESPONSABLE - ANNE LÉBOUGRE

11 avenue Benoit Frachon - 38090 Villefontaine

T. 04 74 96 50 78

chantier.insertion@mairie-villefontaine.fr

ENTRETIEN ESPACES NATUREL,
TRAVAUX ENVIRONNEMENTAUX

ONF

RESPONSABLE - NICOLAS ALLEMAND / MYRIAM ILLY

UNITÉ DE PRODUCTION ISÈRE

9, Quai Créqui 38026 Grenoble cedex

T. 04 76 86 39 60 - F. 04 76 87 47 04

myriam.illy@onf.fr

PROPRETÉ - NETTOYAGE - DÉBARRASSAGE D'ENCOMBRANTS

COLLECTE ET TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS ET ENCOMBRANTS

TRIBAT

RESPONSABLE - STÉPHANE GALLAND

322, route de Doissin - 38110 St Victor de Cessieu

T. 04 74 33 06 98 - F. 04 74 33 41 68

s.galland@tribat.fr

SECOND ŒUVRE BÂTIMENT

BÂTIMENT SECOND ŒUVRE, SAUVEGARDE ET
RESTAURATION DE PETITS PATRIMOINES ANCIENS

A.R.R.C. - ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION DES REMPARTS DE CRÉMIEU

RESPONSABLE - GILBERT CLAVEL

8, place du Monument - 38460 Crémieu

T. 04 74 90 99 16 - F. 04 74 90 99 16

arrc-cremieu@orange.fr

DÉMOLITION SECOND ŒUVRE BÂTIMENT

TRIBAT

RESPONSABLE - STÉPHANE GALLAND

322, route de Doissin - 38110 St Victor de Cessieu

T. 04 74 33 06 98 - F. 04 74 33 41 68

s.galland@tribat.fr

STRUCTURES D'INSERTION CENTRE ISÈRE

ESPACES VERTS - ENVIRONNEMENT

ENTRETIEN ESPACES NATURELS

**CHANTIER PRODEPARE CHARTREUSE -
CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS**

RESPONSABLE - ROGER TERPEND ORDASSIERE
1, rue Charles Hérold - 38380 S^t Laurent du Pont
T. 04 76 55 40 80 - F. 04 76 55 20 28
insertion-cs.paysduguiers@orange.fr

ENTRETIEN ESPACES VERTS ET ESPACES NATURELS

EMPLOIS VERTS DU PAYS VOIRONNAIS

RESPONSABLE - LAURE MARTINON
72 Boulevard Denfert-Rochereau - BP 30022 - 38500 Voiron
T. 07 76 32 72 80 - F. 04 76 32 98 95
laure.martinon@paysvoironnais.com

HORTICULTURE, ENTRETIEN DES ESPACES NATURELS

JARDINS DE LA SOLIDARITÉ

RESPONSABLE - CAROLE VINATIER-SAMBA
Quartier Champlong, immeuble Chamechaude - 38430 Moirans
T. 04 76 35 02 39 - F. 04 76 35 66 16
jardins.solidarite.direction@orange.fr

PRODUCTION MARAICHÈRE BIOLOGIQUE

JARDINS DE LA SOLIDARITÉ

RESPONSABLE - CAROLE VINATIER-SAMBA
Quartier Champlong, immeuble Chamechaude - 38430 Moirans
T. 04 76 35 02 39 - F. 04 76 35 66 16
jardins.solidarite.direction@orange.fr

ENTRETIEN ESPACES NATUREL,
TRAVAUX ENVIRONNEMENTAUX

ONF PAYS DE SAINT MARCELLIN

RESPONSABLE - NICOLAS ALLEMAND / MYRIAM ILLY
UNITÉ DE PRODUCTION ISÈRE
9, Quai Créqui 38026 Grenoble cedex
T. 04 76 86 39 60 - F. 04 76 87 47 04
myriam.illy@onf.fr

MENUISERIE - AMEUBLEMENT - BOIS

CONCEPTION ET RÉALISATION DE MAQUETTES

PA-ISS ATELIER

RESPONSABLE - VALÉRIE VILLENEUVE
2, place du souvenir français - 38160 S^t Marcellin
T. 04 76 36 80 20
ressourcerie@pa-iss.net

PROPRETÉ - NETTOYAGE - DÉBARRASSAGE D'ENCOMBRANTS

RESSOURCERIE, RECYCLERIE

PA-ISS ATELIER

RESPONSABLE - VALÉRIE VILLENEUVE
2, place du souvenir français - 38160 S^t Marcellin
T. 04 76 36 80 20
ressourcerie@pa-iss.net

TEXTILE

BLANCHISSERIE, REPASSERIE

BLEU CIEL

RESPONSABLE - LAURE MARTINON
72, Boulevard Denfert-Rochereau - BP 30022 - 38500 Voiron
T. 07 76 32 72 80 - F. 04 76 32 98 95
Laure.martinon@paysvoironnais.com

COUTURE

PA-ISS COUTURE

RESPONSABLE - VALÉRIE VILLENEUVE
2, place du souvenir français - 38160 S^t Marcellin
T. 04 76 36 80 20
couture@pa-iss.net
barbara.inizan@pa-iss.net

COORDONNÉES
DES

STRUCTURES

COORDONNÉES
DES STRUCTURES

COORDONNÉES DES STRUCTURES - MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

STRUCTURES DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL BASSIN GRENOBLOIS

ASSOCIATIONS INTERMEDIAIRES

EMPLOIS DE MAISON

JARDINAGE, BRICOLAGE ET PETITES RÉPARATIONS,
MÉNAGE, REPASSAGE, GARDE ENFANTS,...

EMPLOIS AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES
ET ASSOCIATIONS

MAINTENANCE, ENTRETIEN, NETTOYAGE

SÉCURITÉ, GARDIENNAGE

MANUTENTION, MAGASINAGE

RESTAURATION/HÔTELLERIE (AIDE-CUISINE, SERVICES
DE TABLE...)

OUVRIERS QUALIFIÉS OU NON QUALIFIÉS DANS LE BÂTIMENT
ET INDUSTRIE ET ESPACES VERTS

ADAMS

RESPONSABLE - KRIMO BENYAMINA

Le Trident, 34 avenue de l'Europe - 38100 Grenoble

T. 04 76 40 29 29 - F. 04 76 40 73 49

adams-emploi@wanadoo.fr

EMPLOIS DE MAISON

TRAVAUX DE BRICOLAGE ET PETITES RÉPARATIONS

ENTRETIEN/NETTOYAGE

RESTAURATION(AIDE-CUISINE, SERVICES DE TABLE...)

AGRICULTURE (CUEILLETTE, MARAICHAGE...)

ADEF

RESPONSABLE - NADÈGE ROUSSEL

Parc de la mairie - 38190 Les Adrets

T. 04 76 71 17 17 - F. 04 76 71 03 54

adef-adrets@wanadoo.fr

www.edef.gresivaudan.fr

EMPLOYÉS AUPRÈS DE COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES ET PARTICULIERS

AGENT DE NETTOYAGE, AGENT TECHNIQUE,
MANUTENTIONNAIRE, MANŒUVRE, AGENT ADMINISTRATIF,
AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION ...

EMPLOIS DE MAISON

JARDINAGE, ENTRETIEN ESPACES VERTS, BRICOLAGE ET
PETITES RÉPARATIONS

AGI

RESPONSABLE - PATRICK BOUCHARLAT

5, bis rue Marius Charles - 38420 Domène

T. 04 76 77 51 90 - F. 04 76 77 51 87

agi@mairie-domene.fr

NETTOYAGE DE LOCAUX, MANUTENTION,
RIPEURS, RESTAURATION

EMPLOIS ADMINISTRATIFS ET TOUS AUTRES TYPES
DE POSTES EN COLLECTIVITÉS, ADMINISTRATIONS,
ASSOCIATIONS.

EMPLOIS DE MAISON, TRAVAUX DE BRICOLAGE ET
PETITES RÉPARATIONS, JARDINAGE/ESPACES VERTS...

EMPLOI 38 / ULISSE

RESPONSABLE - LAURENT PINET / JULIEN GOBBO

1, Rue Hauquelin - 38000 Grenoble

T. 04 76 44 35 88 - F. 04 76 01 03 51

lpinet@ulisse38.com

ENTRETIEN/NETTOYAGE

MANUTENTION, MANŒUVRE

RESTAURATION (AIDE-CUISINE, SERVICES DE TABLE...)

PETITS DÉMÉNAGEMENTS

AGENTS DE DECHETTERIE, COLLECTE

SECRÉTARIAT, ACCUEIL

EMPLOIS DE MAISON (MÉNAGE, REPASSAGE)

JARDINAGE, ENTRETIEN ESPACES VERTS

TRAVAUX DE BRICOLAGE ET PETITES RÉPARATIONS

LA FOURMI

RESPONSABLE - MAGALI MARTIN-LAUZIER

24 A, Avenue de Rivalta - 38450 VIF

T. 04 76 72 75 99 - F. 04 76 72 75 04 72

m.moutier@lafourmi.asso.fr

EMPLOIS DE MAISON,

TRAVAUX DE BRICOLAGE ET PETITES RÉPARATIONS,

ENTRETIEN ESPACES VERTS,

PETITS DÉMÉNAGEMENTS

TRAVAIL & PARTAGE

RESPONSABLE - ALAIN GAGNE

10, Rue Sergent Bobillot - 38000 Grenoble

T. 04 76 47 18 33 - F. 04 76 47 70 64

travail.et.partage@wanadoo.fr

www.travail.et.partage.free.fr

ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE D'INSERTION

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS, RESTAURATION,
HOTELLERIE, DÉMÉNAGEMENT, INDUSTRIE

E3I

RESPONSABLE - LAURENT PINET / CHRISTINE ALLEGRAUD

1, Rue Hauquelin - 38000 Grenoble

T. 04 76 44 35 88 - F. 04 76 01 03 51

emploi38@ulisse38.com

INDUSTRIE

LOGISTIQUE

SERVICES AUX ENTREPRISES

SERVICES ADMINISTRATIFS

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES EN RECRUTEMENT ET
ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

ATELIER SERVICES

RESPONSABLE - DENIS MULLIEZ

3, Rue Levade - BP 57 - 38172 Seyssinet-Pariset

T. 04 76 84 47 90 - F. 04 76 21 42 48

atelier-services@wanadoo.fr

www.ateliersiservices.fr

STRUCTURES DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL CENTRE ISÈRE

ASSOCIATIONS INTERMÉDIAIRES

AGENTS DE SERVICES HOSPITALIERS
AGENTS DE RESTAURATION SCOLAIRE
AGENTS DE COLLECTIVITÉ

ADÉQUATION

RESPONSABLE - LAURE MARTINON

72, Bd Denfert Rochereau - BP 30022 - 38501 Voiron
T. 04 76 32 72 80 - F. 04 76 32 98 95
laure.martinon@paysvoironnais.com

EMPLOIS DE MAISON, ESPACES VERTS, BRICOLAGE
ET PETITES RÉPARATIONS, ENTRETIEN NETTOYAGE,
MANUTENTION, DÉMÉNAGEMENTS, AGENT DE VOIRIE,
MANŒUVRE

PA-ISS EMPLOIS

RESPONSABLE - VALÉRIE VILLENEUVE

2, place du Souvenir Français - 38160 St Marcellin
T. 04 76 38 60 13 - F. 04 16 38 58 25
info@pa-iss.net

STRUCTURES DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL ISÈRE RHODANIENNE BIÈVRE VALLOIRE

ASSOCIATIONS INTERMÉDIAIRES

EMPLOIS DE MAISON, ESPACES VERTS, BRICOLAGE
ET PETITES RÉPARATIONS, ENTRETIEN NETTOYAGE,
MANUTENTION, DÉMÉNAGEMENTS, AGENT DE VOIRIE,
MANŒUVRE

ASPIT

RESPONSABLE - RACHEL BOUTONNET

15, route du village - 38870 Saint Simeon de Bressieux
T. 04 74 20 13 77 - F. 04 74 20 90 77
direction@aspit.asso.fr

ENTRETIEN NETTOYAGE, ESPACES VERTS,
RESTAURATION, MANUTENTION, SECRÉTARIAT,
ACCUEIL, ANIMATION PETITE ENFANCE

TOUT SERV

RESPONSABLE - JACQUES GRANJEAN

4, le plan des Aures - 38780 Pont Evêque
T. 04 74 58 08 17 - F. 04 74 54 47 60
direction@tout-serv.asso.fr

STRUCTURES DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL NORD ISÈRE

NOTES

ASSOCIATIONS INTERMEDIAIRES

NETTOYAGE, ENTRETIEN ESPACES VERTS

ACTY SERVICES

RESPONSABLE - CHRISTELLE PICCARRETA

ZI de Clermont - 82 Chemin des Pâquerettes -
38480 Pont de Beauvoisin

T. 04 76 37 33 13 - F. 04 76 32 99 90

c.piccarreta@isactys.com

EMPLOIS DE MAISON, ESPACES VERTS,
BRICOLAGE ET PETITES RÉPARATIONS,
ENTRETIEN NETTOYAGE, MANUTENTION,
DÉMÉNAGEMENTS, AGENT DE VOIRIE, MANŒUVRE

OSEZ

RESPONSABLE - MARIE CHRISTINE MOSNIER

4, Rue du Docteur Paul Sage - 38 110 La Tour du Pin

T. 04-74-83-20-95 - F. 04-74-83-20-99

contact@osez.asso.fr

ASSOCIATIONS INTERMEDIAIRES

TOUS SECTEURS D'ACTIVITÉ

ACT INTERIM

RESPONSABLE - AUDREY GARDAZ

89, chemin des pâquerettes, ZA de Clermont -
38 480 Pont de Beauvoisin

T. 04 76 37 33 13 - F. 04 76 32 99 90

a.gardaz@isactys.com

TOUS SECTEURS D'ACTIVITÉ,
PRINCIPALEMENT BÂTIMENT, LOGISTIQUE, INDUSTRIE

DECLIC

RESPONSABLE - MARIE CHRISTINE MOSNIER

4, rue du Docteur Paul Sage - 38 110 La Tour du Pin

T. 04 74 83 20 95 - F. 04 74 83 20 99

direction@declic.asso.fr

ANNUAL REPORT
OF SERVICES

REPORT
OF SERVICES



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION « GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE »

Le forum - 3, rue Malakoff . 38031 Grenoble Cedex 01

T - 04 76 59 59 59 F - 04 76 42 33 43

lametro.fr

UNITÉ TERRITORIALE 38 DE LA DIRECCTE

Juliette Diez - Coordinatrice Emploi Formation

T - 04 56 58 39 11

juliette.diez@direccte.gouv.fr

**DISPOSITIF EMPLOIS ET CHANTIERS MARCHÉS PUBLICS
DE L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION « GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE »**

Frédéric Cook - Chef de projet

T - 04 76 59 57 82 / frederic.cook@lametro.fr

Marie-Claire Pozzobon - Assistante

T - 04 76 12 14 74 F - 04 76 12 14 88

marie-claire.pozzobon@lametro.fr

Document consultable ou téléchargeable sur
rhone-alpes.direccte.gouv.fr/-isere et lametro.fr

Réalisation du contenu : AFPA Transitions - Isabelle Muller

Conception graphique : Grenoble-Alpes Métropole

Execution : www.la-mine.com

Photos : Matthieu Chessel

Avril 2012

Imprimé sur du papier 100% recyclé.

